Le Monde

TÉLÉVISION RADIO MULTIMÉDIA

■ Paris Police Blues
■ Internet gratuit à Amsterdam

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16364 – 7,50 F

DIMANCHE 7 - LUNDI 8 SEPTEMBRE 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



RAPHO

La mort de Mère Teresa

DE NOMBREUSES VOIX s'élèvent pour saluer la mémoire de Mère Teresa, décédée d'une crise cardiaque à l'âge de quatre-vingt-sept ans, vendredi 5 septembre à Calcutta (Inde). Prix Nobel de la Paix en 1979, celle qui avait fondé l'ordre des Missionnaires de la charité en 1950 a consacré cinquante ans de sa vie aux plus déshérités de Calcutta. Vénérée par tous ceux qui appréciaient son action de solidarité concrète, Mère Teresa suscitait néanmoins des réserves chez certains en raison de son combat contre l'avortement et la contraception.

Lire pages 8 et 24

Londres a rendu un dernier hommage à Diana, « princesse du peuple »

Elan de ferveur populaire tout au long de la cérémonie des funérailles

DANS UN ÉLAN DE FERVEUR comme le pays en a rarement connu, la Grande-Bretagne a rendu un dernier hommage, samedi 6 septembre, à Diana Spencer, princesse de Galles, tuée dans un accident de voiture le 31 août à Paris. Près d'un million de personnes, selon la BBC, se pressaient sur le parcours du cortège funèbre : tiré par un attelage de six chevaux, le cercueil était conduit, au son du glas, du palais de Kensington à l'abbaye de Westminster. Cette foule était là, dans le centre de Londres, pour saluer la mémoire d'une jeune femme de trente-six ans dont la popularité n'a cessé de surprendre. Enfin, des centaines de millions de téléspectateurs pouvaient suivre, de par le monde, l'événement qui a donné lieu à la plus grande opération de retransmission en direct jamais réalisée.

A midi, heure de Paris, l'archevêque de Canterbury, primat de la Communion anglicane, devait diriger la cérémonie en l'abbaye de Westminster. Le premier ministre, Tony Blair – qui avait baptisé Diana *« princesse du peuple »* –, devait lire un passage de l'épître aux Corinthiens, de Saint Paul, le comte Spencer, frère de la princesse, quelques lignes de saint François d'Assise, et Eltson John chanter une de ses compositions.



Vendredi soir, dans une exceptionnelle allocution télévisée à la nation, Elizabeth II, de retour d'Ecosse, avait salué la mémoire de celle qui fut sa belle-fille. La reine a dit avoir *« toujours admiré et respecté ses préoccupations pour autrui, et particulièrement son dévouement envers ses enfants ». « Des leçons doivent être tirées de la vie de Diana mais aussi des réactions à sa mort »*, a-t-elle poursuivi, reconnaissant implicitement l'erreur du palais, qui avait jusque-là gardé une réserve distante.

● Crise de confiance entre la reine et ses sujets p. 2
● Le Londres de la princesse p. 3
● Les amours de Lady Mountbatten et de Nehru p. 10
● Deux points de vue non conformistes venus des Etats-Unis p. 11
● Le courrier critique des lecteurs et l'avis du médiateur p. 12
● La chronique de Pierre Georges : *in live* p. 24

■ L'ouverture de France Télécom

Lionel Jospin a décidé d'ouvrir le capital de France Télécom. Concernant la compagnie Air France, l'Elysée *« regrette »* le départ de Christian Blanc.

p. 14 et 15 et notre éditorial p. 12

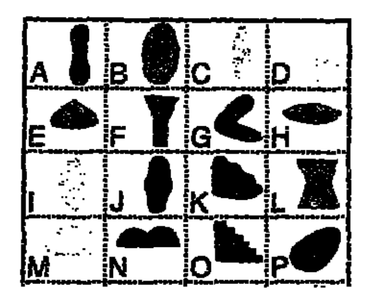
■ Le budget 98

Les impôts seront en progression de 15 milliards de francs en 1998. Cette ponction sera répartie à égalité entre les ménages et les entreprises. Les crédits de la défense traduisent la volonté d'accélérer la professionnalisation des armées. p. 5

■ La disparition de Georg Solti

Le chef d'orchestre britannique est mort dans la nuit du vendredi 5 au samedi 6 septembre. p. 21

■ L'abécédaire de Paul Cox



Peintre, affichiste, decorateur de théâtre, Paul Cox a dessiné cet alphabet abstrait qu'il décline aujourd'hui pour *Le Monde*. Un petit album en couleur de 16 pages donné en cadeau aux écoliers pour leur premier dimanche d'après rentrée.

Au centre du journal

■ Israël sous le choc

Le fiasco militaire de l'opération commando au Liban sud, conjugué au triple attentat-suicide à Jérusalem, renforce les risques de dérapages au Proche-Orient. p. 4

■ Déroute de l'armée comorienne

Les séparatistes d'Anjouan ont forcé les soldats du gouvernement comorien à quitter l'île. p. 4

■ L'Asie, placement à risques

La crise boursière et monétaire en Asie du Sus-Est affecte le rendement des sicav investies dans les pays émergents.

nos pages « Placements » p. 16 à 18

■ L'introuvable trou de Mir

Une sortie dans l'espace des cosmonautes n'a pas permis de localiser la fuite qui met en péril la station orbitale russe. p. 20

■ « Grand Jury »

Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, sera l'invitée du « Grand Jury RTL - *Le Monde* », dimanche 7 septembre à 18 h 30.

Maternité : le retard français

INTITULÉ « L'obstétrique en France », un rapport commandé par la CNAM et révélé par *Le Monde* décrit une situation inquiétante : 670 décès de nouveau-nés et 390 handicaps lourds pourraient être évités chaque année si les conditions de prise en charge des femmes durant la période périnatale étaient modifiées. Alors que la France était, il y a une quinzaine d'années, parmi les pays de l'OCDE, en quatrième position pour ce qui est de la mortalité périnatale, elle occupe aujourd'hui le douzième rang. Deux jours avant la décision sur la fermeture de l'hôpital de Pithiviers, ce rapport devrait relancer le débat sur l'avenir des petites maternités.

Lire page 6

Snipers et paparazzi dans l'œil du laser

SOUS LE NOM DE CODE SLD 400, pour Sight Laser Detector 400, la Compagnie industrielle des lasers (Cilas), une filiale du groupe Aerospatiale et du Commissariat à l'énergie atomique, a conçu un outil redoutable contre les snipers, ces tireurs embusqués, armés de fusils à lunette de précision, dont le grand public a découvert les méfaits en Bosnie. Le SLD 400 est proposé à des services de sécurité qui, pour protéger une haute personnalité, doivent mettre hors d'état de nuire des terroristes sans attenter à leur vie.

Dans son magazine, le groupe Aerospatiale précise que ce laser militaire a été développé sur un cofinancement de la délégation générale pour l'armement (DGA) et de la Cilas, une entreprise de 240 salariés installée depuis une trentaine d'années à Marcoussis (Essonne) et à Orléans (Loiret). Il s'agit d'un détecteur-laser de viseurs optiques ou optroniques (associant l'électronique à l'optique), qui se présente comme une caméra d'un poids de sept kilos, montée sur trépied et reliée à une valise électronique munie d'un écran vidéo. En complément, des jumelles télémètre-laser sont fournies pour l'observation. Le tout est accompagné de batteries.

Comme l'explique un expert de la Cilas, le laser va détecter toute optique – lunette de tir d'un fusil, intensificateur de lumière, jumelle, voire appareil photographique – et se pointer dans sa direction pour la suivre dans ses déplacements.

Ce détecteur repère discrètement un point brillant et fonctionne selon le principe de « l'oeil du chat », c'est-à-dire qu'il grossit, de jour comme de nuit, l'objet qu'il surveille et qui pourrait devenir hostile. Ce n'est pas une arme, mais il permet à des moyens offensifs de se mettre en contre-batterie pour neutraliser un sniper. Pour qu'un laser devienne une arme, il faudrait appliquer une puissance autrement plus forte, entre 1 000 et 100 000 fois supérieure à celle du SDL 400. Ces armes-lasers sont l'enjeu de discussions internationales à Vienne, qui visent à prohiber tout ce qui peut aveugler et créer *« des effets traumatiques excessifs »*.

Si le PDG de la Cilas, Jacques Battistella, vient d'être autorisé à parler du SLD 400, c'est que le laser anti-sniper est aujourd'hui déclassifié pour pouvoir être exporté. C'est un outil dont l'emploi, sur un champ de bataille, relève plutôt de « forces spéciales ». Ce qui ne l'empêche pas d'être proposé pour la protection des VIP en détectant des agresseurs dotés d'une arme de précision avec une lunette de tir, *« le souci permanent d'un service de sécurité »*, reconnaît M. Battistella.

Mais d'autres usages sont envisageables. La *Revue Aerospatiale* admet que la caméra-laser peut détecter l'objectif d'un appareil photographique en « planque ». Ainsi, le SLD 400, *« le seul système de ce type actuellement sur le marché »*, note le magazine, peut avoir des applications civiles.

Et de citer *« la lutte anti-paparazzi pour protéger les stars du show-business »*, avant de conclure : *« Cela viendra plus tard. »* La Cilas avait formulé ses hypothèses de travail un mois avant que des paparazzi ne soient mis en examen après la mort de la princesse de Galles à Paris.

Jacques Isnard

Athènes 2004



GIANNA ANGELOPOULOS

LE CIO (Comité international olympique) a choisi, vendredi 6 septembre à Lausanne, la capitale grecque pour accueillir en 2004 les premiers Jeux du XXIe siècle. Gianna Angelopoulos, présidente du comité de candidature, a su convaincre les membres du CIO des atouts de sa ville.

Lire page 19

Les mystérieuses bombes de Cuba

IL NE FAUT JAMAIS sous-estimer la police cubaine. Il ne faut pas la surestimer non plus, comme en témoigne l'incapacité des organes de sécurité à découvrir et arrêter, jusqu'à présent, les poseurs de bombes qui, depuis avril, se sont attaqués à plusieurs établissements touristiques de l'île. Les derniers attentats ont eu lieu à La Havane, le 4 septembre, contre trois hôtels situés à quelques centaines de mètres les uns des autres, sur le front de mer. Les engins ont explosé en milieu de journée, à quelques minutes d'intervalle ; en soirée, un quatrième engin éclatait à la Bodeguita del Medio, célèbre bar-restaurant du vieux Havane, autrefois fréquenté par Ernest Hemingway.

Comme lors des attentats précédents, ces quatre dernières bombes n'ont provoqué que des dégâts matériels limités. Cependant, et pour la première fois depuis le début de ce qui apparaît comme une campagne terroriste soutenue, l'un des attentats de jeudi a coûté la vie à un touriste italien de trente-deux ans, Fabio Di Celmo, mort la gorge tranchée par un éclat de verre (*Le Monde* du 6 septembre). Depuis le 12 avril, date de la première bombe, neuf engins visant huit établissements ont explosé à La Havane et à Varadero, station balnéaire fréquentée quasi exclusivement par des touristes étrangers.

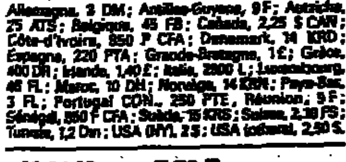
En cinq mois, la police a interpellé de nombreux dissidents sans parvenir pour autant à stopper la vague. Après avoir tenté d'expliquer les faits par de fâcheux incidents matériels (pannes électriques ou explosions intempestives de tuyaux), les autorités ont finalement reconnu la réalité des attentats, les attribuant à des milieux hostiles venus des Etats-Unis, sinon téléguidés par eux.

Le mobile est tout trouvé : il s'agit de saboter l'activité touristique cubaine, vitale pour la survie économique d'une île durement frappée par l'obsolescence de son appareil industriel, l'embargo américain et la disparition de l'aide soviétique. On n'en saura pas plus pour le moment.

Georges Marion

Lire la suite page 12

International	2	Entreprises	14
France	5	Placements/marchés	16
Société	6	Aujourd'hui	19
Horizons	8	Jeux	20
Carnet	13	Météorologie	20
Annonces classées	13	Culture	21
Abonnements	13	Radio-Télévision	23



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 907 - 7,50 F

LADY DI La Grande-Bretagne a *rendu, samedi 6 septembre, un dernier hommage à Lady Diana, princesse de Galles, décédée le 31 août dans un accident de voiture à Paris.* ● **LA CÉRÉMONIE** des obsèques *avait lieu en fin de matinée en l'abbaye de Westminster, en présence de quelque 2 000 invités, après que le cercueil de Diana eut été amené depuis le palais de Kensington. Des dizaines de milliers de personnes s'étaient pressées le long du cortège ; des centaines de milliers d'autres, venues de tout le pays, pouvaient suivre la cérémonie sur des écrans de télévision géants installés à Hyde Park et Regent's Park.* ● **LA VEILLE**, la reine Elizabeth II, *dans une intervention télévisée sans précédent, avait salué la mémoire de Lady Diana ; la souveraine s'efforçait de rétablir l'image d'une monarchie qui est apparue ces derniers jours plus déphasée que jamais.*

La Grande-Bretagne enterre Diana et une certaine idée de la monarchie

Du palais de Kensington à l'abbaye de Westminster, le cortège funèbre a été suivi, samedi, par une foule d'une ampleur exceptionnelle ; des centaines de millions de téléspectateurs ont pu vivre ces moments de ferveur

LONDRES
de notre correspondant

Passé le temps du deuil, l'attitude jugée trop distante observée par la souveraine et le prince héritier, au lendemain de la mort de la princesse de Galles, aura illustré un phénomène sans doute durable : le fossé grandissant entre la Couronne et ses sujets. La crise de confiance va au-delà des erreurs stratégiques de relations publiques : la monarchie apparaît – sociologiquement, politiquement et économiquement – déphasée par rapport à l'évolution de la société britannique.

Elizabeth II, symbole de l'unité nationale du royaume et du pouvoir central ? Mais l'Ecosse et le Pays de Galles s'apprêtent à voter par voie de référendum les 11 et 18 septembre pour la création d'assemblées régionales. Si le projet du gouvernement travailliste est approuvé, le futur Parlement d'Edimbourg jouira de pouvoirs très étendus, notamment fiscaux. Pour la première fois, le Sinn Fein, branche politique de l'IRA, une organisation qui milite pour le départ des troupes britanniques d'Ulster, a été invité à la table de négociations multipartites qui doivent reprendre le 15 septembre.

L'aura de la fille de George VI revêt-elle un caractère moral ? Le divorce de trois des enfants royaux, le célibat prolongé du quatrième, les aventures extraconjugales de tel duc ou les problèmes d'alcoolisme de telle princesse, sans parler du combat d'arrière-garde de l'hôtesse de Buckingham Palace, détentrice de l'une des plus grosses fortunes au monde, pour ne pas payer trop d'impôts, ont fait le plus mauvais effet. D'autant que le retour aux valeurs morales est à l'ordre du jour. Avec son beau sourire confiant, Tony Blair évoque, au côté de sa femme Cherie et de ses trois enfants sages, un modèle chromo de la famille nucléaire... Le « modèle » est à Downing Street, pas à Buckingham Palace.

Après la rétrocession de Hongkong à la Chine, il ne reste plus de l'Empire que quelques confettis éparpillés. Demeure le Commonwealth dont Elizabeth II est le chef et qui offre l'illusion d'une puissance mondiale. Mais le lien entre les cinquante-deux membres de la grande famille d'outremer regroupant un milliard d'individus est surtout culturel. Dans la pratique, la Grande-Bretagne est solidement ancrée à l'Union européenne de par sa diplomatie, son commerce extérieur, voire demain, sans doute, sa défense et sa monnaie.

Le royaume est plus que jamais travaillé par un antagonisme éclairant son histoire depuis la révolution industrielle : d'un côté, l'Angleterre urbaine, jeune, aventureuse, multiculturelle, multiraciale, proeuropéenne ; de l'autre, l'Angleterre rurale, du repli, tournée vers la nostalgie impériale, dominée par le pasteur, le culte des animaux et le jardinage. Le contraste est saisissant entre Kensington Palace, la résidence londonienne de Lady Di (transformée depuis le drame du 30 août en un lieu de pèlerinage) aux salons aménagés avec l'aide des plus célèbres décorateurs de la place, et Hyghgrove, le manoir du futur Charles III, où le mode de vie de la gentry campagnarde prédomine. Nul n'ignore l'amour, grandissant avec l'âge, de l'héritier au trône pour cette nature que Shakespeare appelait *« cet autre Eden, cet autre Paradis »*. Culte d'antan, que le quotidien de la capitale, *Evening Standard*, tourne en ridicule : *« le prince Charles peut défendre les jeunes laissés pour compte et faire le tour des ghettos pendant la semaine, mais il se remet des horreurs du délabrement urbain en faisant la chasse aux renards le week-end ».*

La reine a été incapable de prendre la mesure de l'immense bouleversement intervenu depuis vingt ans. Le peuple voudrait qu'on lui offre autre chose qu'une dynastie désuète

La reine a été incapable de prendre la mesure de l'immense bouleversement intervenu depuis vingt ans : le néolibéralisme thatchérien réclamant le rapport qualité-prix dans tous les aspects de la vie publique, suivi de la rénovation politique promise par M. Blair, avec, à titre d'exemple, le projet d'abolition du droit de vote à la Chambre des lords pour les pairs héréditaires issus de l'aristocratie et dont les titres se transmettent aux descendants. La reine est une conservatrice traditionnelle qui refuse, malgré sa richesse, l'individualisme comme le capitalisme effréné. Ne règne-t-elle pas grâce à un compromis permanent, le « consensus », pour gérer les conflits entre les classes, les factions et les groupes d'intérêts ? Mais de nos jours, le Labour, recentré et rénové, non seulement accepte la loi du marché, les privatisations, le capitalisme populaire, mais une kyrielle d'hommes d'affaires – à l'instar de lord Simon, ancien président de la BP – sont ministres.

Alors que la société est largement dominée par la nouvelle classe moyenne, dépositaire de l'avenir, le Palais est avec les banques d'affaires de la City l'un des derniers bastions de l'alliance forgée au début du siècle entre l'establishment, l'aristocratie ainsi que la grande bourgeoisie qui lui est liée, et la classe ouvrière syndiquée. C'est une alliance ancienne manière qui domina la vie économique jusqu'en 1979 et que Margaret Thatcher, porte-drapeau de la classe moyenne, fit voler en éclats.

L'Angleterre de nos jours, celle qui émerge du thatchérisme et se reconnaît dans le blairisme, est un extraordinaire mélange de races et de religions. Comment les 2,5 millions d'immigrés de couleur, détenteurs du passeport aux armes de sa majesté, donc électeurs, éligibles, ayant accès aux emplois publics, pourraient-ils s'identifier à l'institution royale ? Parmi les *horse-guards* à la cuirasse scintillante, chargés de l'escorte du catafalque de Diana, il n'y a pas un seul visage noir : le régiment des dragons est blanc à 100 %. Sur le plan religieux, *Her Majesty* est le gouverneur suprême de l'Eglise d'Angleterre (anglicane). Cette position est pour le moins anachronique dans une société multiconfessionnelle au sein de laquelle le catholicisme et l'islam se montrent bien plus dynamiques que la foi d'Etat. Or, l'*Act of Settlement* de 1701 interdit toujours à l'héritier du sceptre d'épouser une catholique. Quant aux lords « spirituels » qui représentent le clergé, ils ne comprennent que des prélats anglicans (et depuis peu un ex-grand rabin), mais aucun archevêque catholique ou imam.

Au sommet, une souveraine, cantonnée à un jeu de rôle antique. A ses côtés, des courtisans totalement désarmés face à la nouvelle réalité créée par la *« dianamania »*, mais qui continuent d'administrer avec un goût immodéré pour le secret, l'arrogance et le refus de transparence. Un exemple ?

En cette fin d'été 1997, à mille jours de l'an 2000, le pays est optimiste. Sans grande anxiété pour le futur : faible inflation, chômage au plus bas, croissance à un rythme de croisière, livre sterling triomphante, et nouveau chef de gouvernement jeune, télégénique, qui crève pour l'instant tous les plafonds de popularité. L'institution monarchique commence à s'éveiller à cette réalité. Consciente de la nécessité d'affronter la modernisation de la dynastie, la reine a installé en 1994 une cellule de réflexion qui planche depuis sur les problèmes de la succession, la réforme de la liste civile et le statut de l'Eglise.

Malgré les frasques des rejetons royaux et les scandales, l'attrait du mouvement républicain reste étonnamment limité : seulement 16 % *des personnes interrogées en août* par l'institut Mori souhaitent l'abolition de la monarchie, 50 % d'entre elles estimant que pareille mesure serait contraire à l'intérêt national. *« Le discrédit touche certains membres de la famille, mais pas la royauté en tant que telle. Le Palais a toujours pris soin de dissocier les deux, une tactique qui s'avère payante en période de crise »*, souligne l'auteur de l'enquête, Simon Atkinson. *« Il faut copier le modèle scandinave d'une monarchie moins ambitieuse, plus couleur muraille et moins cérémonieuse, sans tomber dans les excès du style informel du continent. »*

Comme l'indique le spécialiste du droit constitutionnel lord Blake, les Windsor ne peuvent plus ignorer que, sauf à s'exposer à de noirs lendemains, le peuple voudrait qu'on lui offre autre chose qu'une dynastie désuète, avec ses carrosses dorés, ses châteaux grandioses comprenant des richesses inestimables et son protocole rigide au point d'accepter de chaque premier ministre qu'il sorte de son audience avec la reine à reculons en signe de respect. Les Britanniques l'ont fait clairement comprendre lors de l'hommage national à Diana. L'appel sera-t-il entendu après l'inhumation de la « princesse du peuple » ?

Marc Roche

Deux milliards et demi de téléspectateurs potentiels

LES OBSÈQUES de Lady Diana ont été filmées par la télévision publique britannique la BBC, et sa concurrente privée ITN. Un dispositif exceptionnel, regroupant vingt-deux unités de production le long du cortège, a été mis en place pour un événement qualifié par la BBC, avant même d'être tourné, de *« plus grande opération de retransmission en direct jamais réalisée »*. Ce programme était diffusé samedi 6 septembre en direct, via BBC World, dans 187 pays et les droits ont été cédés à 45 chaines étrangères. La BBC pariait, dès vendredi 5 septembre, sur une potentielle audience de 2,5 milliards de téléspectateurs, soit plus de dix fois le score réalisé pour le mariage de Lady Di et du Prince Charles. La BBC se fonde sur les taux d'écoute de chaque chaine, mais il est très aléatoire de pronostiquer un seuil d'audience au niveau mondial. D'autant plus que chaque pays possède son propre système de mesure d'audience.

La BBC ne veut pas profiter financièrement de cet événement et versera l'intégralité des recettes issues des droits de retransmission à des œuvres de charité. Exceptionnellement, les chaînes françaises TF 1 et France 2 *ont quant à elles décidé de supprimer toute coupure* publicitaire pendant les obsèques de la princesse.

Si la télévision attendait des scores d'audience rarement égalés, les ventes de la presse britannique se sont d'ores et déjà envolées. Au point que les tabloïds anglais ont imprimé tellement de numéros spéciaux qu'ils redoutaient en fin de semaine une rupture de stock de papier et cherchaient à s'approvisionner auprès des fournisseurs du monde entier.

Nicole Vulser

Elle reposera dans la sérénité cossue du village familial

GREAT BRINGTON
(centre de l'Angleterre)
de notre envoyé spécial

REPORTAGE

Cette petite bourgade du Northamptonshire est désormais un lieu de pèlerinage

Six jours dans la vie d'un village. Six jours qui changent tout, étourdissent les plus sages et affolent même l'énergique révérend David McPherson. Moins d'une semaine, du 31 août au 6 septembre, pour s'habituer à la foule, aux touristes, aux caméras, aux embouteillages. Great Brington, dans le Northamptonshire, n'en est pas encore revenu. En reviendra-t-il jamais ? Depuis ce dimanche matin où la télévision a annoncé la mort accidentelle de la princesse de Galles, les 280 habitants se laissent porter par les événements, sans trop savoir où ce tourbillon va les entraîner. Dans l'Histoire, sûrement.

Lady Diana était l'enfant du pays, la fille du comte Spencer, huitième du nom, le plus puissant propriétaire terrien des environs. Il était prévu qu'elle repose à ses côtés, à Saint-Mary-the-Virgin, la belle église de pierres ocre. Depuis 1522, la famille dispose en effet de sa propre chapelle, située dans l'aile nord du bâtiment. Vingt générations de Spencer sont ici représentées : Sir John et Dame Isabelle, Sir William et Dame Susan, Sir Robert et Dame Margaret... Plus loin, une autre tombe célèbre : celle de Lawrence Washington, ancêtre de George Washington.

C'est donc là que le corps de la princesse devait reposer. Mais son frère Charles y a finalement renoncé. Vendredi 5 septembre, veille des obsèques, il a fait savoir que la tombe serait installée au cœur du domaine familial d'Althorp House. L'émotion populaire provoquée par ce décès a pris une telle ampleur qu'un endroit moins en vue du public s'imposait. Althorp *était tout désigné. La princesse* y a vécu une partie de sa jeunesse. Le parc s'étend sur plusieurs kilomètres carrés, derrière d'épais murs d'enceinte qu'un aïeul romantique avait jadis eu l'heureuse idée d'abaisser vers l'ouest pour mieux contempler les couchers de soleil.

Dix fois, cent fois, depuis ce maudit dimanche, les anciens de Great Brington ont raconté aux journalistes ce qu'ils savaient de leur *« lady »*. Miss Andrews, gouvernante chez les Spencer jusqu'en 1981, s'est souvenue d'une jeune fille simple : *« Elle voulait souvent m'aider à cuisiner, elle aimait déjeuner avec le personnel »*. Harry Marriott, un ancien cheminot de quatre-vingt-neuf ans, a confié son *« bonheur »* et sa *« fierté »* de la voir revenir au pays.

Autrefois, tout le monde dépendait des Spencer. Les fermes des six villages environnants leur appartenaient et ils employaient la plupart des habitants, comme jardiniers, femmes de chambre ou palefreniers. Depuis, presque toutes ces fermes ont été vendues, puis rénovées à grands frais. Personne n'occupe plus le château d'Althorp, entretenu par un personnel restreint. En été, les touristes peuvent le visiter, admirer les châtaigniers centenaires et les prés vallonnés, livrés aux moutons. Il arrive aussi que des sociétés le louent, pour des *séminaires* ou des concerts dans les jardins. Les jeunes de Great Brington observent tout cela de loin, depuis l'endroit où le mur s'incline vers l'ouest.

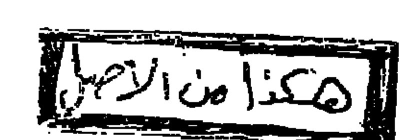
Charles, le frère, vient de temps à autres, quand ses affaires ne le retiennent pas en Afrique du Sud, mais les habitants lui reprochent de se désintéresser des activités locales. Après le décès du père, en 1992, ils ont appris à vivre sans les Spencer. Une existence paisible, rythmée par les matches de l'équipe de cricket et diverses fêtes communales. Ici, il n'y a pas de magasins ; juste une mini épicerie-bureau de poste. Il n'y a pas non plus de policier – *« A quoi bon ? »* –, le premier habite à dix kilomètres. En revanche, les associations ne manquent pas : club du troisième age, club des jeunes, des historiens, des mères de famille... L'école, elle, se trouve dans le village voisin, Little Brington.

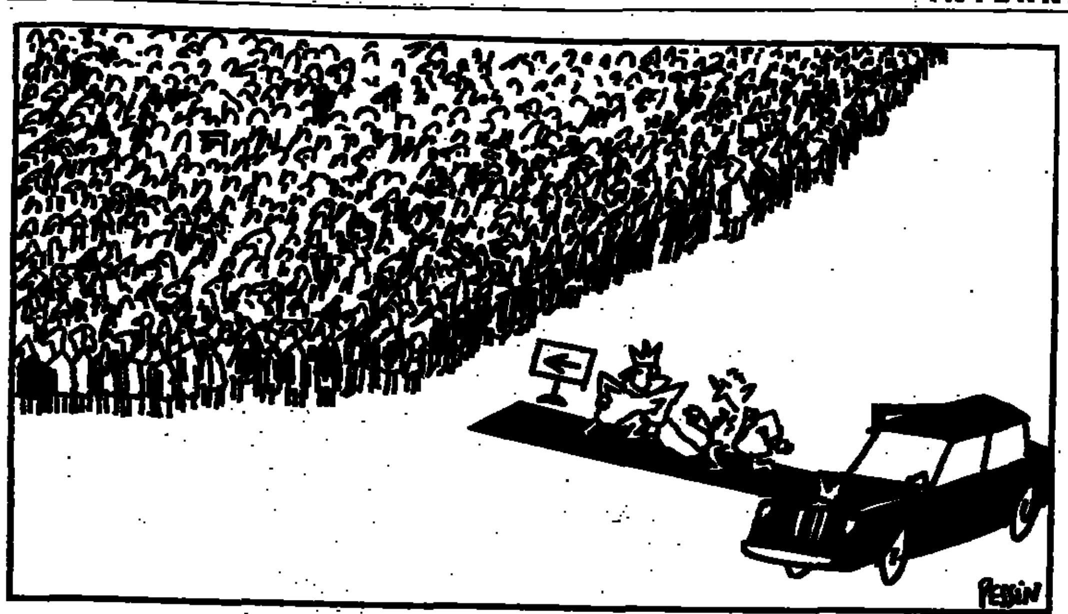
DES ROUTES TROP ÉTROITES

« Nous formons une communauté très soudée, toujours solidaire » assure Brian Bain, soixante-quatre ans. Mais la mort de la princesse est venue perturber cette vie de quiétude. Dès dimanche, le révérend McPherson a vu arriver les premiers pèlerins, des bouquets de fleurs à la main. Chris, le patron du pub *Fox and hounds*, a été interviewé par les télévisions du monde entier. Les routes se sont vite révélées trop étroites pour accueillir des centaines de voitures. L'invasion a pris de telles proportions que la police a fini par boucler le secteur. Samedi, seuls les habitants avaient droit d'accès, munis de laissez-passer spéciaux.

Great Brington s'attend désormais à devenir un lieu de pèlerinage. Charles Spencer a promis que la tombe serait accessible au public une partie de l'année. Ensuite, les visiteurs se rendront sans doute au village, qui devra s'équiper d'un parking et de toilettes publiques. *« Jusqu'à dix mille visiteurs par an, on devrait s'en sortir ; au-delà, j'en doute »* estime Marcel Van Cleemput, un Français installé en Angleterre depuis quarante ans. *« J'ai tout de même confiance,* poursuit-il, *Il n'est pas question qu'il y ait des marchands de glaces, ni des magasins de souvenirs. Notre village est trop pittoresque pour devenir un nouveau Graceland. Vous savez, la maison d'Elvis Presley... »*

Philippe Broussard





Elizabeth II salue la mémoire de son ancienne belle-fille

La reine a su pour la première fois se délivrer du protocole

LONDRES
de notre correspondant

Le Royaume-Uni s'est réconcilié *in extremis* avec la famille régnante ! Dans sa courte allocution télévisée à la nation prononcée, vendredi 5 septembre, quelques heures seulement avant le début des funérailles de la princesse Diana, la reine Elizabeth II, de retour de Balmoral, a rendu l'hommage tant attendu à son ancienne belle-fille. Vêtue de noir, elle est apparue sur fond de fenêtre ouverte devant la foule colorée massée devant son palais de Buckingham. Auparavant, le chef de l'Etat, accompagné de son époux, le duc d'Edimbourg, a pratiqué le premier véritable bain de foule de son règne.

« J'aimerais rendre hommage à Diana, une femme exceptionnelle. J'ai toujours admiré et respecté ses préoccupations pour autrui et particulièrement son dévouement envers ses enfants » : un rien tendue, le visage souvent figé mais le menton relevé en défi, la souveraine est enfin sortie de son silence six jours après le décès de son ex-bru. *« Si nous sommes restés si longtemps à Balmoral, c'est parce que nous voulions à tout prix réconforter les enfants »*, a insisté Elizabeth II, s'efforçant de justifier le profil bas adopté par les Windsor depuis la tragédie du 31 août. *« Des leçons doivent être tirées de la vie de Diana mais aussi des réactions à sa mort » :* reconnaissant implicitement l'erreur du palais, qui a sous-estimé le mouvement de sympathie populaire autour de la défunte, la reine a fait son mea culpa. Il était temps, car l'attitude distante de la famille royale britannique vis-à-vis de la disparition de celle qui, jusqu'en 1996 fit partie des siens, avait profondément choqué le public.

De l'avis général, la reine a su trouver les mots justes et mettre un terme à une controverse qui avait porté atteinte à son autorité. Pour la première fois depuis son couronnement en 1953, elle s'est adressée au pays depuis le balcon de Buckingham Palace. Jusque-là, la fille de George VI s'était cantonnée au cadre plus familier de son bureau, comme c'est le cas pour son message de Noël. Autre première pour cette monarchie, toujours prisonnière d'un protocole rigide, le bain de foule surprise, spontané et même souriant, voire curieux, qui a eu lieu avant l'allocution royale sur le parvis de Buckingham Palace. L'émotion était certes contenue, mais, à plusieurs reprises, Elizabeth II est apparue émue par les réactions des admirateurs de Diana. La reine, il est vrai, n'est guère habituée à ce type d'exercice de relations publiques. Pour ne pas perdre l'éclat cérémonial, les contacts directs entre le trône et la rue sont rares.

Cette grand-mère, fière de ses six petits-enfants, volontiers timide et introvertie, n'embrasse par exemple jamais les bébés, se contentant de leur faire risette. En revanche, son fils Charles est plus à l'aise face à une foule qu'il travaille, tel un vrai professionnel de la politique. On l'a vu encore vendredi soir au palais de Saint-James, où il était accompagné par ses deux fils, William et Harry, qui, pour la première fois, ont serré les mains des admirateurs.

M. R.

Des dizaines de milliers de personnes campent autour du palais de Buckingham

LONDRES
de notre envoyé spécial

Londres croyait avoir tout vu, tout connu : les obsèques de la reine Victoria en 1901, de Winston Churchill en 1965, la foule immense des concerts en plein air et même l'ivresse populaire d'un succès anglais en Coupe du monde de football (1966). Plus rien, ni personne, ne semblait en mesure d'étonner la capitale britannique, jusqu'à ces heures de septembre 1997 où elle s'est préparée à saluer une dernière fois la princesse de Galles, « sa » Lady Diana. Cette nuit du vendredi 5 au samedi 6 septembre fera date dans l'histoire du pays.

Jusqu'au petit matin, le centre-ville a offert un spectacle fantastique, presque irréel. Dans l'attente de la cérémonie, prévue en fin de matinée, plusieurs dizaines de milliers de personnes ont campé aux abords de l'abbaye de Westminster et du palais de Buckingham. Les plus prévoyants avaient étalé leurs duvets à même le bitume, déplié des fauteuils de plage et sorti des bouteilles thermos. Les autres se contentaient de bouts de cartons, de sacs poubelles ou de l'Union Jack, le drapeau national. Ils guettaient le jour à la lueur des bougies, si nombreuses qu'elles donnaient un côté féerique à ce tableau inédit. L'on apercevait des portraits de la défunte, accrochés aux barrières. Des dessins, aussi, et des poèmes, écrits en son honneur.

Les principales avenues ayant été interdites à la circulation, d'autres spectateurs continuaient d'arriver à pied, par familles entières, les bras chargés de fleurs. Une foule de plus en plus dense se pressait derrière les barrières de sécurité. Jamais, sans doute, Londres n'avait connu une telle cohue nocturne. Jamais non plus les fleuristes n'avaient vendu autant de bouquets, déposés par centaines de milliers devant les palais de Kensington, St James et Buckingham.

Au fil des heures, Buckingham et Westminster furent vite saturés. Le pourtour d'Hyde Park se transforma bientôt en un gigantesque terrain de camping, une sorte de Palavas-les-Flots à la mode britannique, calme et discipliné, prêt à tous les sacrifices pour la *« princesse du peuple »*. Heureusement, les autorités avaient eu le temps d'installer des toilettes publiques et d'ériger des écrans vidéo. Elles avaient aussi réclamé de la patience, beaucoup de patience.

« Il fallait venir à Londres, [c'était] la seule manière de rendre un véritable hommage à Diana »

Il en fallait pour passer la nuit à Hyde Park Corner, comme la famille Edwards, venue spécialement de Swindon, à une heure et demie de route de Londres. Le couple est arrivé vers 20 heures, vendredi soir, avec ses quatre fils. Chris, le père, a dressé la toile de tente sur un bout de trottoir. Le petit Adam, cinq ans, a inspecté les environs avec ses frères, Steven, Jimmy et Darren, l'aîné (onze ans). Vers minuit, papa est allé chercher une pizza, qu'ils ont dévorée en dix minutes avant de s'endormir enfin sous la tente.

A en croire la maman, emmitouflée dans son blouson noir, il n'était pas question de renoncer : *« Je voulais qu'ils soient là, même Adam. Plus tard, il pourra dire "J'y étais". C'est une date historique, un moment rare. Diana avait du cœur, un sourire radieux, à l'opposé de tous les membres de la famille royale, qui ne montrent jamais leurs sentiments. Regardez autour de vous, il y a de nombreuses femmes de notre génération, des trente-quarante ans. Nous étions proches d'elle, nous comprenions ses soucis de mère et d'épouse. »*

Plus loin, adossées à la barrière métallique, trois étudiantes grelottaient sous une mince couverture. L'une d'elles venait de Trinidad, les deux autres de la Jamaïque. Aux yeux de Liza, l'une des Jamaïquaines, Diana était pour ainsi dire une sainte femme : *« Elle a donné davantage de bonheur aux gens que toute la famille royale réunie. Il a fallu attendre sa mort pour se rendre compte combien le monde entier tenait à elle. »* Et son amie Deborah d'ajouter : *« Quelque part, nous sommes tous responsables de son décès, c'est un problème de conscience posé à chacun d'entre nous, sur notre manière d'aimer et d'épier les personnes célèbres. »*

Partout, les mêmes mots, la même émotion, le même besoin d'être « là ». *« Ce n'est pas seulement une histoire anglo-anglaise*, expliquait Steven Mate, un ouvrier de Birmingham, venu en train avec son épouse et un couple d'amis, *je crois que toute la planète vit des moments intenses. J'ai rencontré des Espagnols, des Français, des Américains, toutes sortes de gens, riches ou pauvres. Des jours comme celui-ci, il n'y en a pas deux dans la vie d'un homme. Il fallait venir à Londres, être présent physiquement, je le ressentais comme une obligation, un devoir, la seule manière de rendre un véritable hommage à Diana. »*

P. Br.

« C'était une personne exceptionnelle et talentueuse »

AU COURS de son allocution, prononcée, vendredi 5 septembre, depuis son palais de Buckingham, la reine Elizabeth II a dressé un élogieux portrait de Lady Diana, en soulignant que *« ce que je vous dis aujourd'hui, en tant que reine et en tant que grand-mère, je vous le dis du fond du cœur (...). C'était une personne exceptionnelle et talentueuse. Dans les bons comme dans les mauvais moments, elle n'a jamais perdu sa capacité à sourire et rire, ni à inspirer aux autres sa chaleur et sa gentillesse (...).*



VERBATIM

» Je l'admirais et la respectais pour son énergie et son engagement envers les autres, et spécialement pour son dévouement envers ses deux garçons » [les princes William, âgé de quinze ans, et Harry, douze ans] que *« nous avons tous aidés, cette semaine à Balmoral, à affronter la terrible perte qu'ils ont subie, en même temps que nous tous »* (...). *« Aucun de ceux qui connaissaient Diana ne l'oublieront. Des millions d'autres qui ne l'avaient jamais rencontrée, mais avaient l'impression de la connaître, se souviendront d'elle (...).*

» Je crois, pour commencer, qu'il y a des leçons à tirer de son existence ainsi que des réactions extraordinaires et émouvantes qui ont suivi son décès. Je partage votre détermination à chérir sa mémoire » (...), a déclaré la reine en concluant que les funérailles de Diana devront être une *« occasion de montrer au monde entier la nation britannique unie dans le deuil et le respect. Puissent ceux qui sont morts reposer en paix et puissions-nous, chacun d'entre nous, remercier Dieu pour quelqu'un qui a rendu, beaucoup, beaucoup de gens heureux ». – (AFP, Reuter.)*

Le Londres de la princesse : luxe discret et raffinement subtil

LONDRES
de notre correspondant

L'objectif était ambitieux : retrouver Diana dans ses lieux londoniens favoris, saisir son identité dans ce qu'elle est mais la suivre dans ses errances quotidiennes, explorer son cocon ouaté qu'était le périmètre de Kensington grand comme un arrondissement.

« Beau Champ Place SW5 ». Le mode de vie de la princesse s'étale sur les trottoirs de cette ruelle tranquille de Knigthsbridge. Sur une longueur de trois cents mètres, on trouve coude à coude les plus grands noms de la haute couture londonienne qui habillaient la diva du glamour. D'ailleurs, son favori, Bruce Oldfield, qui lui prêtait les robes de soirée pour les galas de charité, célèbre la mémoire de sa prestigieuse cliente en mettant en vitrine une tenue noire en lamé qu'elle avait portée lors de sa dernière apparition publique à une première de film.

Au numéro huit, la maison de prêt-à-porter *Kanga*, de Lady Tryon, Australienne excentrique qui vient de divorcer, dans des conditions rocambolesques, d'un lord anglais. *« Kanga est la seule femme qui me comprend vraiment »*, a dit un jour le prince Charles. Ils s'étaient beaucoup vus en 1987 quand le futur roi a commencé à délaisser le domicile conjugal. Une vendeuse nous repère et avant d'avoir pu lui adresser la parole, elle nous claque violemment la porte au nez. Pas de confidences ! D'ailleurs, la vitrine est dépourvue du moindre signe de « Dianamania ».

Les taxis et limousines de location attendent sagement dans une rue adjacente la fin des *« bavardages de femmes »* – le mot est d'un chauffeur – au San Lorenzo restaurant. Plantes vertes, décor minimaliste, clientèle cossue et policée, cuisine italienne légère qui n'a rien d'exceptionnel... C'était la *« cantine »* de la princesse qui disposait de sa table à l'étage sous une verrière, dans l'espace réservé aux *VIP* où règne généralement une ambiance de conjurés. Une ségrégation qu'on retrouve d'ailleurs dans la plupart de ses restaurants favoris. Son plat préféré à en croire un de ses proches ? Le rizotto, si facile à picorer. Rizotto *please* ; on sirote un Perrier, et bien entendu, on regarde. Mais à l'entresol, où nous sommes mal installés, il n'y a personne, enfin personne de connu. L'addition est salée, le service est excessivement lent. Peu de gens semblent devoir reprendre le travail...

A l'extérieur, un groupe d'écoliers défilent, les *boys* de Hill House, aisément reconnaissables à leurs pull-overs couleur moutarde, leurs pantalons cannelle et leurs chaussettes framboise. Le prince Charles fut un temps élève de cette fameuse école privée du voisinage fondée par un ancien colonel « doux-dingue », médaillé d'athlétisme. La cohue de Harrods qui sert le monde entier : contrairement à ce que l'on pourrait croire, Diana mettait rarement les pieds dans l'établissement de Mohamed Al Fayed. *« Trop de touristes »*, disait-elle. Les jeunes femmes BCBG comme Di préféraient faire leurs emplettes chez Harvey Nichol, le grand magasin branché au luxe discret et au raffinement subtil qui n'est pas loin. *« Excitant »*, s'exclament-elles et horriblement cher comme les trompettes de la mort au rayon traiteur à 350 francs la livre.

Royal Garden Hotel, l'immeuble voisin de Kensington Palace. Au sous-sol, Greens, le gymnase hyper chic, où la *« Dame »* s'entraînait trois fois par semaine pendant une heure avec l'un de ses deux instructeurs, Steave et Simon, jeunes et blonds. Pour tenter d'échapper à l'attention des paparazzi qui assiégeaient le palace, elle arrivait au club avec d'énormes lunettes de soleil cachant son visage, une casquette de base-ball vissée sur la tête. *« Son assiduité à rester mince a inspiré bien des mères de famille en montrant que la condition physique n'est pas réservée qu'aux super models »*, insiste la directrice du lieu, Amanda Little, très mince comme toute obsédée de la forme et du régime.

Surprise : pas une seule photo de Diana à la ronde. Mais, punaisée dans un coin, une caricature grinçante publiée après le divorce, en 1996, montre le prince Charles déguisé en mendiant attendant son épouse à la sortie du Greens pour l'implorer : *« Chérie, tu n'aurais pas cent balles ? Je veux inviter Camilla à une* fish and chips ». *« Elle est irremplaçable. »* Derek Deane, directeur de l'English National Ballet, l'une des six associations caritatives dont la princesse avait gardé la présidence après sa décision, en 1993, de se retirer de la vie publique, a mauvaise mine. Il est mal rasé, fait pitié à voir. *« Diana aurait voulu être danseuse, mais elle était trop grande. Ses mouvements avaient cette grâce immatérielle et souveraine des ballerines. Elle les comprenait instinctivement ayant dû elle-même lutter contre la boulimie et les problèmes personnels. »*

De la haute couture à la cuisine italienne, son mode de vie s'étale sur les trottoirs de Kensington

Le désarroi de notre interlocuteur est compréhensible. La perte de sa protectrice prive ses compagnies, au répertoire classique, spécialisées dans les tournées en province d'une véritable manne : la présence de Diana à un gala permettait de décupler le prix des places. Au mur, une photo jaunie de la princesse Margaret que Lady Di avait remplacée, il y a quelques années, à la tête de l'institution car, dit-on, la sœur de la reine Elizabeth II n'en pouvait plus de suivre le pas de deux du *Lac des cygnes* : sur le poster, cinq danseuses en tutu font des pointes autour du sapin de Noël. C'est la nouvelle production de *Casse-noisettes* dont le sponsor n'est autre que... Harrods. *« C'est la princesse qui avait arrangé cela directement avec eux. »* On n'en saura pas plus.

« Elle est irremplaçable ». « Elle venait de temps en temps prendre un milk-shake *avec les gosses et discuter parfois avec les voisins de table »*, surenchérit Abdul Basit, patron du café *Diana*, petit estaminet situé en haut de l'avenue des ambassades conduisant au palais de Kensington. On sait que c'est faux. Lady Di aurait détesté les œufs au bacon figurant à son menu, la fumée omniprésente et surtout ses portraits couvrant tous les murs. Mais qu'importe... *« Elle est irremplaçable. »*

« Qui d'autre pouvait réconforter nos malades ? Le sort des enfants séropositifs en âge de scolarité la préoccupait beaucoup. Elle comptait nous aider à ce sujet. C'était une rebelle, révulsée par toutes les formes de discrimination », s'émeut Susi Parson, directrice du London lighthouse, principal centre britannique de soins palliatifs pour le sida. Diana avait brisé un véritable tabou en étant la première personnalité royale à serrer la main d'une victime de l'épidémie en 1987. Tiens, la princesse Margaret n'est-elle pas la présidente d'honneur du centre ? La responsable du centre serait Di : *« Chez nous, Diana agissait toujours à titre personnel. »* Et avec du doigté par dessus le marché...

M. R.

Israël reste sous le choc du fiasco de l'opération de commando au Liban sud

Tsahal menace d'intervenir dans les territoires palestiniens

La coïncidence entre l'attentat-suicide de Jérusalem, jeudi 4 septembre, et le fiasco militaire au Liban sud, vendredi, renforce les risques de dérapages au Proche-Orient. Ces événements meurtriers compliquent la visite dans la région du secrétaire d'Etat américain Madeleine Albright. La relance diplomatique du dialogue israélo-palestinien attendue à cette occasion semble désormais compromise.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Choqués, jeudi 4 septembre, par le triple attentat-suicide de Jérusalem, qui a coûté la vie de quatre jeunes gens, dont la petite fille du général Matti Peled, pionnier du dialogue avec l'OLP, les Israéliens se sont réveillés le lendemain pour apprendre la mort de douze de leurs meilleurs soldats au Liban (*Le Monde* du 6 septembre). Il s'agit, pour l'Etat juif, de la plus lourde perte enregistrée en une seule opération par son armée au pays du Cèdre depuis 1985. La qualité des guerriers perdus a d'ailleurs entraîné l'ouverture d'une commission d'enquête militaire.

L'opération nocturne des commandos spéciaux de la marine avait apparemment pour objectif la destruction d'un camp de la milice chiite libanaise Amal, récemment réactivée par les Syriens pour faire pièce au Hezbollah, soutenu par l'Iran. Les commandos, qui étaient au départ dix-sept – et dont quatre ont été blessés –, étaient presque tous des officiers d'élite. Ils ont été pris sous un feu nourri peu après leur arrivée sur les lieux, à 15 kilomètres au sud de Saïda, et ont dû abandonner sur place une partie de leur matériel ainsi que l'un de leurs hommes, désintégré par les explosifs qu'il transportait. Le Hezbollah, qui attendait, semble-t-il, les commandos en compagnie des miliciens Amal et d'unités de l'armée régulière libanaise, a récupéré les restes de ce soldat porté disparu en vue de *« les échanger plus tard contre des prisonniers »*.

Préalablement approuvée par le cabinet restreint de sécurité, l'attaque israélienne en profondeur à l'intérieur du Liban a surpris. En effet, la milice Amal, qui participe à nouveau depuis quelques mois à des opérations de résistance contre l'occupation israélienne des confins sud du Liban, est plutôt alignée sur la Syrie. Or, il y a trois jours à peine, le premier ministre Benyamin Nétanyahou s'était publiquement félicité de l'attitude de Damas qui l'avait, disait-il, *« aidé à calmer les choses au Liban sud »*. Le régime syrien stationne trente mille hommes au Liban et ferme généralement les yeux sur les activités armées du Hezbollah contre l'occupation israélienne.

> Les commentateurs locaux jugent tous la mission initiale de Madeleine Albright, consistant à renouer les fils du dialogue israélo-palestinien, désormais « impossible »

S'agissait-il pour l'armée d'Israël de venger des pertes occasionnées au cours de raids précédents ? Une seule chose est sûre : ce fut un échec sanglant. Seuls deux civils libanais, une femme et un enfant, auraient péri sous les balles de Tsahal.

Vendredi matin, à l'heure où l'on va au bureau, des groupes d'Israéliens étaient agglutinés devant les vitrines des marchands de récepteurs de télévision pour suivre les nouvelles. L'émotion était grande dans le pays. M. Nétanyahou, qui s'est contenté de la dénonciation rituelle *« des terroristes qui veulent détruire notre Etat sur deux fronts et assassiner nos citoyens »*, va sans doute devoir donner plus de détails après le shabbat de samedi. Au moment où le pays débat de la nécessité pour Israël de continuer à occuper 11 % du territoire libanais – 52 % des Israéliens, selon un sondage diffusé vendredi soir, sont pour un retrait unilatéral –, le fiasco du 5 septembre pourrait peser lourd.

Pour ce qui concerne les Palestiniens, le cabinet restreint de sécurité qui s'est réuni vendredi à Jérusalem a pris une série de décisions qui peuvent se révéler très lourdes de conséquences. *« Israël,* affirme le communiqué officiel, *agira contre les organisations terroristes et leur infrastructure pour assurer la sécurité de ses citoyens et son droit à la légitime défense. »* L'armée israélienne contrôle encore 94 % des territoires occupés depuis 1967 ; près de 70 jeunes Palestiniens, suspectés de sympathies islamistes, y ont été arrêtés dans la nuit. L'avertissement semble viser les 6 % de territoires contrôlés par Yasser Arafat. La menace d'opérations militaires ponctuelles à l'intérieur des enclaves autonomes, aujourd'hui hermétiquement bouclées et isolées les unes des autres, se précise.

Les commentateurs locaux, qui tous, sans exception, jugent la mission initiale de Madeleine Albright, consistant à renouer les fils du dialogue israélo-palestinien, désormais *« impossible »*, estiment cependant que l'armée ne pourra pas frapper en Palestine autonome avant l'arrivée, puis le départ, le 12 septembre, du secrétaire d'Etat américain.

Le porte-parole de M. Nétanyahou a également fait savoir *« qu'aucun territoire supplémentaire ne sera évacué par Tsahal tant que l'Autorité palestinienne n'aura pas détruit l'infrastructure terroriste »*. Face à cet ultimatum qui sonne le glas de la dynamique d'Oslo, Yasser Arafat, qui a fait arrêter jeudi soir deux leaders politiques du Hamas et fermé un journal pro-islamiste à Gaza, ne paraît plus savoir où donner de la tête.

Accusé par M. Nétanyahou de *« complicité avec les terroristes »* pour avoir notamment embrassé il y a quelques jours, lors d'une conférence pour « l'unité nationale » palestinienne un célèbre chef politique du Hamas – Abdel Aziz Rantissi, sorti des prisons israéliennes il y a tout juste quelques semaines –, il se refuse toujours à arrêter les 150 militants et personnalités islamistes que réclame Israël.

Visiblement épuisé, le chef de l'OLP s'en est allé vendredi soir consulter au Caire le « raïs » égyptien Hosni Moubarak. Que faire ? Sachant que du fait du dernier attentat, la visite de Mme Albright sera « centrée » sur la sécurité d'Israël et non plus sur la relance du processus de paix, c'est une question que chacun se pose, autour de Yasser Arafat, comme dans toute la région.

Patrice Claude

Repoussée par les séparatistes, l'armée comorienne quitte Anjouan

NAIROBI
de notre correspondant en Afrique de l'Est

Reconnaissant qu'il n'a pas réussi à mater les sécessionnistes anjouanais, le gouvernement fédéral des Comores a annoncé, vendredi 5 septembre dans la soirée, qu'il commençait à retirer ses troupes, comme le lui demandait depuis le matin Pierre Yéré, l'envoyé spécial de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) pour les Comores. Pour ce dernier, l'armée comorienne a été *« défaite »* et a cessé les combats.

L'opération de pacification militaire sur l'île d'Anjouan – qui demande son rattachement à la France depuis plusieurs mois –, lancée le 3 septembre à l'aube pour y *« rétablir l'ordre républicain »*, s'achève donc soixante-douze heures plus tard par une débâcle des troupes régulières, surprises par la résistance des séparatistes, et par un bain de sang dont l'ampleur reste encore à établir mais qui est sans équivalent dans l'histoire pourtant mouvementée de la République des Comores. En vingt-deux ans d'indépendance, celle-ci a connu une vingtaine de coups d'Etat réussis ou avortés.

Selon une source diplomatique, l'armée fédérale aurait perdu une quarantaine de soldats, d'autres ont été blessés ou faits prisonniers. Côté anjouanais, il y aurait aussi *« beaucoup de morts et de blessés »*, civils et combattants confondus. Selon les différentes estimations, les combats auraient fait entre soixante et cent trente morts, mais compte tenu du dénuement des structures hospitalières à Anjouan, où il y a un seul hôpital démuni de matériel pour quelque deux cent mille insulaires, le bilan des victimes risque de s'alourdir.

Dans son dernier communiqué, le gouvernement comorien a annoncé, vendredi soir, son intention de porter plainte devant le conseil de sécurité des Nations unies en affirmant que les séparatistes anjouanais bénéficient du soutien *« d'éléments étrangers »*, sous-entendu de mercenaires, qui ont *« freiné la progression de l'armée nationale »*. Moroni lance donc un appel à la France, à la Ligue arabe et aux « pays amis » afin de *« faire cesser cette agression »*.

DÉFECTIONS MASSIVES DE SOLDATS

Dans la capitale, au fur et à mesure que se confirmait l'échec du débarquement, l'état-major militaire, qui cherchait à envoyer des renforts à Anjouan, se trouvait confronté à des défections massives de soldats. Selon M. Yéré, le président comorien Mohamed Taki a demandé à l'OUA de *« jouer un plus grand rôle »*, administratif notamment, à Anjouan. *« Ma mission n'est pas compromise,* a déclaré le médiateur de l'OUA, *mais elle est certainement compliquée »*.

Le chef de l'Etat, mal conseillé, aura du mal à réaffirmer son autorité après une telle erreur politique qui, de surcroît, s'est révélée très meurtrière. L'opposition avait prévu d'organiser des manifestations à Moroni dès vendredi, destinées à remettre en cause la légitimité du mandat présidentiel de M. Taki.

Vendredi soir, le secrétaire d'Etat français à la coopération, Charles Josselin, en visite à Madagascar où il venait d'assister à la cérémonie de clôture des troisièmes Jeux de la francophonie, laissait entendre que le corps expéditionnaire envoyé à Anjouan avait *« réembarqué »* pour Moroni. Il a aussi précisé que Paris *« n'a eu de cesse de mettre en garde les autorités de Moroni contre les risques de violence »*.

M. Josselin a estimé que la cause de ce conflit résidait *« en partie dans une utilisation inégalitaire des ressources du pays »*. Enfin, le Parti socialiste français estime que *« cette décision de recours à la force est d'autant moins admissible qu'une médiation de l'OUA est en cours »*. Le PS ajoute que la crise actuelle est *« pour l'essentiel, le résultat d'une mauvaise gestion des problèmes de l'archipel dont le gouvernement comorien porte l'entière responsabilité »*.

Jean Hélène

Surprise ou satisfaction après l'intervention de Kofi Annan sur l'Algérie

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

C'est malgré l'avis de certains de ses conseillers que le secrétaire général de l'ONU a pris récemment la décision *« personnelle »* d'intervenir publiquement sur la situation en Algérie, appelant à la recherche d'une « solution *urgente* » pour mettre un terme à la violence qui a fait environ 60 000 morts en cinq ans et s'attirant la réaction du gouvernement d'Alger qui dénonça immédiatement une ingérence *« inacceptable »* dans les affaires intérieures du pays.

Vendredi 29 août, Kofi Annan, dans un communiqué publié à New York, qualifiait de *« terrifiant »* le niveau de violence en Algérie et appelait à *« la tolérance et au dialogue »* entre les parties. Le lendemain en Italie, où il participait à la Mostra de Venise, en réponse à une question sur une éventuelle intervention de l'ONU, M. Annan a répondu : *« Cette affaire a trop longtemps été traitée comme une affaire intérieure. Les massacres continuent, le nombre de victimes s'élève, nous ne pouvons plus prétendre que rien ne se passe, que nous n'étions pas au courant et abandonner le peuple algérien à son destin. »* Le secrétaire général a ajouté : *« Je pense qu'en tant qu'hommes nous devrions tous être touchés par la tragédie en Algérie ; j'espère que nous pourrons parler avec les parties, afin de les encourager à cesser la violence. »*

CONTACTS PARIS-WASHINGTON

Dans une lettre adressée le lendemain au secrétaire général, le leader du FIS, Abassi Madani, se félicitait de son intervention et se disait prêt à entamer *« un dialogue sérieux pour mettre fin à la violence »*. Quelques heures plus tard, il était placé en résidence surveillée. Le gouvernement algérien, pour sa part, exprimait son *« étonnement et* [sa] *désapprobation »*. Les propos de M. Annan, estimait le porte-parole du ministère algérien des affaires étrangères, sont *« inacceptables, car ils outrepassent les compétences du premier responsable d'une organisation mondiale fondée sur le respect de la souveraineté des Etats et la non-ingérence dans leurs affaires intérieures »*. Le gouvernement demanda des *« explications »* au secrétaire général, qui eut un entretien téléphonique avec le président Liamine Zeroual, mercredi 3 septembre.

Interrogé sur l'intervention du secrétaire général, un diplomate américain se dit *« étonné »*. Il écarte *« toute intervention »* des Etats-Unis, mais ajoute que les *responsables* à Washington sont en contact *« permanent »* avec Paris au sujet de la violence en Algérie. A Paris, le porte-parole du Quai d'Orsay s'est contenté, jeudi 4 septembre, de dire que *« toute médiation de l'ONU nécessite une décision du Conseil de sécurité »*. Le Conseil de sécurité ne s'est jamais prononcé depuis le début de la guerre civile en Algérie, en 1992.

La décision de briser le silence a cependant reçu un accueil favorable, notamment de la part des ONG. Se félicitant du *« courage »* de M. Annan, le président de Human Rights Watch, Kenneth Roth, estime que le secrétaire général a *« l'obligation morale d'intervenir là où les droits de l'homme sont violés. Quand tant de vies sont perdues, ce n'est jamais une affaire purement intérieure »*.

Le président de Human Rights Watch, comme d'autres militants des droits de l'homme, s'étonne de la réaction du gouvernement algérien : *« On s'interroge désormais sur les raisons pour lesquelles le gouvernement d'Alger refuse toute investigation indépendante. Les massacres sont-ils commis uniquement par les factions islamistes ou auraient-ils d'autres explications ? »* A la suite des déclarations du secrétaire général, le *New York Times* a aussi publié un éditorial appelant à une enquête sur les violences en Algérie.

M. Kofi Annan est toujours en déplacement, mais les diplomates du secrétariat de l'ONU tiennent à expliquer qu'il *« n'a jamais montré du doigt qui que ce soit »* dans la crise algérienne.

Asfané Bassir Pour

Jacques Santer critique le débat allemand sur l'euro

LE PRÉSIDENT de la Commission européenne, Jacques Santer, a jugé vendredi *« irresponsable »* et *« inutile »* le débat récurrent en Allemagne sur un report de la monnaie unique, relancé mercredi 3 septembre par le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer (*Le Monde* du 5 septembre). *« Cette discussion absolument inutile ne fait qu'accroître l'incertitude chez les gens »*, a déclaré M. Santer, vendredi 5 septembre, à une chaîne de télévision publique allemande.

Le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, interrogé vendredi 5 septembre sur LCI, s'est dit pour sa part *« convaincu que nous ferons la monnaie unique le 1er janvier 1999 »*, en ajoutant : *« Il y aura à mes yeux l'Allemagne et la France et beaucoup d'autres pays (...). Tout le monde en Europe veut qu'on soit le plus nombreux possible à condition que les critères soient respectés »*, a ajouté le gouverneur. – *(AFP.)*

Un émissaire européen se rend à Téhéran

TÉHÉRAN. *Un envoyé spécial de l'Union européenne (UE) était* attendu vendredi soir 5 septembre à Téhéran pour des entretiens notamment sur *« le retour des ambassadeurs »* des pays européens en Iran, a rapporté l'agence officielle IRNA.

Selon IRNA, l'émissaire de l'UE – qu'elle n'a pas identifié – doit également discuter d'une éventuelle rencontre entre les ministres des affaires étrangères de la troïka européenne et leur homologue iranien Kamal Kharazi en marge de l'Assemblée générale de l'ONU à New York. En avril dernier, les ambassadeurs européens avaient été rappelés dans leur pays après le verdict d'un tribunal allemand impliquant *« les plus hautes autorités iraniennes »* dans l'assassinat d'opposants kurdes à Berlin en 1992. – *(AFP.)*

Winnie Mandela mise en cause dans l'assassinat de son médecin

JOHANNESBURG. Winnie Madizikela-Mandela, ex-épouse du président sud-africain, aurait commandité l'élimination de son médecin en 1988, à en croire le témoignage de l'un des assassins. Abu Bakr Asvat, assassiné dans son cabinet le 27 janvier 1988, avait soigné Seipei Stompei, un adolescent que Winnie a été accusée d'avoir enlevé et qui a été assassiné par la suite.

Les deux assassins du docteur Asvat, Nicholas Dlamini et Cyril Mthaba, sont emprisonnés à vie. Dlamini, en détention à Durban (Kwazulu-Natal) et candidat à l'amnistie, a déclaré cette semaine à l'hebdomadaire sud-africain *Mail and Guardian* : *« Mme Mandela nous a promis 20 000 rands pour l'assassinat du docteur Asvat. »* Le prisonnier a décrit sa rencontre avec Winnie. *« Elle nous a demandé si nous avions le courage d'effectuer cette mission. Nous lui avons dit que nous n'avions aucun problème. Elle nous a demandé combien nous voulions et Cyril lui a dit 20 000 rands. »* Katiza Cebekhulu, disparu juste avant de témoigner sur cette affaire devant la Cour suprême de Johannesburg et installé actuellement à Londres, a déclaré sous serment en 1995 qu'il avait, sur demande de Winnie Mandela, désigné le cabinet du médecin aux deux assassins. Son témoignage a été publié vendredi 5 septembre à Londres par le *Guardian*. – *(AFP.)*

Les Nations unies durcissent le ton vis-à-vis de Kinshasa

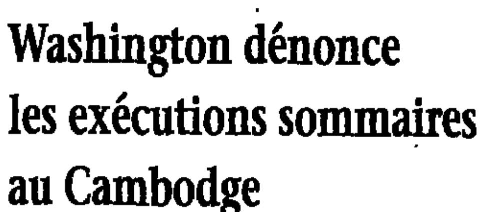
NEW YORK. Le Conseil de sécurité des Nations unies est *« à bout de patience »* et a donné jusqu'à lundi au gouvernement de Laurent Désiré Kabila pour *« clarifier »* sa position à propos de la mission d'enquête de l'ONU sur les présumés massacres des réfugiés hutus rwandais dans l'est de l'ex-Zaïre, a déclaré vendredi 5 septembre le président du conseil, l'Américain Bill Richardson. *« Le gouvernement du Congo a envoyé des signaux divergents et il est temps de clarifier son intention à propos de cette mission »*, a-t-il estimé.

Kinshasa empêche depuis le mois de juillet les Nations unies d'enquêter sur les massacres présumés de réfugiés rwandais. La mission d'enquête de l'ONU est arrivée à Kinshasa le 24 août avec l'autorisation des autorités. Elle est toujours bloquée par de nouvelles conditions posées par le gouvernement congolais. – *(AFP.)*

Un militant d'extrême gauche chilien évadé est arrêté en Suisse

ZURICH. Patricio Ortiz Montenegro, citoyen chilien condamné dans son pays pour assassinat d'un policier, a été interpellé à Zurich, vendredi 5 septembre. Il était l'un des quatre membres du Front patriotique Manuel Rodriguez (FPMR) qui, en décembre 1996, s'étaient évadés par hélicoptère d'un pénitencier de Santiago du Chili. Les autorités helvétiques ont annoncé qu'il avait demandé l'asile politique tandis que la justice chilienne demandait son extradition.

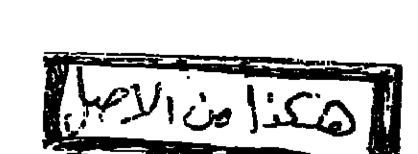
Organisation combattante proche du Parti communiste chilien, le FPMR s'était notamment distingué, sous la dictature, par une spectaculaire embuscade d'où le général Pinochet n'était sorti indemne que par miracle. Au rétablissement de la démocratie, il s'était scindé entre partisans d'un retour à une activité politique classique et défenseurs du maintien de la lutte armée.



Washington dénonce les exécutions sommaires au Cambodge

PHNOM PENH. Le département d'Etat américain a dénoncé vendredi 5 septembre les exactions commises par les partisans de l'homme fort du Cambodge, Hun Sen, à la suite du coup de force, début juillet, au cours duquel l'ex-premier ministre, le prince Norodom Ranariddh, a été évincé.

James Foley, un porte-parole du département, a estimé *« tout à fait crédible et bien documenté »* le rapport des Nations unies publié vendredi à Phnom Penh et faisant état de 41 à 60 exécutions sommaires et de multiples cas d'intimidation, d'exactions et de tortures. Washington demande aux autorités de Phnom Penh de *« prendre des mesures concrètes pour mettre fin aux actes de violence et à l'intimidation de nature politique au Cambodge »*. – *(AFP.)*



BUDGET 1998 Le volet « recettes » du projet de loi de finances pour 1998 est à présent soumis aux arbitrages de Lionel Jospin, qui devrait prendre ses décisions au plus tard le 9 septembre. Les évaluations de Bercy concluent à la nécessité de trouver 35 milliards de francs de recettes, soit une vingtaine de milliards prélevés sur les trésoreries d'entreprises publiques et une quinzaine de milliards d'impôts, répartis à parité entre les entreprises et les ménages.
● LES ENTREPRISES pourraient être taxées sur leurs projets de licenciements, les provisions destinées à financer les plans sociaux étant réintégrées dans le calcul de leur impôt.
● LA CSG, que M. Jospin et le gouvernement souhaitent augmenter rapidement et fortement, pose un problème pour les retraités et les fonctionnaires. Le gouvernement réfléchit au moyen d'éviter un « effet pervers » pour ces deux catégories.

Les impôts nouveaux pèseraient à égalité sur les entreprises et sur les ménages

Le gouvernement doit trouver, selon Bercy, 35 milliards de francs pour « boucler » le projet de budget 1998, soit 20 milliards de francs de recettes non fiscales et 15 milliards de francs d'impôts. Cette charge nouvelle serait répartie entre les particuliers et les sociétés

EN PRÉVISION des arbitrages qu'il doit rendre, le 8 ou le 9 septembre, sur le volet recettes du projet de loi de finances pour 1998, Lionel Jospin multiplie les réunions de concertation. Après avoir convoqué les membres du gouvernement à l'hôtel Matignon, jeudi 4 septembre, il a consulté, vendredi, les principaux dirigeants socialistes, dont François Hollande, premier secrétaire délégué du PS, Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, Henri Emmanuelli, président de la commission des finances de l'Assemblée, Jean-Marc Ayrault et Claude Estier, présidents des groupes socialistes de l'Assemblée et du Sénat.

● **L'équilibre de la loi de finances pour 1998.** Au début des réunions de jeudi et de vendredi, les grands équilibres envisagés pour le projet de loi de finances ont été communiqués aux participants. En hausse de 1,5 %, ou à peine moins, les dépenses de l'Etat devraient atteindre 1 591 milliards de francs en 1998. A structure constante, les recettes, elles, devraient s'élever à 1 295 milliards de francs. Or, le respect du critère de 3 % de déficits publics, fixé par le traité de Maastricht, exigerait, selon les évaluations de Bercy, que ces recettes atteignent 1 330 milliards de francs, de sorte que le déficit des comptes de l'Etat soit de 261 milliards de francs (compte tenu des déficits prévus, mais non communiqués, pour les autres budgets retenus dans le critère de Maastricht, notamment la Sécurité sociale et les collectivités locales). Dans ce schéma, il manque donc 35 milliards de francs pour le « bouclage » du budget.

En ouverture de ces réunions, il a donc été suggéré que 20 milliards de francs soient trouvés sous la forme de prélèvements exceptionnels sur certains grands établissements publics et que quinze autres milliards de francs proviennent d'une augmentation de la fiscalité, étant entendu que cette dernière progression permettrait seulement d'aligner l'évolution des recettes fiscales sur celle de la richesse nationale. En clair, cette hausse, supportée pour moitié par les ménages, pour moitié par les entreprises, serait suffisamment modérée pour permettre le respect de l'engagement pris de stabiliser les prélèvements obligatoires.

Il n'est pour autant pas certain que ces grands équilibres soient ceux qui figureront dans le projet de loi. M. Jospin pourrait en effet prendre en compte certaines propositions qui ont été avancées lors de ces deux rencontres, ce qui modifierait l'équilibre d'ensemble. Ces chiffres donnent néanmoins une idée des ordres de grandeur sur lesquels travaille le gouvernement.

● **La fiscalité sur les entreprises.** Le gouvernement pourrait d'abord prendre une mesure pour limiter le bénéfice fiscal que retirent les entreprises du système des provisions. Il s'agit d'un vieux projet, débattu depuis longtemps dans les rangs socialistes. Dans une contribution au débat économique du PS, datée du 4 septembre 1996, M. Emmanuelli stigmatisait ainsi ce qu'il appelait la *« provision pour licenciement ». « Ces provisions*, écrivait-il, *doivent être supprimées ou sévèrement encadrées. Créer une incitation au licenciement, à la désintégration sociale, est aberrant lorsque l'on prétend, par ailleurs, placer l'emploi comme objectif prioritaire. »* Le gouvernement pourrait donc explorer cette piste originale, qui aurait pour effet de majorer les recettes de l'impôt sur les sociétés.

Une deuxième piste à l'étude consisterait à majorer légèrement la taxe professionnelle, par exemple en remontant le plafond en vigueur sur la valeur ajoutée. Enfin, une dernière piste a été exposée lors des deux réunions. Parmi les mesures annoncées le 21 juillet pour l'exercice budgétaire 1997, le gouvernement a aligné le taux d'imposition des plus-values des entreprises sur celui de l'impôt sur les sociétés. Les entreprises individuelles, qui sont assujetties à l'impôt sur le revenu et non à l'impôt sur les sociétés, ont donc échappé au dispositif. Cette disparité pourrait être corrigée.

● **La fiscalité sur les ménages.** Le gouvernement entend faire la chasse aux « niches » fiscales injustifiées, dont profitent au premier chef les revenus les moins défavorisés. Dans cette optique, une première mesure consisterait à réduire de moitié (soit de 90 000 à environ 45 000 francs) le montant de salaires versés à un ou des employés à domicile et ouvrant droit à une réduction d'impôt. La réduction elle-même verrait donc son « plafond » passer de 45 000 francs à près de 22 500 francs.

Plus inattendu, le débat sur l'impôt sur la fortune, que l'on pensait clos pour 1998, a rebondi au cours des réunions de Matignon, et il n'est plus exclu que M. Jospin prenne une disposition qui accroisse les recettes de ce prélèvement. Deux solutions sont étudiées : soit une modification des tranches du barème, soit même une modification des taux.

Les avantages fiscaux consentis pour les investissements dans les DOM-TOM (loi Pons) seront, eux aussi, modifiés. Le seront-ils fortement ou à la marge ? Ce point est encore en débat. En revanche, il ne fait maintenant plus guère de doute que les avantages fiscaux consentis pour les navires de commerce (quirats), qui favorisent les pavillons de complaisance et quasiment pas l'emploi – ou alors à un prix exorbitant pour les finances publiques –, seront purement et simplement supprimés.

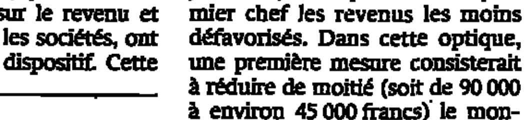
● **La contribution sociale généralisée.** Il s'agit, à terme, de transférer sur la CSG les 5,5 points de cotisation-maladie des salariés. Après de longs débats, deux solutions sont maintenant à l'étude : soit une majoration de la CSG comprise entre 2,5 et 3 points début 1998, soit une hausse allant jusqu'à 4 points, voire légèrement plus. M. Jospin penche pour la seconde solution (*Le Monde* du 6 septembre), qui présenterait l'avantage de stimuler fortement le pouvoir d'achat des salariés et, donc, de consolider la reprise économique. Une hausse de 4 points de la CSG, contrebalancée par une baisse de la cotisation-maladie, aurait en effet pour conséquence de majorer le pouvoir d'achat des salariés de 0,8 point. Elle permettrait au gouvernement d'aborder dans de bonnes conditions la prochaine table ronde sur les salaires, l'emploi et la réduction du temps de travail.

Cependant, si la reprise venait à donner des signes de faiblesse, aurait-il été sage d'utiliser d'un seul coup la stimulation du pouvoir d'achat que représente le basculement des cotisations vers la CSG ? En outre, les marchés financiers peuvent-ils absorber sans rechigner la hausse de près de 20 milliards de francs des prélèvements sur l'épargne qu'implique un relèvement de 4 points sur la CSG ? Une telle majoration, enfin, ne risque-t-elle pas d'avoir des effets pervers pour certains contribuables ?

C'est cette dernière question qui fait encore hésiter Matignon. Avant les arbitrages définitifs, le gouvernement cherche donc à imaginer un dispositif qui lui permettrait de relever la CSG de 4 points (ou légèrement plus), sans que cela pèse sur le pouvoir d'achat des retraités ou des fonctionnaires.

Comme on le voit, la copie fiscale du gouvernement est presque bouclée. Il ne reste que quelques arbitrages à rendre, mais ce sont, à l'évidence, les plus délicats.

Laurent Mauduit



M. Trichet et la réduction des déficits

Gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet a souligné, vendredi 5 septembre, sur LCI, qu'il faut *« réduire le plus possible la dépense publique (...) et les déficits publics »*. M. Trichet estime qu'il y a un *« assez large consensus sur le redémarrage de l'économie française »*, mais que le taux des dépenses publiques, *« évalué par l'OCDE à 54,5 % du PIB, (...) ne correspond pas à l'optimum économique, ni à la norme internationale »*. Il a relativisé, toutefois, l'augmentation envisagée dans le projet de budget 1998, compte tenu de la progression du PIB. Regrettant que la nécessité de réduire les déficits soit mal comprise par l'opinion publique, il a expliqué : *« C'est le problème des gouvernements successifs de la France. Si l'opinion était convaincue (...) que la réduction des dépenses publiques, en francs constants, est essentielle pour avoir plus de croissance et plus de création d'emplois, nous aurions un soutien politique plus fort pour aller dans la bonne direction. »*

Priorité à la professionnalisation dans le budget des armées

LE PROJET DE BUDGET de la défense pour 1998 devrait tourner autour de 185 milliards de francs (hors pensions) et traduire la volonté du gouvernement de donner la priorité aux dépenses de fonctionnement, moyennant un sérieux coup de frein aux crédits d'équipement. Il est dans la logique d'une politique qui vise à garantir au mieux la professionnalisation des armées et, même, à l'accélérer d'ici à 2002, pour répondre au vœu du chef de l'Etat. Il permet aussi de se donner un délai de réflexion sur l'équipement pour préparer – même si on ne l'avoue pas encore officiellement – une nouvelle programmation militaire, qui remplacerait le texte de loi adopté par la précédente majorité et devenu caduc dès les premiers temps de son application. Cette nouvelle loi traduirait plus fidèlement les orientations stratégiques de l'actuelle législature.

REMISE À PLAT

Dès 1997, en effet, la programmation, conçue par Charles Millon, a connu de sérieux déboires. C'est une telle tradition, tous gouvernements confondus depuis les années 60, qu'on peut s'interroger sur la validité et sur l'intérêt de ces engagements pluriannuels de dépenses au profit des armées. Alain Juppé, lui-même, décidait de geler 1,8 milliard de francs. Son successeur, Lionel Jospin, imposait un « refroidissement » supplémentaire de 2 milliards de francs. Le tout, sur les seuls crédits d'équipement qui s'élevaient, au départ, à 88,7 milliards de francs.

A l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), le premier ministre n'a pas caché que le budget de la défense pour 1998 n'échapperait pas, à l'instar d'autres crédits publics, à la maîtrise des dépenses de l'Etat (*Le Monde* du 5 septembre). Ce sera, de nouveau, le cas des crédits d'équipement qui seront de l'ordre de 81,5 milliards de francs, ce qui entraîne, pour les armées, une perte du pouvoir d'achat qu'on peut évaluer *grosso modo* à environ 9 milliards de francs, dans la mesure où la loi de programmation, qui fait référence pour les comparaisons d'une année sur l'autre, a été exprimée par ses auteurs en francs constants (valeur 1995). Il convient cependant d'observer que, s'il y a déclin du pouvoir d'achat, il reste assez théorique du fait même que les armées, comme l'a relevé la Cour des comptes, sont loin de pouvoir consommer la totalité des crédits annuels mis à leur disposition, faute pour la Délégation générale pour l'armement et les services financiers du ministère de passer à temps les contrats.

Les écarts entre les budgets votés, les crédits disponibles et les dépenses réellement engagées sont tels que l'heure de vérité a sonné pour la trésorerie du ministère de la défense. La clarification passe par une remise à plat de la programmation militaire et de certains projets d'armement, dont les coûts risquent de devenir globalement insupportables à partir de l'an 2000. Ce devrait être le cas après 1999, une fois les budgets 1997 et 1998 exécutés, quand le gouvernement sera en état de faire entériner ses propres options par le président de la République.

Si les crédits d'équipement ont été revus à la baisse, les dépenses de fonctionnement pour 1998, en revanche, ont été légèrement réévaluées à la hausse. Elles devraient être de l'ordre de 103,5 milliards de francs, au lieu de 102,2 milliards inscrits dans le budget approuvé pour 1997. Cette augmentation n'est pas seulement mécanique : elle est délibérée. Elle correspond à une volonté de mener à bien, voire d'accélérer une professionnalisation des armées dont M. Chirac est l'inspirateur et à laquelle la gauche, longtemps partisane de la conscription, s'est finalement ralliée.

ENCOURAGER LES DÉPARTS

Pour y parvenir, le gouvernement a choisi d'accroître les crédits consacrés à donner leur nouveau « format » aux armées, ce qui passe par un plus grand nombre de pécules pour encourager les candidats au départ, des possibilités supplémentaires pour reconvertir des cadres dans des emplois publics de l'administration civile, un « remodelage » des carrières et des grades – dans la gendarmerie, principalement – et par des modalités plus attractives pour le recrutement de volontaires.

A l'Elysée, on attache beaucoup d'importance à la réussite de la professionnalisation des armées et, par voie de conséquence, au montant des crédits de fonctionnement qui lui sont attribués. En effet, des précédents à l'étranger montrent que plus une professionnalisation traîne et plus elle crée des perturbations, voire des mécontentements ou des amertumes chez les officiers et les sous-officiers qui ne savent plus à quoi s'en tenir. De même, plus une réorganisation tarde à entrer dans les faits et moins le pouvoir politique peut compter, si le besoin s'en fait sentir, sur des armées prêtes à répondre en toutes circonstances.

Jacques Isnard

CORRESPONDANCE

Une lettre de Mme Gisserot

Procureur général près la Cour des comptes, Hélène Gisserot nous a adressé une lettre dans laquelle elle indique avoir « pris connaissance avec surprise d'informations diffusées dans le journal *Le Monde* daté du vendredi 5 septembre 1997 sous le titre : « Pierre Joxe réforme le contrôle de la "Sécu" par la Cour des comptes" ».

Il est fait état *[dans cet article]* de propositions de noms de magistrats pour une présidence de chambre à la Cour qui auraient été faites avec son accord. Le procureur général rappelle que, selon une tradition ancienne, il lui revient à chaque vacance de poste de soumettre au gouvernement autant de noms de candidats qu'il lui paraît nécessaire, parallèlement à la démarche faite dans le même sens par le premier président. Le gouvernement prend sa décision sur la base de ces propositions qui ne le lient pas. Ces propositions sont par nature confidentielles.

Par ailleurs, l'article indique que le premier président aurait pris l'habitude de *« solliciter l'avis du procureur général depuis qu'il est arrivé rue Cambon »*. Il convient de rappeler qu'aux termes tant de la loi du 22 juin 1967 que du décret du 11 février 1985 relatifs à la Cour des comptes les décisions du premier président en matière d'organisation et de fonctionnement de la juridiction ne peuvent être prises qu'après avis du procureur général. Cet avis a pour objet d'assurer la sécurité juridique des décisions ainsi que le respect des principes qui doivent gouverner le fonctionnement d'une juridiction. Si les textes rendent cet avis obligatoire, et si, dans la pratique, il en est largement tenu compte, le premier président peut passer outre.

Enfin, il est évoqué un changement de structure qui viendrait d'*« être entériné par les principaux représentants de l'institution »*. En l'état d'avancement du projet, cette information est prématurée.

Philippe de Villiers plaide pour « une droite plus ouverte »

LE PRÉSIDENT du Mouvement pour la France Philippe de Villiers estime dans un entretien publié dans *Le Figaro* daté 6-7 septembre que la question de la fusion des différentes composantes de l'opposition est *« purement politicienne ». « Plutôt que de penser à ce que pourrait être un grand parti de la reconquête, il faudrait élaborer un programme commun fondé sur les valeurs de la droite »*, explique-t-il. M. de Villiers estime que si l'ex-majorité *« avait été plus ouverte,* [elle] *n'aurait pas perdu les élections »*, et déclare *« hautement souhaitable que, par des alliances locales, sinon nationales, la droite se retrouve unie : l'ensemble des partis de l'opposition doit montrer aux Français que leur message a été entendu »*. Il met en garde la *« droite classique »* contre *« toute forme de processus intellectuel qui privilégierait une alliance avec la gauche qui se révélerait à terme une mécanique mortelle pour »* elle.
Interrogé sur l'attitude à adopter vis-à-vis du Front national, M. de Villiers explique que l'électeur du FN, qui est souvent un *« centriste déçu ou gaulliste désemparé »*, ne doit pas être traité en *« paria » : « Je n'entrerai pas dans la dialectique dangereuse dans laquelle la gauche veut nous plonger en nous interdisant de faire l'union des électeurs de droite »*.

DÉPÊCHES

■ **FRONT NATIONAL : le président du RPR, Philippe Séguin, a déclaré**, vendredi 5 septembre, à Nantes, qu'il *« n'y aurait pas de sujet tabou »*, même concernant le FN, lors des débats avec les membres des comités départementaux organisés depuis mercredi en France. *« Si quelqu'un exprime l'idée qu'il faut regarder le Front national avec d'autres yeux que ceux avec lesquels nous l'avons regardé, et nous le regardons encore, eh bien nous l'écouterons »*, a affirmé M. Séguin en précisant toutefois *« qu'il y a des différences telles d'approche des problèmes, des conceptions de la chose publique avec l'extrême droite que toute perspective d'un programme commun est exclue »*.

■ **SONDAGE : la cote de confiance de Lionel Jospin est stable**, selon un sondage réalisé par la Sofres du 27 au 29 août auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes et publié par *Le Figaro Magazine* (daté 6 septembre). Soixante-deux pour cent des personnes interrogées déclarent faire confiance au premier ministre pour résoudre les problèmes qui se posent en France, contre 34 % qui sont d'opinion contraire. De son côté, Jacques Chirac perd 2 points de confiance (45 % contre 47 % en août) et sa cote reste négative, avec 53 % d'opinions négatives.

■ **NOUVELLE-CALÉDONIE : Jean-Jack Queyranne**, secrétaire d'Etat à l'outre-mer, qui achevait samedi 6 septembre une visite de six jours en Nouvelle-Calédonie, a indiqué avoir ressenti *« une attente unanime »* de tous les Calédoniens pour que les discussions sur l'avenir du territoire reprennent. Au terme d'un entretien avec M. Queyranne, samedi, le président du FLNKS, Roch Wamytan, a indiqué : *« Ce que j'ai dit à Queyranne, c'est que la balle est dans le camp du gouvernement. Le gouvernement doit assumer sa responsabilité, faire en sorte que ce problème-là soit réglé. »* M. Wamytan faisait allusion au projet de construction d'une usine de retraitement du nickel, pour rééquilibrer l'économie locale au profit de la province Nord que contrôlent les indépendantistes.

SANTÉ PUBLIQUE Commandé par la CNAM à quelques-uns des meilleurs experts, le rapport sur « L'obstétrique en France » devait être rendu public le 4 septembre. In extremis, la CNAM, *« compte tenu de l'acuité des débats actuels sur le thème des maternités »*, en a annulé la publicité. ● A LIRE son contenu, révélé par *Le Monde*, on découvre une situation grave : 670 décès de nouveau-nés et 390 handicaps lourds pourraient être évités chaque année. ● LE PROFESSEUR PAPIERNIK-BERKHAUER, dans un entretien au *Monde*, explique qu'il faudrait pour cela revoir le système de prise en charge des grossesses. ● CONCERNANT les petites maternités, les experts mettent en garde : *« Une fermeture dans l'urgence risquerait d'aboutir à des accidents. »* Bernard Kouchner doit faire connaître lundi sa décision concernant l'avenir de l'hôpital de Pithiviers.

Un rapport dénonce les carences de la prise en charge des grossesses

Selon un document inédit commandé par la CNAM, 670 décès de nouveau-nés pourraient être évités chaque année en France à condition de revoir l'organisation de la coordination des prises en charge obstétricales et pédiatriques durant la période périnatale

670 DÉCÈS de nouveau-nés et 390 handicaps lourds pourraient être évités chaque année en France si le transfert des mères avant accouchement vers des structures adaptées à la prise en charge des grossesses à très haut risque était mieux assuré. C'est ce que révèle un rapport commandé par la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) à des experts de l'Échelon national du service médical et de l'Ecole nationale de santé publique. Le contenu de ce rapport *devait être rendu public*, jeudi 4 septembre, mais la CNAM a décidé, au dernier moment, d'en retarder la publicité *« compte tenu de l'acuité des débats actuels sur le thème des maternités »*. Intitulé *« L'obstétrique en France »*, ce document, dont *Le Monde* révèle le contenu, est très critique sur l'activité et l'organisation actuelle des maternités.

Les auteurs du rapport insistent principalement sur les conditions dans lesquelles sont prises en charge les grossesses à risque qui représentent 1,13 % des naissances. En France, seulement 16 % des accouchements donnant naissance à des enfants à risque se font dans des maternités disposant d'un service de réanimation néonatale (établissements de type 3). *« Le pourcentage varie de 70 à 90 % dans les pays européens les plus performants »*, constate le rapport. Ces mauvais résultats seraient dus en grande partie au manque d'anticipation. Ainsi, 40 % des accouchements à risque pratiqués dans des maternités ne disposant pas d'un service de réanimation néonatale à proximité (établissements de type 1 et 2) *« étaient programmables et les femmes auraient donc pu être transférées aisément dans une maternité de type 3 »* avant l'accouchement.

Le rapport en conclut que *« les mères des enfants à très haut risque de complications n'accouchent pas assez souvent dans les structures les mieux adaptées, et même quand elles sont orientées vers une autre maternité avant l'accouchement, cette orientation n'est pas rationnelle »*. Cette situation, à en croire les auteurs du rapport, expliquerait en partie le fait que notre pays se classe aujourd'hui au douzième rang des pays de l'OCDE pour le taux de mortalité périnatale (pendant la période qui précède et suit immédiatement la naissance) et au *treizième rang pour celui de la* morbidité (il y a une quinzaine d'années, la France occupait le quatrième ou le cinquième rang).

TRANSFERTS POSTNATALS

« Nous sommes le seul pays européen moderne à avoir choisi, il y a vingt-cinq ans, de privilégier le transfert des enfants après leur naissance vers les services de pédiatrie adaptés à leurs besoins, et non pas le transfert avant la naissance (in utero) vers les structures obstétrico-pédiatriques adaptées à gérer leurs difficultés », avance le rapport. D'autres pays européens comparables ont privilégié les transferts maternels anténatals, notamment lorsqu'une situation à risque est découverte en cours de grossesse. En effet, même si l'organisation du transfert postnatal est de bonne qualité, *« les résultats sanitaires pour ces enfants,* estiment les experts, *sont inférieurs à ceux obtenus en organisant les transferts avant la naissance »*.

Le rapport préconise en conséquence de repérer *« le plus précocement possible »* les grossesses à risque, afin d'orienter la femme enceinte *« le plus tôt possible vers la maternité la mieux adaptée »*. D'autre part, il insiste sur la nécessité d'*« adapter le niveau de soins des maternités au niveau de risque obstétrico-pédiatrique qu'elles prennent en charge »*. Enfin, les auteurs proposent que les maternités n'intégrant pas de service de réanimation néonatale *« disposent des moyens nécessaires à la préparation du transfert de la mère et/ou de l'enfant »* vers des structures plus spécialisées.

Ce constat accablant pose nécessairement la question des petites structures hospitalières. En d'autres termes, faut-il maintenir ou fermer les maternités qui pratiquent moins de 450 accouchements par an ? Les experts admettent que *« rien ne justifie que soient maintenues des maternités peu équipées, prenant en charge des risques pour lesquels elles ne disposent pas de l'équipement nécessaire »*. Cependant, ils optent pour une approche pragmatique de la situation, estimant qu'une réorganisation de l'offre de soins obstétricaux privilégiant, comme c'est le cas aujourd'hui, une réforme en profondeur des structures est *« insuffisante pour remédier à l'ensemble des dysfonctionnements constatés »*.

« ZONES ISOLÉES »

La fermeture de ces petites unités, qui représentaient, en 1991, 30 % des maternités et effectuaient 10 % des accouchements, *« ne permet pas de résoudre l'absence actuelle d'orientation rationnelle des mères »*, précise le rapport. Les auteurs ajoutent : *« Une fermeture dans l'urgence risque d'aboutir à des accidents dont l'actualité nous indique que ce ne sont pas seulement des hypothèses »*.

Le rapport distingue deux types de maternités à faible activité : d'un côté celles situées *« dans des zones denses en offre de substitution de qualité »* ; de l'autre, celles, moins nombreuses, situées *« dans des zones isolées »*. Le maintien en activité de ces dernières, *« au nom du principe de l'égalité d'accès aux soins »*, pourrait être assuré pour peu que les professionnels concernés travaillent en réseau avec les autres maternités proches, comme le suggérait déjà il y a quelques années le plan « périnatalité » du gouvernement visant à remodeler l'organisation obstétricale. C'est la seule manière, selon les experts, *« de s'assurer que n'y accouchent presque exclusivement que des femmes à bas risque »* et *« que la gestion efficace des grossesses à risque existe »*. Une telle décision suppose que ces maternités soient *« dotées des moyens nécessaires à leur bon fonctionnement »*.

Cette proposition va à l'encontre de la politique actuelle en matière de gestion des structures hospitalières, qui par souci d'efficacité et d'économies d'échelle, privilégie la fermeture des petites unités. A quelques jours de l'annonce, lundi 8 septembre, par le secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner, de décisions concernant l'avenir de la maternité de Pithiviers *(lire ci-dessous)*, elle n'est sans doute pas étrangère à la décision de la CNAM de reporter de quelques jours la présentation d'un rapport que d'aucuns vont juger dérangeant.

Acacio Pereira

L'inquiétante augmentation de la fréquence des césariennes

IL EXISTE de profondes disparités entre maternités, certaines réalisant plus fréquemment que d'autres des césariennes ou des anesthésies. L'un des mérites du rapport d'évaluation sur *« l'obstétrique en France »* est de montrer que l'environnement juridico-financier, la taille des établissements hospitaliers, l'organisation du suivi de la grossesse et celle des maternités jouent un rôle déterminant dans les différentes pratiques, indépendamment des facteurs médicaux. L'augmentation générale du nombre des accouchements par césarienne au cours des dernières années pose une grave question aux obstétriciens comme aux responsables de santé publique : la fréquence des césariennes n'a cessé de s'accroître au cours des années 1980, pour concerner aujourd'hui 14 % des accouchements.

Une telle évolution inquiète les auteurs du rapport, pour qui *« la relation établie entre l'augmentation du nombre de césariennes et la chute de la mortalité périnatale est de plus en plus discutée, alors que les complications et le coût social liés à l'intervention augmentent »*. Un accouchement par césarienne revient en effet deux fois plus cher qu'un accouchement par voie basse. La pratique des césariennes est-elle influencée par les conditions de travail des professionnels, et ce indépendamment de l'état des femmes ? Sans aucun doute, concluent les auteurs, dans la mesure où les césariennes sont plus fréquentes dans les établissements à but lucratif. *« Il paraît difficile d'imaginer que les modes de rémunération du praticien et de la clinique ne jouent aucun rôle »*, écrivent-ils, tout en reconnaissant que d'autres facteurs jouent également, comme la présence sur place ou non de l'obstétricien et de l'anesthésiste. Plus une maternité bénéficie d'un bon environnement pédiatrique, moins elle pratique de césariennes.

TAUX DE PÉRIDURALES

En appliquant la même grille d'analyse, le rapport conclut que le recours à une anesthésie lors de l'accouchement n'est pas seulement lié à des critères médicaux. Si en 1991, en France, quatre femmes sur dix ont bénéficié d'une péridurale, l'accès à cette technique n'est pas identique pour toutes. Plus une maternité est active, plus le taux de péridurales est élevé, quelles que soient les circonstances de l'accouchement.

Pour les accouchements par voie basse, 5 % des maternités – en majorité des établissements qui réalisent moins de 750 accouchements par an – ne réalisent aucune péridurale. 2 % des femmes qui accouchent chaque année sont concernées. En revanche, une femme sur deux qui accouche dans une maternité privée ou dans un CHU en bénéficie, alors que dans un autre hôpital public cette proportion chute à 28 %. À activité identique, la présence sur place de l'anesthésiste augmente de 30 % le recours à cette technique. Enfin, la péridurale est quatre fois plus fréquente en cas d'accouchement déclenché.

Afin de rendre les pratiques plus homogènes, les auteurs de l'étude recommandent une triple réflexion sur la demande des mères, l'estimation des besoins pour y répondre et l'organisation des établissements. Ces trois éléments devraient alors aider à la création d'un système de réseaux entre établissements.

Michèle Aulagnon

Emile Papiernik-Berkhauer, professeur de gynécologie-obstétrique

« Il faut à l'évidence réorganiser le système »

Chef du service de gynécologie-obstétrique de la maternité Port-Royal Baudelocque (Paris), le professeur Papiernik-Berkhauer tire, pour « Le Monde », les enseignements du rapport sur « L'obstétrique en France ».

« On vivait jusqu'à présent sur l'idée que la France était, à l'instar des pays scandinaves, un pays modèle en matière de prise en charge des femmes enceintes. A lire le rapport commandé par la CNAMTS, on a l'impression qu'il n'en est rien...

– De 1970 à 1981, grâce au premier plan de périnatalité, la France faisait effectivement partie des pays les plus en pointe dans ce domaine. Durant cette période, la prise en charge des femmes enceintes a été considérablement améliorée. À partir de 1980, faute d'une politique cohérente, il n'y a plus eu de progrès. A la faveur de la régionalisation, ce sont les départements qui ont pris en charge le contrôle de la qualité des accouchements. Corollaire : l'Etat n'a plus exercé son rôle *de régulateur central. Pendant* ce temps, dans d'autres pays, les choses allaient en s'améliorant. Qu'il s'agisse de l'Allemagne, des Pays-Bas, de la Grande-Bretagne ou même du Portugal ou de l'Espagne. En 1993, le rapport du Haut Comité de la santé publique commandé par Bernard Kouchner pointait déjà cette situation.

– L'un des problèmes les plus graves concerne la prise en charge des grossesses à risques...

– L'idée centrale, acceptée partout dans le monde depuis des décennies, est qu'il faut adapter la structure de soins à la gravité du cas. Il n'y a pas si longtemps aux Pays-Bas, 30 à 40 % des femmes accouchaient à domicile avec une remarquable sécurité. Cette proportion est aujourd'hui de 22 %, la diminution étant due à l'impossibilité de pratiquer des anesthésies péridurales à la maison. En France, on a décidé il y a vingt ans que l'on pouvait accoucher où l'on voulait, que toutes les maternités se valaient, et que s'il y avait un pépin, il suffisait d'appeler des réanimateurs...

– Le rapport affirme que 670 décès et 390 handicaps lourds pourraient être évités chaque année en France si les grossesses à risque étaient correctement repérées et dirigées vers des structures de prise en charge adaptées...

– Effectivement. C'est ce que l'on aurait pu obtenir si, dès 1980, on avait adopté les politiques mises en oeuvre en Allemagne ou aux Pays-Bas.

– Dans un tel contexte, la solution est-elle de fermer les petites maternités, jugées les plus dangereuses ?

– L'erreur serait de croire qu'il est possible de résoudre les problèmes de sécurité à la naissance en fermant *quelques petites maternités* sans, en parallèle, donner aux grosses maternités des moyens satisfaisants en personnels et en équipements. Il y a des petites maternités qui fonctionnent bien, et d'autres pas. Celles qui marchent bien sont celles qui acceptent de transférer dans des maternités plus grosses et mieux équipées les cas compliqués. C'est ce qui a été mis en œuvre dans l'ancienne Allemagne de l'Est où il existe encore des petites maternités qui ne font que 300 à 400 accouchements par an mais où, depuis 1980, une organisation rigoureuse impose un transfert en cas de grossesse à risque (jumeaux, existence d'antécédents compliqués, par exemple). En France, faute d'un tel schéma d'organisation, les petites maternités, quand elles prennent en charge tous les cas et toute la variété des pathologies, sont objectivement dangereuses. Plus que le nombre d'accouchements réalisés chaque année, ce qui compte avant tout c'est la qualité de l'organisation : y a t-il un accoucheur en permanence ? un anesthésiste ? un pédiatre ? Ces questions se posent aussi bien dans les grandes que dans les petites maternités.

» Lorsque l'on regarde ce qui se passe ailleurs, on constate une évolution à peu près générale vers des structures comprenant cinq ou six accoucheurs, cinq ou six anesthésistes et des pédiatres. On va donc forcément être amené à réduire le nombre des maternités.

– Cela signifie donc que seules les femmes habitant des centres urbains pourront bénéficier de maternités de proximité ?

– C'est ce qui se passe dans le monde entier. Pour un enfant qui risque de faire une souffrance cérébrale, chaque minute compte. Vous me direz que cela n'arrive pas souvent. C'est vrai. Pour autant, est-ce que vous acceptez pour votre enfant de prendre un risque de un pour mille ? Moi non. Il faut à l'évidence réorganiser le système. Non pas à coup de décisions autoritaires, mais en tenant compte de l'avis des professionnels, après discussions avec eux.

»Un dernier point important : cela fait dix ans que nous tentons d'attirer l'attention sur le déficit de formation d'accoucheurs, d'anesthésistes et de pédiatres de réanimation. En ne formant que 40 à 50 accoucheurs par an, alors qu'il y en a 300 qui prennent leur retraite chaque année, nous courons à la catastrophe. »

Propos recueillis par Franck Nouchi

Pithiviers dit non à la restructuration hospitalière

Bernard Kouchner se prononcera lundi sur l'éventuelle fermeture

PITHIVIERS
de notre envoyé spécial

Le secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner, est attendu de pied ferme, lundi 8 septembre, à Pithiviers (Loiret), où l'hôpital est menacé de fermeture définitive après la suspension des activités de la maternité et du bloc opératoire, suite au décès le 4 juillet dernier d'une patiente, victime d'un accident d'anesthésie (*Le Monde* du 10 juillet).

M. Kouchner va trouver une ville en colère. Dans un communiqué commun, le maire de Pithiviers, Henri Berthier (PS), le sénateur Paul Masson (RPR), président du « pays » du Pithiverais, et le député Jean-Paul Charié (RPR), appellent la population à se rassembler lundi matin devant la mairie afin de *« montrer* [sa] *détermination en faveur de la réouverture rapide de tous les services de notre hôpital »*. Durant tout l'été, le personnel hospitalier et les responsables de l'association des usagers « A Pithiviers, un hôpital c'est vital » n'ont cessé d'alerter l'opinion, redoutant que le décès du 4 juillet ne serve de prétexte à une fermeture totale de cet hôpital de proximité qui dessert une population de 70 000 habitants et dont la maternité, célèbre dans les années 70 – on y pratiquait l'accouchement « sans violence » –, continue à jouir d'un certain renom, affichant un « rendement » bien au-delà des normes de viabilité en vigueur, avec 500 naissances par an. Pithiviers ne veut pas faire les frais de la restructuration hospitalière.

La décision de suspension a été prise par le directeur de l'Agence régionale de l'hospitalisation, Bernard Marrot. Entrée pour une simple ligature des trompes, une patiente, mère de quatre enfants, avait succombé après être tombée dans le coma durant l'anesthésie. M. Marrot avait invoqué la pénurie d'anesthésistes. *« La maternité a une réputation justifiée. Nous allons tout mettre en œuvre pour qu'elle puisse rouvrir. Il n'y a pas de plan de suppression d'emplois. Ce n'est pas un problème financier, mais de sécurité »*, avait-il alors affirmé. Depuis cette date, les urgences sont dirigées sur les hôpitaux d'Orléans et d'Etampes.

DÉTERMINATION

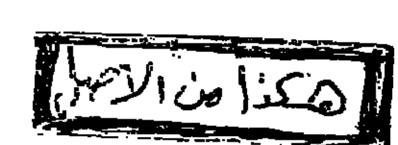
Ce que le personnel hospitalier et les usagers craignaient survenait dans la nuit du 30 au 31 juillet : une *femme, victime d'un hématome* rétro-placentaire, perdait son bébé durant son transfert de Pithiviers à l'hôpital d'Orléans (*Le Monde* daté 3-4 août). Ce nouvel accident relançait la polémique sur l'opportunité de la suspension des activités de la maternité et du bloc opératoire et renforçait la détermination des habitants de Pithiviers à conserver leur hôpital.

M. Kouchner, rapport de l'IGAS sous le bras, assistera lundi à une réunion extraordinaire du conseil d'administration de l'hôpital. *« L'ordre du jour est l'examen des procédures qui doivent conduire à un redémarrage du bloc opératoire. Il n'est pas celui des modalités d'une reconversion des activités de l'hôpital. Nous refusons la logique du tout ou rien. Lorsqu'un train n'arrive plus à l'heure, on cherche à en déterminer les raisons, on ne supprime pas le train »*, déclarent les trois élus dans leur communiqué commun. La CGT départementale a écrit une lettre à Martine Aubry pour lui demander *« la réouverture immédiate de tous les services de l'hôpital, des moyens pour des soins de proximité, de qualité, en toute sécurité, et le retrait du plan Juppé »*. La CGT demande la *« dissolution »* des agences régionales de l'hospitalisation. *« Ce sont des personnes extérieures à nos problèmes qui décident arbitrairement de la fermeture des services et des moyens alloués à chaque hôpital »*, estime la CGT.

A l'initiative de l'association « A Pithiviers, l'hôpital c'est vital », 150 élus et professionnels de la santé se sont réunis, vendredi 5 septembre, près de Pithiviers. L'idée que les petits centres hospitaliers sont synonymes de coût élevé et d'insécurité a été contestée par le docteur Casimir Muszynski, président de la Fédération nationale des maternités et des hôpitaux de proximité, et Manuel Ramos, président de l'Association nationale des usagers des hôpitaux de proximité. Les petites maternités sont « performantes », estime le docteur Muszynski : moins de prématurés, le taux de mortalité périnatale le plus bas ; le coût d'un accouchement y varie de 8 900 F à 13 700 F, alors qu'il est de 20 000 à 30 000 F en CHU.

Pour Manuel Ramos, *« depuis quatre à cinq ans, on s'attaquait aux maternités qui réalisaient 300 naissances par an, à présent les "500 naissances" semblent être aussi visées, alors que les petites unités sont les plus appréciées par la population. Mais elles sont aussi les plus faciles à casser... »*. Le démographe Jean Legrand ajoute : *« Les maternités à moins de 500 naissances desservent 12 % de la population et 35 % du territoire. Du fait de la concentration en cours, un nombre important de départements n'auront plus de maternité qu'au chef-lieu. Le déménagement du territoire se poursuit. C'est un tiers de ce dernier qui risque de se retrouver éloigné des structures hospitalières restantes. »*

Régis Guyotat



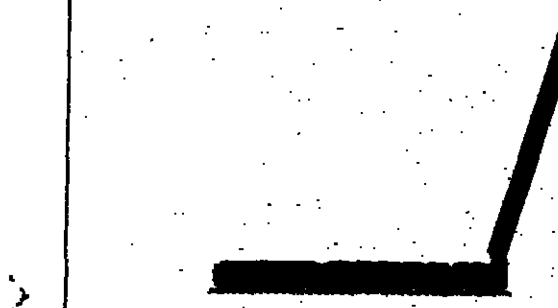
Un ThinkPad à ce prix-là, vous pensez résister longtemps ?



à partir de
13 600 F HT*
Le nouveau ThinkPad 380

__Tout est intégré dans cet endroit pour penser. Aussi puissant qu'un poste de travail... mais portable.__ Processeurs Pentium jusqu'à 150 MHz avec technologie MMX™. Grand écran de 12,1 pouces. Mémoire vive de 16 à 80 Mo. Disque dur, lecteur de disquettes et de CD-ROM intégrés. Egalement incluses, des technologies comme la communication infrarouge 4 Mbps.

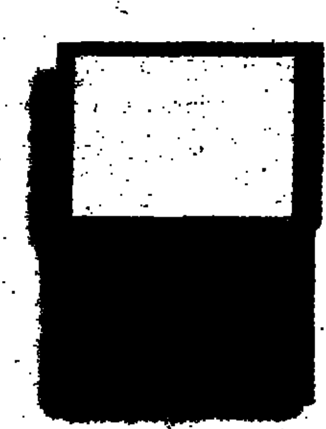
*16 402 F TTC. Prix catalogue IBM au 01.08.97. Modèle sans CD-ROM.



à partir de
13 100 F HT*
Le nouveau ThinkPad 560

__L'ultra-portable sans compromis.__ Processeur Pentium jusqu'à 166 MHz, avec technologie MMX™. Disque dur SMART de 2,1 Go. Ecran de 11,3 ou 12,1 pouces. Mémoire vive de 8 à 80 Mo. Poids plume de 1,87 kg. Communication infrarouge jusqu'à 4Mbps pour impression et transfert de données sans fil, et accès LAN à distance.

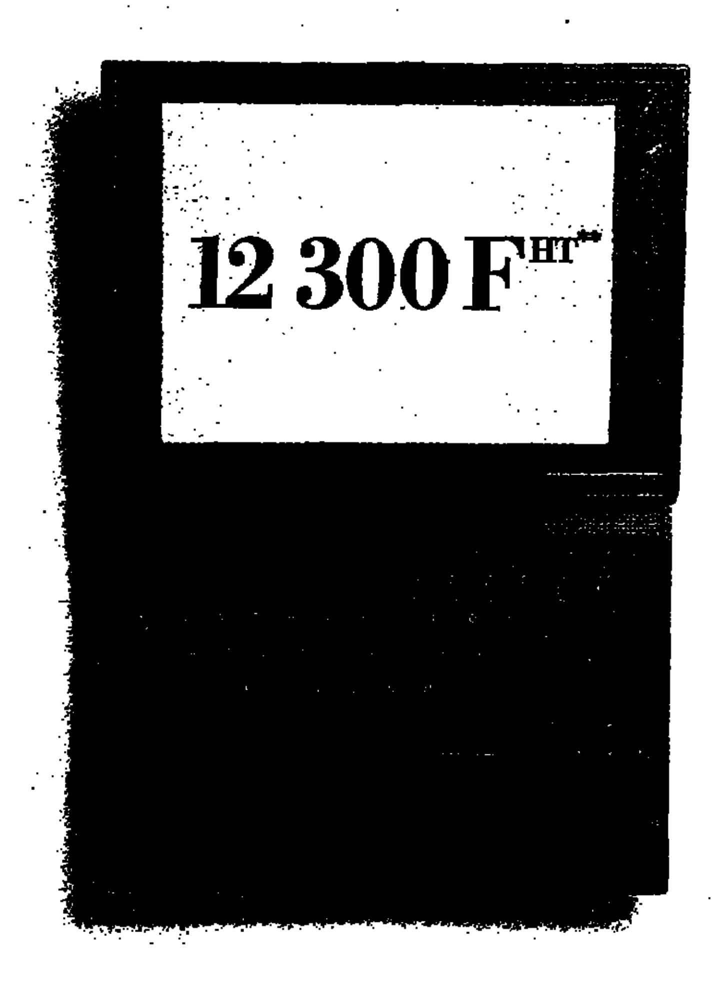
*15 799 F TTC. Prix catalogue IBM au 01.08.97



à partir de
29 000 F HT*
Les nouveaux ThinkPad 760 et 765

__Le nec plus ultra des portables.__ Des performances multimédia et des possibilités de communication exceptionnelles. Processeur Pentium® jusqu'à 166 MHz avec technologie MMX™ et mémoire EDO de 104 Mo. Très grand écran de 12,1 ou 13,3 pouces. Disque dur SMART jusqu'à 3,0 Go. Eléments interchangeables comprenant lecteur de CD-ROM, ports vidéo externes et lecture MPEG-2 pour présentations multimédia.

*34 974 F TTC. Prix catalogue IBM au 01.08.97



Le nouveau ThinkPad 310 d'IBM

*__Le ThinkPad le plus abordable, avec tout pour le multimédia.__
Processeur Pentium® de 133 MHz, grand écran SVGA de 11,3 pouces double balayage ou à matrice active. Mémoire vive de 16 à 64 Mo. Disque dur de 1,08 à 2,1 Go. Lecteur de CD-ROM 10x en standard ou option. Haut-parleurs stéréo intégrés. Support des applications Sound Blaster Pro. Garantie 1 an pièces et main d'œuvre.*

Dorénavant, les légendaires ThinkPad ne sont plus seulement disponibles, ils sont abordables. Pour plus d'informations, ou pour contacter votre revendeur le plus proche, appelez le 0 801 835 426 ou rendez-nous visite sur www.ibm.fr/micro



Un meilleur endroit pour penser.
Le meilleur moment pour acheter.

IBM

Solutions pour une petite planète



pentium®

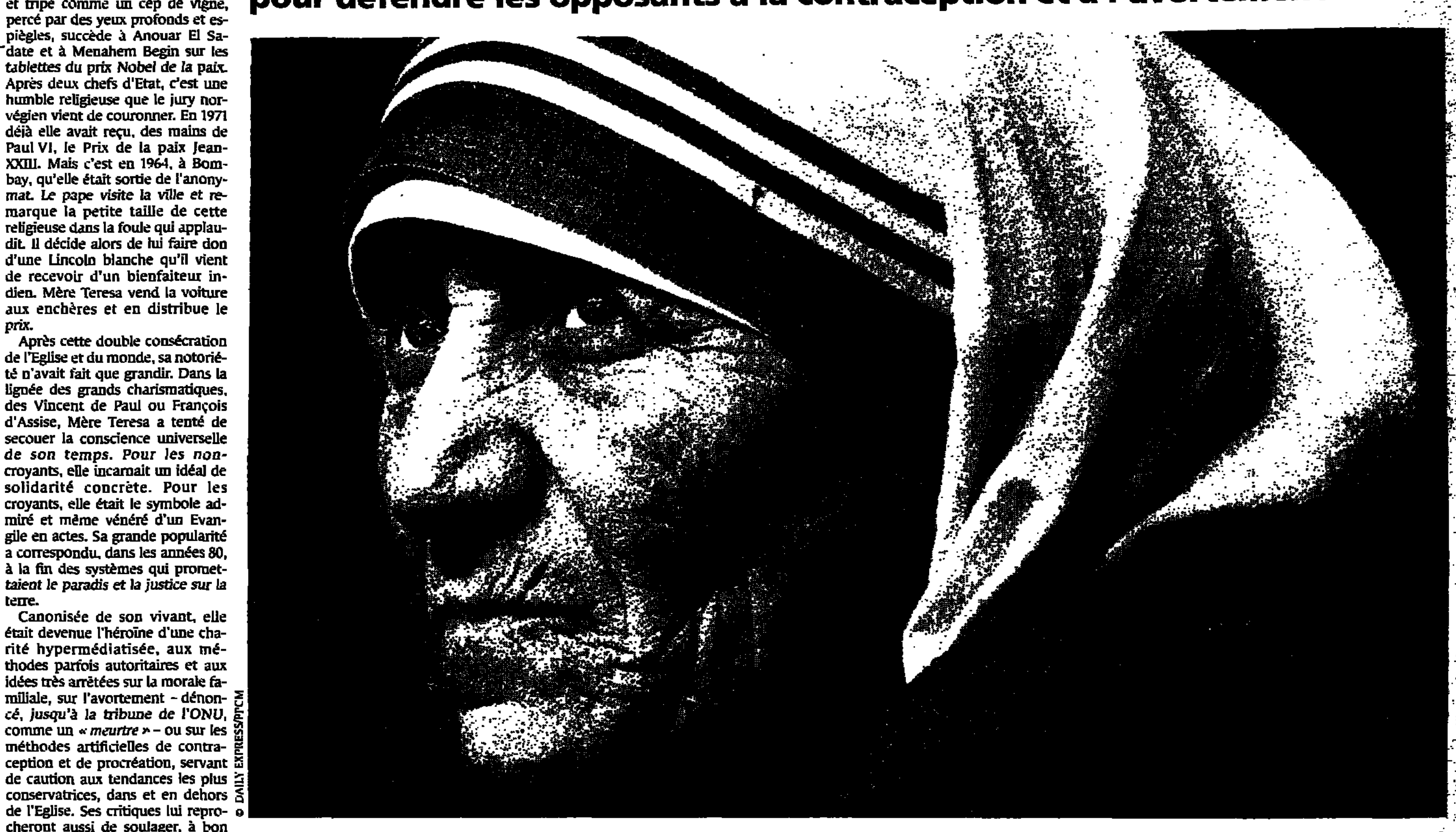
**14 834 F TTC pour le modèle 31010FR. Prix catalogue IBM au 01.08.97.
Les logos Intel Inside, Pentium et MMX sont des marques déposées de Intel Corporation. Les PC référencés dans cette annonce sont livrés avec un système d'exploitation.

HORIZONS

PORTRAIT

La sainte de Calcutta

Mère Teresa est morte le 5 septembre à l'âge de 87 ans. La fondatrice des Missionnaires de la charité a consacré sa vie aux pauvres et aux exclus, parmi lesquels elle a toujours vécu. Prix Nobel de la paix en 1979 et proche de Jean Paul II, elle a aussi usé de son influence pour défendre les opposants à la contraception et à l'avortement



© DAILY EXPRESS/PPCM

ELLE avait le privilège de savoir ce qui l'attendait après la mort. Mère Teresa raconta à l'un de ses nombreux biographes, Malcolm Muggeridge, qu'elle réservait un bon tour pour le jour où elle se présenterait à la porte du paradis. Saint Pierre dit à Mère Teresa qu'elle ne peut pas entrer, « *car, au ciel, il n'y a pas de taudis...* ». « *Pauvre saint Pierre,* répond-elle du tac au tac, *je vais remplir le paradis des pauvres gens de mes bidonvilles et vous serez bien forcé de m'y laisser entrer !* »

C'est le 17 octobre 1979, à Oslo, que le monde découvre Mère Teresa. Ce jour-là, une petite femme au corps voûté, enveloppé dans un sari bleu et blanc, au visage émacié et fripé comme un cep de vigne, percé par des yeux profonds et espiègles, succède à Anouar El Sadate et à Menahem Begin sur les tablettes du prix Nobel de la paix. Après deux chefs d'Etat, c'est une humble religieuse que le jury norvégien vient de couronner. En 1971 déjà elle avait reçu, des mains de Paul VI, le Prix de la paix Jean-XXIII. Mais c'est en 1964, à Bombay, qu'elle était sortie de l'anonymat. Le pape visite la ville et remarque la petite taille de cette religieuse dans la foule qui applaudit. Il décide alors de lui faire don d'une Lincoln blanche qu'il vient de recevoir d'un bienfaiteur indien. Mère Teresa vend la voiture aux enchères et en distribue le prix.

Après cette double consécration de l'Eglise et du monde, sa notoriété n'avait fait que grandir. Dans la lignée des grands charismatiques, des Vincent de Paul ou François d'Assise, Mère Teresa a tenté de secouer la conscience universelle de son temps. Pour les non-croyants, elle incarnait un idéal de solidarité concrète. Pour les croyants, elle était le symbole admiré et même vénéré d'un Evangile en actes. Sa grande popularité a correspondu, dans les années 80, à la fin des systèmes qui promettaient le paradis et la justice sur la terre.

Canonisée de son vivant, elle était devenue l'héroïne d'une charité hypermédiatisée, aux méthodes parfois autoritaires et aux idées très arrêtées sur la morale familiale, sur l'avortement – dénoncé, *jusqu'à la tribune de l'ONU*, comme un « *meurtre* » – ou sur les méthodes artificielles de contraception et de procréation, servant de caution aux tendances les plus conservatrices, dans et en dehors de l'Eglise. Ses critiques lui reprocheront aussi de soulager, à bon compte, la mauvaise conscience des Occidentaux face à la misère du tiers-monde en faisant la charité sans trop se soucier de la lutte contre l'injustice et les inégalités.

Agnès Gonxha Bojaxhiu naît le 27 août 1910, près de Skopje, grande cité commerçante de Macédoine, d'une famille de notables d'origine albanaise. Son enfance est marquée par les convulsions politiques qui déchirent les Balkans à la veille de la première guerre mondiale. Son père, Kõle Bojaxhiu, est l'un des chefs de file du mouvement nationaliste albanais. Accident ou assassinat ? il meurt empoisonné en 1919. Agnès reçoit une éducation rigide, mais ouverte. Il y a toujours un pauvre à la table familiale. Sa mère lui dit : « *Ma fille, n'accepte jamais une bouchée qui ne soit pas partagée avec les autres.* »

Elle se montre active dans sa paroisse de Skopje, dirigée par des jésuites, qui lui font découvrir la spiritualité ignacienne. Elle fréquente le sanctuaire marial de Letnice et dévore déjà les revues missionnaires. Dès l'âge de dix-huit ans, Agnès Bojaxhiu opte pour la vie religieuse et choisit la congrégation des sœurs de Loreto, établie en Irlande. Elle embarque pour Dublin le 25 septembre 1928. Pendant six semaines, chez les « dames irlandaises » du couvent de Rathfarnham, elle s'initie à l'anglais et à la vie missionnaire. Le 1er décembre, à bord du *Marcha*, elle quitte enfin l'Europe, en route vers l'Inde.

Son contact avec la misère est abrupt, radical. Dès l'escale de Madras, elle décrit, dans sa correspondance, un pays « *secoué par une indescriptible pauvreté. Beaucoup de familles vivent dans la rue, le long des murs ou sur les voies de passage. Ils vivent là, jour et nuit, sur un tapis fabriqué avec de grandes feuilles de palmier ou à même le sol. Ils sont tous complètement nus. Dans le meilleur des cas, un chiffon enroulé autour des reins leur sert de vêtement.* » Elle prend l'habit le 23 mai 1929 à Darjeeling (Bengale), au noviciat des sœurs de Loreto. Deux ans plus tard, elle fait sa profession et choisit de s'appeler Marie Teresa de l'Enfant Jésus, en référence non à Thérèse d'Avila, la réformatrice du carmel, mais à Thérèse de Lisieux, qui vient d'être canonisée et promue par le pape patronne des missions.

Elle est d'abord affectée à un dispensaire perdu dans la jungle bengalaise, où elle apprend l'hindi et le bengali et côtoie la misère. Déjà on l'appelle *Ma* (qui veut dire Mère), ce nom qui ne la quittera plus.

Mais moins d'un an après, alors que sa voie semble tracée, elle est brutalement rappelée à Calcutta, où, pendant dix-huit ans, elle devra enseigner l'histoire et la géographie au collège Sainte-Marie, réservé aux jeunes filles sages des castes aisées. Elle prononce ses vœux définitifs le 24 mai 1937 à Darjeeling. Obéissante, elle bout toutefois d'impatience. Elle sait qu'elle a mieux à faire auprès des pauvres que dans ce collège huppé.

L'Inde devient indépendante en 1947. Après des années de résistance à l'Empire britannique, le pays prend conscience de la gravité de sa détresse, de ses affrontements sociaux, raciaux, religieux et de son sous-développement. A Calcutta, dans une mégalopole qui compte déjà quatre millions d'habitants et suinte la misère, Mère Teresa décide, à trente-huit ans, de claquer la porte de son collège. Sa vocation est sur les trottoirs-mouroirs de la ville. « *Je devais sortir du couvent,* dit-elle, *aider les pauvres, vivre avec eux. C'était un ordre, un devoir, une certitude.* »

> « Je devais sortir du couvent, aider les pauvres, vivre avec eux. C'était un ordre, un devoir, une certitude »

Le 16 août 1948, elle abandonne même l'habit occidental des religieuses de Loreto et enfile le sari blanc, bordé de bleu, avec une croix sur l'épaule, qui va pour toujours l'identifier au peuple indien et devenir célèbre dans le monde. C'est l'habit des Missionnaires de la charité, une congrégation religieuse qu'elle fonde le 7 octobre 1950, après avoir vaincu les réticences de Rome. Ses premières sœurs sont d'anciennes élèves du collège Sainte-Marie. Pour elles, Mère Teresa n'a qu'une exigence : renoncer à tout confort matériel, vivre pour les pauvres et au milieu des pauvres. Elle les conduit parfois d'une main de fer et se bat, avec obstination, sur tous les terrains : la faim, la maladie, la solitude, l'ignorance.

Son premier acte symbolique, c'est l'ouverture, en 1952, dans le quartier très populaire de Kalighat, d'un mouroir, un ancien abri de pèlerins qu'elle appelle joliment la Maison du cœur pur, *Nirmal Hriday* en bengali. Ce bâtiment accueillera jusqu'à 60 000 personnes, venues pour être soignées ou mourir entourées. Elle créera d'autres foyers de mourants, des léproseries, des crèches, des écoles, des dispensaires. Au moment de recevoir le prix Nobel, en 1979, elle avait déjà fondé près de deux cents centres d'accueil, en Inde et dans le reste du monde, pour des personnes privées de tout, naufragées de la vie. Leur nombre a doublé depuis. Les missionnaires de la Charité aussi se sont multipliées et ont essaimé. Elles sont aujourd'hui trois mille cinq cents religieuses, présentes dans près de cent pays.

Aucune cause ne lui est étrangère. Un jour, Mère Teresa se rend en Australie pour sensibiliser l'opinion au sort des aborigènes. En 1970, elle est à Amman, en Jordanie, pour s'occuper de réfugiés palestiniens. On la voit en Ethiopie pour soulager des crève-la-faim, au Guatemala après le tremblement de terre de 1977, à Beyrouth-Ouest sous les bombes en 1982, à Cuba en 1986. Son autorité est grande à New Delhi, où, dès qu'elle le demande, elle est reçue par le premier ministre. A Washington, elle téléphone aux présidents Reagan et Clinton et ouvre un foyer pour malades du sida.

DES ghettos les plus misérables aux tribunes les plus officielles, elle fait entendre sa voix. Mais on lui reprochera de trop bonnes relations avec la famille Duvalier en Haïti ou celle d'Henver Hodja, l'ex-dictateur albanais, ou encore avec la princesse Diana. On la dit plus indulgente avec les grands de ce monde qu'avec « *les pauvresses, qui ont droit à ses discours sur la morale et sur l'obéissance* » (dans une biographie récente de Christopher Hichten). Chez elle, la vie spirituelle est inséparable de son engagement social. Travailler pour les pauvres, répète Teresa, n'est pas une vocation. La seule vocation qui compte est l'engagement total au service de Dieu. « *Nous sommes le plus beau des marchés, nous vendons de l'amour* », dit-elle dans un téléfilm qui lui est consacré et sera diffusé, en 1986, dans une quarantaine de pays. « *Le peu que nous donnons,* ajoute-t-elle, *devient infini pour Dieu.* » C'est le même message qu'elle délivre aux hommes politiques, aux écrivains, aux évêques qu'elle rencontre lors de ses voyages ou qui, après son prix Nobel, viennent en pèlerinage à Calcutta.

C'est dans cette ville que Mère Teresa gardera son quartier général. Chaque jour se forment, à sa porte, de longues files d'attente, où les Missionnaires de la *charité* distribuent, avec quelques vivres, un peu de soulagement et d'espoir. C'est là que la rencontre Dominique Lapierre, qui décrit, dans un livre devenu un best-seller, *la Cité de la joie*. « *Cette femme peut réunir les hommes beaucoup plus que les livres sacrés et leurs versets* », commente Emmanuel Levinas, le philosophe juif décédé en 1995 à Paris.

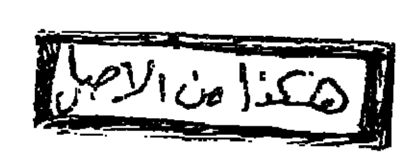
Mère Teresa se lie d'une grande amitié avec Jean Paul II. Elle le suit dans ses voyages, participe à ses rassemblements comme celui du 15 août 1993 à Denver (Colorado), devant près d'un demi-million de jeunes. Un jour de 1985, à Nairobi (Kenya), elle quitte le cortège papal. Des journalistes la retrouvent dans un hôpital au milieu de lépreux. « *La souffrance physique est très dure,* leur dit-elle, *mais plus tragique encore le fait d'être indésirable, non aimé, rejeté.* » Jean Paul II l'affectionne, au point, s'inquiète-t-on à Rome, de s'enticher d'elle. Il l'invite aux synodes des évêques réunis au Vatican. Elle lui téléphone directement et peut être reçue sur-le-champ. Il la consulte, la cite dans ses discours. A Calcutta, où Mère Teresa le reçoit en 1987, le pape loue la sainte vivante, « *dont le témoignage frappe la conscience du monde* ». Elle devient son ambassadrice. Il va jusqu'à lui offrir une maison à l'intérieur de la cité du Vatican, qu'elle transforme en un foyer de personnes sans ressources et sans domicile fixe.

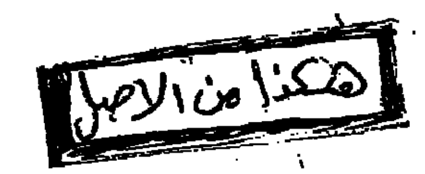
MÈRE TERESA ne mâche jamais ses mots. Devant les évêques, au synode de 1980 à Rome consacré à la famille, elle raconte, n'épargnant aucun détail, sa lutte contre la stérilisation des lépreux en Inde et ses campagnes en faveur des méthodes de régulation naturelle des naissances. Devant les chefs d'Etat, elle mène bataille contre l'interruption de grossesse, décrite comme un fléau. « *Si vous ne voulez pas de votre enfant,* s'écrie t-elle, *donnez-le moi.* » Elle défend les enfants à naître et les mères au foyer avec la même intransigeance que celle qui la pousse, dans les bidonvilles, au secours des plus pauvres et des infirmes.

Mère Teresa voulait « *mourir debout* », avait-elle confié dans l'un des nombreux films ou séquences télévisées qui lui ont été consacrés. A pied d'œuvre depuis l'âge de dix-huit ans, usée par l'âge et la maladie, opérée du cœur pour la première fois en 1991, fréquemment hospitalisée depuis, Mère Teresa était restée jusqu'au bout à l'affût de toutes les souffrances à soulager, des maladies à guérir, des larmes à sécher. Debout elle est morte, et nul doute, si le paradis existe, que saint Pierre lui a déjà ouvert sa porte.

Henri Tincq

Photo : John Downing





EN 1998, LE TÉLÉPHONE S'OUVRE À LA CONCURRENCE, NORMALEMENT VOUS DEVRIEZ EN PROFITER...

POUR EN SAVOIR PLUS, APPELEZ DÈS AUJOURD'HUI LE :

0 800 01 01 98

cegetel

Les amours de Lady Edwina et de Nehru

Mariée à Lord Mountbatten, elle fut vice-reine des Indes. Une « bien étrange amitié », comme disaient les journaux d'alors, la liait au leader indépendantiste. Elle prit fait et cause pour les déshérités et fut la cible de campagnes de presse critiquant sa liaison et ses engagements

MIL NEUF CENT VINGT-DEUX. Le prince de Galles part en voyage officiel dans les Indes britanniques. Le nonchalant Edouard est rétif au protocole et s'ennuie, sauf avec son cousin Louis Mountbatten, « Dickie » pour les intimes. Les deux petits-fils de la reine Victoria sont d'autant plus liés qu'Edouard héritera de la Couronne, alors que Louis n'a pas un sou vaillant. Pauvre, pauvre Louis, amoureux d'une riche beauté mondaine qui n'a dit ni oui ni non... Petite-fille d'un banquier juif de Coblence naturalisé anglais, l'héritière fortunée s'appelle Edwina Ashley. C'est une chipie.

1922. A l'occasion de la visite du prince Edouard, le mahatma Gandhi annonce pour toute l'Inde une grève générale accompagnée de prières selon le *« combat de vérité »*, le Satyagraha. On se prépare pour le grand jour, on manifeste sans violence... Puis soudain, dans une petite ville, des manifestants déchiquettent des policiers. Bouleversé, le Mahatma annule tout. Au même moment, dans la ville d'Allahabad, en distribuant des tracts contre le prince de Galles, un jeune brahmane se fait arrêter. Il s'appelle Jawaharlal Nehru.

C'est le moment que choisit Miss Ashley pour filer en Inde rejoindre Louis Mountbatten. Grisée par l'Inde, Edwina dit oui au jeune officier pauvre ; les voilà officieusement fiancés à Delhi. Ils feront la « une » avec « Le mariage de l'année » ; Edouard sera le témoin du marié. Quelques années plus tard, devenu roi, il abdique. Par amour, dit-on. Le roi Edouard était aussi très épris d'Adolf Hitler.



HULTON DEUTSCH COLLECTION/FOTOGRAM

Le pandit Nehru, ici en compagnie de sa sœur, à une réception donnée par Lord et Lady Mountbatten (à gauche) à New Delhi.

1946. A Singapour, où l'armée japonaise vient de se rendre, Louis Mountbatten, commandant suprême des armées du Sud-Est asiatique, reçoit le leader du Parti indépendantiste du Congrès, Nehru. Il sort de prison, il n'est pas chef d'Etat, mais, au mépris des règles, Dickie se met en frais. Tapis rouge et limousine pour le rebelle prometteur. A l'autre bout de la ville, Edwina attend l'invité d'honneur avec la communauté indienne. La foule se jette sur son héros ; Edwina, piétinée, disparaît. Le mari et l'Indien se jettent à terre pour la sauver, et c'est l'Indien qui relève la lady. Coup de foudre. Il a cinquante-six ans, elle dix de moins.

1947. Clement Attlee, premier ministre travailliste, nomme Mountbatten vice-roi des Indes. Bien que la mission de Mountbatten lui paraisse haïssable, Churchill est consulté comme leader de l'opposition : c'est oui, à regret. Car le nouveau vice-roi est mandaté pour liquider le « joyau de la Couronne » : les Anglais devront quitter l'Inde au plus vite. Expéditif, militaire pacifiste, héros de guerre, « Dickie » accepte avec joie, sans deviner qu'il sera le héros de la fin de l'empire. Edwina renâcle. Partir avec son mari la désespère. S'ils n'ont pas divorcé, c'est par sens des convenances. Après 1922, cinq ans de querelles, d'infidélités innombrables du côté de l'épouse et de gaffes maladroites du côté de l'époux ont détruit les Mountbatten. Il est donc décidé qu'on fera vie à part. Edwina file sous les tropiques avec ses amants ; « Dickie » se console avec une Française. Le mariage tiendra à cause des deux filles, ainsi que d'une subtile amitié qui, quoique conflictuelle, lie ces deux-là aussi solidement que l'amour. La lady partira donc pour les Indes en vice-reine, sans joie.

> **Edwina, piétinée par la foule, disparaît. Le mari et l'Indien se jettent pour la sauver, et c'est l'Indien qui la relève. Coup de foudre**

Qui l'accueille à Delhi ? Le président du gouvernement de transition : C'est Nehru. Il n'a jamais eu de vie privée. Marié par sa famille à une brahmane de son rang, il n'a pas aimé Kamala, qui, horreur, ne parlait même pas l'anglais... Dans une famille qui sait tenir son rang, ne pas être anglophone est une tare. Et puis l'urgence est ailleurs ; vite, il faut rejoindre Gandhi, quitter le complet-veston pour le coton blanc, et assumer le suprême honneur : la prison. Nehru passe la moitié de son mariage derrière les barreaux. Libéré, il va aux meetings. Abandonnée, sa fille, Indira, s'improvise général d'une armée de gamins. Quant à Kamala Nehru, elle macère dans l'ascèse, se fait jeter en prison par amour et dépérit. Nehru ne comprend la vérité qu'au chevet de sa femme à l'agonie. En 1937, il est veuf.

1947. Dix ans plus tard, l'urgence est toujours politique. A « Dickie » revient la tâche d'établir un compromis entre les trois parties au processus de libération. Un, Nehru, à la tête du parti du Congrès, laïque et unitaire ; deux, *Jinnah, à la tête de la Ligue musulmane*, longtemps choyée par un Churchill qui vomit les hindous – ces *« barbares »*. Jinnah, vieux rival du Mahatma, intraitable anglophile, veut à n'importe quel prix un pays pour les musulmans de l'Inde, le Pakistan. Trois, l'illustre Mahatma, qui redoute le pire, le partage des Indes. Compromis impossible. Mountbatten négocie en hâte avec ceux qui sont pressés, Nehru et Jinnah : Jinnah parce qu'il est mourant, Nehru pour échapper enfin à la tutelle de Gandhi. On tient le Mahatma à l'écart. Autant dire qu'on choisit le pire.

Au pire, « Dickie » rajoute pis encore. La partition des Indes étant décidée, il fait un lapsus effroyable pendant la conférence de presse qui, en juin 1947, annonce l'événement. Au lieu du mois d'octobre, « Dickie » lâche... le 15 août. Deux mois pour partager la terre, l'armée, les richesses, établir les frontières ! A l'instant, toutes les peurs du nord de l'Inde explosent : hindous et musulmans commencent à s'entretuer, et, au Pendjab, coupé par le milieu, les *sikhs basculent dans le terrorisme* propre à leur religion sous la menace. Trop tard. Malgré les plaintes du Mahatma, le Pakistan et l'Inde naissent à la liberté ensemble : le 14 août à Karachi, le 15 août à Delhi. Le soir même commencent les massacres. Ils ne cesseront qu'en janvier 1948, avec l'assassinat de Gandhi. Le partage des Indes britanniques aura entraîné la première des tueries massives de notre monde. Très peu de photographes pour cette *« catastrophe humanitaire »*. 100 000 ou 500 000 morts ? On ne sait toujours pas. Mais le couple Mountbatten se bat héroïquement ; et la lady devient la protectrice des malheureux.

1948. En juin, leur mission accomplie, les Mountbatten quittent l'Inde sous les ovations. L'Inde les aime. Le premier des Indiens, lui, aime la vice-reine. Après les massacres, Nehru et Edwina se sont juré un amour éternel. « Dickie », qui l'a deviné avant eux, s'en réjouit : mieux vaut comme compagnon pour sa femme Nehru, le leader, que les play-boys de la première époque... Les choses seront simples : chacun à son poste. Mountbatten en grand amiral de la flotte, Nehru en premier ministre, et Edwina en humanitaire, visitant le front de Corée, les réfugiés hongrois, les camps de prisonniers, sillonnant le monde à seule fin de faire halte en Inde pour vivre en amoureuse avec Nehru quelques semaines par an. Tel est le plan.

C'est compter sans Edwina qui, éprise de la cause politique de son amour, attaque le gouvernement anglais et devient ardemment tiers-mondiste. Tout le monde le sait, même les Américains, qui la soupçonnent de communisme. Elle est sous surveillance continuelle, car on sait aussi qu'elle est l'amante de Nehru. Mais c'est Mountbatten qui prévient les amants du danger, désamorce les campagnes de presse et veille sur les amoureux du bout du monde. Comme aujourd'hui, les médias parlent d'une *« bien étrange amitié »*. Grâce à « Dickie », rien n'y fait.

Nehru et Edwina s'écrivent tous les jours, puis moins ; ils vieillissent. Parfois, ils ont des angoisses suivies d'effusions ; bref, ils s'aiment. Jusqu'au jour où Edwina meurt, en 1960. La vaillante n'a pas prévenu les deux hommes de sa vie qu'elle ne pouvait plus voyager sans danger de mort. Au lendemain d'une semaine avec Nehru, elle disparaît à Bornéo, foudroyée. Leurs douze ans d'amour lointain auront apporté à Nehru *« la merveille, ce sentiment de plénitude qui donne son sens à la vie »* ; à Edwina, *« tout, le bonheur et même le malheur ! »*. Au nez et à la barbe de l'Angleterre, de l'Inde et des Américains, ils auront *été heureux. Après la mort* d'Edwina, vieilli d'un coup, Nehru perd la guerre contre la Chine et meurt en 1964. Incinéré le jour même selon les règles, Nehru s'en fut au Gange en cendres. Edwina *avait voulu être immergée en mer*, un honneur accordé par la Couronne qui sanctifia cette femme impudique devenue héroïque par amour. Assassiné par l'IRA, « Dickie » explosa sur son bateau en 1979. C'est ainsi que tous trois achevèrent leur vie dans les eaux : paix sur le fleuve et les mers qui les réunirent...

On s'est beaucoup demandé quelle fut l'influence d'Edwina sur l'histoire de l'Inde. La question appelle une réponse radicalement ambiguë. Son influence ? Nulle et totale. Nulle, car elle se contenta d'aplanir les conflits entre Nehru et Mountbatten. Totale, pour la même raison. Ainsi allait le rôle des femmes européennes à cette époque ; quelques années après la mort d'Edwina, la fille de Nehru devenait premier ministre de l'Inde.

C. C.

Comme Diana, une aristocrate en marge de la famille royale

IL arrive que d'étranges harmoniques résonnent entre deux histoires sans rapport apparent. Pourquoi rapprocher deux femmes aussi différentes qu'Edwina Ashley, épouse Mountbatten, et Diana Spencer, ex-épouse Windsor ? Mourir passé la cinquantaine après avoir connu un long et bel amour, en quoi est-ce comparable à la violence d'une mort en pleine jeunesse, au bord même du bonheur ? En rien. Et pourtant, la même sonorité lointaine accompagne ces deux destins de femme.

Voici donc deux aristocrates britanniques, deux ladies malheureuses en ménage au sein de la famille royale d'Angleterre. Le même protocole les irrite, la même révolte les habite. Le même « sang », celui des royautés allemandes, irrigue Louis Mountbatten, né Battenberg, et le prince Charles, fils de Philip Mountbatten, neveu du grand amiral de la flotte. Droit, loyal, brusque, pataud, illustre et glorieux, Louis Mountbatten servit de modèle au jeune prince, son petit neveu. Leurs épouses furent aussi rebelles l'une que l'autre, et c'est ici que l'histoire tisse ses fils secrets.

DEUX ANCIENNES COLONIES

Les ladies choisissent comme objet d'amour deux hommes qui n'ont qu'un seul trait en commun, mais de taille : ils ont appartenu à deux pays tenus en tutelle par l'Angleterre. Edwina choisit Nehru, que l'Empire britannique mit si souvent en prison ; Diana choisit Emad Al Fayed qui, pour être simplement l'héritier de son père, n'en incarne pas moins la vivante revanche de l'Egypte sur l'ancienne puissance anglaise.

En Inde comme en Egypte, les mêmes commentaires triomphalistes ont accompagné ces amours étrangères : l'indigène, le *native* au teint basané, a soumis la femme blanche, enfin ! Et comme dans toute victoire amoureuse, comme dans celle de Tristan sur Iseult et celle qui conquit Lady Chatterley, l'homme humilié relève, en prenant l'orgueilleuse, l'honneur d'un peuple ou d'une classe sociale, ou d'un pays entier, l'Egypte ou l'Inde. Ne pas croire que les « femmes blanches » en jeu soient des dupes. Pour amoureuses qu'elles soient, elles savent qui choisir. Celui qui fera plier l'ancien joug colonial, celui-là est le bon.

Certes, en élisant le premier ministre de l'Inde libre, Edwina avait fort bien visé. Mais en faisant le choix d'un jeune musulman dont le père est une puissance économique en Angleterre, Diana ne s'était pas trompée de cible. Musulman, et puissant : à l'heure où percent les fortunes indiennes, pakistanaises et égyptiennes au cœur même de l'ancienne nation colonisatrice, Diana jouait l'argent comme Edwina la politique.

Signes forts pour deux époques : Edwina fut la plus active des tiers-mondistes, Diana allait devenir la déesse de la fortune employée à l'humanitaire. Dans les deux cas, l'amour s'enracine dans les pays qu'on appelle « du Sud » ; et la richesse des Al Fayed n'empêche pas la colère de l'opinio n publique égyptienne, pour qui « on » a tué les amants pour neutraliser le péril. Véritables bombes à retardement pour la vieille Angleterre, les deux ladies signifiaient clairement l'interminable fin de l'Empire britannique, et surtout, le retournement des fortunes des colonisés sur les colonisateurs.

L'EXEMPLE DE GANDHI

Juste retour des choses. La tendresse d'Edwina pour les pauvres de l'Inde et celle de Diana pour les déshérités d'aujourd'hui témoignent d'un repentir sincère et d'une bien explicable compassion. Humanitaires toutes deux, mais bien sûr ! Où se réfugier quand on suffoque sous le poids des *Royals*, où courir lorsqu'on souffre de l'Angleterre en personne ? Du côté des asservis d'antan. Là où « ça » a souffert avant, sous le même joug.

Les médias ? Oh, Lady Mountbatten y eut droit, elle aussi. Les moyens n'étaient pas les mêmes, les *téléobjectifs pas aussi performants*, et le terme de paparazzo n'était pas inventé. Mais le phénomène était strictement semblable. Peut-être plus politique pour Edwina que pour Diana, encore que... Voyez l'Egypte, et attendons Mohamed Al Fayed.

Le plus étrange, c'est que, par Angleterre interposée, l'exemple médiatique leur venait à toutes deux de loin. Car avant tous les autres, exista à l'aube du XX[e] siècle un parfait héros qui comprit l'usage des médias. Un cœur pur, ardent et moderne qui n'entreprit jamais une seule action sans convoquer la presse, les cinéastes, les photographes. Un homme qui parfois se retirait du monde, fermait sa porte aux journalistes et se vouait au silence absolu, comme il le fit à Calcutta le jour même de l'indépendance de l'Inde, le 15 août 1947. Ce saint qui choisit le mutisme alors que son pays touchait à la liberté s'appelait Mohandas Karamchand Gandhi, que Tagore avait *surnommé « la Grande Ame »*, le Mahatma.

Ainsi, de Calcutta, mère Teresa cautionna-t-elle la bonté de la « princesse du peuple ». Muette ou criante, il faut savoir écouter la leçon de l'autre bout du monde : il ne faut jamais oublier que les médias sont, aussi, l'arme des humiliés.

Catherine Clément

★ Ecrivain, Catherine Clément est l'auteur de *Pour l'amour des Indes* (Flammarion, 1993, 503 p., 140 F), qui retrace la relation entre Jawaharlal Nehru et Edwina Mountbatten. Elle a également assuré l'adaptation de son roman pour le téléfilm qu'en a tiré Patrick Jeudy (« Le Monde Télévision-Radio-Multimédia » daté 16-17 mars).

هكذا من الأصل

La princesse et le trésor dilapidé *par Camille Paglia*

DIANA incarnait un nouveau type féminin. Elle s'est imposée à un moment où le féminisme avait sexuellement redéfini la femme; désormais réduite à ce personnage de cadre affairé, blanche et issue des classes moyennes supérieures. Elle, elle respirait la fraîcheur, le charme et la féminité et affichait son désir de mariage et d'enfants.

Au début, elle évoquait plutôt la collégienne gauche. Elle communiquait avec son corps. C'est avec ce seul langage qu'elle a su conquérir l'adoration du monde entier. Elle avait été formée comme une danseuse : on le sentait bien à sa grâce et à son style, à sa manière de s'extraire des voitures ou de porter ses vêtements. On l'a vue rapidement évoluer, de la timide petite Anglaise au teint rose à la reine au charme raffiné. Lors de sa première apparition avec Charles, elle portait une magnifique robe de soirée noire, très décolletée et qui – nous l'avons appris plus tard – avait horrifié son époux. Elle s'est hissée le long de l'escalier de l'Opéra alors que les photographes la mitraillaient en vue plongeante et nous avons entrevu sa magnifique poitrine. La vierge timide avait vécu.

C'est à ce moment précis qu'elle a commencé à user de son charisme et à flirter avec les médias internationaux. Elle a étalé dans cet exercice un savoir-faire digne des stars d'Hollywood et des musiciens vedettes. On songe à Madonna et, bien sûr, à Marlène Dietrich. Il y avait chez elle une propension manipulatrice à la Madonna-Dietrich. Et la presse devint son alliée contre l'establishment britannique encroûté. Puisqu'elle était muselée par les bureaucrates et la maison Windsor, elle s'est tournée vers les médias pour exposer son point de vue et donner toute la mesure de sa personnalité.

C'est ainsi que la presse internationale est devenue son canal d'expression. Mais il y avait un prix à payer. Elle a laissé le génie s'échapper de la bouteille, ce génie qui a fini par la détruire. Elle s'est fait happer par une spirale qu'elle ne contrôlait plus. Elle a commis une série d'erreurs de jugement – la plus grave étant d'avoir confié sa vie et sa sécurité à ce vil Dodi Al Fayed et à son entourage, tous des idiots incompétents. Après tout, elle était sous leur protection quand l'accident s'est produit.

Je pensais qu'à partir du moment où elle avait accepté la responsabilité d'être la mère du futur roi, la quête de son épanouissement personnel ne devait pas trop l'absorber. Et j'avais le sentiment qu'elle commençait à s'étourdir de cette oscillation entre le tourbillonnant beau monde européen et les très médiatiques témoignages de charité. Tout cela devenait de plus en plus artificiel. Elle avait un vrai sens du contact humain et elle était sincère quand elle s'embarquait pour ces généreuses missions. Mais au fil du temps, j'ai senti qu'il y a quelque chose de théâtral et de rigide – voire de désespéré – dans ces mouvements de Yo Yo.

Les vrais responsables de cet accident sont à chercher chez les Windsor, du haut en bas, de la famille royale aux bureaucrates, qui n'ont pas compris qu'ils avaient entre les mains cet incroyable joyau de la Couronne

Une fois séparée de Charles, elle aurait pu s'affranchir de la pression médiatique en adoptant un mode de vie plus reservé. Un comportement plus majestueux et plus en retrait de sa part aurait certes continué à intéresser l'opinion sans que cela vire aucunement à l'obsession. Mais il semble qu'elle ait cru impossible d'arrêter la frénésie des médias en usant d'une simple formule magique : *« D'accord, je vous ai laissés me poursuivre jusqu'à présent, mais la chasse est maintenant terminée. »*

Elle a ainsi commencé à dilapider ses atouts. A un moment, elle avait déclaré qu'il valait mieux s'épanouir dans un métier que de s'en remettre à un homme pour donner un sens à sa vie. J'espère qu'elle aurait persévéré dans cette voie car elle a connu une triste fin : mourir dans la voiture d'un playboy gigolo à la sortie du Ritz.

C'est grâce aux tabloïds que le monde est tombé amoureux d'elle. Oui, j'espère que les paparazzi ne seront pas seulement poursuivis pour homicide involontaire mais pour assassinat. Mais je crois aussi que la maison Windsor a du sang sur les mains. Les vrais responsables de cet accident sont à chercher chez les Windsor, du haut en bas, de la famille royale aux bureaucrates, qui n'ont pas compris qu'ils avaient entre les mains cet incroyable joyau de la Couronne qui a conduit la monarchie jusqu'à notre époque.

Lors du mariage avec Charles, tout le monde avait cru que l'arrivée de Diana permettrait à la monarchie de restaurer sa modernité. Mais la manière dont elle fut traitée – ou plutôt maltraitée – et les bassesses qui ont suivi pourraient, bien au contraire, sceller la fin de la monarchie. Car cette dernière souffre désormais d'une énorme perte de prestige, et cela s'explique uniquement par la manière dont la famille royale traite les siens. Et ils ont été ridicules, absolument ridicules dans cette affaire. Alors que Diana a cherché à s'intégrer au sein de la maison Windsor avec la meilleure volonté du monde, ils ne lui ont jamais accordé le type de soutien dont elle avait besoin. Ils l'ont déstabilisée avec toutes leurs jalousies mesquines. Ils l'ont détruite.

Il semble que tout ce que Diana entreprenait – y compris la photo du baiser amoureux avec Dodi Al Fayed – ne visait qu'à ravir la vedette à Camilla Parker-Bowles. Je ne serais pas surprise d'y voir une concurrence théâtralisée. Psychologiquement, cela se tient. Et nos coeurs ont vibré pour elle car on l'a vue perdre pied dans son combat contre la vieille garde coalisée – la maison Windsor et cette femme pernicieuse surgie du passé de Charles. Il faut peut-être chercher là l'explication de sa liaison avec Dodi Al Fayed. A la fin, la vie de Diana penchait pour le sordide. On ne peut pas blâmer les tabloïds pour cela.

Elle a commis une série d'erreurs de jugement – la plus grave étant d'avoir confié sa vie et sa sécurité à ce vil Dodi Al Fayed et à son entourage, tous des idiots incompétents

Une fois l'émotion passée, il nous apparaîtra peut-être que cette mort était inéluctable, comme celle de Marilyn Monroe ou de James Dean. En regardant en arrière, on dira : *« Oui, tout cela a un sens. »* Je me souviens d'Ali Khan, le fameux playboy qu'épousa une autre innocente, Rita Hayworth, avant d'être trompée par lui. Si Diana s'était mariée avec Dodi Al Fayed, je pense qu'elle aurait souffert de la même désillusion. Ali Khan aussi s'était tué dans un accident de voiture. Mais l'affaire qui nous intéresse est différente. Le drame ne s'est pas produit sur une route de campagne comme pour James Dean ou Grace Kelly. Il s'est noué à la sortie du Ritz, à minuit, dans une voiture conduite par un employé de l'hôtel non seulement incompétent mais franchement ivre et qui sillonnait les rues de Paris à une vitesse qui aurait pu tuer d'autres personnes.

Peut-être Diana nous a-t-elle fait une faveur de mourir dans ces conditions, à trente-six ans, avec sa beauté imprimée à jamais dans nos mémoires, avant que ne l'abîment la vieillesse et les revers du destin. Regardons James Dean dans la posture qui était la sienne à l'époque. La première du film *Giant* datait à peine de la veille et c'était une de ses plus belles performances. Et voyons maintenant Bob Dylan. S'il s'était tué dans un accident de moto dans les *sixties*, il serait entré dans l'histoire au sommet de son art au lieu de traîner comme aujourd'hui à travers le monde en rabâchant ses compositions.

Camille Paglia *est écrivain.*
© Salon Magazine. Une version est disponible sur Internet : magazine Salon (www.salonmagazine.com). (Traduit de l'anglais par Frédéric Bobin.)

Tout le monde ne pleure pas Diana *par A. N. Wilson*

L'IMMENSE chagrin populaire provoqué par la mort de la princesse de Galles est d'une ampleur sans précédent. Autant dire que Londres n'a jamais rien connu de tel. Même aux funérailles de Winston Churchill, même à la mort de la reine Victoria ou à celle du duc de Wellington, jamais il n'y eut pareille effusion.

Cela est en soi très intéressant. Car, de l'étranger surtout, on pourrait avoir l'impression que le peuple britannique pleure, d'un même et sincère élan, la perte d'une princesse aimée. C'est le contraire qui se passe.

Alors que l'on faisait la queue pour signer les registres de condoléances à St James's Palace, ou déposer des bouquets devant les autres palais royaux, une minorité importante garde, en Angleterre, le silence depuis plusieurs jours.

Et si les journaux britanniques impriment des hommages qui pourraient paraître excessifs pour John F. Kennedy, Martin Luther King et Jeanne d'Arc réunis, beaucoup – parmi lesquels ceux qui écrivent et éditent ces textes – tiennent en coulisse un tout autre langage.

Diana a pu, à l'occasion, donner l'impression de céder à la paranoïa, mais elle a eu parfaitement raison de penser qu'une partie importante de l'establishment britannique la méprisait.

Si elle n'avait pas joué les trouble-fête en révélant aux journalistes les sentiments de son mari pour Camilla Parker-Bowles, le mariage royal, ou ce qui en tenait lieu, aurait résisté. Voilà ce que l'on dit, et ce que l'on croit, dans les cercles du pouvoir conservateur.

Or, si le mariage avait duré, et si Diana s'était montrée une patiente Grisélidis, les liens anciens et indissolubles qui unissent l'Eglise et l'Etat n'auraient pas été remis en cause. La monarchie aurait pu rester le socle incontesté de la Constitution britannique. Chacun des membres de la famille royale aurait pu continuer de mener sa vie dans sa résidence campagnarde, à chasser la grouse sur la lande, à l'abri de la presse et de ses intrusions.

Mais, à en croire ses détracteurs, Diana a changé tout cela. Elle s'est prise pour une star de cinéma, attirant sur la famille de son mari une attention dont celle-ci se serait bien passée – et que les journaux réservent d'ordinaire aux stars de cinéma.

Or le fait que beaucoup dans l'establishment britannique haïssaient Diana rend un tel débordement d'émotion très intéressant d'un point de vue politique.

La popularité de la monarchie a considérablement fléchi ces dernières années. Jusqu'alors, les sondages les plus pessimistes lui donnaient entre 70 et 80 % de partisans chez les Britanniques. Or un nouveau sondage paru le mois dernier dans le *Guardian* situait la proportion un peu au-dessous de 50 %.

Nulle part ailleurs, pourtant, si ce n'est dans la maison d'Elvis Presley ou sur la place Saint-Pierre de Rome, l'on n'assiste à des scènes de pure dévotion comparables à celles dont Londres est le témoin. La « Di-mania » n'a jamais été aussi poignante, jamais aussi intense. L'on croirait assister à une révolution, et la vieille garde royale, qui voit s'entasser les bouquets devant le palais de Kensington et affluer les gens par millions dans les rues et les parcs de la capitale, doit un peu ressentir ce que les membres du politburo ancienne manière ont dû éprouver en voyant la foule démolir le mur de Berlin.

L'on croirait assister à une révolution et la vieille garde royale doit un peu ressentir ce que les membres du politburo ancienne manière ont dû éprouver en voyant la foule démolir le mur de Berlin

Deux écoles de pensée s'opposent à présent au sein de l'ordre établi. La première veut que la « Di-mania » n'ait rien à voir avec cette institution qu'est la monarchie. Une fois l'émotion passée, ladite monarchie reprendra ses fonctions, dans l'ensemble sans histoire. Les deux jeunes princes pourront être élevés loin des projecteurs et de la publicité, formés au service public dans la même tradition que le prince Charles et la reine Elizabeth.

D'autres, cependant, à voir la multitude des adorateurs de Diana, ont le sentiment que l'avenir est imprévisible. Ils craignent qu'en l'absence de fascination, d'émotion, d'engagement compatissant pour les causes populaires – cette « touche peuple » de Diana – la monarchie ne soit condamnée.

Cette seconde école de pensée, que l'on pourrait qualifier de whig ou de royaliste progressiste, considère que la maison de Windsor doit suivre l'exemple de Diana ; que la princesse, en effet, a réinventé la monarchie, et que, si la famille royale s'adapte et suit le chemin ainsi tracé, alors, l'avenir d'une monarchie constitutionnelle au sein d'une démocratie moderne reste viable.

Il y a une faille redoutable dans cette argumentation, même si on consent à l'adopter par stratégie. Elle ne prend pas en compte, en effet, que le style Diana ne pouvait venir que d'elle. La manière réservée avaec laquelle la reine visite un hôpital se trouve à des années-lumière de la démarche très naturelle de la princesse de Galles, qui s'asseyait au pied d'un lit, serrait un malade sur son coeur, l'appelait par son prénom, lui téléphonait ensuite pour prendre de ses nouvelles. On n'imagine ni la reine, ni le prince Charles se comportant de cette façon.

En admettant cependant que la maison de Windsor veuille bien transformer son image et courtiser le peuple en jouant les Diana, il est fort peu probable qu'il s'y trouve quelqu'un de capable de montrer tant d'énergie et d'émotion.

Le prince Charles n'est pas le monstre que décrivent souvent les journaux populaires. C'est un Hamlet, torturé, doutant de lui, porté à l'autocritique. Il se pourrait que cette mort le paralyse ou le brise.

Quelles seront les conséquences pour les fils de Diana ? Personne ne peut le prédire. Etant donné les circonstances de l'accident, on voit mal comment les jeunes princes pourraient ne pas grandir sans une haine des médias – quand la réussite tout entière du phénomène Diana repose sur une utilisation délibérée des tabloïds.

Ainsi, nul ne sait si la monarchie actuelle – qui est l'armature même de la Constitution britannique – pourra survivre, si le peuple l'acceptera.

Cette conviction, si souvent répétée, que Diana était « des nôtres » a été aussitôt reprise par le toujours habile Tony Blair, qui a su rappeler que lui aussi était des nôtres. Mais la Grande-Bretagne n'a pas l'habitude d'être gouvernée par l'un d'entre nous. Nous aimions nous savoir dirigés par « eux ».

Peut-être Leur temps est-il révolu ? Si oui, alors le samedi 6 septembre ne sera pas le jour des seules funérailles de Diana. C'est Eux aussi qu'on enterrera. Mais ce sont des coriaces ; ils ne partiront pas si facilement.

A. N. Wilson *est romancier et biographe.*
©The New York Times (Traduit de l'anglais par Sylvette Gleize).

A qui profitent nos droits d'auteur ? *par Serge Vincent*

APRÈS trois années de gestation au cabinet de Jack Lang, la loi du 3 juillet 1985, relative aux droits d'auteur et aux droits voisins, est entrée en vigueur le 1er janvier 1986. Cette loi a reconnu de nouveaux droits aux auteurs, aux artistes et aux producteurs, en particulier sur la copie privée audiovisuelle et sonore correspondant au marché des cassettes vierges. Cette nouvelle législation a engendré une manne financière considérable qui représente actuellement près de 900 millions de francs collectés annuellement. Pour gérer ce pactole, les sociétés de perception et répartition des droits – SPRD – furent dotées d'un statut juridique sous forme de société civile avec un zeste de société commerciale. Mais la loi n'ayant rien prévu en matière de répartition des droits, le ministère de la culture laissa le soin aux organismes concernés d'organiser comme bon leur semblait la gestion des fonds en dépôt *« à titre précaire et transitoire »* pour le compte des ayants droit.

Dès 1988, une de ces sociétés civiles, l'Adami, a connu une affaire rocambolesque de placements boursiers ayant abouti à une perte de plus de 10 millions de francs de droits. Bizarrement, les administrateurs de cette société civile décidèrent de ne pas déposer de plainte. De retour au pouvoir, les ministres Jack Lang et Pierre Bérégovoy s'évertuèrent à étouffer ce scandale financier en favorisant la conclusion d'une transaction entre les protagonistes de l'affaire, afin de clore le dossier pénal ouvert grâce à un rapport de la COB. La constitution de partie civile d'une poignée d'associés de l'Adami obligea la poursuite de l'instruction. Cette instruction se prolongea durant six ans en raison des pressions exercées par le pouvoir exécutif jusqu'à ce que Pierre Méhaignerie, ministre de la justice, décide de faire juger cette affaire.

Ce n'est qu'en janvier 1995, devant le tribunal correctionnel de Paris, que s'est tenu le procès. Mais la disparition en mai 1989 du directeur financier occulte de l'Adami n'a pas permis que ce dossier soit complètement élucidé.

Dans le même temps, plusieurs actions judiciaires entreprises par des contestataires de l'Adami ont mis en lumière l'impossibilité pour les associés des SPRD d'exercer le moindre contrôle sur la gestion de leurs droits. Malgré cette carence avérée de la loi du 3 juillet 1985, ni Jack Lang, ni ses successeurs, Jacques Toubon et Philippe Douste-Blazy, n'ont cru devoir renforcer la protection des ayants droit. Aucune modification législative n'est intervenue en ce sens, sauf pour renforcer la situation de monopole et les missions d'intérêt général dévolues aux SPRD. Rassurés par une sorte d'immunité ministérielle, les dirigeants de ces sociétés civiles ont donc eu le champ libre pour renforcer l'opacité de la gestion des droits d'auteur et des droits voisins. Ce fut une fuite en avant du coût des frais de fonctionnement et des frais de missions, en particulier à l'Adami.

Deux autres SPRD viennent de connaître récemment des déboires financiers avec le dépot de bilan de la banque Pallas Stern, soit 70 millions de francs de pertes pour la SACEM et 40 millions de francs de pertes pour la SACD. Quand à la Spadem, elle a sombré en 1996 avec la bénédiction du ministère de la culture.

Les ayants droit font figure de laissés-pour-compte, condamnés à être les victimes des placements malheureux effectués par les dirigeants des SPRD. Apparemment, la moralisation de la vie publique prônée par le premier ministre Lionel Jospin n'est pas encore en marche. Les artistes et musiciens interprètes peuvent l'attester, eux qui attendent que 808 millions de francs de droits accumulés en banque leur soient enfin versés par l'Adami. A qui profitent les droits d'auteur ? Seule, la Cour des comptes pourrait nous le dire...

Serge Vincent *est acteur, président de « Protection des ayants droit ».*

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

La gauche et les privatisations

EN exigeant du gouvernement qu'il s'engage dès maintenant à privatiser Air France dans l'avenir, Christian Blanc ne pouvait ignorer qu'il courait au « clash ». Son homologue de France Télécom, Michel Bon, se montre moins impatient, alors même que l'entreprise qu'il dirige pourrait prétendre, davantage qu'Air France, aux faveurs des investisseurs. Dans sa hâte, M. Blanc semble avoir délibérément méconnu un événement qui aurait, en d'autres temps, suscité l'incrédulité : son ministre de tutelle, Jean-Claude Gayssot (équipement, transports et logement), tout communiste qu'il est, s'était déclaré favorable à l'ouverture du capital de la compagnie nationale.

Sans doute, en assouplissant sa position, le PCF ne fait-il que se rallier à un pragmatisme revendiqué par certains socialistes, comme Michel Rocard, dès 1981. A l'époque, il n'était pas question pour les communistes – ni pour la majorité des socialistes – d'admettre qu'une entreprise pouvait être publique sans appartenir intégralement à l'Etat. Le PCF a donc fait du chemin. Pouvait-on demander à M. Gayssot d'aller encore plus loin dans l'audace ? Il n'y avait pas urgence : le redressement financier d'Air France par M. Blanc n'est pas encore suffisant pour permettre son introduction en Bourse à échéance rapprochée, contrairement à France Télécom, qui caracole en tête des plus gros bénéfices de l'Hexagone.

Or l'opérateur public devrait pouvoir, dans les toutes prochaines semaines, introduire en Bourse une partie de son capital, comme il était prêt à le faire depuis le mois de mai. Le feu vert du gouvernement, après une campagne électorale qui avait annoncé plutôt un coup d'arrêt aux privatisations, n'était pourtant pas acquis d'avance. Toute l'habileté de Lionel Jospin consiste à présenter l'opération France Télécom comme une « simple » ouverture de capital, assortie d'un surcroît de garanties sociales, sans rapport avec une véritable privatisation. Le précédent gouvernement ne prévoyait pourtant pas autre chose. Il avait fait voter une loi qui autorise la cession d'une partie du capital de France Télécom, mais oblige aussi l'Etat à en conserver la majorité. Annoncer la privatisation future d'Air France aurait mis en danger ce délicat exercice de diplomatie politique et sociale.

Quelles que soient les inquiétudes – légitimes – des personnels concernés à l'occasion de tels bouleversements, l'issue de ces différentes évolutions ne fait aucun doute. Dans des mondes aussi concurrentiels que les télécommunications et le transport aérien, le statut public n'a aujourd'hui plus guère d'adeptes. L'ouverture du capital de France Télécom et celle, prévue, d'Air France, engagent bel et bien la marche vers leur privatisation. Au nom de ce même réalisme, Thomson-CSF, Aérospatiale et d'autres suivront le même chemin, sans précipitation.

Une fois encore, ce sera la gauche – pourtant moins convaincue, par principe, des avantages de l'initiative privée – qui fera évoluer l'économie française vers davantage de libéralisme.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Manifestation au Champ-de-Mars

C'EST dans le calme et la discipline que s'est déroulée, hier après-midi, la démonstration du Champ-de-Mars. Foule *« impatiente et coléreuse »* ? Rassemblement *« exceptionnellement dense »* ? Ces affirmations des orateurs ont quelque peu forcé la réalité.

Difficile, certes, d'évaluer le nombre des manifestants massés sur l'esplanade. Des témoins oculaires s'y sont trompés, au point que le million et davantage annoncé par *L'Humanité* se réduit pour *L'Epoque* à quelque 20 000...

On s'en tiendra à une honnête moyenne entre ces chiffres, en notant que l'affluence fut plus imposante en de précédentes occasions. A multiplier de telles parades au gré trop souvent de circonstances extérieures à la vie syndicale, on s'exposait à provoquer chez elle une certaine lassitude désabusée que trahissait hier l'allure des assistants.

La marche des six cortèges ouvriers à travers Paris a été sans histoire. *« Du pain ! » « A bas la vie chère ! »* Les thèmes des slogans inscrits sur les banderoles se sont retrouvés dans les harangues sans surprise de MM. Bouzanquet, Monmousseau et Hénaff, qui développèrent en somme les points de la résolution adoptée la veille par les cadres syndicaux, sans oublier de réclamer la ratification des accords CGT-patronat sur les salaires et les prix.

Signalons enfin que, si un nombre variable de fonctionnaires avaient quitté leur travail pour aller au Champ-de-Mars, les bureaux des administrations publiques sont restés ouverts jusqu'à l'heure habituelle.

(7-8 septembre 1947.)

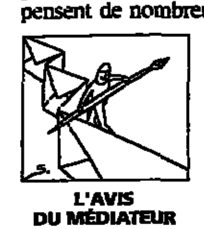
LE COURRIER DES LECTEURS

Les lecteurs du *Monde* ont été nombreux à réagir à la mort de la princesse de Galles. Beaucoup d'entre eux jugent démesurée l'importance attribuée à l'événement par la plupart des médias, y compris par *Le Monde*. Plusieurs lecteurs se disent révoltés par le comportement des paparazzi et par la manière dont la presse porte atteinte au respect de la vie privée. D'autres préfèrent dénoncer l'excès de vitesse qui a provoqué la collision fatale. Quelques-uns, enfin, nous font simplement part de l'émotion qu'ils ont ressentie en apprenant cette disparition brutale.

La mort d'une princesse

par Thomas Ferenczi

LA PLACE accordée par *Le Monde* à la mort de Lady Diana et de son compagnon, Emad Al Fayed, au lendemain de l'accident tragique du pont de l'Alma, était-elle excessive ? C'est ce que pensent de nombreux lecteurs, qui estiment que notre journal a eu tort de consacrer six pages (quatre dans la séquence « International », deux dans la séquence « Horizons ») de ses éditions du 2 septembre à ce qui n'était, selon eux, qu'un fait divers. Ces contradicteurs jugent sévèrement l'attitude de notre journal, auquel ils reprochent de trahir son éthique du journalisme et de participer, comme l'écrit l'un d'eux, à un désolant *« renversement des valeurs »*. Plusieurs d'entre eux ajoutent ne pas comprendre que *Le Monde* ait choisi de donner la priorité à cet événement plutôt qu'aux massacres survenus l'avant-veille en Algérie.



L'AVIS DU MÉDIATEUR

Ces questions, la direction de la rédaction du *Monde* se les est évidemment posées. Elle les a soumises, en conférence de rédaction, à la discussion collective avant de prendre sa décision. Tout en comprenant les préoccupations exprimées par nos lecteurs, nous approuvons cette décision, pour des raisons qui tiennent à la fois à l'évolution du journal et au cas particulier de la princesse de Galles. *Le Monde* a changé. Il n'est pas devenu, comme le prétendent certains de nos correspondants, un journal de l'actualité mondaine, mais il s'efforce d'être plus attentif à certains « faits de société » qui lui paraissent révélateurs de notre temps. A de tels faits, *Le Monde* d'autrefois aurait sans doute refusé de consacrer plusieurs pages, alors qu'il n'hésitait pas à le faire pour des événements relevant de la politique étrangère ou de la politique intérieure. Cette évolution traduit moins, nous semble-t-il, une trahison de notre éthique qu'un élargissement de notre curiosité.

Le cas de la princesse de Galles est, de ce point de vue, d'autant plus exemplaire que, d'une part, il touche à des sujets auxquels *Le Monde* s'est toujours intéressé – l'avenir de la monarchie britannique, dont on voit bien qu'il suscite des interrogations, le fonctionnement des médias, et la protection de la vie privée, qui sont au cœur de la controverse ; et que, d'autre part, l'immense popularité de Lady Diana mérite à tout le moins qu'on prête attention à sa valeur de symptôme. Oui, l'accident du pont de l'Alma est un fait divers, mais ses significations sont telles qu'elles justifient, selon nous, la couverture dont il a été l'objet. Le traitement des événements d'Algérie appellerait un autre débat. Soulignons seulement que les massacres de Raïs, commis dans la nuit du 28 au 29 août, ont fait l'objet d'un titre de première page et de l'ouverture de la séquence « International » dans *Le Monde* daté 31 août-1er septembre ; et que, depuis cinq ans que dure la guerre civile en Algérie, de nombreuses pages y ont été consacrées.

Reste, enfin, la question des paparazzi. Il nous semble indispensable de rappeler que le respect de la vie privée fixe des limites infranchissables à l'investigation journalistique. Certes, il n'est pas toujours facile de dire où commence la vie privée des personnages publics. Mais nous donnons raison à ceux de nos lecteurs qui en défendent ardemment le principe. Ce n'est pas, pensons-nous, parce qu'une célébrité construit son image en exposant une partie de sa vie privée qu'elle est obligée de la révéler tout entière ; et ce n'est pas parce qu'un certain public est friand de ces révélations que les journalistes sont tenus de les lui livrer.

ACTUALITÉ MONDAINE

Je suis scandalisé par l'importance donnée au décès de Lady Diana par *Le Monde* (sans parler des autres médias). Déjà, l'article d'Annick Cojean sur Diana venait comme un cheveu sur la soupe dans son intéressante série sur les photos importantes des dernières décennies. Quelle importance avait Diana ? Que *Le Monde* y consacre une page, pourquoi pas ? Mais six ! Vous prenez-vous pour un journal d'actualité mondaine ?

Philippe Brachet
Bordeaux (Gironde)

RÉSOLUMENT MODERNE

J'ai beaucoup aimé vos six grandes pages sur Diana, magnifique ! Un peu moins bien que les suppléments couleurs de quinze pages sur Claude François, Mike Brant et Dalida. Un petit reproche, pourtant : n'encombrez plus votre journal de notices nécrologiques de gens, dont le grand public, dont nous faisons tous partie, n'a que faire et n'a jamais entendu parler, comme par exemple : François Furet, Guy Debord, Georges Duby, Jean Poperen. Encore un effort pour être résolument moderne !

Jacques Robert
Paris

ÉCHELLE DES VALEURS

Certes, la mort de la princesse de Galles et de ses compagnons est fort triste, mais cela mérite-t-il un tel tapage médiatique auquel, *hélas ! même Le Monde participe ?* Celui-ci se serait distingué en ramenant tout cela à sa juste proportion. Sans reprendre la comparaison banale et justifiée avec la place accordée aux morts atroces en Algérie, il me semble qu'un article de la même importance que *ceux que vous consacrez* d'habitude dans la rubrique « Disparitions » à des personnes qui ont parfois beaucoup plus apporté à l'humanité aurait suffi. Il y a dans la couverture médiatique de cet événement un renversement de l'échelle des valeurs auquel *Le Monde* participe, et c'est désolant.

Patrick Chatelin
Melle (Deux-Sèvres)

QU'EN PENSENT LES ALGÉRIENS ?

Diana est morte. Toute la journée, les radios et les télévisions ont envoyé leurs correspondants interroger les grands et moins grands de ce monde à Rome, Madrid, Londres bien sûr, Pretoria, Moscou, Karachi, Sydney, Washington, Tokyo... Mais, sauf erreur, personne n'est allé à Alger demander comment la population réagissait à la mort violente et désolante d'une jeune femme de trente-six ans. Les Algériens seraient-ils insensibles ?

Olivier Brisson
Paris

RELATIVITÉ

Un événement formidable a dû se produire pendant le week-end. Numéro d'hier (mardi) : un gros titre en « une », six pages intérieures et l'éditorial. Numéro d'aujourd'hui (mercredi) : à nouveau un titre en « une », deux pages intérieures et à nouveau l'éditorial. S'agit-il d'une révolution dans une grande puissance ? D'une catastrophe nucléaire ou écologique sans précédent ? De la découverte d'êtres intelligents sur une autre planète ? Non, il s'agit de la mort de Diana Spencer ! Qui est cette femme ? Une princesse, paraît-il. Qu'a-t-elle fait d'extraordinaire ? Rien ! *Le Monde* nous avait habitués à plus de mesure dans l'importance relative des événements mondiaux !

Michel Jacquesson
Charly-sur-Marne (Aisne)

LA PRODUCTION DE L'INDÉCENCE

Ne soyons pas naïfs : la mort de Lady Diana ne changera rien aux pratiques de la presse à sensation. Là où il y a de l'argent à gagner, la morale ne trouve pas facilement sa place. Mais on peut sourire – ou s'offusquer – de la façon dont certains marchands de papier et d'images croient devoir répondre aux attaques dont ils sont l'objet, en renvoyant la balle à ceux qui achètent leurs œuvres. Oui, la production de l'indécence est plus déplorable que sa consommation, parce que son fondement se situe avant tout dans le cynisme et dans l'appât du gain.

Le lecteur, lui, n'a que la « faiblesse » de céder à l'offre qui lui est faite de satisfaire ses pulsions voyeuristes et de se divertir au spectacle des prétendus bonheurs ou malheurs des célébrités. Invoquer une supposée demande du *public est irréfléchi et, plus encore,* malhonnête.

Bertrand Sachs
Paris

LA PHOTO MANQUANTE

L'histoire est écrite par les vainqueurs. C'est le point de vue des gagnants qui prévaut dans les archives du temps qui passe. Car il y manque toujours nécessairement le témoignage des victimes. Le souvenir des lynchages des Noirs américains ne figure sur aucun registre. C'est pourquoi il faut lire Faulkner pour corriger la version officielle. Avant de mourir sous la pression, réelle ou symbolique, d'une meute d'hommes, la victime lit la férocité sur les visages rapaces. Avant de mourir, Lady Diana aurait pu voir la fureur d'une poignée de photographes, professionnels jusqu'au bout des ongles. C'est la photo manquante dans le regard de la princesse agonisante, ce cliché dont le sujet aurait été ces photographes de métier eux-mêmes, qu'il nous faut imaginer pour comprendre.

Christian de Maussion
Paris

DEALERS

J'ai été choqué d'entendre, sur les ondes et à la télévision, un photographe se défendre en arguant qu'il ne faisait que son métier, qui est de répondre à la demande. J'ai eu le sentiment d'entendre un dealer qui se vanterait d'empoisonner la population, mais en toute bonne foi (...). Ce dealer oublie juste de préciser dans quel état de dépendance il a mis ses « clients » et de décrire les *conditions dans lesquelles il provoque* la consommation. (...)

Jean-Paul Treton
Laval (Mayenne)

Les mystérieuses bombes de Cuba

Suite de la première page

Cuba n'est pas réputé pour cultiver la transparence et il ne faut guère s'attendre qu'un éventuel détenteur de renseignements les fasse s'échapper. Cette tradition d'en dire le moins possible n'empêche personne, bien au contraire, de spéculer sur l'identité des poseurs de bombes, de se demander quels sont ces mystérieux terroristes qui osent défier le pouvoir de Fidel Castro et de sa police – et y parviennent.

Des hypothèses soulevées ces dernières semaines, celle du pouvoir concoctant une provocation pour mieux justifier la répression de la dissidence semble devoir être écartée.

S'attaquer aux hôtels où descendent touristes et hommes d'affaires dont les devises sont si vivement recherchées équivaudrait à ruiner la base fragile sur laquelle Cuba tente de rebâtir son économie. Mais aucune autre hypothèse ne peut, *a priori*, être exclue : ni celle d'un groupe local, voire d'un individu, déterminé ou inconscient ; ni celle d'une opération des services américains, piste que retiennent les autorités, tant par souci de polémique politique que par expérience historique ; ni *celle d'un groupe clandestin* au sein de l'armée ou des services de sécurité décidé, pour des raisons diverses, à en découdre avec le pouvoir absolu de Fidel Castro.

Des trois explications, c'est la dernière qui, aujourd'hui, est privilégiée. D'abord parce que la difficulté prétendue de la tâche présuppose, dans l'imaginaire collectif, un savoir-faire de professionnels convenablement entraînés, disposant de complicités et connaissant sur le bout des doigts le système, ses chausse-trapes... et la topographie des lieux. Pour déjouer l'omnipotence de la police de Fidel, comme les poseurs de bombes ont réussi jusqu'ici à le faire, il faut être, pensent beaucoup de Cubains, au moins « du coin » et sûrement « du métier ».

L'intérêt de ce raisonnement tient moins à son invérifiable justesse qu'à l'image qu'il donne d'une réalité politique dans laquelle, au sommet, à un mois de l'ouverture du cinquième congrès du Parti communiste (PCC), présenté comme une échéance de la plus haute importance, s'affronteraient des adversaires incertains de leur avenir, de celui du régime et de celui de Fidel Castro, dont l'état de santé fait périodiquement l'objet de supputations plus ou moins sérieuses.

Les structures de base du PCC ne semblent pas s'être profondément investies dans la préparation du congrès et rien n'a transpiré des éventuelles controverses qui se manifesteraient au sommet. Mais les observateurs compétents de la réalité cubaine constatent que le pays paraît comme hésitant sur la voie à suivre. Les termes du débat sont, au demeurant, connus : faut-il poursuivre l'ouverture, instiller plus d'économie de marché dans un système au bord du collapsus, au risque d'approfondir les inégalités sociales entre ceux qui ont accès, grâce à leur famille installée aux Etats-Unis, à leurs fonctions ou à leur entregent, aux miraculeux dollars, et ceux qui en sont privés ? Est-il possible de contrôler les conséquences de pareille orientation sur la stabilité du système et le monopole politique qu'exercent les frères Castro et leurs proches ? Dans le cas contraire, convient-il d'arrêter là l'expérience, de se priver des douceurs empoisonnées d'une réforme économique dangereuse ? Et dans ce cas, comment faire face à une asphyxie si sévère qu'elle pourrait conduire à des débordements sans retour ?

Que choisir ? Même la molle réaction des autorités aux attentats témoigne de leurs incertitudes. Depuis les premières bombes, rien de visible n'a en effet bougé devant les hôtels, où les mesures de sécurité demeuraient, jusqu'à jeudi, très théoriques. Comme si déployer ostensiblement la police risquait de donner aux hommes d'affaires et aux touristes une image d'Etat policier préjudiciable aux intérêts du commerce. Les derniers événements pousseront-ils les autorités cubaines à adopter une attitude plus claire, moins hésitante ?

Georges Marion

RECTIFICATIFS

« CARAVANE DES QUARTIERS »

Dans l'article consacré à la *« caravane des quartiers » (Le Monde* du 2 septembre), une erreur de transmission a altéré les propos rapportés de Marc Villarubias, agent de développement culturel de la ville de Lyon. Il fallait lire *« un quartier dans lequel il y a uniquement du logement social et qui avait une mauvaise réputation. Un quartier classé "sensible", comme Mermoz et Langlet-Santy, dans le même arrondissement, mais où tout a été restauré »*.

ANNE-MARIE COUDERC

Une erreur s'est glissée dans l'article « Le poids de la presse people en France » (*Le Monde* du 2 septembre). Anne-Marie Couderc n'est pas directrice générale du groupe Hachette Filipacchi Médias, mais l'un des quatre directeurs généraux adjoints du groupe HFM et directrice générale des magazines pour la France.



L'ALPHABET DE PAUL COX :

APRES

UN MONDE

DANS

Le Monde

UN LIVRE

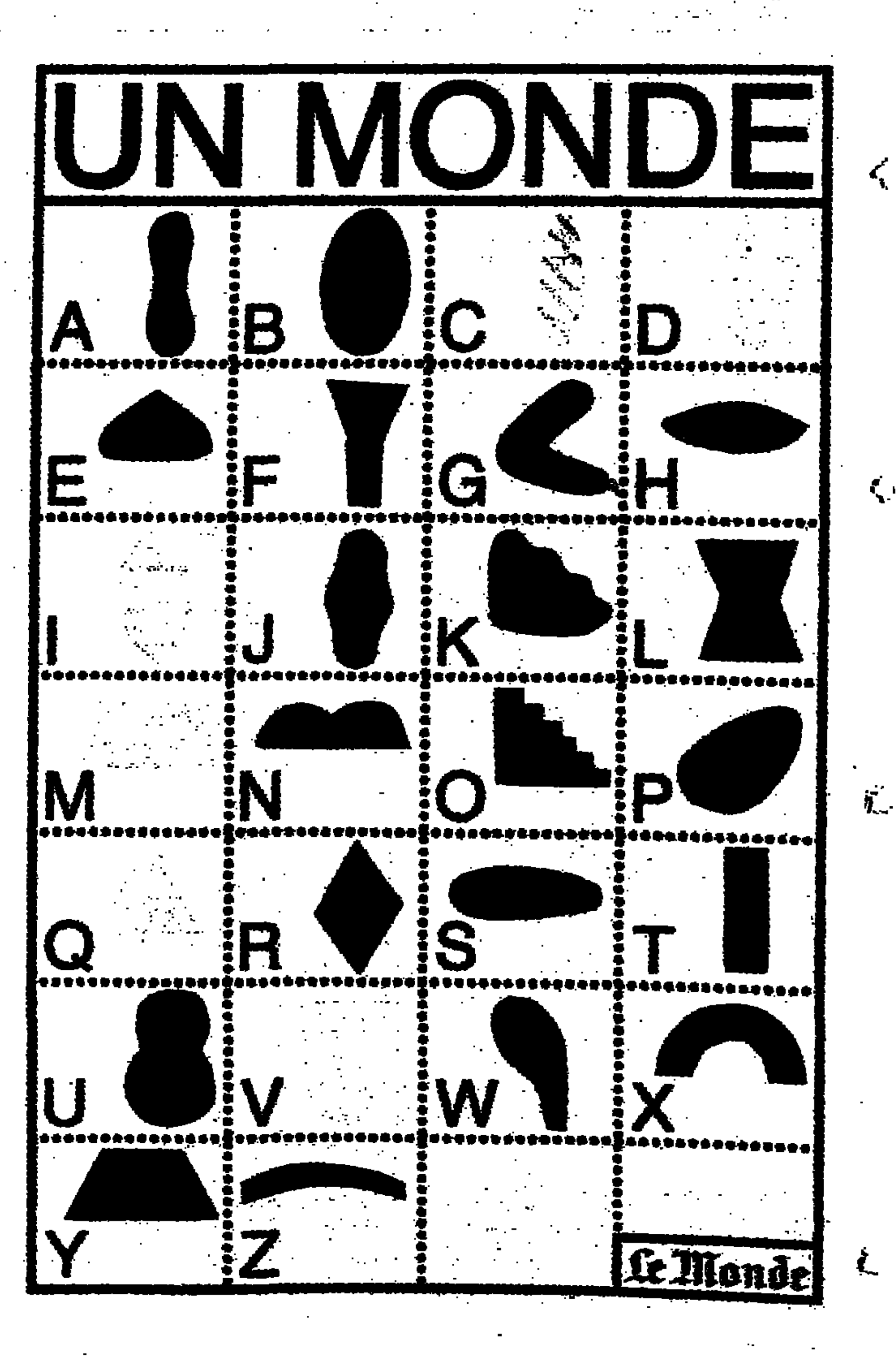
ANIMAUX

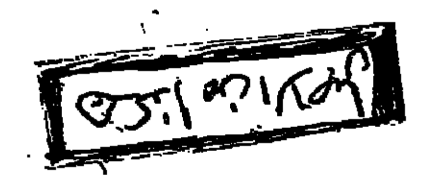
AUX EDITIONS DU SEUIL

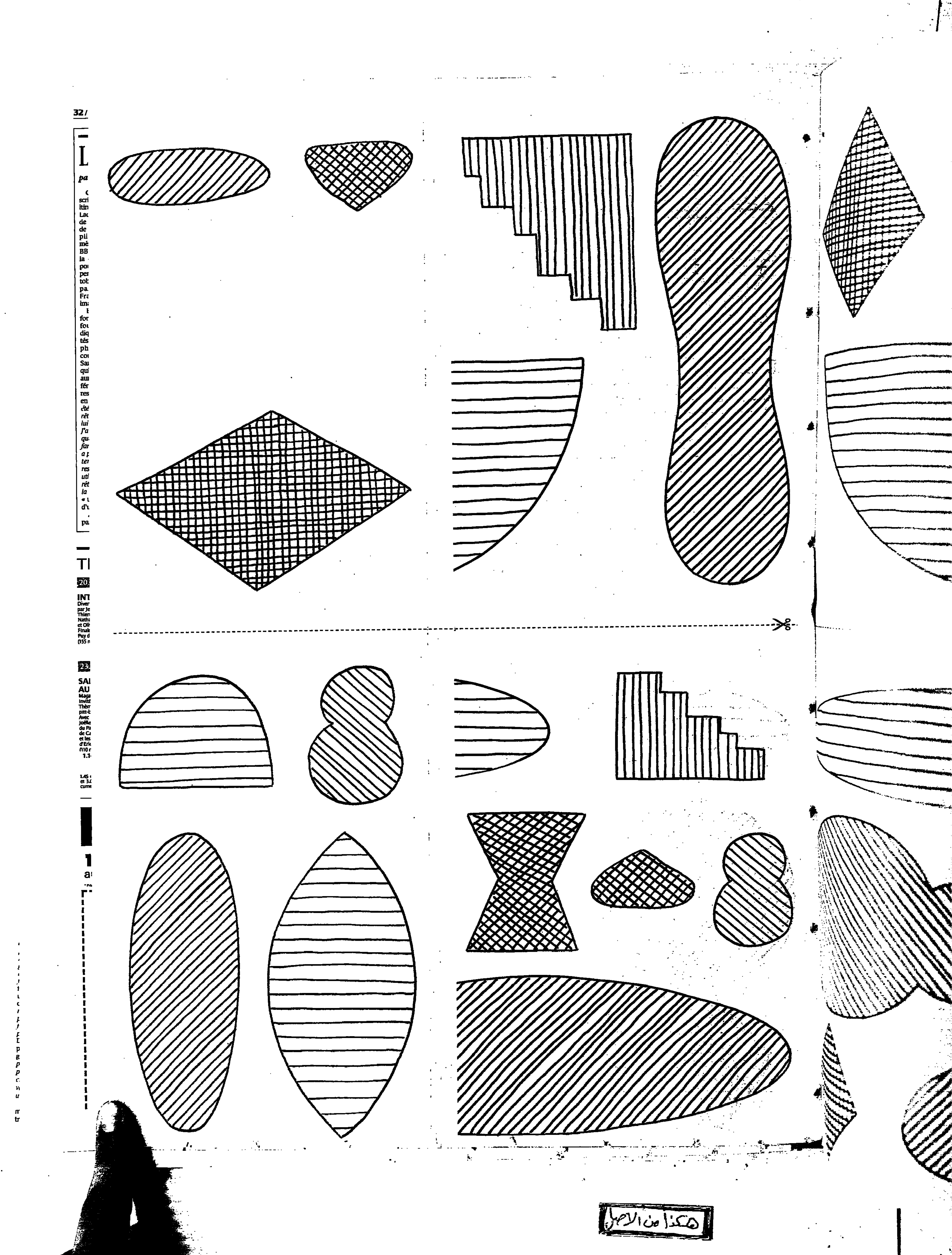
LE 10 SEPTEMBRE

(64 PAGES; 38 X 27,5 CM; 98 F)

Pierre Chevalier présente XLF2, une installation de Paul Cox, du 20 septembre au 5 octobre 1997
29 rue Debelleyme 75003 Paris Tél. Fax 01 40 29 93 83

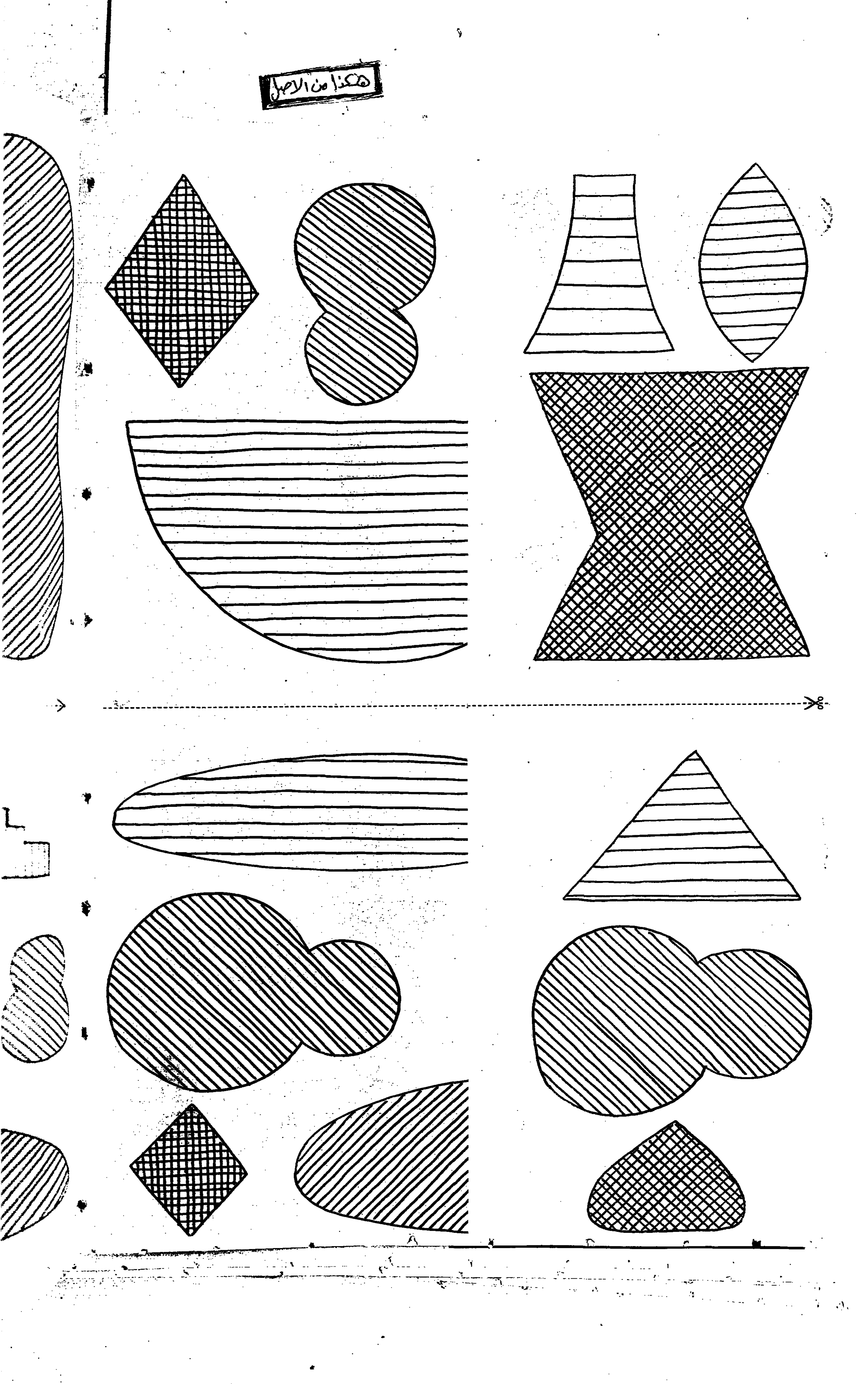


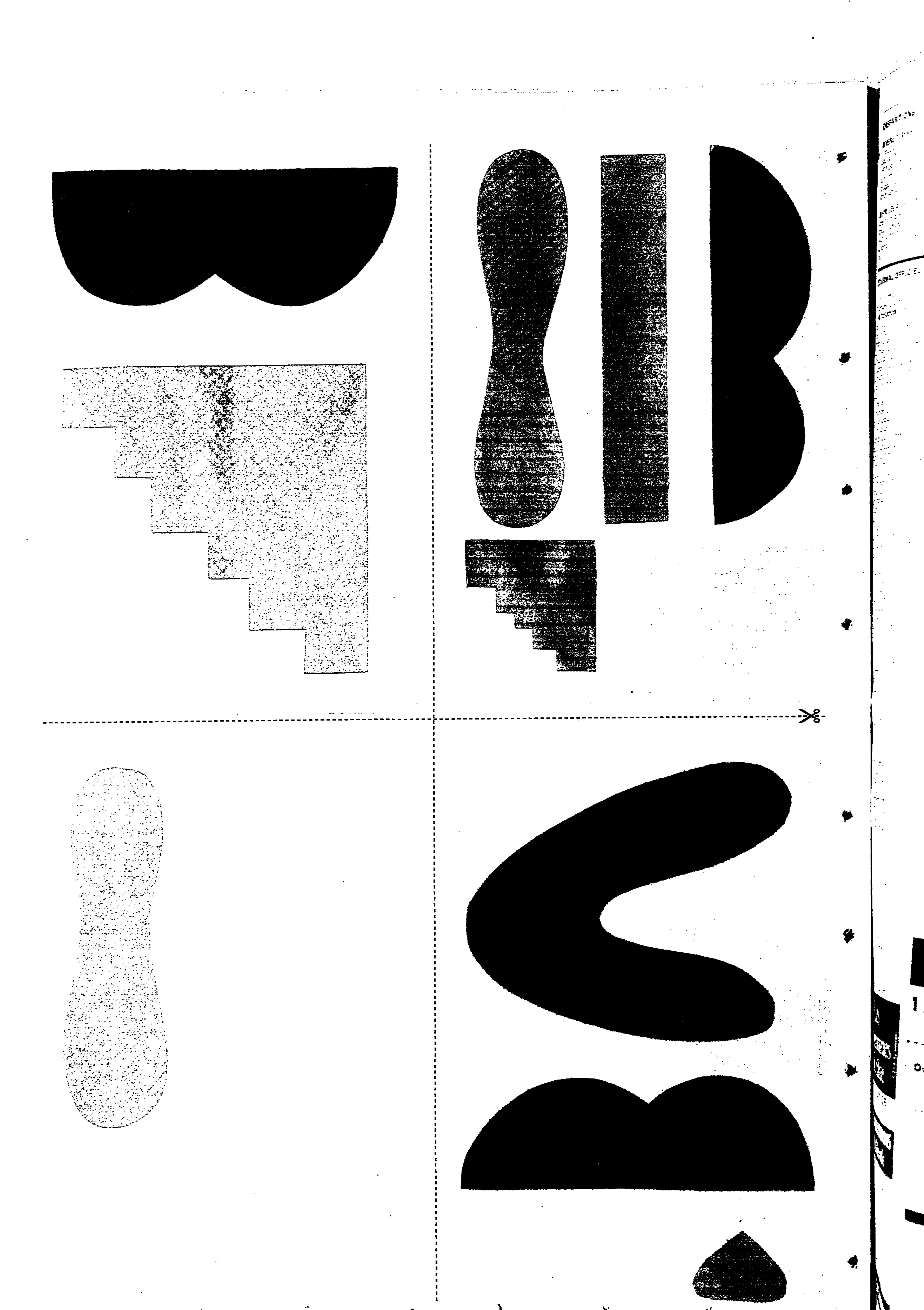




هكذا من الاصل

هكذا من الاصل





هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

DISPARITIONS

■ **MÈRE TERESA**, fondatrice de l'ordre des Missionnaires de la charité, Prix Nobel de la paix en 1979, est morte à Calcutta, vendredi 5 septembre, d'un arrêt cardiaque. Elle était âgée de quatre-vingt-sept ans *(lire page 8)*.

■ **SIR GEORG SOLTI**, chef d'orchestre britannique, est mort vendredi 5 septembre à Antibes dans son sommeil. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans *(lire page 21)*.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 5 septembre sont publiés :

● **Parlement** : un décret, signé par Jacques Chirac et Lionel Jospin, portant convocation du Parlement en session extraordinaire, à compter du lundi 15 septembre. L'ordre du jour de la session extraordinaire comprend l'examen ou la poursuite de l'examen des projets et propositions de lois suivants :

– projet de loi relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes ;

– projet de loi relatif à la prévention et à la répression des atteintes sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs ;

– projet de loi organique relatif à l'exercice par les citoyens de l'Union européenne résidant en France, autres que les ressortissants français, du droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales ;

– projet de loi relatif à l'inscription d'office des personnes âgées de dix-huit ans sur les listes électorales ;

– projets de loi autorisant l'approbation de l'accord d'adhésion de la république d'Autriche et de la République hellénique à la convention d'application de l'accord de Schengen ;

– projet de loi portant mesures urgentes à caractère fiscal et financier ;

– projet de loi portant réforme du service national ;

– projet de loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines ;

– projet de loi relatif à la partie législative du livre VI nouveau du code rural ;

– proposition de loi relative au renforcement de la veille sanitaire et du contrôle de la sécurité sanitaire des produits destinés à l'homme.

● **Produits pétroliers** : deux arrêtés relatifs aux caractéristiques du fioul domestique, du gazole et du gazole grand froid.

● **Environnement** : un décret portant création de la réserve naturelle du delta de la Sauer.

● **Vieillesse** : un arrêté portant nomination au Comité national de la coordination gérontologique.

Au *Journal officiel* du samedi 6 septembre sont publiés :

● **IHEDN** : un décret érigeant l'Institut des hautes études de défense nationale en établissement public.

● **Préfets** : un décret instituant un congé spécial pour les préfets (*Le Monde* du 4 septembre).

● **Droits de l'homme** : un arrêté portant nomination à la Commission nationale consultative des droits de l'homme.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Augustin et Pascale
CRISÉO-LEFÈVRE
ont la grande joie d'annoncer l'arrivée au « monde » de

Alexandre,

né le 3 septembre 1997, à Sainte-Geneviève-des-Bois.

– Sylvie et Rémi-Pierre **DRAI**
laissent à
Ava
le bonheur d'annoncer la naissance de

Gabriel,

le 3 septembre 1997, à Paris.

72, boulevard de Reuilly,
75012 Paris.

Anniversaires de naissance

– Le 8 septembre 1997, pour ton vingtième de millénaire

Alain BEYNEIX

toute ta tribu se réunit pour te souhaiter un joyeux anniversaire.

Mariages

Elisabeth GIAMARCHI
et
Philippe SANMARCO

sont heureux d'annoncer leur mariage le 6 septembre 1997.

436, chemin du Roucas-Blanc,
13007 Marseille.

Mme Sophie de **BRASSIER de JOCAS**,
M. Xavier **THILLAYE du BOULLAY**,
Mme Guy **LEFÈVRE**,
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants,

Anne-Sophie
THILLAYE du BOULLAY
et
Guillaume LEFÈVRE,

célébré à Noirmoutier le 6 septembre 1997.

Julia HOVANESSIAN
Paul ROUSSEAU

remercient

Gisèle et Roger TRAPPO

de les avoir unis dans l'amitié et l'intimité à la mairie de Puyméras, le 28 août 1997.

Anniversaires de mariage

A Pierre et Jacqueline RICHARD.

Quarante années-lumière d'union sacrée au service des humains.

La matière n'est rien quand l'âme est généreuse de bonté et de sacrifice.

Le temps est un artifice, c'est l'éternité qui récompense les parfaits.

C.R.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 16 h 30

Décès

– M. et Mme André Berrebi,
M. et Mme Joseph Doueib,
M. et Mme André Saffar,
M. et Mme Gilbert Dabi,
M. et Mme Gilbert Berrebi,
Mme Michèle Berrebi
et M. Eric Rouleau,
M. et Mme Gérard Berrebi,
ses enfants,

Les familles Taieb, Doueib, Benlolo, Nakam, Salomon, Berrebi, Spriglio, Saffar, Assouline, Dabi, Gnouchev, Abitbol, Nadine, Anne, Valérie, Julie, Mickael, Olivier et David,
ses petits-enfants,
Tous ses arrière-petits-enfants,

Ses sœurs et belle-sœur,
Mme Camille Lumbroso,
Mme Yvonne Cohen,
Mme Jeanette Perez,
Mme Henriette Naccaché,

ainsi que Catherine qui s'est occupée d'elle avec tant de dévouement,
ont l'immense tristesse de faire part de la disparition de

Mme Esther BERREBI,
née NACCACHE,

le 5 septembre 1997.

La levée du corps aura lieu le lundi 8 septembre, à 14 heures à son domicile, au 79, avenue de Saint-Mandé, Paris-12e. Les funérailles suivront à 14 h 30, à l'entrée principale du cimetière parisien de Pantin.

– Mme Pierre Chatenet,
son épouse,
Christian et Karin,
ses enfants,
Mlle Pauline Parodi,
sa belle-sœur,
Les familles Genes, Rollet, Lepouriel, Parodi,
Tous ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingts ans, de

Pierre CHATENET,
commandeur de la Légion d'honneur,
conseiller d'Etat honoraire,
ancien ministre,
ancien membre
du Conseil constitutionnel,
ancien président de l'Euratom,

survenu à Tavers (Loiret), le 4 septembre 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 10 septembre, à 11 heures, en l'église Saint-François-Xavier, à Paris.

11, avenue de Suffren,
75007 Paris.

– *Le président,*
Et les membres du Conseil constitutionnel,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre CHATENET,
ancien membre
du Conseil constitutionnel,
conseiller d'Etat,
ancien ministre,
ancien président
de la Commission de la Communauté européenne de l'énergie atomique,
ancien président de la Commission des opérations de Bourse,
ancien président de la commission de la privatisation,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 4 septembre 1997.

(*Le Monde* du 6 septembre.)

– L'équipe, les volontaires et le conseil d'administration d'enfants réfugiés du monde,
ont la tristesse de faire du décès de

Françoise DESCOTILS,
administratrice et fidèle
compagnon de route,

survenu le 22 juillet 1997.

– Après l'horrible attentat perpétré à Jérusalem le 4 septembre 1997,

le CRIF,
Conseil représentatif
des institutions juives de France,
a la douleur d'apprendre le décès de

Smadar ELHANAN,
quinze ans,

Sivan ZARKA,
quatorze ans,

Yael PATRIN,
douze ans,

Rami KOSACHVILI,
vingt ans.

Le CRIF présente ses condoléances les plus attristées aux familles et aux amis des victimes de cet affreux attentat.

Il a une pensée émue pour les 200 blessés et leur transmet ses meilleurs vœux de rétablissement.

Le CRIF exprime sa solidarité pleine et entière au peuple d'Israël dans cette nouvelle épreuve.

CRIF,
39, rue Broca,
75005 Paris.

– Dominique Rabourdin,
Anne et Régis de Véricourt,
Véronique Rabourdin,
Caroline et Antoine de Labrusse,
Denis et Laure Rabourdin,
Bénédicte et Pascal Frot,
ses enfants et ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu du

docteur Louis RABOURDIN,

le 4 septembre 1997.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 8 septembre, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs.

CARNET DU MONDE

Téléphones :
01-42-17-39-80
01-42-17-29-96
01-42-17-38-42

Tarif à la ligne H.T.

Rubrique nécrologie	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Mariages/naissances	70 F
Thèse étudiants	65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

– Mme Tauzin
et ses enfants Ivan et Anne,
Le médecin général
et Mme Yves Constant,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de leur époux, père et frère, le médecin, colonel,

Michel TAUZIN,
chirurgien en chef
des hôpitaux des Armées,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,

survenu le 1er septembre 1997, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Les obsèques ont été célébrée en l'église de la Garde-Freinet, le mercredi 3 septembre.

Remerciements

– Henri Bénézit
et ses enfants,
profondément touchés, remercient leurs amis des témoignages d'affection et de sympathie qui leur ont été exprimés lors du décès de

Mme Marcelle BÉNÉZIT,

leur chère épouse et maman, survenu le 15 août 1997.

20, rue de Miromesnil,
75008 Paris.
9, rue Roquépine,
75008 Paris.

– Samedi 6 septembre.

Anne et Pierre Levy-Freitag,
dans l'impossibilité de répondre personnellement aux très nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion du décès de

Claude LEVY,

vous prient de trouver ici l'expression de leur gratitude.

Anniversaires de décès

– Ramonville. Paris.

Le 7septembre 1987,

Michel MARTINEZ,
docteur en médecine,
interne en psychiatrie,

nous quittait accidentellement.

Ses parents, sa sœur, son frère, sa famille et ses amis se souviennent toujours.

– Il y a un an, le 8 septembre 1996,

Jacques SCHMIDT,
1933-1996,

nous quittait.

Une pensée est demandée pour lui à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Simon ZANGER

nous a quittés, le 7 septembre 1987.

Ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

Communications diverses

– Responsable d'une maison de retraite, savez-vous que vous pouvez encore vous inscrire à

UN DIMANCHE SAVOUREUX,

organisé par le mouvement La Flamboyance, qui se déroulera partout en France
LE 5 OCTOBRE 1997.

800 maisons de retraite sont déjà inscrites.

Rens. : Régie GéA.
Tél. : 03-85-20-21-87.
Fax : 03-85-34-17-33.

– **Cours d'hébreu moderne, Oulpanim, du Centre communautaire de Paris, 50 classes, 20 professeurs, 8 niveaux du dimanche au jeudi, grand choix d'horaires, centre agréé à la formation continue, préparation au baccalauréat, suivi pédagogique, programme détaillé sur demande.**

Rentrée et inscriptions le 8 septembre 1997, à 14 heures, renseignements au 01-49-95-95-92. Centre communautaire de Paris, 5, rue de Rochechouart, 75009 Paris. Métro Cadet.

– La première réunion des **« Amis du DUEJ »** (diplôme universitaire d'études sur le judaïsme), ouverte à tous, se tiendra mardi 9 septembre, de 18 heures à 20 heures à l'Alliance israélite universelle, 45, rue La Bruyère, Paris 9e.

– **L'hébreu moderne/biblique** pour tous en 10 séances ou à distance. Stages express individuels du professeur J. Benaudis : 01-47-97-30-22, 06-60-43-45-78.

Un tarif dégressif de 50 % est accordé sur une deuxième parution (Texte identique)

CONCURRENCE Le gouvernement annoncera, lundi 8 septembre, qu'il entend procéder à la mise sur le marché d'un tiers du capital de France Télécom. ● LE RAPPORT, remis vendredi 5 septembre au premier ministre Lionel Jospin par Michel Delebarre, le maire socialiste de Dunkerque et ancien ministre, plaide en ce sens. ● LA CESSION partielle, qui passerait par une vente d'actions dès l'automne 1997, puis une augmentation de capital en 1998, doit conduire, selon M. Delebarre, à placer France Télécom à armes égales avec les autres opérateurs dans sa stratégie d'expansion internationale. ● M. DELEBARRE propose *« de faire savoir que l'enjeu social est essentiel »*. ● LA RÉGLEMENTATION du secteur mérite d'être clarifiée. ● LES SYNDICATS ont accueillis négativement le rapport mais ils sont divisés sur la stratégie de réplique. *(Lire aussi notre éditorial page 12.)*

Le gouvernement va privatiser un tiers du capital de France Télécom

L'entreprise publique doit avoir « des armes égales » à celles des autres opérateurs, estime Michel Delebarre dans le rapport qu'il a remis à M. Jospin. Il préconise un renforcement de la politique sociale, une clarification de la réglementation et un élargissement du service universel

LE MINISTRE de l'économie, des finances et de l'industrie, Dominique Strauss-Kahn, dévoilera, lundi 8 septembre, les grandes lignes du projet de relance par le gouvernement de la privatisation partielle de France Télécom. Celle-ci avait été engagée par le gouvernement d'Alain Juppé, mais avait été gelée suite au changement de majorité politique à l'issue des élections législatives, début juin.

En fin d'après-midi, vendredi 5 septembre, le premier ministre Lionel Jospin a confirmé la relance de cette opération, qui devrait conduire à l'ouverture d'un tiers du capital de l'exploitant téléphonique. Il avait reçu, quelques minutes plus tôt, des mains du maire socialiste de Dunkerque et ancien ministre Michel Delebarre, le rapport qu'il lui avait commandé, en juillet, sur *« les enjeux d'avenir pour France Télécom »*.

M. Jospin qui, lors de la campagne électorale, s'était déclaré opposé à la privatisation de l'opérateur a déclaré qu'il y avait dans le rapport de M. Delebarre *« les grandes orientations qu'il voit pour le devenir de cette magnifique entreprise qu'est France Télécom »*. Dans un communiqué publié parallèlement, le premier ministre a tenu à faire savoir qu'il *« a été particulièrement sensible à l'approche globale retenue par M. Delebarre »*.

Selon M. Jospin, la démarche proposée par M. Delebarre *« est de nature à conférer à France Télécom les atouts nécessaires pour affronter les défis du futur : une stratégie internationale qui, par une ouverture du capital, lui permettra de rester l'un des tout premiers opérateurs mondiaux ; un approfondissement de ses rapports sociaux conforme aux aspirations de ses salariés ; un renforcement de sa capacité de recherche et développement ; un enrichissement du service public pour tenir compte du progrès technologique ; enfin une clarification du cadre réglementaire »*.

> La mise en place de stock-options « n'aboutirait qu'à dissocier plus encore l'encadrement du personnel »

M. Delebarre recommande au gouvernement la mise sur le marché d'un tiers du capital de France Télécom, tout en lui demandant de s'engager *« à ne pas dépasser »* ce montant. Il justifie cette privatisation partielle par la nécessité *« de mettre France Télécom à armes égales avec les autres opérateurs »* pour que le groupe français puisse mener à bien son expansion internationale.

Pour pouvoir nouer des alliances avec d'autres opérateurs, qui *« à peu d'exception, seront tous en Bourse »*, M. Delebarre estime que *« France Télécom doit pouvoir disposer d'éléments boursiers d'évaluation identiques »*. La mise sur le marché permettra aussi, selon lui, de *« mobiliser des sommes, qui sont de plus en plus importantes, pour nouer ces alliances »*.

M. Delebarre suggère de coupler l'ouverture du capital, qui devra être rapide – dès cet automne – avec une augmentation de capital – en 1998 – afin de montrer que l'opération peut aussi bénéficier à l'entreprise et pas seulement à l'Etat. Cette augmentation de capital pourrait être utilisée, tout ou partie, pour *« favoriser une participation croisée »* avec le partenaire allemand, Deutsche Telekom.

Cette participation croisée devra cependant être différée dans le temps, insiste M. Delebarre, qui invite le gouvernement à exiger au préalable que France Télécom établisse *« avec Deutsche Telekom les éléments d'une véritable stratégie internationale »*. *« Des participations croisées doivent être le signe d'ambitions communes »*, insiste M. Delebarre, qui n'a pas le sentiment que cela est totalement le cas.

M. Delebarre se déclare par ailleurs totalement opposé à la mise en place d'un système de *stock-options* pour les dirigeants de France Télécom. *« Cela n'aboutirait qu'à dissocier plus encore l'encadrement du personnel et n'améliorerait en rien le climat social interne »*, considère M. Delebarre, selon qui ce climat est *« mauvais »*.

C'est pourquoi, au sein des quatre autres chapitres de son rapport consacrés aux éléments de discours destinés à accompagner l'annonce de l'ouverture du capital, M. Delebarre propose au gouvernement *« de faire savoir que l'enjeu social est essentiel »*. Il l'invite à régler le problème du déroulement de carrière des personnels qui n'ont pas accepté les reclassifications depuis 1991, ou à chercher à inviter France Télécom à compenser quasi intégralement par des embauches de jeunes les départs.

M. Delebarre s'étonne aussi sur le fait que la loi de 1996 mentionne l'arrêt du recrutement de fonctionnaires fin 2001. Il ne fait cependant aucun recommandation sur, par exemple, une possible poursuite des ces recrutements au-delà de cette date.

Plus important pourrait être l'impact des propositions de M. Delebarre en ce qui concerne les conditions de la mise en œuvre de la nouvelle réglementation début 1998 dans le secteur du téléphone, qui accompagnera l'ouverture à la concurrence. M. Delebarre estime que le gouvernement doit *« clarifier les règles générales qu'il entend faire prévaloir »*.

Il considère notamment que le rôle de l'Autorité de réglementation (ART), le futur gendarme de la concurrence créé début 1997, doit être revu. *« Il est impensable que le gouvernement n'ait qu'à constater les propositions »* de l'ART, dénonce M. Delebarre, qui juge également qu'il *« faut limiter la dérive technicienne »* à travers *« une relation plus étroite entre l'ARET et le Parlement »*.

Outre un chapitre consacré à la place que doit occuper France Télécom sur la politique de recherche-développement et la politique industrielle, M. Delebarre invite enfin le gouvernement à élargir un peu les missions de service universel de France Télécom : *« Il faut inciter l'opérateur à entreprendre un effort d'équipement et de tarification faible »* auprès des établissements scolaires. Parallèlement, M. Delebarre suggère au gouvernement d'aller plaider, au niveau européen, l'introduction de cette *« ambition éducative »* au sein du service universel.

Philippe Le Cœur

Rupture avec Olivetti en Italie

Vendredi 5 septembre, Olivetti, avec qui France Télécom comptait s'allier au sein de la société Infostrada pour attaquer le marché italien du téléphone, a signé un accord stratégique avec l'allemand Mannesmann. C'est un revers pour l'opérateur français, qui abandonne Olivetti et qui doit compter sur son alliance avec les chemins de fer italiens pour poursuivre ses ambitions transalpines.

Mannesmann doit acquérir, au plus tard le 15 décembre 1997, 25 % d'un holding récemment constitué par Olivetti qui, outre Infostrada, contrôlera l'opérateur de téléphone mobile Omnitel. Mannesmann portera plus tard sa participation à 49,9 %. L'opération rapportera au total à Olivetti près de 2 350 milliards de lires (8,1 milliards de francs). Mannesmann va aussi participer, à hauteur de 25 %, aux prochaines augmentation de capital et émission d'un emprunt convertible, de 335 milliards de lires chacune, prévues par Olivetti.

Les syndicats ne croient pas à une mobilisation massive

LES PRINCIPAUX syndicats de France Télécom (CGT, SUD, CFDT, FO, CFTC, CGC) ont été reçus chacun, vendredi 5 septembre, en début d'après-midi, par Michel Delebarre, avant qu'il ne se rende à Matignon pour remettre son rapport au premier ministre. Leurs réactions à l'issue de ces entretiens confirment les clivages déjà observés au printemps 1996, lorsque le gouvernement d'Alain Juppé avait confirmé sa volonté de privatiser partiellement l'opérateur. Elles montrent aussi que personne ne croit véritablement à une mobilisation massive du personnel face à une relance par M. Jospin d'un projet dans lequel la CFDT, par exemple, ne voit *« pas vraiment »* de différence par rapport à celui du gouvernement précédent.

A l'exception de la CGC, *« satisfaite, sous réserve de leur bonne application »*, des propositions de M. Delebarre, les syndicats ont tous dénoncé l'ouverture du capital. *« Ce n'est une nécessité ni économique ni sociale »*, selon FO. Pour SUD, *« cela change la nature et la logique de l'entreprise. Les intérêts privés des actionnaires vont l'emporter sur ceux du service public et du personnel »*. *« Cela aura des conséquences négatives sur les choix de l'entreprise, l'emploi et les tarifs pour les usagers »*, dénonce la CGT.

L'annonce par le gouvernement de sa volonté de relancer le projet de privatisation partielle de France Télécom étant désormais imminente, FO, qui ne veut pas être *« le syndicat du statu quo »*, considère qu'il faut *« discuter avec le gouvernement pour obtenir des garanties »*. La CGT, SUD et la CFDT annoncent, quant à eux, qu'ils vont examiner avec le personnel les moyens d'une riposte. *« Nous allons lui demander : êtes-vous prêts à vous battre contre ce projet ? »*, indique la CFDT. SUD lance, mardi 9 septembre, un référendum parmi les salariés afin de *« faire la démonstration qu'ils sont opposés à la privatisation »*.

« PAS DE VOLONTÉ MAJORITAIRE »

La possibilité d'une grève n'est cependant évoquée que du bout des lèvres. *« Nous voulons créer les conditions d'une mobilisation massive pouvant aller jusqu'à la grève, s'il faut la grève »*, indique la CGT. *« Seule une action massive peut faire reculer le gouvernement »*, estime la CFDT, qui, rappelant que l'*« on en est resté à 31 % de grévistes le 4 juin 1996 »*, considère qu'*« une démonstration de faiblesse ne serait pas utile »*. Or, pour la CFDT, *« tout est à construire, il n'y pas de volonté majoritaire qui émerge, le personnel est en désaccord, mais fataliste »*.

La CFTC considère que *« la grève ne serait qu'un coup de semonce »* et relève qu'il y a eu *« beaucoup de temps perdu »* et que les *« désillusions fortes »* provoquées par la volte-face de M. Jospin auront des effets *« dommageables »* sur le personnel.

Ph. L. C.

La longue marche de la libéralisation

IL Y A TREIZE ANS que s'est produit le « big bang » des télécommunications mondiales : en 1984, le démantèlement d'ATT ouvre la voie à la libéralisation aux Etats-Unis et outre-Manche, British Telecom est privatisée. La technologie électronique fait sauter les monopoles. A l'époque, France Télécom est une administration – la direction générale des télécommunications (DGT) – au sein du ministère des PTT, qui emploie près de 450 000 personnes. Son nom ne sera adopté qu'en 1988.

A Bruxelles, des négociations s'engagent qui concluent à l'ouverture progressive du marché, la concurrence libre étant prévue pour le 1er janvier 1998. Mais le changement est difficile à négocier avec le personnel.

Gérard Longuet, ministre des PTT, veut, en 1987, ouvrir le marché français et transformer la DGT en entreprise publique. Devant les inquiétudes suscitées par son projet, il le retire et s'en tient à des *« chantiers de liberté »* ouverts par décret. La Société française de radiotéléphone (SFR, groupe Générale des eaux) est autorisée à concurrencer l'opérateur public dans la téléphonie mobile. Un troisième opérateur, Bouygues, entrera en scène en 1994.

L'idée d'une transformation fait son chemin : en mars 1988, 7 000 cadres supérieurs de France Télécom réclament une modification du statut de l'entreprise. Et, en signant en mai 1988 une alliance avec Deutsche Telekom, France Télécom met le doigt dans un processus qui ne s'arrêtera plus.

DIMENSION INTERNATIONALE

La gauche, revenue au pouvoir en 1988, tient à rassurer le personnel. Paul Quilès, nouveau ministre des PTT, affirme que *« le changement de statut des agents des PTT n'est pas à l'ordre du jour »*. Mais il confie une mission à Hubert Prévot, ancien secrétaire confédéral de la CFDT, dont le rapport préconise la séparation de la poste et des télécommunications et leur transformation en établissements publics dotés d'une personnalité juridique. Une longue concertation commence et, à l'été, Michel Rocard étant premier ministre, la réforme est adoptée. Parallèlement, France Télécom sort de l'Hexagone en remportant, coup sur coup, la privatisation des PTT en Argentine et au Mexique.

Au 1er janvier 1991, La Poste et France Télécom deviennent des établissements publics autonomes. En 1993, Gérard Longuet, de nouveau chargé des PTT, souhaite transformer France Télécom en une société anonyme dont l'Etat aurait la majorité, et la perspective d'une introduction en Bourse est évoquée. Devant la forte opposition, le ministre renonce à nouveau.

La dimension internationale du problème s'accroît avec le rachat, par France Télécom et Deutsche Telekom, de 20 % du groupe américain Sprint. A l'automne 1995, Michel Bon est nommé président en remplacement de Marcel Roulet et il reçoit d'Alain Juppé une lettre de mission lui demandant de négocier le changement. En juin, la loi transformant France Télécom en société anonyme est votée. Applicable au 1er janvier 1997, elle prévoit que l'Etat doit conserver au moins 51 % du capital de l'opérateur. Le Parti socialiste conteste cette *« privatisation »* et promet de renationaliser, quoique très partagé sur la question.

Anne-Marie Rocco

LES SITUATIONS DANS LES AUTRES PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE

PAYS	OPÉRATEUR	STATUT	CAPITAL
ALLEMAGNE	● DEUTSCHE TELEKOM	Société de droit privé depuis le 1er janvier 1995	Mise sur le marché de 600 millions d'actions en novembre 1996 pour un rendement de près de 18 milliards de DM
AUTRICHE	● PTV	Administration	100 % détenus par l'Etat. La privatisation de l'opérateur est prévue courant 1999
BELGIQUE	● BELGACOM	Société de droit privé à majorité publique (51 % Etat)	Vente de 49 % du capital au consortium Ameritech/Tele Danmark/Singapore Telecom en 1995
DANEMARK	● TELE DANMARK	Société de droit privé (créée le 1er janvier 1991 par regroupement des exploitants régionaux	48,8 % du capital ont été vendus en avril 94
ESPAGNE	● TELEFONICA	Société de droit privé	Vente de la dernière part de capital détenue par l'Etat (env. 20 %) début 1997 pour 4,6 milliards de dollars
FINLANDE	● PT FINLAND	Société de droit privé (depuis le 1er janvier 1994)	100 % détenus par l'Etat
	● FINNET GROUP	Coopérative formée de compagnie d'exploitation privées	
FRANCE	● FRANCE TÉLÉCOM	Exploitant autonome de droit public (depuis le 1er janvier 1990) Transformation en SA le 1er janvier 1997	
IRLANDE	● TELECOM EIREANN	Société de droit privé à majorité publique	Le consortium Telia/KPN a été retenu comme partenaire stratégique (peut acquérir jusqu'à 35 % du capital)
ITALIE	● TELECOM ITALIA	Société de droit privé à majorité publique (STET 56,5 % ; IRI 2,8 %)	Fusion Telecom Italia/STET en juillet 1997. Privatisation programmée pour octobre 1997
PAYS-BAS	● KPN		30 % du capital mis sur le marché en juin 1994, puis 25 % en oct. 1995
PORTUGAL	● PORTUGAL TELECOM	Société de droit privé	27 % du capital vendu en juin 1995 + 22 % supplémentaires en juin 1996. 26 % du capital restant doivent être mis sur le marché au troisième trimestre 1997
ROYAUME-UNI	● BT	Société privée	Dernière tranche de capital vendue en 1993. L'Etat britannique conserve une « golden share »
SUÈDE	● TELIA	Société de droit privé	100 % détenus par l'Etat. Eventuelle ouverture du capital en 1998
SUISSE	● SWISSCOM	Société de droit privé	Le gouvernement prévoit d'ouvrir 49 % du capital de l'entreprise en 1998, pour un rapport attendu de 3,5 milliards de dollars

Source : IDATE, « Les exploitants de services de télécommunications dans le monde ».

Les recettes redécollent cette année

RECETTES (en milliards de francs)

1993	94-95	95-96	96-97
39	40,17	39,44	42,70

RÉSULTAT NET (en milliards de francs)

1993	94-95	95-96	96-97
[illegible]	–0,47	–2,87*	+0,21

* intègre 2 milliards de provisions pour restructuration

ENDETTEMENT NET (en milliards de francs)

1993	94-95	95-96	96-97
35,23	25,98	19,19	13,98

EFFECTIFS MOYENS (en milliers)

1993	94-95	95-96	96-97
41,48	38,34	36,48	36,17

Source : Air France

Le successeur de Christian Blanc devra parachever le redressement d'Air France

*« **LE GOUVERNEMENT** prend acte avec regret du renoncement de M. Blanc, président d'Air France. Il indiquera rapidement le nom de son successeur appelé à poursuivre le développement de l'entreprise. »* C'est par un communiqué sec de quatre lignes que le premier ministre a réagi, vendredi 5 septembre, à l'annonce par Christian Blanc de son départ de la présidence d'Air France, au terme de son mandat, fin septembre.

Dans la matinée, M. Blanc a publié un communiqué où il dévoile les dernières propositions qu'il avait soumises à M. Jospin lors de leur rencontre de jeudi soir : *« J'ai proposé une privatisation sociale, avec un actionnariat salarié massif, sur le modèle de United Airlines, dépassant les 20 à 30 % initialement envisagés. (...) Cette proposition n'ayant pas été retenue, j'ai proposé une ouverture minoritaire du capital à 49 % dès l'instant où l'Etat s'engageait sur une privatisation à terme, respectant ainsi sa propre parole et mettant Air France à égalité de moyens avec ses concurrents, Alitalia, British Airways, Iberia, KLM, Lufthansa, Sabena, Swissair, toutes privées ou en voie de privatisation. L'équilibre de cette proposition n'a pas non plus été retenu ».*

Dans le même communiqué, M. Blanc prend également date avec son successeur. D'abord en lâchant une prévision de résultat supérieure du double à celle annoncée jusqu'ici : *« Le groupe Air France devrait dégager en 1997 un résultat net consolidé de l'ordre d'un milliard de francs. »* Puis en ajoutant : *« Air France est aujourd'hui le huitième groupe aérien mondial. Mon ambition serait qu'il devienne le cinquième d'ici cinq ans. C'est possible. Mais il faut faire vite. »*

François Hollande, le premier secrétaire du Parti Socialiste, a répliqué qu'Air France *« n'est pas dans un tel état aujourd'hui que la privatisation aille de soi »*. C'est tout le débat qui risque de rebon dir dans les prochains mois : Air France est-il complètement tiré d'affaire, ou bien le PDG a-t-il préféré quitter le navire sur un éclat parce qu'il pressentait de nouvelles difficultés à venir ?

TROIS ÉTAPES

Au vu de son tableau de bord, la compagnie nationale n'est à l'évidence plus « l'homme malade » du transport aérien européen que M. Blanc avait trouvé lors de sa nomination par Edouard Balladur en novembre 1993.

La compagnie Air France, sans Air France Europe (l'ex-Air Inter, qui a perdu 600 millions de francs) et les filiales non aériennes, a affiché sur l'exercice 1996-97 (clos au 31 mars) un profit net de 211 millions de francs, et un résultat d'exploitation de 1,2 milliard, les premiers profits depuis 1989. Le chiffre d'affaires, après une valse-hésitation, a enfin décollé l'an dernier. Le désendettement, grâce il est vrai à la recapitalisation par l'Etat de 20 milliards de francs, est revenu de 35 milliards à 14 milliards depuis 1993. Le ratio endettement sur fonds propres est 1,14, ce qui devrait permettre à l'entreprise de reprendre un rythme d'investissement de 5 à 6 milliards de francs par an, que M. Blanc avait dû ralentir jusqu'à 2 milliards, faute de ressources.

Ce redressement financier est la conséquence d'une politique industrielle en trois étapes. M. Blanc s'est d'abord attaqué aux coûts : ceux-ci ont baissé de 18 % depuis 1993, en coûts unitaires (par passager ou par siège). *« En 1993, les pilotes volaient 540 heures par an en moyenne ; en 1997, ils voleront 670 heures »*, se félicitait en mars dernier le PDG.

En avril 1996, entre en service le « hub ». Cette plate-forme de l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle est destinée à optimiser les correspondances entre les vols intérieurs et internationaux.

En même temps, Air France ferme impitoyablement *« toutes les lignes non rentables et qui n'avaient aucune chance de l'être »*, soit 56 lignes, dont 3 en France (Perpignan, Toulon, Nantes au départ d'Orly). Cela fait hurler les syndicats, au nom du service public et de l'aménagement du territoire, mais M. Blanc n'en a cure. Il prépare la troisième étape de son remodelage d'Air France : la fusion avec Air France Europe, l'ex-Air Inter. Un exercice à hauts risques sur le plan social.

Sur ce terrain, le bilan de M. Blanc est plus mitigé. Lorsqu'il arrive en novembre 1993, il trouve une compagnie totalement démoralisée. Il commence par jouer la concertation. En 1994, il lance un référendum qui se transforme en plébiscite. Cela lui permet de faire accepter par 13 organisations syndicales un gel des salaires pendant trois ans et son programme de productivité, et les effectifs baisseront régulièrement de 1 000 personnes par an.

Mais l'état de grâce est de courte durée. Après une relative pause en 1995, les mouvements de grève reprennent de plus belle dès 1996, surtout à Air Inter.

Après avoir tenté de préserver l'autonomie de la compagnie domestique, le PDG décide, face à l'intransigeance des pilotes, de passer en force en imposant la fusion. Celle-ci sera effective le 12 septembre prochain. *« La fin d'une guéguerre idiote entre Air France et Air Inter »*, commente un proche du président. Et le début d'un nouveau casse-tête syndical. D'une quinzaine dans chaque compagnie, le nombre d'organisations syndicales passera à 24 ou 25, après élimination des doublons, dans la nouvelle compagnie Air France unifiée. C'est le cadeau le plus empoisonné que laisse M. Blanc à son successeur.

Ayant à cœur de voir réussir celui-ci, le gouvernement va probablement lui accorder ce qu'il a jusqu'ici refusé à M. Blanc : les troisième et quatrième pistes de Roissy. En revanche, il sera impossible de lui accorder de nouveaux moyens de financement des achats d'avions, que réclament déjà certains syndicats, mais que Bruxelles devrait examiner.

Mais le futur président d'Air France aura surtout la rude tâche de nouer ou renouer des alliances stratégiques, malgré le maintien du groupe dans le secteur public. Plusieurs tentatives ont déjà échoué ces trois dernières années, notamment avec American Airlines, moins du fait du statut public de l'entreprise que parce qu'elle *« n'était pas encore assez crédible économiquement »*, reconnaît un proche de M. Blanc. Au début de l'année, Iberia, en voie de privatisation, a rompu les discussions pour rejoindre d'autres partenaires.

Comment réagiront au départ de M. Blanc les américains Continental et Delta Airlines, l'italien Alitalia, le japonais JAL ou Air India, avec qui Air France essaie de créer un réseau mondial capable de résister à l'alliance des géants American Airlines et British Airways ? *« Nous essaierons de démontrer, avec le successeur, qu'on peut à la fois évoluer, s'adapter ou s'ouvrir à des alliances, sans pour autant renoncer à la présence de l'Etat dans un secteur sensible »*, a déclaré vendredi François Hollande.

Symbole fortuit : pendant que son président s'inclinait à Paris devant la volonté du ministre communiste Jean-Claude Gayssot, à Moscou, le directeur général d'Air France, Marc Véron, signait un *« accord stratégique »* avec... l'Aeroflot, la compagnie publique russe héritée de l'Union soviétique.

Pascal Galinier

L'Elysée « regrette » le départ du PDG

L'Elysée a *« regretté »*, vendredi 5 septembre, le départ de Christian Blanc d'Air France. Interrogés par les agences, les services du président de la République (qui effectuait une visite officielle en Mauritanie vendredi 5 et samedi 6 septembre) ont déclaré *« regretter le départ de Christian Blanc, qui a fait un travail courageux de redressement d'Air France pour permettre à notre pays de conserver sa place et son rang dans le transport aérien mondial. » « Cela reste un enjeu capital pour la France, qui doit poursuivre dans ce domaine les efforts indispensables de modernisation et d'adaptation de la compagnie. »*

Le gouvernement est soucieux d'écourter la polémique

L'OPINION PUBLIQUE va-t-elle donner crédit à Lionel Jospin, comme l'affirment le PS et le PCF, d'avoir tenu ses engagements ? Ou bien va-t-elle considérer, comme le suggèrent les responsables de la droite et quelques personnalités de gauche, que le premier ministre est victime du dogmatisme, tout autant que de son alliance avec les communistes ? Cette simple alternative montre à quel point l'affaire Air France, dont Christian Blanc, le PDG de la compagnie aérienne, a fait les frais, s'est surtout résumée à une partie de poker politique pour les deux protagonistes.

Pour s'être engagé totalement dans la voie qu'il considérait la meilleure pour l'entreprise, M. Blanc n'en a pas moins sous-estimé – volontairement peut-être – toutes les implications de son attitude. Ouvrir un conflit avec le personnel de l'entreprise que l'on dirige n'est pas tout à fait de même nature, pour le patron d'une entreprise publique, que d'engager un bras de fer avec l'autorité de tutelle qui l'a nommé. Logiquement, celle-ci s'étonne que M. Blanc se soit subitement considéré comme le propriétaire d'Air France. Ou, qu'à tout le moins, il lui ait donné cette mauvaise impression. D'autant que cet ancien préfet, qui s'affiche « homme de gauche » et qui, malgré son caractère entier, est un fin diplomate, a ajouté à cette soudaine « propriétarisation » la volonté de tester la solidarité gouvernementale.

ÉVOLUTION « POSITIVE » DU PCF

Ce n'est pas la moindre des erreurs de M. Blanc, pour l'hôtel Matignon, que d'avoir tenté un ultime assaut contre le ministre communiste des transports, en attendant que ses amis politiques allèguent à leur tour une contradiction, démentie par les faits, entre Jean-Claude Gayssot et le chef du gouvernement. On considère même que le coup de boutoir donné par le chef de file de la « deuxième gauche », Michel Rocard, contre le PCF a été une insigne maladresse et, laisse-t-on entendre, n'a pas été compris à l'intérieur même de cette mouvance.

Cette offensive n'a pu que renforcer M. Jospin dans l'idée qu'il devait tout faire – tant au regard de la déclaration commune établie, le 29 avril, par le PS et par le PCF, alors dans l'opposition, qu'à celui de sa déclaration de politique générale du 19 juin, en qualité de premier ministre – pour préserver la solidité de la coalition gouvernementale.

Cette volonté était d'autant plus nécessaire que M. Jospin doit gérer une évolution jugée positive des communistes sur les dossiers européens – notamment sur la monnaie unique – et industriels, comme l'ouverture du capital de grandes entreprises publiques, dont certaines n'ont pas des résultats aussi fragiles qu'Air France.

Il est indéniable, cependant, que M. Blanc a assuré le redressement de la compagnie aérienne depuis qu'il en est devenu le PDG, en 1993. On s'étonne, dans l'entourage du premier ministre, des termes convenus utilisés par la droite – dogmatisme et archaïsme – alors même que le gouvernement ne fait pas du statu quo sa politique. Il est dès lors aisé de remarquer que le dogmatisme n'est peut-être pas du côté où l'on croit, d'autant que la privatisation à 100 % n'est pas intrinsèquement un gage de modernité.

Une question se pose *in fine* autour de ce psychodrame. M. Blanc a-t-il mal géré son temps ou bien son départ volontaire était-il inscrit dans les faits ? Ironie de l'histoire, en même temps qu'il s'affirmait à gauche dans un entretien à l'hebdomadaire *Paris-Match* daté du 24 avril – au moment de l'annonce de la dissolution par le président de la République –, le PDG iconoclaste estimait que *« la politique qu'Alain Juppé* [était] *en train d'expliquer au pays* [était] *la plus adaptée »*. Elle n'en a pas moins été sanctionnée par les électeurs, qui lui en ont préféré une autre.

Ni M. Blanc – qui a eu l'occasion de rencontrer M. Jospin plusieurs fois en privé, cette année, avant et après les élections – ni les dirigeants de droite ne peuvent être étonnés de la position du gouvernement. Elle avait été annoncée ; il s'y tient. Il est vrai que le respect, au plus près, des engagements électoraux n'a pas été, au cours des années passées, la principale vertu des politiques. Cette dimension n'est évidemment pas étrangère au dénouement que M. Jospin a voulu donner à cette affaire, en se gardant de réclamer une démission.

Cette rigueur s'affichera jusque dans la gestion postopératoire.

Pour ne pas laisser se développer inutilement la polémique, le successeur de M. Blanc sera nommé au prochain conseil des ministres, le 10 septembre.

Olivier Biffaud

Débat sur l'idéologie et l'opportunité des privatisations

CHRISTIAN BLANC avait à peine annoncé sa démission que de nombreuses voix s'élevaient à droite, vendredi 5 septembre en fin de matinée, pour regretter avec véhémence son départ.

Selon l'opposition parlementaire, le premier ministre, Lionel Jospin, sacrifierait Air France, dont l'intérêt serait la privatisation, pour ménager son *« allié communiste »*. *« Le gouvernement a fait passer l'idéologie avant le bon sens »*, accuse le RPR dans un communiqué. Le président du parti gaulliste, Philippe Séguin, qui estime que la décision du gouvernement a été *« dictée par des motifs idéologiques »*, se dit *« accablé »* et juge *« regrettable »* la démission de M. Blanc. L'ancien premier ministre Edouard Balladur reproche au gouvernement de *« ne pas tenir »* les engagements de la France à Bruxelles sur la privatisation.

Côté UDF, le président, François Léotard, évoque *« une victoire du Parti communiste »* qui, dit-il, *« va handicaper durablement la France dans la compétition aérienne internationale »*. Le président de Démocratie libérale, Alain Madelin, dénonce *« le mauvais choix fait par le gouvernement de ne pas engager la privatisation, dont la nécessité était évidente depuis trop longtemps »*. Tous deux dénoncent le choix *« politicien »* du premier ministre. Le président du Parti radical, André Rossinot, parle d'une démission qui *« marque la fin du réalisme de gauche »*, tandis que François Bayrou, président de Force démocrate, qualifie l'événement de *« grave et significatif »*.

A gauche, mis à part Michel Rocard et le radical-socialiste Jean-Michel Baylet, qui regrettent le départ de M. Blanc et auraient souhaité une privatisation, on condamne plutôt l'attitude du PDG d'Air France. *« On ne menace pas l'Etat, on ne fait pas du chantage à l'Etat »*, a résumé Henri Emmanuelli, président socialiste de la commission des finances de l'Assemblée.

Côté syndical, les réactions divergent tout autant. L'USPNT (pilotes) d'Air France Europe a accueilli avec *« soulagement et satisfaction »* le départ du PDG, non sans souligner que *« ce départ peut aussi masquer une situation du groupe qui s'avérerait soudainement catastrophique, démontrant que sa gestion n'a peut-être pas été si bonne que cela »*.

« On ne se réjouit pas du départ de M. Blanc, on ne le regrette pas », a indiqué pour sa part l'UNAC-CGC (stewarts et hôtesses), tout en qualifiant de *« détestables »* les relations de M. Blanc avec ce syndicat.

Le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) a déploré la politisation du débat, et estime qu'*« au regard des conditions concurrentielles le moment de ce départ n'est pas très judicieux. A ce titre, nous le regrettons »*.

La Fédération des transports CFDT (FGTE), opposant interne à la ligne confédérale de Nicole Notat, qui avait, elle, regretté le *« gâchis »* de son départ, a dénoncé la *« formidable offensive de la secte néo-libérale »* menée par les défenseurs de Christian Blanc.

WorldCom pourrait racheter le serveur télématique Compuserve

WORLDCOM INC. serait sur le point de racheter Compuserve Corp., le service en ligne de H & R Block, pour un montant de 1,2 milliard de dollars. Cette transaction valorise Compuserve à 13 dollars par titre. La vente devrait être soumise, dimanche 7 septembre, aux conseils d'administration des deux entreprises et devrait être annoncée lundi 8 septembre. En réalisant cette opération, révélée par Bloomberg, WorldCom deviendrait le quatrième plus important opérateur de téléphone longue distance aux Etats-Unis. WorldCom veut acheter Compuserve pour mettre la main sur ses réseaux réservés aux entreprises dont les redevances sont généralement plus élevées que celles des particuliers.

DÉPÊCHES

■ **RENAULT : Louis Schweitzer, président du groupe automobile, a** confirmé, vendredi 5 septembre, le retour à l'équilibre comptable pour l'ensemble de l'exercice en cours. Le 20 mars, jour de la présentation des résultats annuels 1996, le PDG de Renault avait prévu le retour à l'équilibre de la branche automobile cette année après une perte d'exploitation de 2,1 milliards de francs en 1996.

■ **CASINO : Antoine Guichard, représentant** la famille fondatrice de Casino avec 7,59 % du capital et 13 % des droits de vote, affirme que la *« valeur du titre Casino va doubler en trois ans »*, dans une interview parue vendredi 5 septembre dans le quotidien stéphanois *La Tribune-Le Progrès*. *« Tous les actionnaires ont aujourd'hui intérêt à garder leurs actions. Pour l'avenir, parmi les grandes sociétés françaises, Casino reste le meilleur placement »*, déclare le petit-fils du fondateur du groupe de distribution Geoffroy Guichard.

■ **PÉTROLE : Mobil Oil Canada et Chevron Canada Resources,** filiales des géants américains, ont annoncé, vendredi 5 septembre, la conclusion d'une *« alliance stratégique »* pour le lancement d'un important programme de prospection gazière et pétrolière dans l'océan Atlantique, au large des côtes de Terre-Neuve.

■ **TRANSPORT AÉRIEN : British Airways a rejeté,** vendredi 5 septembre, la demande de la Commission européenne d'abandonner 353 créneaux de décollage et d'atterrissage (*slots*) à l'aéroport d'Heathrow pour obtenir le feu vert à son projet d'alliance avec American Airlines. Le projet d'alliance entre BA et American Airlines est très critiqué par les compagnies concurrentes car les deux partenaires, une fois unis, contrôleraient 60 % du marché entre le Royaume-Uni et les Etats-Unis.

■ **VOLKSWAGEN : le directoire et le conseil de surveillance du** constructeur automobile allemand Volkswagen ont approuvé, vendredi 5 septembre, une augmentation de capital de 300 millions de deutschemarks.

GESTION COLLECTIVE Les Sicav et fonds communs de placement investis sur les marchés financiers émergents traversent une période difficile, en raison de la crise financière en Asie du Sud-Est. Certains d'entre eux ont vu leur valeur diminuer de 10 % au cours de la dernière semaine d'août. ● LE DÉCROCHAGE DU BAHT thaïlandais, début juillet, s'est transformé en krach boursier dans toute la région. Même les places réputées plus solides, comme Singapour et Hongkong, ont été touchées. ● LES GESTIONNAIRES ont été confrontés à des retraits de fonds, de nombreux épargnants ayant pris peur. Ce mouvement de panique semble aujourd'hui stoppé. ● LES PLACES ÉMERGENTES conservent leur attrait, soulignent les spécialistes, dans une optique de diversification des risques et de recherche des performances.

Les sicav investies dans les pays émergents souffrent de la crise asiatique

Le krach boursier en Asie du Sud-Est a provoqué cet été des pertes importantes pour les détenteurs de fonds de placements spécialisés sur les marchés financiers en voie de développement. Certains épargnants ont préféré se retirer et choisir des investissements moins risqués

LA RENTRÉE est douloureuse pour les détenteurs de parts de fonds investis sur les Bourses d'Asie du Sud-Est asiatique. Cet été, les places de la région ont subi un véritable krach. Résultat : la trentaine de sicav et fonds communs de placement spécialisés sur cette zone et commercialisés par la plupart des banques et certaines compagnies d'assurances accusent des performances négatives depuis plusieurs semaines.

Certains de ces fonds ont même vu leur valeur diminuer de 10 % au cours de la dernière semaine d'août. C'est le cas de Corail, la sicav de la Banque de gestion privée, de Partner Tigre, gérée par la compagnie d'assurances La Mondiale, ou encore d'Indosuez Orient, de la Banque Indosuez : sur un mois, cette dernière voit même la valeur de sa part reculer de plus de 20 %.

Mais, pour spectaculaires qu'elles soient, ces baisses ne sont guère surprenantes. Au cours des trois derniers mois, les Bourses d'Asie du Sud-Est ont enregistré des reculs importants : près de 30 % pour les marchés malaisien, philippin ou indonésien, plus de 10 % pour les Bourses de Singapour ou de Thaïlande.

Les investisseurs qui misaient sur la formidable croissance économique des « dragons » d'Asie du Sud-Est – le taux de croissance y atteignait 8 % – redoutent aujourd'hui un ralentissement de l'expansion économique dans ces pays. *« Le modèle de croissance thaïlandais reposait sur le développement d'un secteur exportateur compétitif. Pour préserver cette compétitivité, la politique monétaire thaïlandaise poursuivait un objectif unique : la stabilité du baht* [la monnaie locale] *contre le dollar*, analyse Eric Barthalon, responsable des études économiques à la Banque Paribas. *Cette belle mécanique s'est enrayée lorsque le dollar s'est apprécié à partir de la mi-95 et que le tassement du taux de croissance de l'industrie des composants électroniques, combiné à un ralentissement de la croissance dans les pays de l'OCDE en 1995 et 1996, a contribué à un affaissement des exportations thaïlandaises l'année dernière. »*

Partie de Thaïlande, la crise a ensuite gagné d'autres « tigres » d'Asie du Sud-Est, mais aussi des places situées dans des pays aux économies plus solides et plus mûres. Singapour, la Suisse de l'Asie, n'a pas été épargnée par cette tourmente. La Bourse de Hongkong, pourtant tirée par la bonne santé de l'économie chinoise, a accusé une baisse de 13,63 % en août. L'onde de choc a même fait le tour du globe, atteignant, de façon atténuée toutefois, les marchés boursiers émergents situés en Amérique latine comme le Brésil. *« Les investisseurs craignent que d'autres monnaies faibles ne soient attaquées »*, indique Pierre Alexis Dumont, gérant de State Street Emerging Market, une sicav de la State Street Bank.

Une contagion dévastatrice

540,39 5 sept. | 700 | 650 | 600 | 550 | 500 | 450

14 563,55 5 sept. | 16 000 | 15 000 | 14 000 | 13 000 | 12 000 | 11 000

MARS AVRIL MAI JUIN JUIL. AOÛT SEPT. — 1997

Source : Bloomberg

La crise monétaire et boursière en Thaïlande s'est propagée aux autres places de la région, et notamment à Hongkong.

PANIQUE CHEZ LES ÉPARGNANTS

Cette peur a gagné les épargnants qui avaient joué sur les marchés émergents et qui, affolés par l'ampleur des baisses sur les places asiatiques, ont étendu la crise boursière à des marchés réputés « sains ». *« Les gestionnaires qui ont dû faire face à des retraits importants sur leurs fonds ont préféré vendre certaines actions cotées à Hongkong qui ont bien progressé ces derniers mois plutôt que de devoir se séparer de titres qui ont déjà fortement baissé »*, explique Foulet Diabi, gestionnaire de Partner Tigre. Dans les pays anglo-saxons, les retraits sur les fonds spécialisés sur l'Asie du Sud-Est, ou qui investissent sur l'ensemble des pays émergents, sont bien difficiles à évaluer.

En France, où pourtant la part des actions étrangères – et plus encore celle des actions des pays émergents – est faible, les ventes ne sont pas négligeables. Chez State Street Bank, elles représentent environ 3 % des sommes investies sur State Street Active Asie, la sicav spécialisée sur les Bourses du Sud-Est asiatique. Au Crédit du Nord, les retraits ont été encore plus importants sur Etoile Pacifique, une sicav pointant régulièrement en tête des classements dans sa catégorie. A La Mondiale, les conseillers en patrimoine auraient même suggéré à leurs clients de céder leurs sicav asiatiques et d'investir l'argent de la vente sur des fonds plus tranquilles.

Cependant, le mouvement de panique chez les épargnants aura été de courte durée. *« Ce n'est plus le bon moment de sortir de ces marchés »*, juge le gestionnaire, basé à Tokyo, d'une sicav investie sur les marchés d'Asie du Sud-Est. Il est aussi à noter que des sicav comme Invesco Action Asie Emergent, d'Invesco, Etoile Pacifique, du Crédit du Nord, ou Euro Orient, du CIC, qui avaient anticipé les déboires de certains pays de la région, ont limité leurs pertes et affichent une performance largement positive sur un an.

A court terme, les gestionnaires s'attendent à une faiblesse persistante sur les places asiatiques. *« Les investisseurs internationaux qui ont déjà une exposition assez forte dans la région ne devraient pas massivement investir sur les marchés du Sud-Est asiatique, ce qui est une condition nécessaire pour faire remonter ces marchés »*, notent les gestionnaires de Fidelity, un des premiers fonds d'investissement aux Etats-Unis.

OPTIMISME MALGRÉ TOUT

A moyen terme, les gestionnaires se montrent plus optimistes. *« Même si les dirigeants de ces pays ne sont pas habitués à gérer de telles crises, les baisses ont été excessives. S'il faut se méfier des valeurs immobilières ou financières, les actions des entreprises liées à la consommation vont continuer à profiter de la démographie et d'une montée du pouvoir d'achat de la population »*, estime Jean-François Canton, directeur de Comgest, une société spécialisée sur les fonds investis dans les marchés émergents. *« Il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain*, ironise Samuel Pinto, de la Compagnie financière Edmond de Rothschild. *Souvenons-nous qu'après la crise du peso la Bourse mexicaine a fortement progressé. Les économies du Sud-Est asiatique restent de bien meilleure qualité que la plupart de celles des pays émergents. »*

En tout cas, la crise des pays du Sud-Est asiatique rappelle qu'investir sur les marchés émergents n'est pas sans risque et qu'il convient de respecter certaines règles avant d'y placer son argent. Comme n'importe quel placement action, l'investissement sur les marchés émergents ne se conçoit que dans la durée. Pas question d'y placer de l'argent dont on prévoit avoir besoin dans deux ou trois ans. Ensuite, mieux vaut privilégier les sicav et les FCP qui misent sur l'ensemble des marchés émergents plutôt que de jouer celles qui parient sur une seule région. AXA NPI, qui investit sur l'ensemble des Bourses des pays en développement, est parvenue à gagner plus de 35 % sur un an, plus que la moyenne des sicav actions françaises pendant la même période. Son gestionnaire, Robert de Guigné, en limitant à un peu plus d'un quart la part de son portefeuille consacrée aux investissements en Asie du Sud-Est, est parvenu à diminuer les effets de la crise. Il a profité de la bonne santé des Bourses de l'Amérique latine et, dans une moindre mesure, de celles de l'Europe de l'Est.

Malgré la bonne santé de la Bourse française, les marchés émergents présentent un intérêt certain pour un épargnant qui détient un portefeuille d'actions important. *« Investir une partie de ses investissements en actions sur des produits spécialisés sur l'ensemble des marchés émergents permet de diminuer la volatilité de son portefeuille, c'est-à-dire de limiter les brusques variations à la baisse comme à la hausse. En effet, non seulement les marchés boursiers des pays émergents connaissent des évolutions contraires selon les régions, mais ils fluctuent selon des cycles différents des Bourses occidentales »*, explique Pierre-Alexis Dumont.

Joël Morio

PEA : la sortie sans impôt devient possible

Lancé par la plupart des banques dans le courant du mois de septembre 1992, le plan d'épargne en actions (PEA) fête son cinquième anniversaire. Conséquence : ceux qui ont souscrit à cette date pourront prochainement clore leur plan tout en bénéficiant des avantages fiscaux prévus : exonération d'impôt sur le revenu, sur les dividendes et les plus-values de cession, remboursement par l'Etat des avoirs fiscaux et crédits d'impôt. Toutefois, le gain net réalisé sur le PEA depuis le 1er février 1996 sera soumis à la CRDS (0,50 %). Par ailleurs, les gains réalisés depuis le 1er janvier 1997 supporteront la CSG (3,40 %).



FISCALITÉ

Les banques font actuellement le forcing pour convaincre leurs clients de conserver leur plan. Le conseil n'est pas toujours désintéressé, car toute diminution des encours réduit mécaniquement les frais de gestion prélevés... Dans certains cas – si vous souhaitez, par exemple, effectuer une donation à vos enfants, constituer un apport personnel dans le cadre d'un achat immobilier ou alimenter votre contrat d'assurance-vie –, vous pouvez avoir intérêt à récupérer votre épargne.

Sachez cependant que tout retrait avant huit ans entraîne inévitablement la clôture du plan. Mais les titres et les espèces détenus pourront être conservés en partie ou en totalité. Il suffit qu'ils soient virés sur un compte ordinaire. Dans ce cas, les revenus et plus-values qu'ils dégageront par la suite seront imposés dans les conditions de droit commun.

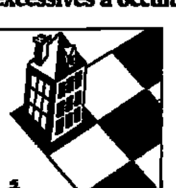
Bon à savoir : vous pourrez ouvrir un nouveau PEA juste après avoir fermé le précédent, moyennant un versement modique. Il suffit, par exemple, d'acheter une action de sicav de votre banque. Ainsi, vous conserverez les avantages prévus par cette formule d'épargne s'ils venaient à être remis en cause par la suite.

Autre solution : conserver son PEA pour lui faire franchir le cap des huit ans. A cette échéance, il vous sera alors possible d'effectuer des retraits partiels sans clore votre plan. Mais les nouveaux versements seront alors interdits. Enfin, vous pourrez choisir de percevoir une rente viagère exonérée d'impôt sur le revenu.

Laurent Edelmann

Loyers : plus de liberté pour les propriétaires

Largement décrié par l'ensemble des professionnels, le récent renouvellement des mesures d'encadrement qui protègent les locataires en place contre des hausses de loyers excessives a occulté une mesure de nature à réjouir nombre de propriétaires : depuis le 1er août dernier, le loyer des logements neufs ou anciens vacants mis en location pour la première fois ou reloués sans travaux est, lui, totalement libre.



IMMOBILIER

C'est une nouveauté : la loi du 6 juillet 1989 établissait jusqu'alors une stricte distinction entre les logement neufs ou ayant fait l'objet de travaux et les autres. Dans le premier cas, les loyers pouvaient être librement fixés entre les parties. Mais dans le second (location ou relocation sans travaux), le loyer devait être fixé par référence à ceux du voisinage. L'extinction de l'article 17 de la loi Mermaz-Malandin, que le gouvernement n'a pas souhaité proroger, efface ce distinguo et redonne donc une bouffée d'oxygène aux bailleurs. La disparition de cette mesure, instaurée à l'époque où les loyers flambaient dans la plupart des grandes agglomérations, n'aura toutefois qu'une portée immédiate limitée. Car aucune tension n'est décelable sur le marché locatif, comme en témoignent les dernières statistiques fournies par les observatoires des loyers ou encore par la Fédération nationale des agents immobiliers (Fnaim).

Selon les agents immobiliers, après avoir fortement reculé entre 1992 et 1996, le marché locatif est dorénavant stabilisé dans la région parisienne. Même tendance en province, où, à quelques exceptions près (villes universitaires, etc.), les loyers font du surplace, avec des tarifs au mètre carré qui s'échelonnent de 31,50 F (Saint-Etienne) à 57,90 F (Antibes).

Au chapitre des prix, enfin, il est encore trop tôt pour savoir si la spirale baissière dans laquelle le marché parisien s'est engagé depuis plusieurs année est stoppée. Toutefois, selon les premières informations circulant dans les milieux professionnels, il semble que de nouvelles baisses de prix aient été observées, notamment sur le prix des grands appartements, sujets à une forte spéculation dans les années 80.

Didier Laurens

Fimagest lance un FCP lié aux créations d'emplois

C'EST, en France, une première : la société de gestion Fimagest lance sur le marché Capital Emploi, un fonds commun de placement éligible au plan d'épargne en actions (PEA) qui sera investi dans des entreprises économiquement performantes mais aussi créatrices d'emplois sur le territoire national. *« L'objectif du fonds consiste à rassembler les entreprises qui ont créé des emplois en France au cours des cinq dernières années tout en affichant des performances économiques, financières et boursières de premier plan »*, résume Alain Wicker, président-directeur général de Fimagest.

Objectifs de Fimagest : montrer que, *« contrairement à une idée reçue, la Bourse ne salue pas uniquement les entreprises qui réduisent leurs effectifs »*, mais aussi *« encourage les entreprises qui créent des emplois sur le territoire national, répondant ainsi à une préoccupation majeure »*. Les dirigeants de Fimagest le reconnaissent : ils n'avaient pas de demandes particulières de leurs clients. Ils entendent *« prendre la température de ce marché en France dans un premier temps, en Belgique et aux Pays-Bas ensuite, si le résultat est concluant »*.

Le choix des valeurs dans lesquelles Capital Emploi investit s'est effectué à partir d'une analyse macroéconomique des créations d'emplois par secteur d'activité et par taille d'entreprise, puis par analyse microéconomique des sociétés. Toutes les sociétés cotées au SBF 120 ainsi que toutes celles cotées au second marché dont la capitalisation boursière excède 300 millions de francs ont été passées au crible : créations d'emplois en France ces cinq dernières années – hors croissance externe –, performances économiques et indicateurs boursiers ont été les trois critères déterminants.

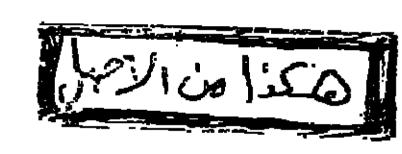
Croisant ces paramètres, Fimagest a identifié des entreprises particulièrement performantes dans quatre secteurs, eux aussi très porteurs : la distribution (Carrefour, Guyenne et Gascogne, Castorama, Rexel), la communication (Canal Plus), la pharmacie et la chimie (L'Oréal, Clarins, Synthélabo), les services (Sagem, Sodexho, SITA). Par ailleurs, des entreprises qui ne sont pas situées sur des créneaux porteurs ont également été retenues en fonction de la *« qualité de leur gestion »*. C'est le cas de Zodiac (aéronautique), Sidel (emballage), CIPE (matériel électrique électronique).

UNE CENTAINE DE VALEURS

Globalement, l'*« univers d'investissement »* de Capital Emploi se compose d'une centaine de valeurs dont la moitié environ possèdent des capitalisations supérieures à 5 milliards de francs. *« Ce chiffre élevé prouve que les grandes sociétés financièrement performantes et créatrices d'emplois sont bien moins rares qu'on ne le croit »*, commente Alain Wicker. Capital Emploi n'investira pas forcément dans les cent sociétés sélectionnées. Dans un premier temps, le portefeuille sera concentré sur un nombre limité de grandes entreprises (capitalisation boursière supérieure à 5 milliards de francs), qui seront majoritaires dans la composition du fonds commun de placement, et, à titre complémentaire, d'entreprises de taille plus modeste. Le fonds s'adresse aux personnes aussi bien physiques que morales. La valeur liquidative de départ est de 1 000 francs.

Si Fimagest n'évalue pas formellement la taille du fonds qu'elle souhaite atteindre, ses dirigeants estiment raisonnable de penser qu'elle pourrait avoisiner le milliard de francs d'ici cinq ans. Aux Etats-Unis, où les fonds éthiques existent depuis 1928, ceux-ci géraient 640 milliards de dollars en 1994, soit près du dixième des capitaux gérés par des fonds.

Frédéric Lemaître



REVUE DES ACTIONS

ÉNERGIE

	05-09-97	Diff.
Coflexip	583	[illegible]
Elf Aquitaine	755	[illegible]
Esso	565	[illegible]
Total	648	[illegible]
Elyo	320	[illegible]

PRODUITS DE BASE

	05-09-97	Diff.
Air Liquide	931	[illegible]
Eramet	292	[illegible]
Gascogne (B)	540	[illegible]
Metaleurop	87,55	[illegible]
Pechiney	276	[illegible]
Rhone Poulenc A	231,90	[illegible]
Rochette (La)	26,90	[illegible]
Usinor	110,50	[illegible]
Vallourec	387,80	[illegible]
CFF.(Ferrailles)	480	[illegible]
Oxyg.Ext-Orient	5220	[illegible]

CONSTRUCTION

	05-09-97	Diff.
Bouygues	523	[illegible]
Colas	785	[illegible]
Eiffage	316,30	[illegible]
GTM-Entrepose	377	[illegible]
Imetal	854	[illegible]
Lafarge	428,10	[illegible]
Lapeyre	390	[illegible]
Saint-Gobain	891	[illegible]
SGE	136,60	[illegible]
Vicat	548	[illegible]

BIENS D'ÉQUIPEMENT

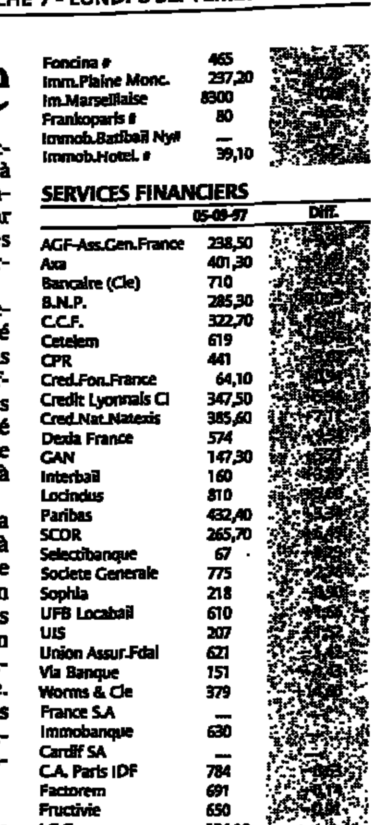
	05-09-97	Diff.
Alcatel Alsthom	796	[illegible]
Bull#	61,30	[illegible]
Carbone Lorraine	1540	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	200,10	[illegible]
Dassault-Aviation	1376	[illegible]
Dassault Electro	534	[illegible]
De Dietrich	249	[illegible]
Fives-Lille	425	[illegible]
Intertechnique	1400	[illegible]
Legrand	1196	[illegible]
Legris Indust.	238,50	[illegible]
Sagem SA	2969	[illegible]
Sat	1550	[illegible]
Schneider SA	332	[illegible]
SFIM	930	[illegible]
Sidel	443	[illegible]
Thomson-CSF	166,20	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1380	[illegible]
CNIM CA#	220	[illegible]
Faiveley #	241	[illegible]
Gebo Industries #	914	[illegible]
GFI Industries #	949	[illegible]
HIT Ly #	412	[illegible]
Manitou #	732	[illegible]
Mecatherm #	394,80	[illegible]
NSC Groupe Ny	810	[illegible]
Radiall #	710	[illegible]
Sediver	168	[illegible]

AUTOMOBILE

	05-09-97	Diff.
Bertrand Faure	322,60	[illegible]
Labinal	1515	[illegible]
Michelin	357	[illegible]
Peugeot	773	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	486,50	[illegible]
Renault	169	[illegible]
Sommer-Allibert	221,50	[illegible]
Valeo	366,90	[illegible]
Ecia	969	[illegible]
Sylea	530	[illegible]

Les pétrolières, les financières et la distribution en vedette

CETTE SEMAINE de « rentrée » a été riche à tout point de vue pour la Bourse de Paris : bon score hebdomadaire des valeurs françaises et intéressantes situations spéciales. Côté score, la place a regagné tout le terrain perdu au cours de la précédente période, et même au-delà puisqu'elle termine la semaine sur un gain de 5,56 % à 2 924,51 points alors qu'elle avait abandonné 4,61 % huit jours plus tôt. L'essentiel de cette hausse a, par ailleurs, été le fait de la seule séance de mardi où, avec un gain de 4,11 %, les valeurs françaises ont affiché leur quatrième plus forte progression en pourcentage de leur histoire. Depuis le début de l'année, l'indice CAC 40 progresse de 26,2 %.



VALEURS

Côté valeurs, c'est le compartiment de la distribution qui a, sans conteste, tenu la vedette. Ce n'est pas tous les jours, en effet, qu'un distributeur met 28 milliards de francs sur la table pour racheter un confrère. L'initiateur de cette OPA n'est autre que le normand Promodès, propriétaire de Continent et de Champion. Depuis l'assemblée générale qui s'est tenue au mois de mai, Paul-Louis Halley, président du groupe, avait prévenu que les dossiers seraient regardés de façon *« offensive et non défensive »*.

Les cibles de cette offensive sont Casino et Rallye. Promodès lance une double OPA pour prendre le contrôle de l'*« intégralité du capital des sociétés Casino et Rallye* [qui détient 28 % de Casino] ». Le groupe normand se propose de racheter 340 francs chaque titre Casino et 420 francs chaque titre Rallye jusqu'à la fin du mois d'octobre. Selon Paul-Louis Halley, les actionnaires vont avoir *« une opportunité exceptionnelle de valoriser leur patrimoine, concrétisant ce qui est attendu depuis des mois par la Bourse »*, précisant que le bonus offert représente un gain de 19 % sur le dernier cours de Bourse de Casino. Si les titres Casino et Rallye sont suspendus, Promodès termine la semaine sur un repli de 1,51 %, à 2 156 francs.

ENGOUEMENT

Carrefour termine la semaine sur une baisse de 2,65 %, à 3 564 francs. Mercredi, le titre atteint 3 970 francs avant de céder un terrain sensible au cours des deux dernières séances. Jeudi, l'action du distributeur vedette de la Bourse de Paris perdait 7,43 % et abandonnait encore 3 % le lendemain. Cette correction a été jugée un peu sévère par certains opérateurs même si le résultat était en deçà des attentes.

Le marché tablait sur une hausse de 20 % du bénéfice semestriel contre les 16,8 % annoncés. Les valeurs pétrolières Elf et Total ont véritablement bondi cette semaine, gagnant respectivement 11,85 %, à 755 francs, et 13,88 %, à 648 francs. Les opérateurs attribuent cet engouement au dollar, à la décote des titres par rapport aux autres compagnies pétrolières étrangères ainsi qu'à la découverte d'importants gisements.

Du côté des financières, la semaine a également été profitable. A l'exception de la Société générale (+ 2,79 %, à 775 francs) et de Paribas (+ 3,35 %, à 432,4 francs), les autres valeurs affichent toutes des progressions hebdomadaires supérieures à celles du marché. La BNP a gagné 10,15 %, à 285,30 francs, Dexia s'est appécié de 9,54 %, à 574 francs, et le CCF a pris 7,32 % à 322,70 francs.

L'action Crédit national Natexis a terminé la semaine en nette hausse, gagnant 7,11 %, à 385,60 francs. Le titre, qui était à la traîne de toutes les valeurs financières, a bénéficié de son intégration dans la liste des valeurs privilégiées et recommandées par les analystes de Salomon Brothers. C'est, il est vrai, la seule valeur française retenue dans cette sélection mondiale. Pour le courtier, Natexis devrait être l'une des premières sociétés touchées par la restructuration du secteur bancaire français, en raison notamment de son prix actuel, jugé attrayant.

François Bostnavaron

AUTRES BIENS DE CONSOMMATION

	05-09-97	Diff.
BIC	426	[illegible]
Chargeurs	360	[illegible]
Clarins	669	[illegible]
Deveaux(Ly)#	710	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	111,60	[illegible]
Essilor Intl	1475	[illegible]
Hachette Fili.Med.	1240	[illegible]
L'Oreal	2302	[illegible]
Moulinex #	147	[illegible]
Salomon (Ly)	448	[illegible]
Sanofi	591	[illegible]
S.E.B.	889	[illegible]
Skis Rossignol	117	[illegible]
Strafor Facom	409	[illegible]
Synthelabo	715	[illegible]
Arkopharma#	300	[illegible]
Boiron (Ly) #	336	[illegible]
Devanlay	601	[illegible]
Gautier France #	246,70	[illegible]
Guerbet	235	[illegible]
Hermes internat.1#	495	[illegible]
Info Realite #	211	[illegible]
Pochet	—	[illegible]
Reynolds	350	[illegible]
Robertet #	1245	[illegible]
Smoby (Ly)#	640	[illegible]
Virbac	543	[illegible]

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

	05-09-97	Diff.
Bongrain	2100	[illegible]
Danone	898	[illegible]
Eridania Beghin	835	[illegible]
Fromageries Bel	4150	[illegible]
LVMH Moet Hen.	1310	[illegible]
Pernod-Ricard	294,10	[illegible]
Remy Cointreau	125	[illegible]
SEITA	184,80	[illegible]
Brioche Pasq.(Ns)#	—	[illegible]
L.D.C.	1098	[illegible]

DISTRIBUTION

	05-09-97	Diff.
Bazar Hot. Ville	545	[illegible]
Carrefour	3564	[illegible]
Casino Guichard	—	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	678	[illegible]
Comptoirs Mod.	2929	[illegible]
Damart	4340	[illegible]
Galeries Lafayette	2385	[illegible]
Groupe Andre S.A.	575	[illegible]
Guilbert	764	[illegible]
Guyenne Gascogne	2076	[illegible]
Pinault-Print.Red.	2620	[illegible]
Primagaz	485	[illegible]
Promodes	2156	[illegible]
Rexel	1715	[illegible]
Monoprix	275	[illegible]
But S.A.	287,50	[illegible]
Grandoptic.Photo #	1061	[illegible]
IMS(Int.MetalSer)#	84	[illegible]
Manutan	440	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly	—	[illegible]
Rubis #	145	[illegible]

AUTRES SERVICES

	05-09-97	Diff.
Accor	972	[illegible]
Atos (ex.Axime) CA	641	[illegible]
BIS	500	[illegible]
Canal +	1027	[illegible]
Cap Gemini	390	[illegible]
Cipe France Ly #	663	[illegible]
Club Mediterranee	489,50	[illegible]
Dassault Systemes	368	[illegible]
Degremont	425	[illegible]
Eaux (Cie des)	714	[illegible]
Euro Disney	8,50	[illegible]
Europe 1	1310	[illegible]
Eurotunnel	6,80	[illegible]
Gaumont #	426	[illegible]
Havas	396,10	[illegible]
Havas Advertising	688	[illegible]
Infogrames Enter.	768	[illegible]
NRJ #	857	[illegible]
Pathe	1170	[illegible]
Publicis #	559	[illegible]
S.I.T.A	1130	[illegible]
Sodexho Alliance	2728	[illegible]
Spir Communic. #	457	[illegible]
Suez Lyon.des Eaux	667	[illegible]
Technip	800	[illegible]
G.T.I (Transport)	190	[illegible]
Louvre #	284	[illegible]
Sligos	732	[illegible]
Altran Techno. #	1905	[illegible]
Assystem #	335,50	[illegible]
Fraikin 2#	408	[illegible]
Groupe Partouche #	419	[illegible]
M6-Metropole TV	600	[illegible]
Norbert Dentres.#	770	[illegible]
Sogeparc (Fin)	365	[illegible]
TF1	508	[illegible]

IMMOBILIER

	05-09-97	Diff.
Bail Investis.	770	[illegible]
Finextel	117	[illegible]
G.F.C.	510	[illegible]
Immeubl.France	339	[illegible]
Klepierre	795	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	5460	[illegible]
Sefimeg CA	394	[illegible]
Silic CA	814	[illegible]
Simco	459	[illegible]
UIF	426	[illegible]
Unibail porteur	575	[illegible]
Fonciere (Cie)	585	[illegible]
Fonciere Euris	350,10	[illegible]
Fonc. Lyonnaise #	720	[illegible]
Foncina #	465	[illegible]
Imm.Plaine Monc.	237,20	[illegible]
Im.Marseillaise	8300	[illegible]
Frankoparis #	80	[illegible]
Immob.Batibail Ny#	—	[illegible]
Immob.Hotel. #	39,10	[illegible]

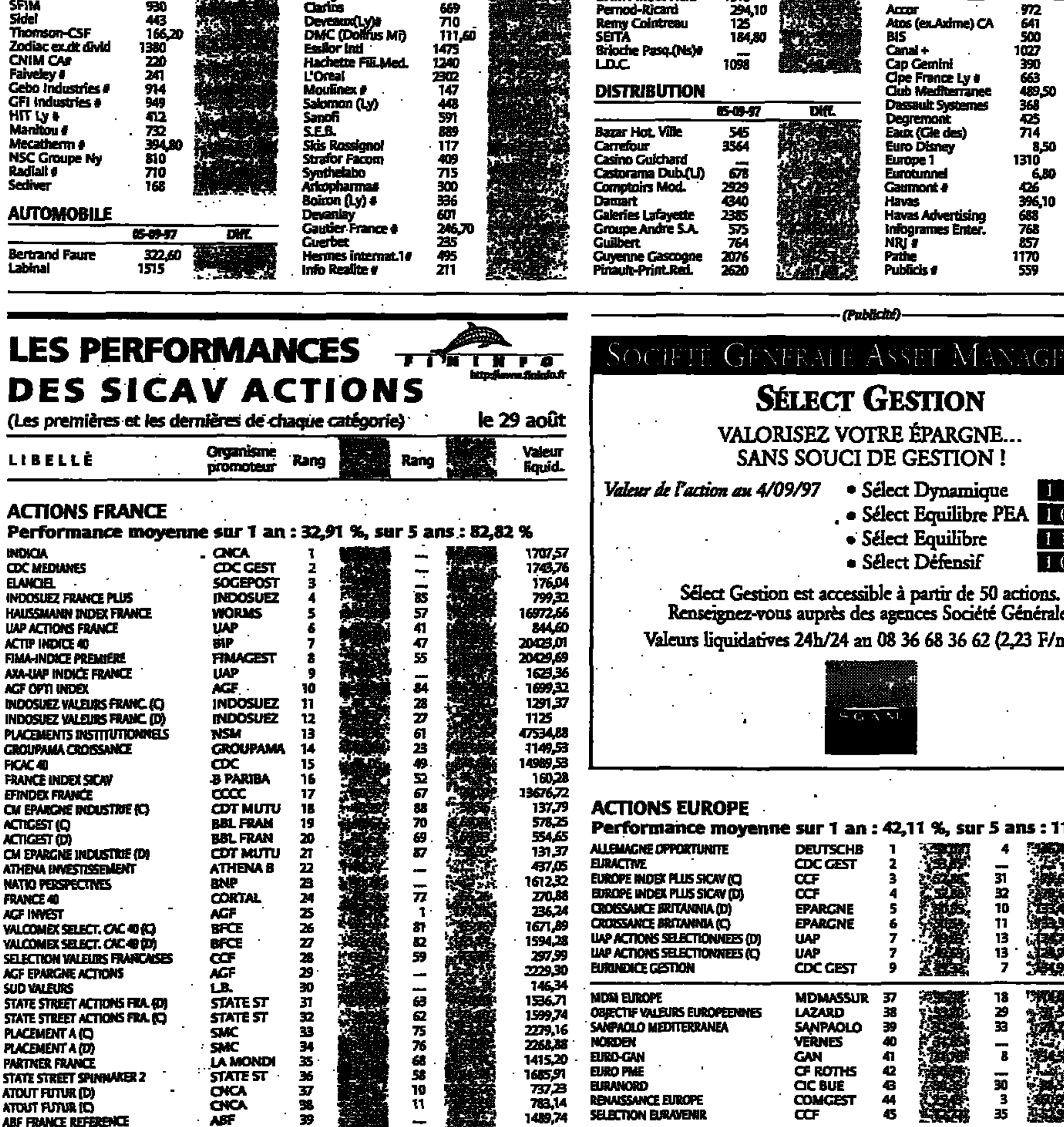
SERVICES FINANCIERS

	05-09-97	Diff.
AGF-Ass.Gen.France	238,50	[illegible]
Axa	401,30	[illegible]
Bancaire (Cie)	710	[illegible]
B.N.P.	285,30	[illegible]
C.C.F.	322,70	[illegible]
Cetelem	619	[illegible]
CPR	441	[illegible]
Cred.Fon.France	64,10	[illegible]
Credit Lyonnais CI	347,50	[illegible]
Cred.Nat.Natexis	385,60	[illegible]
Dexia France	574	[illegible]
GAN	147,30	[illegible]
Interbail	160	[illegible]
Locindus	810	[illegible]
Paribas	432,40	[illegible]
SCOR	265,70	[illegible]
Selectibanque	67	[illegible]
Societe Generale	775	[illegible]
Sophia	218	[illegible]
UFB Locabail	610	[illegible]
UIS	207	[illegible]
Union Assur.Fdal	621	[illegible]
Via Banque	151	[illegible]
Worms & Cie	379	[illegible]
France S.A	—	[illegible]
Immobanque	630	[illegible]
Cardif SA	—	[illegible]
C.A. Paris IDF	784	[illegible]
Factorem	691	[illegible]
Fructivie	650	[illegible]
L.C.C.	134,10	[illegible]
Union Fin.France	612	[illegible]

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT

	05-09-97	Diff.
Bollore Techno.	781	[illegible]
Cerus Europ.Reun	35,65	[illegible]
CGIP	1750	[illegible]
Christian Dior	853	[illegible]
Dynaction	147,50	[illegible]
Eurafrance	2445	[illegible]
Fimalac SA	509	[illegible]
Gaz et Eaux	2575	[illegible]
Lagardere	172,90	[illegible]
Lebon	214,20	[illegible]
Marine Wendel	630	[illegible]
Nord-Est	120	[illegible]
Salvepar (Ny)	470,10	[illegible]
Acmer	—	[illegible]
Albatros Invest	159	[illegible]
Burelle (Ly)	262	[illegible]
Carbonique	—	[illegible]
Centenaire Blanzy	448	[illegible]
F.F.P. (Ny)	266	[illegible]
Finaxa	338	[illegible]
Francarep	295	[illegible]
Invest.(Ste Cie.)	—	[illegible]
Sabeton (Ly)	820	[illegible]
Finatis(ex.Localn)	206,10	[illegible]
Montaignes P.Gest.	2840	[illegible]
Siparex (Ly) #	118	[illegible]

LES PERFORMANCES DES SICAV ACTIONS



(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 29 août

ACTIONS FRANCE

Performance moyenne sur 1 an : 32,91 %, sur 5 ans : 82,82 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	[illegible]	Rang	[illegible]	Valeur liquid.
INDICIA	CNCA	1	[illegible]	—	[illegible]	1707,57
CDC MEDIANES	CDC GEST	2	[illegible]	—	[illegible]	1743,76
ELANCIEL	SOGEPOST	3	[illegible]	—	[illegible]	176,04
INDOSUEZ FRANCE PLUS	INDOSUEZ	4	[illegible]	85	[illegible]	799,32
HAUSSMANN INDEX FRANCE	WORMS	5	[illegible]	57	[illegible]	16972,66
UAP ACTIONS FRANCE	UAP	6	[illegible]	41	[illegible]	844,60
ACTIP INDICE 40	BIP	7	[illegible]	47	[illegible]	20423,01
FIMA-INDICE PREMIERE	FIMAGEST	8	[illegible]	55	[illegible]	20429,69
AXA-UAP INDICE FRANCE	UAP	9	[illegible]	—	[illegible]	1623,36
AGF OPTI INDEX	AGF	10	[illegible]	84	[illegible]	1699,32
INDOSUEZ VALEURS FRANC. (C)	INDOSUEZ	11	[illegible]	28	[illegible]	1291,37
INDOSUEZ VALEURS FRANC. (D)	INDOSUEZ	12	[illegible]	27	[illegible]	1125
PLACEMENTS INSTITUTIONNELS	NSM	13	[illegible]	61	[illegible]	47534,88
GROUPAMA CROISSANCE	GROUPAMA	14	[illegible]	23	[illegible]	1149,53
FICAC 40	CDC	15	[illegible]	49	[illegible]	14989,53
FRANCE INDEX SICAV	B PARIBA	16	[illegible]	52	[illegible]	160,28
EFINDEX FRANCE	CCCC	17	[illegible]	67	[illegible]	13676,72
CM EPARGNE INDUSTRIE (C)	CDT MUTU	18	[illegible]	88	[illegible]	137,79
ACTIGEST (C)	BBL FRAN	19	[illegible]	70	[illegible]	578,25
ACTIGEST (D)	BBL FRAN	20	[illegible]	69	[illegible]	554,65
CM EPARGNE INDUSTRIE (D)	CDT MUTU	21	[illegible]	87	[illegible]	131,37
ATHENA INVESTISSEMENT	ATHENA B	22	[illegible]	—	[illegible]	437,05
NATIO PERSPECTIVES	BNP	23	[illegible]	—	[illegible]	1612,32
FRANCE 40	CORTAL	24	[illegible]	77	[illegible]	270,88
AGF INVEST	AGF	25	[illegible]	1	[illegible]	236,24
VALCOMEX SELECT. CAC 40 (C)	BFCE	26	[illegible]	81	[illegible]	1671,89
VALCOMEX SELECT. CAC 40 (D)	BFCE	27	[illegible]	82	[illegible]	1594,28
SELECTION VALEURS FRANCAISES	CCF	28	[illegible]	59	[illegible]	297,99
AGF EPARGNE ACTIONS	AGF	29	[illegible]	—	[illegible]	2229,30
SUD VALEURS	L.B.	30	[illegible]	—	[illegible]	146,34
STATE STREET ACTIONS FRA. (D)	STATE ST	31	[illegible]	63	[illegible]	1536,71
STATE STREET ACTIONS FRA. (C)	STATE ST	32	[illegible]	62	[illegible]	1599,74
PLACEMENT A (C)	SMC	33	[illegible]	75	[illegible]	2279,16
PLACEMENT A (D)	SMC	34	[illegible]	76	[illegible]	2268,88
PARTNER FRANCE	LA MONDI	35	[illegible]	68	[illegible]	1415,20
STATE STREET SPINNAKER 2	STATE ST	36	[illegible]	58	[illegible]	1685,91
ATOUT FUTUR (D)	CNCA	37	[illegible]	10	[illegible]	737,23
ATOUT FUTUR (C)	CNCA	38	[illegible]	11	[illegible]	783,14
ABF FRANCE REFERENCE	ABF	39	[illegible]	—	[illegible]	1489,74
FRUCTIFRANCE (C)	GRP BP	40	[illegible]	26	[illegible]	322,28
FRUCTIFRANCE (D)	GRP BP	41	[illegible]	25	[illegible]	292,11
AXA SECOND MARCHE COMPTANT (D)	AXA	100	[illegible]	—	[illegible]	152,62
AXA SECOND MARCHE COMPTANT (C)	AXA	101	[illegible]	—	[illegible]	156,88
SOGENFRANCE (C)	SG	102	[illegible]	53	[illegible]	1828,62
PARFRANCE (C)	B PARIBA	103	[illegible]	29	[illegible]	1093,02
SOGENFRANCE (D)	SG	104	[illegible]	54	[illegible]	1671,45
PARFRANCE (D)	B PARIBA	105	[illegible]	30	[illegible]	1056,85
COGEFI FRANCE	COGEFI	106	[illegible]	—	[illegible]	1219,01
ACTIONS AGRO-ALIMENTAIRE (C)	GRP BP	107	[illegible]	32	[illegible]	1897,23
ACTIONS AGRO-ALIMENTAIRE (D)	GRP BP	108	[illegible]	31	[illegible]	1768,35
OFIMA MIDCAP	OFIVALMO	109	[illegible]	—	[illegible]	22975,15
CPR 5000	CPRGESTI	110	[illegible]	—	[illegible]	1158,54
OUEST ACTIONS REGIONS	CIO	111	[illegible]	5	[illegible]	287,21
MDM PERSPECTIVES	MDMASSUR	112	[illegible]	—	[illegible]	407,04
INDOSUEZ CROISSANCE FRANCE	INDOSUEZ	113	[illegible]	—	[illegible]	823,92
PASQUIER AVENIR	BIMP	114	[illegible]	60	[illegible]	317,46
GENERALI PERFORMANCE	GENERALI	115	[illegible]	—	[illegible]	12494,22
SG FRANCE OPPORTUNITES (C)	SG	116	[illegible]	35	[illegible]	2005,08
SG FRANCE OPPORTUNITES (D)	SG	117	[illegible]	36	[illegible]	1914,10
MERCURE ACTIONS FRANCE	CHEVRILL	118	[illegible]	—	[illegible]	1558,08
SELECTION AVENIR	CCF	119	[illegible]	66	[illegible]	2583,61
FRANCE EXPANSION (D)	OBC	120	[illegible]	—	[illegible]	1524,49
FRANCE EXPANSION (C)	OBC	121	[illegible]	—	[illegible]	1529,82
FRANDEV MONCEAU	B PARIBA	122	[illegible]	89	[illegible]	112,77
EUROPE REGIONS	CIC PARI	123	[illegible]	50	[illegible]	1915,49
UNION FRANCE	CIC BUE	124	[illegible]	40	[illegible]	1616,30
ODDO GENERATION (C)	ODDO	125	[illegible]	—	[illegible]	1201,76
ODDO GENERATION (D)	ODDO	125	[illegible]	—	[illegible]	1201,76
OBJECTIF FRANCE 2000	LAZARD	127	[illegible]	90	[illegible]	15180,30
NORWICH FRANCE	NORWICH	128	[illegible]	86	[illegible]	149,99
OBJECTIF DYNAMIQUE	LAZARD	129	[illegible]	43	[illegible]	2108,98
PARIBAS FRANCE EMERGENCE (C)	B PARIBA	130	[illegible]	—	[illegible]	2305,47
PARIBAS FRANCE EMERGENCE (D)	B PARIBA	131	[illegible]	—	[illegible]	2298,78
HERVET FRANCE	HERVET	132	[illegible]	92	[illegible]	501,91
RECECROISSANCE	FIMAGEST	133	[illegible]	91	[illegible]	15372,24
UNI-REGIONS	CNCA	134	[illegible]	93	[illegible]	1740,45

ACTIONS EUROPE

Performance moyenne sur 1 an : 42,11 %, sur 5 ans : 114,62 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	[illegible]	Rang	[illegible]	Valeur liquid.
ALLEMAGNE OPPORTUNITE	DEUTSCHB	1	[illegible]	4	[illegible]	23479,34
EURACTIVE	CDC GEST	2	[illegible]	—	[illegible]	2345,83
EUROPE INDEX PLUS SICAV (C)	CCF	3	[illegible]	31	[illegible]	2000,54
EUROPE INDEX PLUS SICAV (D)	CCF	4	[illegible]	32	[illegible]	1973,33
CROISSANCE BRITANNIA (D)	EPARGNE	5	[illegible]	10	[illegible]	1645,71
CROISSANCE BRITANNIA (C)	EPARGNE	6	[illegible]	11	[illegible]	1674,66
UAP ACTIONS SELECTIONNEES (D)	UAP	7	[illegible]	13	[illegible]	989,66
UAP ACTIONS SELECTIONNEES (C)	UAP	7	[illegible]	13	[illegible]	989,66
EURINDICE GESTION	CDC GEST	9	[illegible]	7	[illegible]	21980,42
MDM EUROPE	MDMASSUR	37	[illegible]	18	[illegible]	223,90
OBJECTIF VALEURS EUROPEENNES	LAZARD	38	[illegible]	29	[illegible]	17078,02
SANPAOLO MEDITERRANEA	SANPAOLO	39	[illegible]	33	[illegible]	1797,55
NORDEN	VERNES	40	[illegible]	—	[illegible]	7387,49
EURO-GAN	GAN	41	[illegible]	8	[illegible]	12430,37
EURO PME	CF ROTHS	42	[illegible]	—	[illegible]	879,28
EURANORD	CIC BUE	43	[illegible]	30	[illegible]	847,79
RENAISSANCE EUROPE	COMGEST	44	[illegible]	3	[illegible]	2364,51
SELECTION EURAVENIR	CCF	45	[illegible]	35	[illegible]	1408,18

ACTIONS AMÉRIQUE

Performance moyenne sur 1 an : 56,09 %, sur 5 ans : 150,53 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	[illegible]	Rang	[illegible]	Valeur liquid.
STATE STREET AMERIQUE LATINE	STATE ST	1	[illegible]	—	[illegible]	1352,71
STATE STREET ACTIONS ETATS-UNI	STATE ST	2	[illegible]	—	[illegible]	2452,14
QUANTAMERICA	B PARIBA	3	[illegible]	1	[illegible]	433,78
PARTNER ALENA	LA MONDI	4	[illegible]	5	[illegible]	24779,98
USA INDICE GESTION	CDC GEST	5	[illegible]	—	[illegible]	2106,87
SOGEAMERICA	SG	14	[illegible]	—	[illegible]	1938,69
ATOUT AMERIQUE	CNCA	15	[illegible]	—	[illegible]	192,05
NOUVEAU MONDE	BGP	16	[illegible]	3	[illegible]	1348,98
MDM AMERIQUE	MDMASSUR	17	[illegible]	—	[illegible]	223,14
AMERI-GAN	GAN	18	[illegible]	10	[illegible]	13237,84

ACTIONS ASIE-PACIFIQUE

Performance moyenne sur 1 an : 13,65 %, sur 5 ans : 52,04 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	[illegible]	Rang	[illegible]	Valeur liquid.
PARTNER CHINE	LA MONDI	1	[illegible]	—	[illegible]	19608,24
ATLAS CHINE	ATLAS	2	[illegible]	5	[illegible]	164,94
PLACEMENTS CHINE	NSM	3	[illegible]	—	[illegible]	1589,23
INVESCO ACTIONS ASIE EMERGENT	INVESCO	4	[illegible]	—	[illegible]	145,50
ETOILE PACIFIQUE	CDT NORD	5	[illegible]	1	[illegible]	207,67
ASIE 2000	CF ROTHS	6	[illegible]	—	[illegible]	823,40
FRANCE PACIFIQUE	CDC GEST	7	[illegible]	6	[illegible]	1749,93
JAPACIC	CIC BUE	8	[illegible]	9	[illegible]	207,11
EURO-ORIENT	CIC BUE	9	[illegible]	2	[illegible]	1774,25
INDOSUEZ ORIENT (C)	INDOSUEZ	30	[illegible]	3	[illegible]	289,31
INDOSUEZ ORIENT (D)	INDOSUEZ	31	[illegible]	4	[illegible]	265,23
JAPINDEX	B PARIBA	32	[illegible]	18	[illegible]	14814
NOUVELLE CROISSANCE JAPON	NOMURA F	33	[illegible]	—	[illegible]	42572,01
YAMA INDEX	YAMAGEST	34	[illegible]	19	[illegible]	7334,73
ELAN JAPINDICE	ROTHSCHI	35	[illegible]	—	[illegible]	829,97
TOKYO INDEX PLUS SICAV	CCF	36	[illegible]	—	[illegible]	1092,23
PHENIX JAPON	PHENIX	37	[illegible]	21	[illegible]	5055,40
STATE STREET ACTIONS JAPON	STATE ST	38	[illegible]	20	[illegible]	1097,05

AUTRES SICAV INTERNATIONALES

Performance moyenne sur 1 an : 34,30 %, sur 5 ans : 82,35 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	[illegible]	Rang	[illegible]	Valeur liquid.
PARTNER SANTE INTERNATIONALE	LA MONDI	1	[illegible]	—	[illegible]	2367,06
SAINT-HONORE MARCHES EMERGENTS	CF ROTHS	2	[illegible]	—	[illegible]	911,35
PARTNER AUTOROUTES DE L'INFO	LA MONDI	3	[illegible]	—	[illegible]	1476,41
CARDIF EXPANSION INTERNATIONAL	BQE FIN	4	[illegible]	—	[illegible]	1504,31
UAP INVESTISSEMENTS	UAP	5	[illegible]	17	[illegible]	634,70
EURASSUR	BQ EUROF	6	[illegible]	14	[illegible]	224,85
INDOSUEZ FRANCE EUROPE (C)	INDOSUEZ	7	[illegible]	—	[illegible]	89539,04
INDOSUEZ FRANCE EUROPE (D)	INDOSUEZ	8	[illegible]	—	[illegible]	82089,96
STATE STREET EMERGING MARKETS	STATE ST	9	[illegible]	2	[illegible]	2219,51
CHEVRILLON PHILIPPE CI	CHEVRIL	10	[illegible]	—	[illegible]	2192,23
AGF ACTIONS	AGF	11	[illegible]	4	[illegible]	1367,28
CM EPARGNE MONDE	CDT MUTU	12	[illegible]	35	[illegible]	1648,67
NATIO EPARGNE CROISSANCE	BNP	13	[illegible]	6	[illegible]	3143,38
ATHENA EUROPE	ATHENA B	14	[illegible]	19	[illegible]	2047,18
SELECTION SANTE	CCF	44	[illegible]	1	[illegible]	2468,62
ECUREUIL GEOVALEURS.	ECUREUIL	45	[illegible]	33	[illegible]	3551,12
HERVET VALEURS	HERVET	46	[illegible]	38	[illegible]	867,52
SG MONDE OPPORTUNITES (C)	SG	47	[illegible]	—	[illegible]	155,52
SG MONDE OPPORTUNITES (D)	SG	48	[illegible]	—	[illegible]	154,58
OBJECTIF CONSOMMATION	LAZARD	49	[illegible]	36	[illegible]	16733,92
SELECTION INNOVATION	CCF	50	[illegible]	32	[illegible]	2267,46
ECOCIC	CIC PARI	51	[illegible]	30	[illegible]	1700,65
MULTIACTIONS (C)	CFCM NOR	52	[illegible]	26	[illegible]	8658,26
MULTIACTIONS (D)	CFCM NOR	53	[illegible]	27	[illegible]	8587,01
PYRAMIDES ACTIONS (C)	VERNES	54	[illegible]	22	[illegible]	639,12
PYRAMIDES ACTIONS (D)	VERNES	55	[illegible]	23	[illegible]	622,52
SELECTION ENVIRONNEMENT	CCF	56	[illegible]	39	[illegible]	109,57
	—	—	[illegible]	—	[illegible]	—
	—	—	[illegible]	—	[illegible]	—

Les sicav indicielles profitent de la progression des « blue chips »

PLUS que jamais, le CAC 40 mérite le qualificatif d'indice phare de la Bourse de Paris. Le baromètre des quarante plus grandes valeurs de la cote, les *blue chips*, progresse plus rapidement que ceux retraçant l'évolution d'actions d'entreprises qui ont des tailles plus modestes. Depuis le début de l'année, la hausse du CAC 40 s'élève à 26,4 % contre 23,6 % pour le SBF 120, 19,67 % pour le Mid Cac. La différence est encore plus nette avec l'indice du second marché qui ne progresse que de 12,24 %.

Il n'est donc pas surprenant que les sicav actions françaises indicielles, celles qui sont censées répliquer l'évolution du CAC 40, continuent d'occuper les premières places de notre classement. Toutefois, certaines sicav indicielles font mieux que d'autres. Particulièrement celles qui ne se bornent pas à acheter les 40 valeurs de l'indice. Indicia par exemple, sicav du Crédit agricole, qui se classe première du palmarès établi par Fininfo pour sa performance sur un an, prend des paris sur certaines actions pour tenter de battre l'indice. La sicav ne réplique le CAC 40 qu'à hauteur de 70 % du portefeuille. Le reste se partage entre certaines valeurs du CAC 40 et des actions figurant dans le SBF 120. Au cours de cette dernière année, Indicia a favorisé les actions d'entreprises comme Pechiney, les AGF, Total, Paribas ou encore Bull ou Sita. *« Le choix de ces valeurs est guidé par des modèles mathématiques qui sont censés déceler les actions qui sont cotées par rapport à leur vrai potentiel »*, explique Pascal Auger, gestionnaire d'Indicia.

Quelques sicav non indicielles arrivent néanmoins à tirer leur épingle du jeu. CDC Médianes dont le gestionnaire, Vincent Martet, classe sa sicav à la deuxième place de notre classement alors qu'il n'investit que sur des valeurs ayant une capitalisation inférieure à 5 milliards de francs. D'autres fonds, comme UAP Action France ou Indosuez Valeur française, ont profité de leur stratégie d'investissement, qui consistait à privilégier les valeurs cycliques au détriment des valeurs de croissance. *« Je ne vois pas de facteurs négatifs durables pour la Bourse de Paris. Nous ne sommes pas à l'abri d'accidents qui pourraient, par exemple, intervenir lors de la présentation du budget. A long terme, je suis optimiste. Trois facteurs positifs devraient favoriser une hausse de la Bourse : l'inflation durablement basse ; les taux d'intérêt, encore élevés en termes réels, gardent un potentiel de baisse, enfin, les monnaies qui étaient comme le dollar, la livre et la lire sont aujourd'hui à un meilleur niveau »*, juge Vincent Martet.

Joël Morio

Les signes de reprise en Allemagne renforcent le mark

L'annonce, cette semaine, d'une forte hausse de la production industrielle outre-Rhin en juillet et d'une légère remontée du taux de chômage aux Etats-Unis en août a permis au deutschemark de regagner du terrain face au dollar

La semaine a été marquée, sur les marchés *financiers internationaux*, par les déclarations du président de la Bundesbank. Hans Tietmeyer, tout en notant qu'un report de l'euro ne serait pas aussi catastrophique qu'on le prétend généralement, a laissé entendre *qu'un resserrement* de la politique monétaire allemande pourrait avoir des effets bénéfiques pour l'évolution des taux d'intérêt à long terme. Conjugués à la publication de statistiques reflétant la reprise de *l'économie en Allemagne, les propos de* M. Tietmeyer ont augmenté les anticipations d'une prochaine hausse des taux directeurs de la Bundesbank. Elles ont aussi permis au mark de se renforcer face au dollar. *Le billet vert a été parallèlement affaibli par* les signes de ralentissement de l'économie américaine. Il a terminé la semaine à 1,8029 mark et 6,0655 francs.

IL Y A TROIS MOIS à peine, les marchés financiers internationaux s'interrogeaient sur la détermination et la capacité de la France à respecter les critères fixés par le traité de Maastricht. Ces doutes sont aujourd'hui levés, le nouveau gouvernement ayant entretemps signé à Amsterdam le pacte de stabilité budgétaire et annoncé des mesures de rigueur pour réduire les déficits. Les économistes s'accordent à dire que, compte tenu de l'accélération de la croissance attendue, Paris ne devrait guère éprouver de difficultés pour atteindre la barre des 3 % du produit intérieur brut.

C'est maintenant vers l'Allemagne que se porte l'attention des opérateurs. Le débat sur la monnaie unique a rebondi, cette semaine, outre-Rhin, avec les déclarations du président de la Bundesbank. *« Je ne comprends pas les arguments que j'ai entendus récemment et qui disent que le ciel européen va s'effondrer ou que l'économie va se disloquer si l'euro est repoussé »*, a affirmé Hans Tietmeyer. S'il a précisé que cette remarque ne devait pas être interprétée comme un plaidoyer pour un report du démarrage de l'Union monétaire, celle-ci n'en a pas moins provoqué un grand émoi dans les capitales européennes. Elle a conduit le chancelier allemand Helmut Kohl à réaffirmer sa volonté de lancer la monnaie unique à la date prévue.

A l'opposé, Edmund Stoiber, l'un des dirigeants chrétiens-sociaux de la coalition au pouvoir, a apporté son soutien au président de la Bundesbank. En vérité, les opérateurs de marché n'ont guère prêté d'attention à cette polémique, comme en témoigne la stabilité de la lire italienne face au mark, qui constitue le meilleur baromètre de l'*« euro-confiance »* des milieux financiers internationaux. Ils se sont davantage intéressés à d'autres passages de l'entretien accordé par M. Tietmeyer à l'hebdomadaire *Die Woche*.

Faiblesse du yen

(échelle inversée) 121,1 5 sept. — 112, 114, 116, 118, 120, 122, 124, 126, 128 — M. A. M. J. J. A. S. — 1997 — Source : Bloomberg

Les conséquences négatives de la crise monétaire asiatique pour l'économie japonaise affaiblissent le yen.

Evoquant l'évolution de l'inflation en Allemagne, il a réaffirmé que la Bundesbank était *« préoccupée par la récente hausse des prix »* et qu'elle suivait *« soigneusement »* la situation. *« Mais nous ne sommes pas encore arrivés au point où nous pourrions parler d'une menace inflationniste. Le potentiel d'inflation est une chose, l'augmentation à venir des prix en est une autre »*, a-t-il précisé.

Il a en revanche ajouté qu'une hausse de taux d'intérêt directeurs réalisée à un moment approprié pouvait avoir un impact positif sur les rendements à long terme. *« L'expérience nous montre que les taux d'intérêt à long terme sont beaucoup plus importants que les taux d'intérêt à court terme pour les décisions d'investissement »*, a-t-il souligné.

ANTICIPATIONS

Conjuguée à la publication de statistiques reflétant la reprise économique outre-Rhin (+3,5 % pour la production industrielle et +1 % pour les commandes aux entreprises en juillet), l'évocation des effets économiques bénéfiques d'un resserrement de la politique monétaire allemande a suffi à rendre celui-ci plus probable aux yeux des investisseurs. Selon leurs anticipations, illustrées par les cours des contrats à terme, les taux à trois mois allemands, actuellement à 3,30 %, remonteront jusqu'à 3,90 % à la fin du premier semestre 1998.

A la suite des déclarations de M. Tietmeyer, le billet vert s'est replié de 1,84 mark à 1,81 mark et de 6,19 francs à 6,09 francs. Plus que jamais, les évolutions du dollar semblent dictées par les anticipations de politique monétaire de part et d'autre de l'Atlantique. La devise américaine a terminé vendredi à 1,8029 mark et 6,0655 francs.

30 septembre. Elles ont confirmé le ralentissement de l'activité que la hausse des stocks au deuxième trimestre avait laissé envisager. L'indice établi par les directeurs d'achats (NAPM) a reculé à 56,8 points en août après 58,6 points en juillet. *« Le secteur manufacturier a crû à un rythme plus ralenti en août »*, a relevé le président des études économiques du NAPM, Norbert Ore. Il s'est également montré optimiste sur l'évolution de l'inflation, principale préoccupation de la banque centrale et des investisseurs. *« Les producteurs sont confrontés au sentiment généralement répandu que les prix ne monteront pas. S'ils les relèvent, ils devront se justifier »*, a expliqué M. Ore.

Que les perspectives de hausse des taux en Allemagne se précisent, et le dollar se replie. Que la probabilité d'un durcissement monétaire aux Etats-Unis augmente et, au contraire, le billet vert gagne du terrain.

Les statistiques économiques américaines publiées cette semaine ont diminué la possibilité d'un relèvement des taux directeurs de la Réserve fédérale lors de son prochain conseil, qui se tiendra mardi

M. Soros répond au premier ministre malaisien

Le fonds d'investissement *Quantum Fund* dirigé par le financier américain George Soros a été acheteur et non vendeur de ringgits malaisiens pendant la récente crise monétaire qu'a connue le pays, a affirmé vendredi 5 septembre le *Wall Street Journal*, qui a cité Stanley Druckenmiller, l'un des responsables de la gestion.

M. Druckenmiller *réagissait pour la première fois aux déclarations* du premier ministre malaisien Mahathir Mohamad, qui a accusé à de nombreuses reprises M. Soros d'avoir été à l'origine de la chute du ringgit (-20 % face au dollar depuis le début du mois de juillet). Le *Quantum Fund* de M. Soros a acheté des ringgits vers la mi-juillet, ce qui a eu pour effet de freiner et non d'accélérer la chute de la devise, a précisé M. Druckenmiller.

Les statistiques du marché de l'emploi publiées vendredi semblent lui donner raison. Le salaire horaire moyen a progressé modestement de 0,4 % au mois d'août, à 12,29 dollars, tandis que le taux de chômage est remonté de 4,8 % à 4,9 % et que 49 000 emplois seulement ont été créés (il faut toutefois noter que la grève chez le transporteur UPS a entraîné, selon le département du travail, une perte nette de 150 000 postes). Par ailleurs, le déficit fédéral américain pour l'année fiscale 1997 sera d'environ 34 milliards de dollars, soit 81 milliards de dollars de moins que prévu en mars, selon un rapport publié mardi par le bureau du budget du Congrès (CBO). Il se situera à son niveau le plus faible depuis 1974. En dépit de ces statistiques plutôt favorables, le rendement de l'emprunt à trente ans s'est légèrement tendu, passant de 6,61 % à 6,64 %.

La tendance au ralentissement économique aux Etats-Unis et à l'accélération en Europe continentale pourrait se confirmer au cours des prochains mois. Ce croisement anticipé des rythmes de croissance de part et d'autre de l'Atlantique devrait, selon les économistes de la Caisse des dépôts et consignations, avoir des conséquences négatives pour le billet vert. Selon eux, le dollar s'échangera à 1,75 mark et 5,90 francs dans six mois.

Pierre-Antoine Delhommais

Marché international des capitaux : la SNCF en vedette

LA SNCF entend solliciter le marché international et, si la conjoncture le permet, elle contractera bientôt un grand emprunt en dollars. Elle a déjà émis, à deux reprises cette année, des obligations libellées dans la monnaie américaine, mais il s'agissait d'opérations de taille moyenne dont les souscripteurs étaient des particuliers. Ces affaires ont d'ailleurs été bien accueillies, et l'entreprise a obtenu des fonds à très bon compte. Son nouveau projet est beaucoup plus ambitieux. Elle veut atteindre les investisseurs institutionnels et s'imposer dans le compartiment roi du marché, qui prend de plus en plus d'importance pour les principaux débiteurs de notre continent, à mesure que se précise la perspective de l'euro.

La monnaie commune fera disparaître les préférences nationales qui, aujourd'hui, peuvent encore jouer en faveur des emprunteurs. Ceux qui ont à se procurer régulièrement des ressources pour des montants très élevés doivent déjà réserver leur place sur le marché du dollar, qui sera la principale source de financement en dehors de celui de l'euro, les autres étant ceux du yen, de la livre sterling et du franc suisse.

Pour les emprunteurs français dans leur ensemble, la transaction qui se prépare est très importante. Ils ont été très rares cette année à remporter de véritables succès en dollars. Le Crédit local de France (qui fait partie du groupe Dexia) et Electricité de France se sont certes distingués. Mais il y a eu aussi une opération difficile pour le compte de la Caisse d'amortissement de la dette sociale, qui pourtant dispose de privilèges la rendant objectivement le meilleur emprunteur du pays à part l'Etat.

Si tous devraient bénéficier d'un troisième succès français en dollars, il en est un qui devrait en profiter davantage que les autres : Réseau ferré de France, l'établissement public issu du découpage de la SNCF et qui est chargé de l'infrastructure ferroviaire. Ce nouveau venu n'a pas encore lancé d'emprunt obligataire. Il lui faut faire valoir ses qualités sur le plan international. Une première occasion de se faire mieux connaître directement devrait lui être fournie sous peu, au moment où les principaux juges du crédit des emprunteurs, les sociétés américaines Moody's et Standard & Poor's, donneront une note à ses prochaines transactions. En attendant, il a tout à gagner de la publicité qu'est en train de lui faire la SNCF. Celle-ci, depuis que son rôle a été restreint à l'exploitation des transports ferroviaires, n'a plus à lever autant de fonds qu'auparavant. Son lourd programme, qui dépassait largement les 20 milliards de francs par an, est réduit cette année à 14 milliards. En expliquant aux investisseurs la raison de cette diminution, ce qu'elle fait surtout par l'intermédiaire de ses banques, elle en vient automatiquement à mettre en valeur les mérites du nouvel établissement public.

Dans les milieux financiers, certains auraient préféré guider la SNCF vers le compartiment du deutschemark, où les emprunts de longue durée remportent à nouveau l'assentiment des bailleurs de fonds, non seulement en Europe, mais également en Asie, pour des raisons qui tiennent notamment à l'évolution des cours de change. Le marché du dollar, pour sa part, a été moins en faveur ces dernières semaines. En fait, il semble bien qu'il soit sur le point de se ressaisir. La monnaie des Etats-Unis a suffisamment cédé de terrain depuis ses sommets récents face aux devises européennes et, en outre, les obstacles d'ordre technique qui ont récemment gêné le marché du dollar sont maintenant écartés. La demande revient. Les nombreux candidats qui veulent se procurer des ressources en dollars ont donc de réelles chances de le faire dans de bonnes conditions, si toutefois ils choisissent bien le moment de leur apparition. Nul ne saurait affirmer que la semaine prochaine sera propice, mais beaucoup estiment que, dans le courant du mois, la situation s'améliorera nettement.

L'opération de la SNCF devrait porter sur 500 millions de dollars pour une durée de cinq ans. Elle devrait faire l'objet d'un contrat d'échange de façon à procurer à l'emprunteur les francs français dont il a l'emploi. Une fois cette transaction conclue, il lui resterait moins de 1 milliard de francs à lever pour boucler son programme de 1997.

Christophe Vetter

MATIÈRES PREMIÈRES

Remous sur le zinc



LES COURS mondiaux du zinc, qui s'étaient assoupis en 1996, peinant à aller plus haut que les 1 000 dollars à la tonne, sont désormais bien réveillés. En même temps que les stocks du LME se gonflaient brusquement en milieu de semaine, prenant 6 650 tonnes en une journée, les prix s'envolaient sur le marché londonien des métaux, jusqu'à atteindre 1 676 dollars par tonne au comptant. En revanche, le cours de référence à trois mois s'affichait à 1 489 dollars.

C'est ce différentiel de prix qui a décidé la direction du LME à intervenir sur le marché – trop tardivement selon certains – pour limiter à 1 % la variation des cours au comptant. Le LME avait pris cette initiative avec succès la semaine dernière pour détendre le marché de l'aluminium. Et, de fait, cette intervention sur le zinc n'a pas eu l'impact escompté. Les raffineurs chinois, au premier rang desquels Zhuzhou Smelter, ont pris des positions à court terme trop importantes qui ne sont pas encore débouclées. Pariant sur la baisse des cours, les Chinois se sont engagés sur des dizaines de milliers de tonnes de métal dont ils ne disposent pas. Ce mauvais pari a conduit à un étranglement du marché et va leur coûter très cher : mis dans l'obligation d'acheter du zinc pour se couvrir sur le marché à terme, ils pourraient bien essuyer des pertes que certains experts chiffrent à 120 millions de dollars. Sur leur marché intérieur, les prix ont grimpé dans des proportions considérables : à 11 000 yuans par tonne contre moins de 9 400 yuans en début d'année.

Ce qui s'est révélé une bien mauvaise affaire pour les uns semble tourner à l'avantage des autres. En effet, bien que Willy Strothott, le président du conglomérat suisse Glencore, s'en défende, on dit que le groupe détiendrait une grande partie des réserves de zinc du LME, afin de le négocier à bon prix avec les Chinois.

C'est dire que la spéculation va bon train, et le marché ne peut que se réjouir de la décision du LME de lever, dès 1998, la confidentialité des informations lorsque des positions importantes seront prises sur le marché des métaux.

Carole Petit

Vent d'euphorie sur les places mondiales

TOKYO INDICE NIKKEI	NEW YORK DOW JONES	PARIS CAC 40	LONDRES FT 100	FRANCFORT DAX 30
↗ + 2,31%	↗ + 2,62%	↗ + 5,56%	↗ + 3,67%	↗ + 4,98%
18 650,17 points	7 822,41 points	2 924,51 points	4 994,20 points	4 100,67 points

LE MOUVEMENT de correction qui avait pris une relative ampleur au cours de la semaine précédente et touché l'ensemble des grands marchés boursiers s'est stoppé net. Toutes les grandes places affichent vendredi en clôture un bilan hebdomadaire largement positif. La Bourse de Paris a gagné 5,56 %, celle de Francfort, 4,98 %. Londres termine la période sur une hausse de 3,67 %. Seules les Bourses de New York et Tokyo affichent un score inférieur à 3 % avec, respectivement, une hausse de 2,62 % et 2,31 %.

Bien qu'elle ait enregistré, mardi, la plus forte hausse (en terme de points) de son histoire, la Bourse de New York n'affiche pas une performance hebdomadaire hors du commun en raison de la tendance irrégulière adoptée par Wall Street au cours des séances suivantes. D'un vendredi à l'autre, les valeurs américaines ont gagné 2,62 % à 7 822,41 points.

L'indice Dow Jones a gagné mardi 257,36 points, sa plus forte progression en nombre de points, mais en termes de pourcentage ce chiffre ne représentait que 3,37 %, loin derrière le gain de 10,15 % réalisé le 21 octobre 1987, deux jours après le krach du lundi noir. A l'époque, cela correspondait à une hausse de 186,84 points.

Wall Street a réagi très favorablement à la publication mardi de l'indice composite des directeurs d'achat du secteur manufacturier américain (NAPM) pour août, en baisse à 56,8 et traduisant un plus fort ralentissement de l'activité que ce que les marchés attendaient.

L'enthousiasme des investisseurs après la trêve estivale et les liquidations de fin du mois d'août a largement accru les gains du marché boursier. Les analystes sont partagés sur l'évolution future de la Bourse new-yorkaise. Mary Farrell, analyste chez Painwebber, estime que la correction est terminée et que Wall Street est prête à repartir à la hausse.

En revanche, Barton Biggs, analyste chez Morgan Stanley Dean Witter, est moins optimiste. *« C'est un regain sur un marché à la baisse et ce genre de regain est court et fort »*, a-t-il indiqué. *« Je pense que la crise en Asie va maintenant assez loin et est assez grave pour que nous assistions à un désastre financier en Asie avec l'effondrement d'une grande institution financière. Je ne peux pas dire que cela va nécessairement arriver, mais si une grande institution s'effondre, on pourrait avoir, avec la structure très interdépendante des produits dérivés, une forte perturbation sur les marchés financiers mondiaux »*, a estimé Barton Biggs.

En Europe, la plus forte progression est l'œuvre de la Bourse de Paris qui, à l'image de ses consœurs du Vieux Continent, continue de se rapprocher de ses sommets. L'indice CAC 40 a gagné 5,56 % à 2 924,51 points. L'essentiel de la hausse s'est effectué mardi, jour où les valeurs françaises ont gagné 4,11 %, la quatrième plus forte progression quotidienne de l'histoire de la Bourse de Paris. La semaine a été riche grâce aux situations spéciales, comme Promodès, et aux résulats semestriels.

FACTEURS DE TENSION

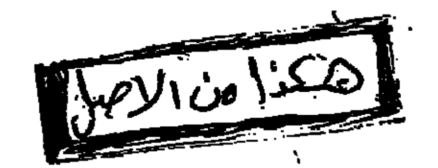
Outre-Rhin, les craintes d'un éventuel resserrement des politiques monétaires de la Bundesbank et de la Réserve fédérale américaine ont été largement compensées par la vigueur du dollar. L'indice DAX de la Bourse de Francfort a terminé à 4 100,67 points vendredi, contre 3 906,03 points une semaine plus tôt. Dès lundi, le billet vert repassait la barre des 1,80 mark pour terminer vendredi à 1,8178 DM et le DAX a suivi la progression du dollar.

La récente poussée du DAX ne doit cependant pas induire en erreur : *« le marché est encore dans une phase de consolidation »*, estime la Commerzbank dans son rapport boursier hebdomadaire. La banque n'exclut pas un nouveau recul sous les 4 000 points *« dans les prochaines semaines »* et ce *« malgré une tendance haussière à long terme intacte »*. Comme facteurs de tension, la Commerzbank cite le débat sur un éventuel report de la future monnaie unique européenne, dont le lancement est prévu le 1er janvier 1999. De plus, la menace d'une hausse des taux américains et allemands plane toujours, estime encore la banque.

A l'inverse, les craintes d'un relèvement des taux d'intérêt se sont dissipées en Grande-Bretagne, où la Bourse de Londres termine sur un gain de 3,67 % à 4 994,20 points. La Confédération de l'industrie britannique (CBI), principale organisation patronale du pays, a publié son étude mensuelle sur les ventes de détail, qui s'est révélée rassurante. La croissance de la consommation s'est ralentie, atténuant les craintes d'inflation et donc de resserrement monétaire. Après avoir relevé son taux directeur quatre fois en quatre mois, la Banque d'Angleterre tiendra sa prochaine réunion le 11 septembre et devrait à cette occasion maintenir ses taux, selon les analystes.

La Bourse de Tokyo termine la semaine sur un gain de 2,31 % à 18 650,17 points et les boursiers japonais ne voient pas d'amélioration dans l'immédiat, estimant que la place nipponne devrait encore rester à ces niveaux au cours des prochaines séances. *« L'incertitude sur l'économie japonaise a « coiffé » les cours des actions depuis le mois d'août et ce mouvement devrait se pousuivre »*, estimait vendredi un courtier de Nikko Securities.

F. Bn



OLYMPISME Le Comité international olympique (CIO), réuni à Lausanne (Suisse), a désigné la ville d'Athènes pour accueillir les Jeux olympiques de 2004, écartant les candidatures de Rome, Le Cap, Stockholm et Buenos Aires. ● SEPT ANS après avoir été battue par Atlanta pour l'attribution des JO du centenaire, la capitale grecque a pris sa revanche, obtenant l'organisation des premiers Jeux d'été du XXIe siècle. ● CE SUCCÈS est aussi celui de Gianna Angelopoulos, présidente du comité de candidature hellène, qui a su convaincre les membres du CIO. ● À ATHÈNES, des milliers de personnes ont fêté l'événement toute la nuit. Le premier ministre, Kostas Simitis, a déclaré que c'était là *« l'occasion de donner aux Jeux un nouveau souffle, d'essayer de sortir de la commercialisation et de nous souvenir des idéaux nés en Grèce »*.

Athènes organisera les premiers Jeux olympiques du XXIe siècle

La capitale grecque, privée des JO du centenaire, en 1996, attribués à Atlanta, a pris sa revanche et accueillera ceux de 2004. Pour la presse hellène comme pour les principales formations politiques, cette « victoire » représente pour le pays un « défi » à relever

ATHÈNES
de notre correspondant

Le soleil se couchait sur l'Acropole, vendredi 5 septembre, quand le président du Comité international olympique (CIO), Juan Antonio Samaranch, annonça la désignation d'Athènes pour organiser les Jeux de 2004, et ce fut, sur l'esplanade du palais Zappeion, dans le centre de la capitale grecque, un cri de joie, profond et fier. Profond, car ce choix lavait l'affront de 1990, lorsque les *« cardinaux »* du CIO avaient préféré Atlanta à la cité de Périclès pour organiser les Jeux du centenaire, en 1996. Fier, parce qu'enfin on croyait de nouveau en la Grèce, on lui donnait sa chance.

Des centaines d'enfants et de jeunes rassemblés sur l'esplanade ont lancé des ballons aux couleurs des anneaux olympiques, tandis qu'un millier de voix criaient *« Hellas, Hellas ! »* (« Grèce, Grèce ! »). Très vite, les Athéniens sont sortis et sont venus danser le sirtaki sur l'esplanade du Zappeion, à quelques centaines de mètres du Parthénon illuminé. La foule acclamait les membres du comité de candidature, la présidente, Gianna Angelopoulos *(lire ci-dessous)*, et le maire de la ville, Dimitris Avramopoulos, qui apparaissaient sur un écran géant. Des centaines de jeunes sillonnaient les artères de la capitale avec des drapeaux bleu et blanc. L'ambiance était bon enfant et la fête a duré jusqu'au petit jour. *« Nous avons gagné, cela montre que la Grèce peut gagner face à la compétition internationale si elle se prépare sérieusement »*, a aussitôt lancé le premier ministre socialiste, Kostas Simitis.

GRANDS PROJETS

Son large sourire tranchait avec son attitude réservée, quelques heures plus tôt, à l'issue d'un conseil des ministres. Il soulignait alors que *« l'avenir de la Grèce ne* [dépendait] *pas de l'attribution des JO »*. Il voulait sans doute prévenir une nouvelle déconvenue. Mais, vendredi soir, les mauvais souvenirs étaient oubliés, l'heure était à la joie et aux grands projets, à la nouvelle Grèce moderne. *« Les JO sont pour nous une grande occasion pour renforcer notre position internationale, promouvoir les questions qui préoccupent le pays, créer des amitiés et renforcer nos liens avec tous les pays du monde*, a déclaré le chef du gouvernement. *C'est aussi, pour la Grèce, l'occasion de donner aux Jeux un nouveau souffle, d'essayer de sortir de la commercialisation et de nous souvenir des idéaux nés en Grèce. »* Les JO, a dit le premier ministre, *« sont pour notre pays une chance de réaliser de grands travaux d'infrastructure pour le redressement économique et le développement. »*

Le chef de l'Etat, Costis Stephanopoulos, a souligné pour sa part que cette désignation *« marque le début d'un effort de sept ans »*. Il a appelé ses compatriotes à *« travailler avec détermination et constance »*. Il a réclamé *« un programme bien étudié pour une préparation exemplaire des Jeux »* et invité les athlètes grecs à *« se préparer intensément »*. Le ministre de la culture a souligné que le pays allait *« organiser les Jeux au nom de toute la Grèce et des idéaux olympiques, dont nous sommes les gardiens historiques »*, tandis que le ministre de l'environnement et des travaux publics rassurait la province grecque en assurant qu'il n'était *« pas question de détourner des fonds des régions vers Athènes »*.

CONSENSUS NATIONAL

L'opposition de droite et de gauche a également affiché sa satisfaction, reflétant le consensus national sur l'organisation des Jeux à Athènes. Le PC orthodoxe a souligné que les JO seront une réussite *« seulement si Athènes combat la commercialisation et permet le développement de l'athlétisme en Grèce »*. Seule l'Initiative des citoyens contre la tenue des JO a exprimé son opposition et souligné qu'elle resterait *« vigilante »* pour sauvegarder l'environnement de l'Attique, la région d'Athènes. Cette petite association, qui n'a pas réussi à mobiliser massivement, estime que les JO ne feront que renforcer les problèmes de la capitale et accroîtront le sous-développement de la province grecque.

« Enfin, nous avons pris ce qui nous appartient », « Les Jeux ont regagné leur maison », « Victoire spectaculaire, grande épreuve », « Défi et responsabilité », « Un saut dans le futur » : les journaux grecs ont consacré, samedi 6 septembre, leur « une » à la victoire grecque et à ses conséquences. Pour *Eleftherotypia* (gauche indépendante), il s'agit d'*« un triomphe devant Rome,* [d']*un pari : il faut recouvrer l'honneur perdu des Jeux »* et d'*« un devoir : il faut rester unis »*. Le grand journal du soir *Ta Nea* (progouvernemental) souligne que *« la Grèce entière doit montrer pendant les sept ans qui la séparent de 2004 son meilleur visage »*.

L'influent *Kathemerini* (conservateur) estime que *« la victoire nationale ne sera complète que si les JO sont un succès »*. L'éditorialiste d'*Eleftheros Typos*, le plus grand journal de l'opposition de droite, réclame *« un plan parfait »* pour éviter *« que le rêve de l'olympisme ne se transforme en cauchemar »*. *Avghi* (gauche opposition) exige une *« transparence complète »*, soulignant que *« l'explosion de joie ne peut couvrir les sérieuses conséquences négatives pour l'économie, l'environnement et la mise à l'écart de la province »*.

Didier Kunz

Le succès d'une femme qui a su mobiliser les énergies

LAUSANNE
de notre envoyé spécial

« The city host of the Olympics games of 2004 is... Athens. » Après avoir demandé en français l'enveloppe contenant le nom de la ville devant accueillir les Jeux de la XXVIIIe olympiade, c'est en anglais que le président du Comité international olympique (CIO), Juan Antonio Samaranch, a lu le résultat du scrutin. Quatre tours ont été nécessaires, vendredi 5 septembre, pour départager les cinq villes – sur onze initialement – qui restaient en compétition pour cette attribution. Candidate malheureuse pour les Jeux du centenaire – les voix de Toronto s'étaient massivement reportées sur Atlanta au dernier tour –, Athènes a cette fois fait la course en tête, avec successivement 32, 38, 52 puis 66 voix pour finir.

Les 107 membres du CIO qui participaient au scrutin – sur les 111 en exercice – ont d'abord éliminé Buenos Aires (16 voix au premier tour), puis Stockholm (19 voix au deuxième tour, une de moins qu'au premier) et Le Cap (20 voix au troisième tour contre 22 au deuxième). Au quatrième tour, Rome n'a récupéré que 6 des voix qui s'étaient portées sur Le Cap au tour précédent. La Ville éternelle, qui était donnée favorite, s'est donc inclinée avec 41 voix à l'ultime tour.

La proclamation a eu lieu dans la salle de concert du palais de Beaulieu, qui était relié aux cinq villes candidates à la manière du concours de l'Eurovision. Faisant pendant à la liesse du vainqueur, la délégation italienne affichait sa consternation, tandis que les représentants du Cap ne cachaient pas leur forte déception. Les Sud-Africains pensaient que le soutien du président Nelson Mandela avait été un atout maître de leur dossier. En tout cas, il avait mis les membres du CIO devant leurs responsabilités, en leur rappelant *« l'importance critique des Jeux dans le projet historique de création d'un monde meilleur »*. Aux yeux du CIO, l'urgence est sans doute moins évidente, le mouvement sportif en général et le mouvement olympique en particulier ayant assumé leur part dans la lutte contre le régime d'apartheid.

« FABRICANTS DE RÊVE »

Le CIO ne s'est donc pas senti plus investi d'un devoir ou d'une dette particulière à l'égard de l'Afrique du Sud de Nelson Mandela que de l'Argentine de Carlos Menem. Il est vrai que le président argentin n'avait pas pour Buenos Aires et ces Jeux de 2004 de perspectives réellement époustouflantes. Le minimalisme a été fatal à cette cinquième candidature argentine. La qualité de l'air y est sans doute comparable à celle de Stockholm, mais, dans les deux cas, ce n'était pas suffisant pour faire briller la flamme olympique. Elèves studieux comme les Argentins, les Suédois n'ont pas plus provoqué d'étincelle d'enthousiasme en leur faveur. Tout le contraire de la Grèce.

Présidente du comité de candidature hellène, Gianna Angelopoulos s'est dépensée et a dépensé sans compter pour Athènes. Le succès de la ville, c'est d'abord le sien. Vendredi, elle a su toucher avec maestria les points sensibles des membres du CIO. Passant avec aisance du français à l'anglais et à l'espagnol, elle a rappelé que la capitale grecque est une des villes les plus sûres du monde, qu'elle a organisé des compétitions de niveau mondial ou continental avec succès dans tous les sports depuis quinze ans, qu'elle bénéficie du soutien de tous les partis politiques et de la très grande majorité de la population.

Comment, dans ces conditions, ne pas réparer l'erreur commise il y a onze ans en préférant Atlanta à Athènes, une cité dans laquelle, au moins, les chauffeurs de taxi comprennent les langues étrangères et ne se perdent pas en ville ; en préférant les Etats-Unis à la Grèce, un pays qui a été le berceau de la démocratie et des Jeux olympiques antiques et modernes ? En 1990, lors de la précédente candidature, Athènes avait sans doute commis des erreurs, a reconnu Mme Angelopoulos. La cité s'est appliquée à les rectifier : lutte contre la pollution de l'air, aménagement des transports urbains, ouverture d'un nouvel aéroport international... *« Vous êtes des fabricants de rêve »*, a lancé l'oratrice aux membres du CIO, qu'elle a fait applaudir par toute la délégation grecque.

Si ce n'était suffisant, après l'évocation du stade antique d'Olympie, c'était pour le moins nécessaire pour faire la différence, vendredi, à Lausanne. Car Rome avait lancé dans cette ultime ligne droite ses gros bataillons : le ténor Luciano Pavarotti, le président de la Fédération internationale d'athlétisme, Primo Nebiolo, la championne olympique de ski de fond Manuela Di Centa, les palaces et les magasins de luxe de la *via* Venetto, le jubilé de l'an 2000, et même les pieds nus du légendaire coureur de marathon éthiopien Abebe Bikila, qui triompha sous l'arc d'Hadrien en 1960. Cette fois, c'était bien la candidature de Rome qui était la plus belle. Les membres du CIO s'en souviendront sans doute un jour.

Alain Giraudo

Rome abasourdie, Le Cap groggy

ALORS qu'Athènes dansait le sirtaki, les Romains, abasourdis par leur *« défaite »*, accusaient le coup. Vendredi 5 septembre, dès l'annonce du résultat, un silence glacial, coupé par des sifflets isolés, s'est installé sur la piazza Navona, où près de 10 000 personnes assistaient en direct à la proclamation du résultat. *« Nous sommes tristes, mais nous avons fait de notre mieux »*, expliquaient de conserve le ministre des sports, Walter Veltroni, et le maire de Rome, Francesco Rutelli. Seul Primo Nebiolo, président de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), qui n'avait pas hésité à faire campagne pour Rome lors des championnats du monde d'athlétisme d'Athènes du mois d'août, campait sur sa position : *« Je ne pense pas que les Grecs soient capables d'organiser quoi que ce soit. »*

Au Cap, toute la population s'apprêtait à fêter, devant la mairie, l'attribution des Jeux à l'Afrique pour la première fois de l'histoire de l'olympisme. C'est un long soupir de déception qui a jailli de 40 000 poitrines à l'annonce de la victoire athénienne. La ville avait affirmé haut et fort son intention de faire *« la fête quoi qu'il arrive »*, mais le cœur n'y était plus. La foule s'est dispersée dans le désordre, certains se heurtant aux forces de l'ordre.

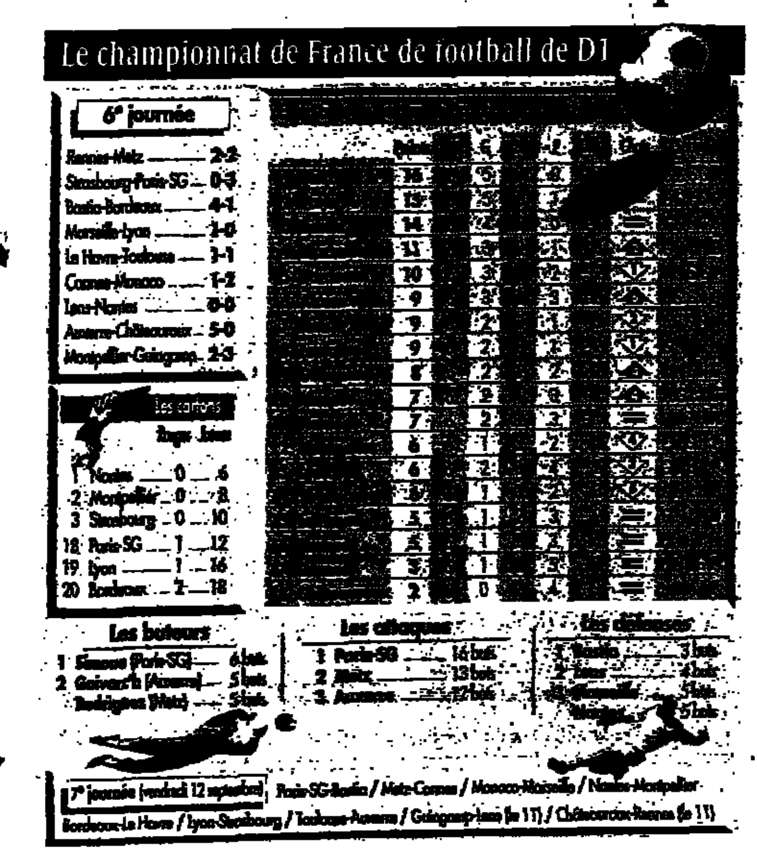
Vendredi matin encore, le président Nelson Mandela soulignait avec force l'importance de la décision du Comité international olympique (CIO) pour la *« renaissance du continent »*. *« C'est une grande déception »*, a déclaré le maire du Cap, William Bantomsaid. Et on parle déjà de revers politique pour M. Mandela, qui avait mis tout son prestige dans la bataille.

A Buenos Aires, qui postulait à l'organisation des Jeux olympiques pour la cinquième fois, on était déçu – mais pas plus que d'habitude – et bien décidé, comme le président Carlos Menem l'a annoncé de Lausanne, où il se trouvait pour soutenir la candidature de la ville, à persévérer. *« Ce sera pour 2008 »*, a assuré le chef d'Etat argentin.

Du côté de Stockholm, les quelque 35 000 personnes massées dans le stade olympique de 1912 ont accueilli la décision avec un impressionnant silence. Quelques minutes plus tard, l'enceinte était presque désertée. Dans un coin, un groupe de l'association Suédois contre les Jeux a laissé éclater sa joie en compagnie d'une dizaine de personnes d'origine grecque.

M. D. (avec AFP)

Le Paris-SG confirme ses qualités offensives



GRÂCE à son impressionnant potentiel offensif, le Paris-Saint-Germain l'a largement emporté au stade de la Meinau, face au Racing-Club de Strasbourg (3-0), à l'occasion de la sixième journée du championnat de France de première division. L'Italien Marco Simone, meilleur buteur de la compétition, a inscrit un nouveau but, les deux autres étant inscrits par Rai sur penalty et par Florian Maurice. Toujours leaders, les Messins de Joël Muller ont été tenus en échec (2-2) à Rennes. La lutte en tête du classement s'annonce très serrée puisque Bastia, large vainqueur de Bordeaux (4-1), occupe la troisième place à un point du Paris SG et deux de Metz. Le match disputé à Furiani a été émaillé d'incidents, l'arbitre expulsant deux joueurs bordelais (Michel Pavon et Johan Micoud) et distribuant cinq avertissements. Autre équipe en forme, l'AJ Auxerre a écrasé (5-0) la lanterne rouge, Châteauroux. Stéphane Guivarc'h (2 buts), Cyrille Jeunechamp, Sabri Lamouchi et Frédéric Danjou ont été les buteurs d'un match à sens unique. Monaco à Cannes (1-2) et Guingamp à Montpellier (2-3) ont remporté de précieuses victoires à l'extérieur.

Un budget prévisionnel de 8,8 milliards de francs

● **Berceau de l'olympisme**, la Grèce a déjà organisé les Jeux en 1896. Candidate malheureuse à l'organisation des Jeux du centenaire, la capitale grecque avait été battue, il y a sept ans, par Atlanta. Ce camouflet avait provoqué la colère de Melina Mercouri, qui s'était écriée : *« Coca-Cola a battu le Parthénon ! »*

● **La capitale** de la Grèce compte 772 072 habitants. Un récent sondage a montré que 96,4 % de la population était favorable à la candidature. La ville a prévu l'ouverture d'une ligne de métro en 1999 et la création d'un nouvel aéroport opérationnel en 2001.

● **Outre le Stade olympique**, qui a accueilli les championnats du monde d'athlétisme au mois d'août, les épreuves auront lieu dans des sites relativement proches les uns des autres. Le village olympique sera situé au nord de la ville. Les épreuves de gymnastique auront lieu à Galatsi. L'escrime, le handball, la boxe, le volley-ball, la lutte se dérouleront à Elliniko, près de l'aéroport. Les épreuves nautiques auront lieu à Aghios Kosmas, l'haltérophilie à Nikaia, l'équitation à Goudi, le football au stade de l'AEK.

● **Le budget** du comité d'organisation est estimé à 8,8 milliards de francs. Les bénéfices escomptés de la grande fête de l'été 2004 pourraient être de 201 millions.

● **Les dates proposées** par les organisateurs grecs pour les Jeux est la période du 13 au 28 août 2004.

Nombreux nuages au nord

UNE PERTURBATION frôle le nord de la France, amenant dimanche de nombreux nuages des côtes de la Manche aux frontières belges. Des orages pourront se développer sur les reliefs montagneux.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – De la Bretagne nord à la Normandie, la matinée se déroule sous les nuages. Le temps est plus clément l'après-midi. Le sud de la Bretagne et les pays de Loire bénéficient de plus belles éclaircies. Il fera près de 20 degrés.

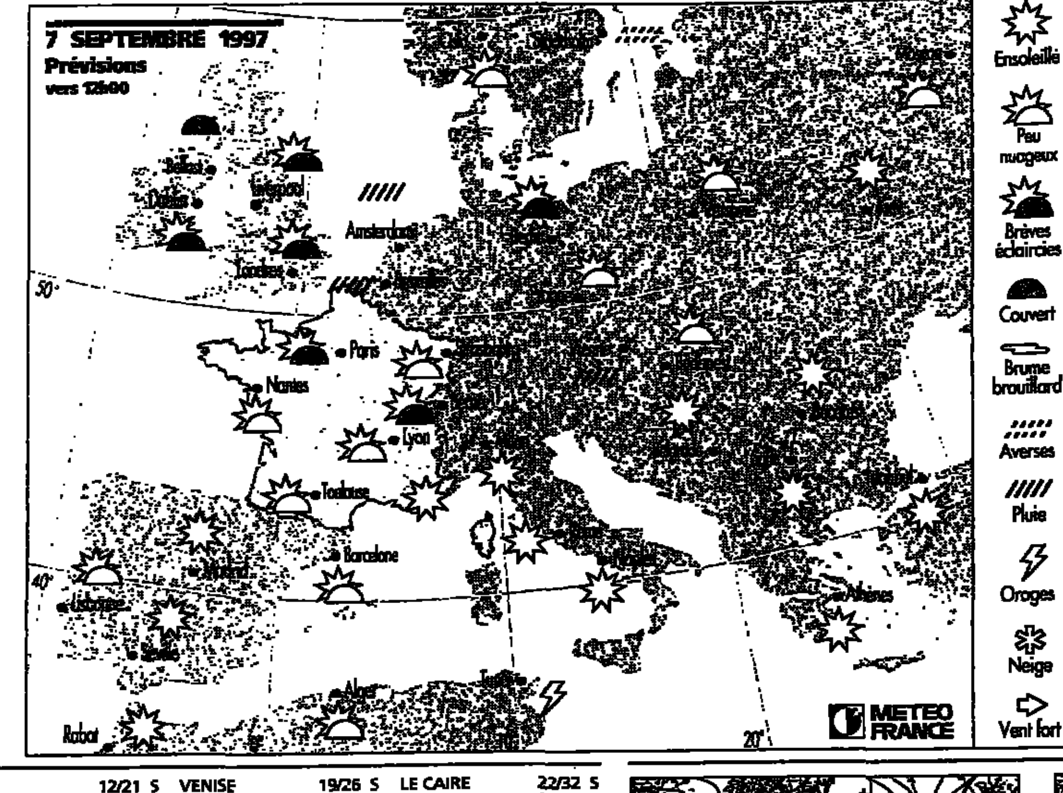
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Sur la Haute-Normandie, le nord de la Picardie et les Ardennes, les nuages du matin donnent de faibles pluies. On aperçoit le soleil dans l'après-midi. Sur l'Ile-de-France, puis le Centre, les nuages s'épaississent au fil des heures, mais les éclaircies sont encore généreuses. Il fera de 18 à 22 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Sur l'Alsace, la Bourgogne et la Franche-Comté, après la dissipation des brouillards matinaux, le temps s'éclaircit. Sur la Champagne et la Lorraine, un voile nuageux s'épaissit dès la mi-journée. Il fera de 19 à 21 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Sur les Pyrénées, le ciel est nuageux. Sur Aquitaine et Midi-Pyrénées, les nuages du matin se raréfient au fil des heures. Après la dissipation des brumes, le soleil est plus généreux en Poitou-Charentes. Il fera de 23 à 26 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – La matinée est nuageuse, mais on bénéficie d'éclaircies l'après-midi. Il fera de 23 à 26 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le temps est beau. Surveiller les développements orageux sur les Alpes du Sud et les Pyrénées orientales. Il fera de 27 à 31 degrés.



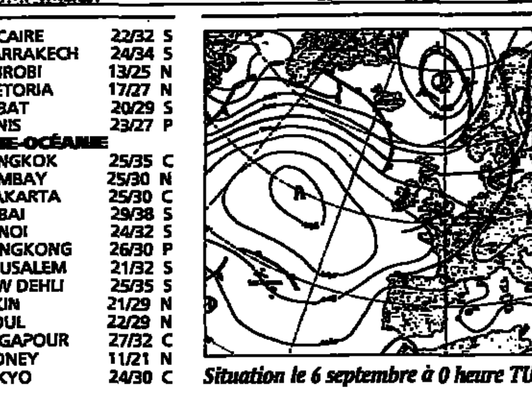
LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Les navires de la Compagnie nationale Corse-Méditerranée (SNCM), première compagnie maritime entre le continent et la Corse, ont transporté 540 000 passagers en juillet et août, soit 11 % de plus que durant l'été 1996. La progression a été plus forte en août (+13,5 %) qu'en juillet (près de 7 %). Les deux navires à grande vitesse (NGV), basés à Nice, ont connu *« une progression spectaculaire »*, notamment avec le port de Calvi (Haute-Corse), et ont représenté de 30 % à 40 % du trafic total de la compagnie durant l'été.

■ **TURQUIE.** A partir du 26 octobre, la compagnie Turkish Airlines reliera Istanbul au Cap, deux fois par semaine, les lundis et vendredis. Ces vols seront opérés via Johannesburg en Airbus A310-300. A cette date sera mise en service une liaison Istanbul-Séoul, en coopération avec Asiana Airlines.

PRÉVISIONS POUR LE 7 SEPTEMBRE 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.





				PAPEETE	22/28 S	KIEV	12/21 S	VENISE	19/26 S	LE CAIRE	22/32 S
				POINTE-A-PIT.	25/31 P	LISBONNE	20/32 N	VIENNE	16/22 P	MARRAKECH	24/34 S
				ST-DENIS-RÉ.	19/24 S	LIVERPOOL	14/19 N	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	13/25 N
				EUROPE		LONDRES	14/20 N	BRASILIA	18/34 S	PRETORIA	17/27 N
FRANCE métropole		NANCY	11/19 N	AMSTERDAM	13/19 P	LUXEMBOURG	10/18 C	BUENOS AIR.	14/21 P	RABAT	20/29 S
AJACCIO	17/26 S	NANTES	12/21 N	ATHENES	19/27 S	MADRID	12/30 S	CARACAS	25/30 P	TUNIS	23/27 P
BIARRITZ	16/23 S	NICE	20/26 S	BARCELONE	19/27 N	MILAN	18/27 S	CHICAGO	17/24 N	**ASIE-OCÉANIE**	
BORDEAUX	14/24 S	PARIS	11/21 P	BELFAST	13/16 C	MOSCOU	5/18 N	LIMA	21/24 C	BANGKOK	25/35 C
BOURGES	12/21 S	PAU	14/23 N	BELGRADE	14/28 S	MUNICH	11/18 C	LOS ANGELES	21/28 N	BOMBAY	25/30 N
BREST	13/18 C	PERPIGNAN	18/27 S	BERLIN	12/19 N	NAPLES	20/30 S	MEXICO	14/21 C	DJAKARTA	25/30 C
CAEN	13/18 C	RENNES	13/21 N	BERNE	12/19 C	OSLO	6/17 S	MONTREAL	15/21 P	DUBAI	29/38 S
CHERBOURG	11/20 C	ST-ETIENNE	13/22 S	BRUXELLES	12/20 P	PALMA DE M.	18/29 S	NEW YORK	18/28 S	HANOI	24/32 S
CLERMONT-F.	12/22 S	STRASBOURG	11/20 N	BUCAREST	13/22 S	PRAGUE	10/20 S	SAN FRANCIS.	17/22 N	HONGKONG	26/30 P
DIJON	12/20 S	TOULOUSE	16/25 N	BUDAPEST	14/25 S	ROME	18/28 S	SANTIAGO/CHI	7/12 P	JERUSALEM	21/32 S
GRENOBLE	14/24 N	TOURS	11/21 N	COPENHAGUE	12/18 P	SEVILLE	20/35 S	TORONTO	14/21 N	NEW DEHLI	25/35 S
LILLE	11/20 P	**FRANCE outre-mer**		DUBLIN	13/16 N	SOFIA	11/23 S	WASHINGTON	16/31 S	PEKIN	21/29 N
LIMOGES	14/20 S	CAYENNE	23/33 S	FRANCFORT	13/18 N	ST-PETERSB.	12/18 P	**AFRIQUE**		SEOUL	22/29 N
LYON	15/23 N	FORT-DE-FR.	25/30 P	GENEVE	14/22 P	STOCKHOLM	12/19 P	ALGER	19/28 N	SINGAPOUR	27/32 C
MARSEILLE	19/26 S	NOUMEA	18/24 S	HELSINKI	11/18 P	TENERIFE	18/24 N	DAKAR	26/28 C	SYDNEY	11/21 N
				ISTANBUL	16/22 S	VARSOVIE	13/18 S	KINSHASA	22/28 P	TOKYO	24/30 C



Situation le 6 septembre à 0 heure TU

Prévisions pour le 8 septembre à 0 heure TU

SCIENCES

Les cosmonautes n'ont pas réussi à localiser la « fuite » de la station Mir

MOSCOU
de notre correspondant

A trois reprises, le commandant Anatoli Soloviev a lentement découpé, comme une vulgaire boîte de conserve, des panneaux d'isolation thermique extérieurs du module Spektr de la station orbitale Mir. Mais le cosmonaute russe n'a pas réussi à découvrir, lors d'une première sortie dans l'espace, samedi 6 septembre, les trous de quelque 3 centimètres carrés de surface totale qui menacent le programme de vols spatiaux humains russe. Anatoli Soloviev a reçu l'ordre de regagner, bredouille, le ventre de la station spatiale.

Vers 2 heures du matin (heure de Paris), le commandant Soloviev et l'astronaute américain Michael Foale étaient entrés, confiants, dans leurs lourds scaphandres spatiaux. Une heure plus tard, ils s'étaient glissés dans le sas du module Kvant-2 pour l'opération « inspection ». Sans incident, les deux hommes sont alors sortis dans l'espace. Accroché par des sangles, progressant prudemment sur un des deux bras télescopiques qui équipent l'extérieur de la station, Anatoli Soloviev, orienté à la manivelle par son collègue américain, s'est ensuite approché du module endommagé.

Une précédente « sortie » à l'intérieur du module Spektr dépressurisé, le 22 août, n'avait pas permis de repérer la « fuite ». Cette fois, les deux cosmonautes *s'étaient longuement préparés à* localiser, par une expédition dans l'« espace ouvert », les trous causés dans le module scientifique Spektr par une collision, le 25 juin, entre un vaisseau de ravitaillement Progress et la station. Lors d'une manœuvre d'amarrage, le vaisseau avait heurté, à sept reprises et pour des raisons encore indéterminées, le module Spektr, endommageant un de ses quatres panneaux solaires et perçant le module. C'est peut-être sous l'attache de ce panneau solaire endommagé que pourrait se trouver une fissure.

HÔTES PAYANTS

Cet accident, le plus grave survenu sur Mir en onze ans d'existence, avait contraint à abandonner et isoler le module dépressurisé, à déconnecter des câbles d'alimentation électrique, privant Mir de plus d'un tiers de son électricité. Si l'alimentation solaire a été, en partie, rétablie lors de la sortie en scaphandre à l'intérieur du module scientifique, Spektr, dépressurisé, restera inutilisable tant que les cosmonautes ne réussiront pas à repérer sa fuite *puis à la colmater. Or, ce module*, l'un des plus récents d'une station spatiale vieillissante, était utilisé avant l'accident pour des expériences scientifiques par les cosmonautes américains de Mir, qui y avaient aussi élu domicile, à l'écart des Russes. Et, sans ces hôtes étrangers payants, le programme spatial russe, à court d'argent, risque d'être condamné.

Abandonnant l'inspection du module, après quatre heures d'une *sortie prévue initialement* pour en durer plus de cinq, Anatoli Soloviev, l'un des cosmonautes les plus expérimentés, s'est alors consacré à une opération qualifiée de *« vitale »* par le sol : réorienter à la main les panneaux solaires du module Spektr. En effet, même si les câbles électriques ont été reconnectés, le 22 août, les moteurs d'orientation vers le Soleil des panneaux solaires refusent de fonctionner, réduisant leur efficacité.

PEUT-ÊTRE PAS DE BRÈCHE

En raison de ce problème technique, la sortie dans l'espace avait été retardée de quelques jours, même si les officiels russes avaient invoqué un *« surcroît de travail »* dû au rétablissement de l'électricité. Après la reconnection des câbles, les responsables du programme russe avaient proclamé la station *« sauvée »* et *« bonne pour le service »* jusqu'à l'an 2000. Sous la pression des Américains, qui menaçaient de renoncer à leur présence sur Mir faute de pouvoir accomplir des expériences scientifiques nécessitant une bonne alimentation électrique, il semble que les officiels de l'agence spatiale russe (RKA) soient allés un peu vite en besogne.

Les cosmonautes, dont les scaphandres n'ont que sept heures d'autonomie, n'ont pu inspecter qu'une partie du module, qu'ils ont longuement filmé. Ces images seront ensuite minutieusement analysées. Après cette première sortie, des responsables du centre de contrôle des vols de Moscou estimaient possible qu'il n'y ait *tout simplement* pas de brèche dans le module. Ils émettaient l'hypothèse que la dépressurisation ait pu être causée par le simple déplacement du panneau solaire heurté lors de la collision. Selon le porte-parole du centre de contrôle, les cosmonautes ont en effet constaté que la tige de métal qui rattache le panneau solaire au module avait bougé sur son axe, ce qui pourrait avoir causé un jeu suffisant pour laisser sortir l'air et dépressuriser le module.

Une nouvelle sortie est prévue en principe pour le 20 septembre. Les responsables russes estimaient jusqu'à présent qu'au moins cinq ou six marches dans l'espace, s'étalant jusqu'au début 1998, seraient nécessaires pour réparer le module Spektr.

Jean-Baptiste Naudet

Un lopin de terre pour les hommes de l'espace

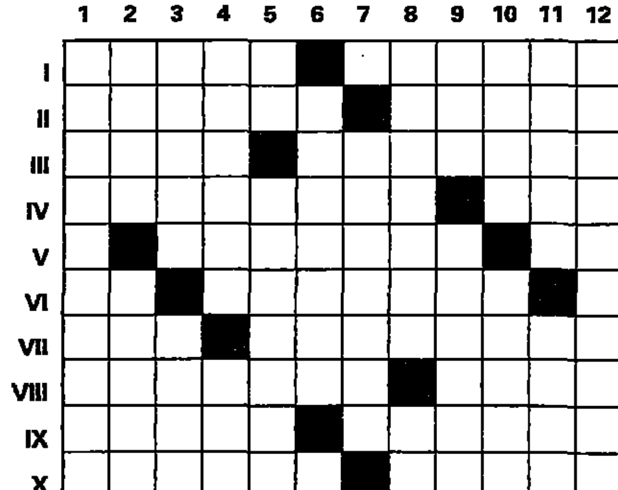
Les cosmonautes russes Vassily Tsibliev et Alexandre Lazoutkine sont passés du rôle de boucs émissaires à celui de héros de la nation. Fêtés vendredi 5 septembre à la Cité des étoiles, près de Moscou, à l'issue de leur période de réadaptation à la vie terrestre, ils ont été couverts de cadeaux, recevant notamment des téléphones cellulaires et – présent hautement symbolique en Russie – des lopins de terre près de Moscou, *« pour avoir sauvé la station et leurs vies »*.

Accusés d'être *« coupables »* de l'accident qui a entraîné la dépressurisation du module Spektr, le 25 juin, les deux membres de l'ancien équipage de la station Mir avaient été mis en cause par Boris Eltsine dès leur retour sur Terre. Le président russe, qui semble avoir changé d'avis, s'apprête à décorer le commandant de bord Tsibliev pour *« Mérites devant la Patrie »*, et à remettre à l'ingénieur Lazoutkine la médaille de *« Héros de la Russie »*. *« La station n'est évidemment pas jeune, mais elle a prouvé dans les conditions les plus difficiles qu'elle est faite pour vivre des siècles »*, a déclaré Vassily Tsibliev.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 97194

◆ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Son coup peut sauver la vie. Son coup peut changer la vie. – II. Son coup peut mettre fin à la vie. Cherchât du réconfort. – III. Aujourd'hui assimilé à Rê. Mis en morceaux. – IV. Le plus petit est le plus grand. Péché en Méditerranée. – V. Disparaître. Un symbole pour l'étain. – VI. Dans les traditions. Sortirai de ma coquille. – VII. Grecque ou Basque. Belles Hellènes. – VIII. Suivit François et s'intéressa à Claire. Prépare l'avenir. – IX. Fis un choix. Belle comme une plaque de marbre. – X. Produise des vibrations. En trains pour la route.

VERTICALEMENT

1. Bonne, elle est partagée avec les copains. – 2. Travailla pour des haricots. Ecrivain allemand. – 3. Prit la plume après avoir été affranchi. Chère quand elle est petite. – 4. Sent la violette. La chute d'un roi. – 5. Négation. Laissait tomber. – 6. Qui existent vraiment. – 7. Un cocktail que l'on sert à ses ennemis. – 8. Manifestera du chef. Un peu de répit. – 9. Grosse vache disparue. Un format pour l'artiste. – 10. Vers du Moyen Age. Imposa le retour à l'image. – 11. Ragoûts peu ragoûtants. Un grand coureur australien. – 12. Etalées dans le temps.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU Nº 97193

HORIZONTALEMENT

I. Ampère. Gobée. – II. Boudin. Rials. – III. Ane. Accessit. – IV. Tort. Ornière. – V. Abreuvée. – VI. Insinuée. – VII. Tristes. Sape. – VIII. Rameutée. Bot. – IX. Eiber (bière). Tribut. – X. Stase. Sévère.

VERTICALEMENT

1. Abats. Très. – 2. Mono. Irait. – 3. Puer. Nimba. – 4. Ed. Tassées. – 5. Ria. Biture. – 6. Encornet. – 7. Creusets. – 8. Grenue. Ere. – 9. Oisives. Iv. – 10. Basée. Abbé. – 11. Elire. Pour. – 12. Este. Dette.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437.
ISSN 0395-2037

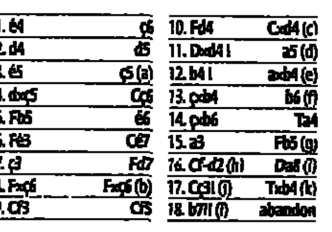
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

ÉCHECS

Nº 1756

TOURNOI INTERNATIONAL, PAMPELUNE (1997)
Blancs : Z. Almasi
Noirs : J. de la Villa.
Défense Caro-Kann.



1. é4	ç6	10. Fd4	Cxd4 (c)
2. d4	d5	11. Dxd4 !	a5 (d)
3. é5	ç5 (a)	12. b4 !	axb4 (e)
4. dxç5	Cç6	13. çxb4	b6 (f)
5. Fb5	é6	14. çxb6	Ta4
6. Fé3	Cé7	15. a3	Fb5 (g)
7. ç3	Fd7	16. Cf-d2 (h)	Da8 (i)
8. Fxç6	Fxç6 (b)	17. Cç3 (j)	Txb4 (k)
9. Cf3	Cf5	18. b7 !! (l)	abandon

NOTES

a) Ou 3..., Ff5, suite la plus courante.

b) 8..., Cxç6 est une autre possibilité. Par exemple, 9. f4, g5 ; 10. fxg5 !, Cxé5 ; 11. Cf3, Cxf3+ ; 12. Dxf3, Fg7 ; 13. 0-0, 0-0 ; 14. Cd2, Fb5 ; 15. Tf-é1, Fç6 ; 16. Dg3, é5 ; 17. Cf3, Té8 ; 18. Ff2, Db8 ; 19. Té3, a5 ; 20. Dh4, Dç8 ; 21. Ta-é1, é4 ; 22. Cd4, Fd7 ; 23. Té3-é2, Ta6 ; 24. Fé3, Ff8 ; 25. Tf2, Tg6, et les Blancs gagnent par 26. Txf7 !!, Rxf7 ; 27. Dxh7+, Tg7 ; 28. g6+, Rf6 ; 29. Tf1+, Ff5 ; 30. Txf5+, Dxf5 ; 31. Dh4+, Ré5 ; 32. Cxf5, Rxf5 ; 33. Dg5+, Ré6 ; 34. Dg4+, ab. (Nijboer - Lobron, Anvers, 1997).

c) 10..., Dç7 est peut-être meilleur.

d) Menace 12..., a4 et 13..., Da5.

e) 12..., Dç7 est toujours à envisager.

f) Après 13..., Fé7 ; 14. 0-0, 0-0 ; 15. a3, les Blancs ont un net avantage positionnel. Pour cette raison, les Noirs tentent de détruire la majorité de pions ennemis sur l'aile-D : le sacrifice provisoire du pion b6 a pour but d'ouvrir la diagonale du F-R et de récupérer au moins le pion b4 grâce au clouage de la Ta1. Une combinaison apparemment sans faille.

g) Empêchant le roque des Blancs. La *suite 15... ? Da8 semble* plus forte, mais laisse intact l'avantage des Blancs : 16. 0-0 !, Fxb4 ; 17. Cç3 ! (ou aussi 17. axb4, Txa1 ; 18. Dç5 !), Txa3 (si 18..., Fxç3 ; 19. Dxç3, et les Blancs conservent leur majorité sur l'aile-D) ; 18. b7 ! (ou encore 18. Dxb4, Txa1 ; 19. Dç5), Dxb7 (et non 18..., Fxb7 ? ; 19. Cb5 !) ; 19. Ta-b1, Fxç3 ; 20. Txb7, Fxd4 ; 21. Tb8+, Ré7 ; 22. Txh8.

h) 16. Rd2 est peut être aussi fort.

i) La pointe de la combinaison des Noirs qui regagne un pion.

j) Cette excellente sortie du C-D était prévue des Noirs.

k) Ni 17..., Fxb4 ? ; 18. Cxb5 ni 17..., Txa3 ; 18. Txa3, Dxa3 ; 19. Cxb5!, Dç1+ ; 20. Ré2, Dxh1 ; 21. b7 ! avec gain. Les Noirs profitent de l'interception du C-D : si 18. axb4, Dxa1+ ; 19. Cd1 forcé, Dxd4, et les Blancs doivent abandonner. Ils attendent, par conséquent, la suite 18. Cxb5, Txb5 (et non 18..., Txd4 ? ; 19. Cç7+), qui leur convient (si 19. 0-0, Fç5).

l) Une horrible surprise pour les Noirs, qui doivent abandonner la colonne a et perdre la Tb4.

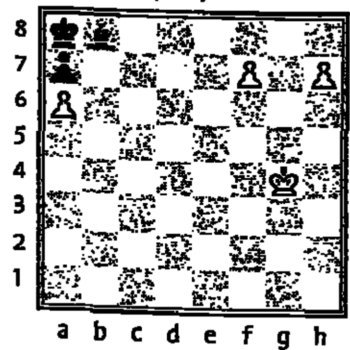
SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1755
J. MORAVEC (1949)

(Blancs : Rf7, Tb2, Pa7. Noirs : Ra6, Td8, Pg7.)

Si 1. Tb8 ?, Td7 + nulle.

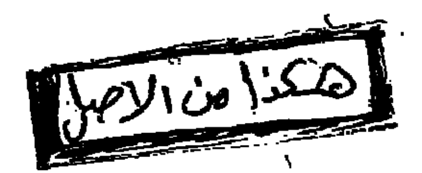
1. Ré7 !, Ta8 ! *(si 1..., Th8 ? ;* 2. Tb8 !) ; **2. Rd7 !, Tf8 ! ; 3. Tf2 !!, Ta8 !** (si 3..., Th8 ou Tg8 ; 4. Rç7, Ta8 ; 5. Ta2+) ; **4. Rç7 !, Txa7+ ; 5. Rç6, Ra5 ; 6. Ta2+ avec gain.**

ÉTUDE Nº 1756
S. CLAUSEN (1931)



Blancs (4) : Rg4, Pa6, f7, h7.
Noirs (3) : Ra8, Fb8, Pa7.
Mat en trois coups.

Claude Lemoine



MUSIQUE Le grand chef d'orchestre britannique Sir Georg Solti est mort à Antibes dans la nuit de vendredi à samedi. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans. ● DOUZE FOIS récipiendaire du Grand Prix mondial du disque, il a reçu également vingt-neuf Grammy Awards américains, récompensant le plus bel ensemble d'enregistrements lyriques qu'aucun chef aura laissé. ● NÉ À BUDAPEST dans une famille juive, il fuit le nazisme et se réfugie en Suisse pendant la guerre. Il dirigera ensuite les plus grands orchestres avant de prendre la direction du réputé ingouvernable Orchestre symphonique de Chicago, où il restera vingt-deux ans. ● ANOBLI par la reine d'Angleterre quand il prit la nationalité britannique, en 1972, Sir Georg Solti était resté actif jusqu'à ses derniers jours. Il devait diriger, vendredi 12 septembre, *Le Mariage de Figaro* aux « Prom's » de Londres.

La mort de Georg Solti, l'anti-Karajan

Le chef d'orchestre britannique d'origine hongroise est mort à Antibes à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Il laisse derrière lui le plus bel ensemble d'enregistrements lyriques jamais réalisé

« SIR GEORG SOLTI est mort paisiblement pendant son sommeil. » L'information, répercutée aussitôt par la radio, serait banale si ce départ ne contrastait singulièrement avec l'entrée fracassante du chef hongrois, voilà près de quarante ans, sur la scène discographique, avec le premier enregistrement de *L'Or du Rhin*, en 1958. A quarante-six ans, Georg Solti était au milieu de sa carrière, mais rien, jusqu'alors, n'avait particulièrement attiré sur lui l'attention du monde musical.

Formé à l'académie Franz-Lizst de Budapest, il y avait travaillé le piano et la composition, avec Ernö von Dohnany, Zoltan Kodaly et Bela Bartok. C'est comme pianiste qu'il donnera son premier concert, à l'âge de douze ans. Et il conservera toujours des liens avec le clavier, qui lui permettra, dans certaines occasions choisies, de faire découvrir au public que la direction d'orchestre n'était pas son seul cheval de bataille.

Mais c'est par le théâtre lyrique qu'il débutera dans la carrière. Nommé ensuite, en 1930, à l'opéra de Budapest, il y dirigera effectivement entre 1934 et 1939. C'est au cours de cette période de formation qu'il aura l'occasion d'être choisi comme assistant d'Arturo Toscanini au festival de Salzbourg, en 1936 et 1937. Avec le recul des années, on voit bien que les affinités musicales et de tempérament pouvaient exister entre ces deux chefs chez qui la vigueur de l'élan intérieur était comme décuplé par l'extrême souci de précision.

En 1939, Georg Solti trouve refuge en Suisse où il se fait surtout entendre comme pianiste. En 1942, il remporte même le premier prix du Concours international de Genève. Après la guerre, il n'a de cesse de retourner dans la fosse : c'est en Allemagne, à l'Opéra de Munich, où le *Fidelio* qu'il conduit, en 1946, produit une impression profonde, qu'il exerce les fonctions de directeur musical. Puis à Francfort (de 1952 à 1961), où il aura en outre la charge des concerts du Muséum. C'est au piano, en duo avec le violoniste Georg Kulenkampff, qu'il grave ses premiers enregistrements, avec une intégrale des sonates de Beethoven, avant qu'on lui en confie d'autres, à la tête de la Tonhalle de Zurich et de l'Orchestre philharmonique de Londres.

En 1951, il fait ses débuts officiels à Salzbourg, dans un ouvrage de Mozart qu'on ne connaissait guère à l'époque, *Idoménée*, puis au festival d'Edimbourg (où il se produit en 1952 avec l'Opéra de Hambourg) et au festival de Glyndebourn, en 1954, où son *Don Giovanni* est remarqué. Entretemps, il a été invité à San Francisco en 1953, puis à Chicago, premier contact, comme chef de l'opéra, en 1956/57 avec la ville dont le nom restera intimement lié au sien. A Paris, il fera deux apparitions à la tête de l'Opéra de Francfort, au Théâtre des Champs-Elysées, avec *Le Chevalier à la rose*, en 1956, puis *Lulu*, en 1960.

Sollicité de toutes parts à ce moment crucial de sa carrière, Solti va trouver, au Covent Garden de Londres, dont il accepte la direction musicale, en 1961, après y avoir dirigé un mémorable *Chevalier à la rose*, en 1959, le port d'attache dont il pouvait rêver. Il y dirigera notamment la première anglaise de *Moïse et Aaron* , en 1965, *La Femme sans ombre*, *E Midsummer's Night Dream* de Britten, *Othello* et *Falstaff*, partition pour laquelle, comme Toscanini, il éprouva toujours une attirance particulière : *« L'un de mes dix opéras préférés*, dira-t-il, *avec ce foisonnement musical, cette évasion et cette imagination débordante, dans un ouvrage sans grand air »*.

Pour « Falstaff », il éprouva toujours, comme Toscanini, une attirance particulière : « L'un de mes dix opéras préférés, avec ce foisonnement musical, cette évasion et cette imagination débordante, dans un ouvrage sans grand air »

THIERRY MARTINOT

A cette époque, le nom de Georg Solti a été popularisé par l'enregistrement de *L'Or du Rhin* chez Decca en 1958, dont le réalisme, profitant des innovations de la stéréophonie, stupéfia les auditeurs. Depuis les moindres déplacements des chanteurs, jusqu'au martèlement assourdissant des enclumes et à l'éclatement de la foudre, tout y prenait un relief extraordinaire, plus vrai que nature et, il faut bien le dire, passablement artificiel : la démonstration prenait le pas sur l'interprétation.

Avec *Siegfried*, dont il n'existait jusque-là, en 1962, que quelques pages enregistrées, de nouveaux effets spéciaux renouvelèrent l'étonnement. Le *Crépuscule des Dieux* suivit en 1964, et *La Walkyrie* en 1965. La riposte de Herbert von Karajan dans le même ouvrage, l'année suivante, imposant l'intimisme au grand spectacle, fut foudroyante. N'était la qualité de l'équipe de chanteurs réunis sous la baguette de Solti – Birgitt Nilsson, Wolfgang Windgassen, Hans Hotter, Gottlob Frick –, on serait tenté de ne considérer cette première intégrale de la tétralogie que comme une curiosité historique, un produit de démonstration idéal pour chaîne de haute fidélité.

Tour à tour, Solti enregistra les autres opéras de Wagner, attendant jusqu'à 1983 pour aborder *Lohengrin*. *« C'était*, dira-t-il, *une œuvre que je n'aimais pas. J'ai une excuse : une mauvaise représentation de* Lohengrin *est quelque chose de terrible. C'est à Stuttgart, en travaillant l'œuvre, que je me suis trouvé beaucoup d'affinités avec elle. »* Solti a réalisé avec l'orchestre philharmonique de Vienne tous ses enregistrements wagnériens, à l'exception du *Vaisseau fantôme*, enregstré à Chicago, où il prit, en 1969, la succession de Fritz Reiner à la tête de l'orchestre symphonique. Il restera à ce poste jusqu'en 1991, faisant avec cette phalange de musiciens exceptionnels de nombreuses tournées triomphales.

On put alors constater à cette occasion que la magie des enregistrements, où tout sonne avec une présence étonnante, n'était pas seulement le fruit d'une prise de son diaboliquement efficace, mais que Georg Solti réussissait réellement à tirer de l'orchestre des effets inouïs avec un art de conduire le son, de faire rebondir les impulsions, de créer un mordant qui n'appartient qu'à lui.

En 1972, Georg Solti accepta la direction musicale de l'Orchestre de Paris et l'enregistrement de poèmes symphoniques de Liszt, qu'il réalisa notamment avec les musiciens français, tient du prodige. Visiblement, il s'y surpasse, et on comprend la déception que leur causa le peu d'occasions qu'ils eurent de jouer sous sa direction. Il est vrai que c'était à l'époque où l'Orchestre de Paris donnait ses concerts dans l'immense salle du Palais des congrès, particulièrement réfractaire à la musique.

A l'Opéra de Paris, où Rolf Liebermann l'avait nommé conseiller musical, de 1972 à 1979, Solti, présida notamment à l'entrée de *Moïse et Aaron* de Schönberg, au palais Garnier. Et son nom restera associé à l'échec d'un *Ring* inachevé, dans une mise en scène redoutable de Peter Stein. Il n'aura pas plus de chance à Bayreuth, où on l'invita, en 1983, à diriger *La Tétralogie*, trop tard sans doute, alors qu'il aurait fallu faire appel à lui vingt ans auparavant.

Peu à peu, Solti s'éloigna du théâtre, trouvant d'amples compensations dans l'enregistrement. *« Au disque, le chef est seul maître à bord*, dira-t-il. *De toute façon, une interprétation pour le disque est très différente de ce que l'on fait au théâtre. Un spectacle d'opéra est un compromis permanent entre le metteur en scène, le décorateur, le chef et, bien entendu, les protagonistes. C'est pour cela que je dirige moins d'opéra aujourd'hui. Mais au disque, les producteurs sont moins nombreux. On a moins de compromis à faire : restent la personnalité et les caractéristiques propres des chanteurs. Et, puisqu'il n'y a plus de metteur en scène, c'est au chef de trouver les techniques qui permettront à l'œuvre purement sonore de rester du vrai théâtre. Exprimer le drame au disque, c'est permettre au public, quel qu'il soit, quelle que soit sa méconnaissance de la langue de l'opéra, de comprendre et de ressentir l'intensité de l'action, des situations ou des émotions. Et le chef d'orchestre est ici comme un sculpteur qui doit partir d'une matière première et la façonner »* confiera-t-il à Alain Fantapié (dans *Opéra international*).

Gérard Condé

Chronologie

● **1912** : naissance à Budapest, le 21 octobre.
● **1925** : il entre à l'académie Liszt, où il étudie le piano et la composition. Il a comme maîtres Bartok, Kodaly, Dohnanyi.
● **1937** : il est assistant d'Arturo Toscanini au Festival de Salzbourg.
● **1938** : le 13 mars, il dirige *Le Mariage de Figaro* à l'Opéra de Budapest. Deux jours plus tard, Hitler entre à Vienne et Solti se réfugie en Suisse.
● **1942** : premier prix de piano du concours international de Genève.
● **1946** : il est nommé directeur à l'Opéra de Munich, puis de Francfort.
● **1961** : il est nommé directeur musical de l'opéra de Covent Garden, à Londres.
● **1969-1991** : directeur musical de l'Orchestre symphonique de Chicago.
● **1972** : naturalisé britannique, il est aussitôt anobli par la reine.
● **1972-1975** : il dirige l'Orchestre de Paris.
● **1979-1984** : il dirige l'Orchestre philharmonique de Londres.
● **Après avoir quitté l'orchestre de Chicago en 1991,** Solti était resté très actif, ne cessant de diriger les plus grands orchestres en qualité de chef invité. Il avait ouvert en juin le festival Verdi de Covent Garden en dirigeant *Simon Boccanegra* avec la cantatrice Kiri Te Kanawa et devait diriger, vendredi 12 septembre, le *Requiem* de Verdi aux concerts-promenades (les « Prom's ») du Royal Albert Hall à Londres.
● **Il a obtenu**, parmi les plus prestigieuses distinctions, douze fois le Grand Prix mondial du disque, dont la première en 1959, et vingt-neuf Grammy Awards aux Etats-Unis.
● **Sir Georg Solti** laisse son épouse Valerie et leurs deux filles, Gabrielle et Claudia.

Quelques disques

● **Bizet** : *Carmen*, avec Tatiana Troyanos : 3 CD Decca.
● **Verdi** : *Un bal masqué*, avec Margaret Price, Luciano Pavarotti et Christa Ludwig : 2 CD Decca. *Otello*, avec Luciano Pavarotti, Philipp Langrige et Kiri Te Kanawa : 2 CD Decca.
● **Wagner** : *La Tétralogie*, avec Birgitt Nilsson, Régine Crespin, etc. : quatre coffrets de 3 à 4 Decca.

Celui qui ne s'est jamais trompé

Son art balayait toutes les spécialisations

SOLTI ne dirigeait pas les yeux fermés, au cœur d'une assemblée de musiciens et de mélomanes qu'il voulait charmer comme un sorcier ou un tribun narcissique : l'anti-Karajan tournait le dos au public, regardait l'orchestre droit dans les yeux et le poussait à sortir de lui-même.

Son art balayait les mots « conception », « tradition », « école », musique baroque, classique, romantique ou moderne : pour Solti, faire de la musique consistait à mettre une œuvre en place, à en prendre le texte au pied de la lettre pour le restituer de la façon la plus intelligible possible. Il dirigeait donc à peu près Bach comme Beethoven, Beethoven comme Bartok et Verdi comme Wagner, à une époque qui aura vu la spécialisation des musiciens.

Ses interprétations ont toujours eu cette netteté assez décapante, cette absence de chichis que l'on admirait chez Arturo Toscanini, dont il aura été le musicien le plus proche. Mais à la différence de l'Italien ombrageux, dont les années ont vu le style se radicaliser vers une expression de plus en plus dure, Solti avait au contraire arrondi les angles du sien et n'aura jamais empêché les chanteurs de s'exprimer en les retenant prisonniers d'un carcan métrique qui ignore le souffle humain.

Sans rien perdre de sa pugnacité, du rayonnement solaire de sa direction, Solti s'était mis à s'écouter, à prendre son temps. Tout cela était relatif, mais au détour d'une phrase, d'un ensemble, on avait senti une sorte de béatitude envahir sa direction. Solti prenait enfin le temps de laisser la musique prendre le sien. On avait entendu cela lorsqu'il avait dirigé *Don Giovanni*, lors de la réouverture récente du Palais Garnier à Paris, et dans son second enregistrement des *Maîtres chanteurs de Nuremberg*, de Wagner.

COUPS DE FOUDRE

Fidèle à Decca, son unique éditeur depuis cinquante ans, Solti y aura bâti le plus bel ensemble d'enregistrements lyriques qu'aucun chef aura laissé. Distributions parfaites, réunissant les meilleurs chanteurs disponibles, direction en cinémascope, avec ce chef l'Opéra vivait. Son interprétation de *La Tétralogie*, la première intégrale réalisée en studio, domine toujours la question et vraisemblablement pour longtemps, malgré toutes celles qui l'auront suivies. En parfaite santé – le bonhomme semblait un vrai roc –, Solti avait tout de même décidé de ne plus diriger à l'opéra, un travail qui nécessite un investissement en temps et en énergie que peu de jeunes assument aujourd'hui comme lui le faisait à quatre-vingts ans passés.

En 1996, il était encore à Salzbourg pour diriger un dernier *Fidelio* de Beethoven, dans une mise en scène de Wernicke. Il devait encore diriger de nombreux concerts symphoniques avec quelques orchestres qu'il choisissait soigneusement et venait de se prendre de passion pour Renée Fleming, qui aura été sa dernière Donna Anna du *Don Juan* de Mozart. Pour elle, il avait demandé à Decca d'enregistrer un récital de chant, ce qu'il n'avait jamais fait auparavant pour aucune des gloires avec lesquelles il aura travaillé. Solti était capable de coups de foudre musicaux et le moins que l'on puisse dire est qu'il ne se sera jamais trompé.

A. Lo.

Ravi Shankar, musicien indien

« George Harrison est pour moi un disciple, un fils et un ami »

A soixante-dix-sept ans, le plus célèbre ambassadeur de la musique indienne sort un nouvel album, Chants of India, produit par l'ex-Beatle George Harrison. Dans un entretien au Monde, il revient sur le concert donné au profit du Bangladesh en 1971, parle de John Coltrane, de la difficulté de brasser les styles musicaux et des deux grandes traditions musicales indiennes, l'hindoustanie et la karnatique.

« Votre amitié avec George Harrison a débuté bien en amont de *Chants of India*...

– Nous nous sommes croisés la première fois en 1966, à Londres. J'ai été touché par son amour pour la musique indienne. Il souhaitait que je lui enseigne le sitar. Aujourd'hui, il est pour moi à la fois un disciple, un fils et un ami. Nous avons déjà collaboré ensemble à plusieurs projets.

– Dont un concert pour le Bangladesh, en 1971, au Madison Square Garden. On a souvent reproché aux concerts humanitaires de récolter des fonds qui ne parviennent pas toujours à leurs destinataires...

– Cela arrive, hélas ! En 1971, le concert ayant eu lieu à New York, les services fiscaux américains ont mis la main sur une partie de la recette. Il a fallu des années pour régler cette situation. Mais je continue à donner gratuitement des concerts pour la lutte contre la tuberculose, le cancer, les non-voyants...

– Outre George Harrison, de nombreux musiciens occidentaux ont suivi votre enseignement. Le saxophoniste John Coltrane, par exemple. Etait-il bon élève ?

– Excellent ! Mais nous nous sommes rencontrés trop brièvement. Quatre ou cinq séances, c'est tout. Il prévoyait de venir passer six semaines auprès de moi à Los Angeles, malheureusement il est mort juste avant. Je lui ai donné ce que j'ai pu, je lui ai expliqué les ragas, l'improvisation, l'esprit qui sous-tend tout cela.

– N'y a-t-il pas un paradoxe à vouloir à la fois préserver une tradition et la confronter à des univers totalement étrangers ?

– Certes. A cause de cela, j'ai essuyé des critiques, j'ai soulevé des controverses. On aime trop mettre les gens dans des cases. J'ai appris une tradition ancienne, pure, mais j'ai vécu, enfant, plusieurs années à Paris, avec mon frère, le danseur Uday Shankar.

» Ces années passées en Occident m'ont fait découvrir d'autres mondes musicaux. J'aime expérimenter des choses nouvelles, écrire des musiques de film, travailler avec des instruments de musique japonais tel le shakuhachi, collaborer avec des musiciens de jazz... J'ai deux identités séparées : le compositeur, le joueur de sitar. Tout s'imbrique, et les gens ne le comprennent pas toujours.

– Qu'est-ce qui fait la différence entre les deux grandes traditions de musique classique indienne, celle du Nord (hindoustanie) et celle du Sud (karnatique) ?

– Le schisme s'est produit au XII[e] siècle, mais, fondamentalement, elles sont très semblables. La musique karnatique est un style plus composé, plus structuré, un peu comme dans la musique occidentale. Dans le Nord, nous avons une interprétation plus libre. La musique y a été introduite par les maharadjahs, les nababs, qui étaient dispersés. Il y avait donc des styles différents. Au Sud, les gens se réunissaient dans le temple. Tout le monde écoutait la même chose. Il n'y avait pas de différences d'interprétation. C'est ça qui fait la distinction. Ensuite, il y a les particularités techniques. La langue n'est pas la même et l'accompagnement varie : au Nord, c'est le violon qui suit la mélodie ; au Sud, c'est le sarangi.

– Y a-t-il un rêve qui vous tient particulièrement à cœur aujourd'hui ?

– Je suis de ces gens qui, lorsqu'ils viennent de réaliser un projet, pensent déjà au suivant. J'en ai beaucoup. Mon gouvernement m'a demandé de donner un concert pour le 50[e] anniversaire de l'indépendance. Cela se passera sans doute en février ou mars, en Inde. »

Propos recueillis par
Patrick Labesse

Grandiloquence

Y a-t-il un réel intérêt musical à marier à nouveau l'un des meilleurs musiciens de la tradition indienne et un ex-Beatle qui n'a jamais cessé de penser à méditer ? Malgré bien des douceurs inspirées (*Gaayatri*), *Chants of India* laisse perplexe. Grandiloquent jusqu'au ridicule (*Asato Maa*), avec ses petites touches de harpe forcément aériennes, ses violons (occidentaux) nappés en crème laiteuse, l'album produit par George Harrison apporte l'idée que de diaphanes voix féminines mariées à des susurrements masculins, où doit se glisser l'ami anglais du grand joueur de sitar, pourraient éventuellement amener à la pureté et à la perfection védiques.

Enregistré à Madras et à Londres à l'initiative du label new-yorkais Angel Records, *Chants of India* témoigne de la volonté inlassable de Ravi Shankar de faire apprécier la musique de son pays – ici, des chants sanskrits des Vedas et Upanishads – par les jeunes générations occidentales. De là à laisser Harrison y jouer du glockenspiel...

★ 1 CD Angel Records 55948-2. Distribué par EMI Classics

A la Mostra, sexe, pressing et cinéma

Quelque part entre « Théorème », de Pasolini, et « Madame Bovary », de Flaubert, « Nettoyage à sec », d'Anne Fontaine, décline la passion en province

VENISE
de notre envoyé spécial

Les eaux troubles de l'amour et le dynamitage de l'ordonnancement social par le sexe, tel est le double motif décliné, de remarquable manière, par *Nettoyage à sec* d'Anne Fontaine (après *Augustin*), présenté en compétition officielle. Ce genre d'histoire qui dure depuis « La nuit des temps », l'expression ne désignant pas pour rien dans le film une boîte de nuit un peu chaude de province. Nicole (Miou-Miou) et Jean-Marie (Charles Berling), un couple de teinturiers, y échouent un soir au sortir d'une réunion de commerçants du quartier. Rien que de très banal jusqu'ici : un couple de petits bourgeois durs et tristes à la besogne s'encanaillent pour un soir dans le kitsch miteux d'un cabaret à hôtesses. Sur scène, un autre couple, plus jeune, plus beau, Loïc et Marylin, qui font dans le numéro de travesti. Rien d'affolant mais un soir de lassitude on peut imaginer que même un faux Johnny et une fausse Sylvie chantant en play-back *« J'ai un problème, je crois bien que je t'aime »* dans le strass et les sunlights, ça décompresse du pressing. Ça peut même donner envie de goûter au fruit défendu.

MOSTRA DE VENISE

Déjà Anne Fontaine démontre son adresse à travailler le cliché, comme effraction romanesque dans la trivialité. Mais elle est loin de s'arrêter là. Elle y retourne et construit son film sur un pari tellement improbable qu'il en paraît abstrait : l'amourachement du couple de teinturiers pour Loïc, le bel ange exterminateur, ou l'illustration littérale de l'impossible nettoyage de la souillure originelle. La force du film consiste à rendre crédible cette situation, le réalisme documenté de la mise en scène (la teinturerie, les réunions familiales) et la justesse des acteurs y contribuant pour l'essentiel.

Quelque part entre *Théorème* de Pasolini et *Madame Bovary* de Flaubert, Anne Fontaine décoche un film tendu comme un arc en direction de la cible selon une trajectoire dramatique qui n'est pas sans rappeler celle que suivaient récemment *Parfait amour* de Catherine Breillat ou *La Vie de Jésus* de Bruno Dumont. La province française des gens ordinaires, un cadre banal, et toute l'opacité de ce monde néanmoins inscrite sur le visage d'un personnage mystérieux par lequel la tragédie advient. Ainsi va en tout cas la passion dans *Nettoyage à sec*, d'une robe à paillettes au coup de fer à repasser.

« KOKKURI » ET « OSOVODO »

De quoi la Mostra se nourrirait-elle si ce n'est de cette bonne vieille sève, source et renouveau de toute chose, dont l'appareillage est le sexe, et l'amour l'expression. Ainsi des trois lycéennes japonaises qui, à la recherche de l'une et de l'autre, consultent les oracles du *kokkuri*, sorte de jeu divinatoire qui fit fureur parmi les adolescents nippons dans les années 70 et qui donne son nom au film douloureux de Takahisa Zeze, présenté dans une des sections parallèles. Au cœur de cette histoire, l'amour adolescent, ses hantises et ses fascinations, son incertitude et son absolu, à quoi on se cogne comme contre les parois d'un aquarium.

Même sujet, autre ton, pour Paolo Virzi, qui signe, avec sa comédie *Ovosodo* (en compétition officielle), l'un des films italiens les plus honnêtes vus jusqu'à présent. Autocommenté en voix *off*, c'est le roman de formation de Piero, jeune Livournais du quartier populaire d'Ovosodo. Une mère morte précocement, un père toujours en prison, un frère atteint d'une légère arriération mentale : drôle de bagage pour les chemins de la vie, la meilleure façon de la porter étant encore d'en tire sous les triples auspices de la truculente comédie italienne d'antan, du journal mélancolique à la Moretti et du dénigrement de soi-même façon Woody Allen. Sans atteindre à aucun de ces sommets, Virzi sait indéniablement trousser ses dialogues et affûter, sur certaines réalités sociales, son regard.

Jacques Mandelbaum

NOUVEAUX FILMS

Elvis
Film bosniaque de Jean-Christian Bourcart
VO : Sept Parnassiens, 14[e] (01-43-20-32-20).

Fools
Film franco-sud-africain de Ramadan Suleman
VO : Espace Saint-Michel, 5[e] (01-44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14[e] (01-43-20-32-20).

Freeway (**)
Film américain de Matthew Bright
VO : UGC-Ciné-Cité-Les Halles, 1[er] ; UGC-Odéon, 6[e] ; UGC-Rotonde, 6[e] ; Gaumont-Marignan, 8[e] (+) ; UGC-George-V, 8[e] ; Gaumont-Gobelins-Rodin, 13[e] (01-47-07-55-88) (+) ; Pathé-Wepler, 18[e] (+) VF : Gaumont-Opéra-I, 2[e] (01-43-12-91-40) (+) ; Les Montparnos, 14[e] (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont-Convention, 15[e] (01-48-28-42-27) (+) ; Le Gambetta, 20[e] (01-46-36-10-96) (+).

Hustler White (**)
Film allemand-canadien de Rick Castro
VO : 14-Juillet-Beaubourg, 3[e] (+) ; 14-Juillet-Hautefeuille, 6[e] (+) ; Elysées-Lincoln, 8[e] (01-43-59-36-14) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19[e] (+).

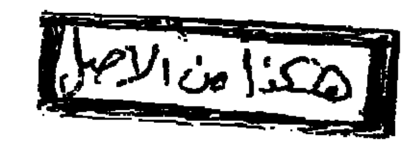
Post coïtum, animal triste
Film français de Brigitte Roüan
Gaumont-Les Halles, 1[er] (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont-Opéra-I, 2[e] (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet-Odéon, 6[e] (+) ; Saint-André-des-Arts-II, 6[e] (01-43-26-80-25) ; Gaumont-Ambassade, 8[e] (01-43-59-19-08) (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8[e] (01-43-87-35-43) (+) ; Majestic-Bastille, 11[e] (01-47-00-02-48) (+) ; Gaumont-Grand-Ecran-Italie, 13[e] (01-45-80-77-00) (+) ; Gaumont-Parnasse, 14[e] (+) ; Gaumont-Alésia, 14[e] (01-43-27-84-50) (+) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15[e] (+) ; Pathé-Wepler, 18[e] (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19[e] (+) ; Le Gambetta, 20[e] (01-46-36-10-96) (+).

Transatlantique
Film français de Christine Laurent
14-Juillet-Beaubourg, 3[e] (+) ; 14-Juillet-Hautefeuille, 6[e] (+).

Un air si pur
Film français d'Yves Angelo
UGC-Ciné-Cité-Les Halles, 1[er] ; 14-Juillet-Odéon, 6[e] (+) ; Gaumont-Ambassade, 8[e] (01-43-59-19-08) (+) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8[e] (01-43-87-35-43) (+) ; Gaumont-Opéra-Français, 9[e] (01-47-70-33-88) (+) ; Gaumont-Gobelins-Fauvette, 13[e] (01-47-07-55-88) (+) ; Les Montparnos, 14[e] (01-39-17-10-00) (+) ; Mistral, 14[e] (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15[e] (+) ; Gaumont-Convention, 15[e] (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé-Wepler, 18[e] (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19[e] (+).

Un ami du défunt
Film franco-ukrainien de Viatcheslav Krichtofovitch
VO : Gaumont-Les Halles, 1[er] (01-40-39-99-40) (+) ; Reflet-Médicis, salle Louis-Jouvet, 5[e] (01-43-54-42-34) ; Elysées-Lincoln, 8[e] (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14[e] (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, 17[e] (01-53-42-40-20) (+).

(**) Films interdits aux moins de seize ans.
(+) Réservation au 01-40-30-20-10.



SAMEDI 6 SEPTEMBRE

TF 1

20.45

LES ENFANTS DE LA UNE
Divertissement présenté par Arthur. Une rentrée pas comme les autres (205 min). 52850070
Les animateurs et journalistes présentent aux téléspectateurs les temps forts de l'année 97-98.

0.10

WALKER TEXAS RANGER
Série O. Le défi du tueur. Avec Chuck Norris, Clarence Gilyard (50 min). 7586007
A la veille de l'intronisation de Walker au panthéon des Rangers, un tueur en série, dont l'affaire, vieille de onze ans, n'a jamais été résolue, refait surface...

1.00 Formule F1. Magazine.

1.35 et 2.15, 3.15, 3.55 TF1 nuit. 1.50 Les Rendez-vous de l'entreprise. Magazine. 2.25 et 3.25, 4.05, 4.55 Histoires naturelles. Documentaire. 4.35 Musique. Concert (20 min).

France 2

20.50

FORT BOYARD
Divertissement présenté par Patrice Laffont et Cendrine Dominguez. Invités : Olivier Minne, Sandrine Alexi, animatrice, Alexandre Pesle, Umberto Pelizzari, Mélanie (115 min). 576457

22.45

MICHEL BOUJENAH DANS « LE PETIT GÉNIE »
Spectacle enregistré en 1994 à l'Olympia (90 min). 822324

0.15 Journal, Météo.
0.25 Rallye. Paris-Moscou.
0.45 La 25e Heure. L'âge d'or d'Hollywood (50 min). 1986281

1.35 Bon week-end, monsieur Bennett. Pièce de théâtre d'Arthur Watkin. Enregistrée au Théâtre Daunou, mise en scène de Michel Fagadau. 3.35 Bouillon de culture. Magazine. Farces et tragédies (rediff.). 4.40 Parol en coulisse. Documentaire. 4.50 Baby folies. Dessin animé (15 min).

France 3

20.50

L'HISTOIRE DU SAMEDI
Une femme sur mesure. Téléfilm de D. Ronfeldt, avec M. Sagebrecht (95 min). 114631

22.25 Diana, la reine des cœurs.
23.15 Journal, Météo.

23.40

STRIP-TEASE : LA NUIT
Magazine. Monsieur le bourgmestre - A fond la caisse - Accès au succès - Ils sentaient bon le sable chaud - Le théâtre de la biche - La soucoupe et le perroquet - Traque aux truqueurs - Les petites filles modèles - La vie sexuelle des bêtes - Rose et Blanche toujours vertes - Le laboureur et ses enfants (245 min). 90852148
● Rediffusion datée vendredi 5.

Arte

20.45

L'AVENTURE HUMAINE : L'AVENIR DES ZEPPELINS
Documentaire (60 min). 5905322
Soixante ans après la catastrophe du Hindenburg, le "cigare volant" reprend du service à des fins commerciales.

21.45 Metropolis Magazine. La fièvre du ballon ; Culture à Lisbonne ; Je lis... ; L'agenda culturel européen ; Cybertalk (60 min). 4942235

22.45

LA RÉGENTE
Téléfilm de Fernando Méndez-Leite, avec Aitana Sánchez Gijón, Héctor Alterio. [3/3] (105 min). 7837525
Ana prend ses distances avec la religion et noue une solide relation avec Don Alvaro ou grand dam de Quintanar.

0.30 Charlie Mariano. Documentaire de Willy Meyer. [1/2] (55 min). 3531303
Première partie d'un portrait consacré au saxophoniste Charlie Mariano, né à Boston en 1923 dans une famille d'immigrés italiens. Un adepte du métissage des musiques bien avant que la « world music » ne soit à l'honneur.
1.25 Cartoon Factory. Dessins animés (rediff.).
1.55 Court circuit. Magazine (35 min). 13585216

M 6

20.45

LE RETOUR DES ENVAHISSEURS
Téléfilm O de Paul Shapiro, avec Scott Bakula, Elizabeth Pena. [1/2 et 2/2] (195 min). 88158898
Ancien pilote de ligne, un homme retrouve la liberté après avoir purgé une peine de dix années de prison. Condamné pour le meurtre d'un militant écologiste, il a toujours clamé son innocence, prétendant avoir agi sous l'influence d'une force mystérieuse. C'est le début de la lutte d'un homme, presque seul, contre une colonie d'extraterrestres prêts à tout pour préserver leur anonymat. Scott Bakula « Code Quantum » reprend le flambeau de la lutte contre les envahisseurs que lui transmet de manière symbolique David Vincent « Les Envahisseurs » qui avait entamé le combat vingt ans plus tôt.

0.00 Un flic dans la mafia. Série. La rencontre.
0.45 La Nuit des clips (430 min).

Canal +

20.35

ROSA ROTH
Le réseau de la mort. Téléfilm de Carlo Rola, avec Iris Berben, Jockel Tschiersch (85 min). 321419
Une femme enquête sur le meurtre d'un médecin impliqué dans un scandale de sang contaminé par le sida.

22.00

MORTELLE CAVALE
Téléfilm de Whitney Ransick, avec Treat Williams, Seymour Cassel (90 min). 85269

23.30 Flash d'information.
23.35 Scènes de lit.
0.00 Le Journal du hard.
0.05 Sextet. Film classé X (1997, 95 min). 4791484
1.40 Tennis. En direct de Flushing Meadow : Demi-finales de l'US Open (235 min). 11284113
5.35 Volley-ball. Championnat d'Europe : République tchèque - France (93 min).

Radio

France-Culture

20.35 Si ça vous chante.
20.45 Nouveau répertoire dramatique. Onysos le Furieux, de Laurent Gaudé ; 22.10, Les Courses ou la Vie, d'Aude Bach.
22.35 Opus. Musique baroque en Tarentaise.

0.05 Tard dans la nuit. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

19.31 Festival de Lucerne. Concert donné en direct de la salle von Moos Stahl, par l'Orchestre philharmonique de la Scala, dir. Riccardo Muti : Œuvres de Mendelssohn ; R. Schumann ; Elgar ; De Falla.
22.00 Concert. Festival de la Roque d'Anthéron. Donné le 18 août, dans le parc de Florans, par Anton Kuerti.

0.00 Musique pluriel. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Le violon et le diable. Œuvres de Tartini ; Boccherini ; Paganini : Liszt ; Wieniawski ; R. Schumann ; Saint-Saëns ; Stravinsky.
22.40 Da Capo. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Le Rêve d'Esther. Téléfilm de Jacques Otmezguine [1/2], avec Ludmila Mikaël (90 min). 35051506
21.30 Télécinéma. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Surprise party.
0.30 Soir 3 (France 3, 30 min).

Planète

20.35 Yiddish, yiddish.
21.30 Trafic d'animaux. [5/6]. Les ours.
21.55 L'Histoire oubliée. Les soldats noirs.
22.50 Cro-magnon, inventeur de l'image.
23.40 Le Cri d'alerte des échassiers.

Voyage

20.30 Suivez le guide.
22.30 Rough Guide : Afrique du Sud.
23.25 Chronique Meunier.

France Supervision

20.45 Guillaume Tell. Opéra de Rossini, enregistré à Amsterdam en 1995. Solistes : Timothy Noble. (75 min). 86689070
22.00 Cap'tain Café. Invité : Arno.
22.50 Festival interceltique 1994 : Marc Steckar. Concert (95 min). 37959893

Histoire

21.00 Le Magazine de l'Histoire. Magazine.
22.00 Télé, notre histoire : Thibaud ou les Croisades. Le rocher de la chrétienne. L'ermite.
23.00 Mille et une vies : Jules Ferry. Téléfilm de Jacques Rouffio, (170 min). 575119419

Paris Première

20.30 Festival des arts martiaux.
22.40 Peter Gabriel. Concert (65 min). 74251322
23.45 Le JTS des festivals. Magazine.
0.10 Tour de chant Georges Brassens. Concert enregistré à Bobino en 1972 (70 min). 75260026

Ciné Cinéfil

20.40 Le Club. Invité : André Dussollier.
22.00 Hollywood Backstage.
23.00 On va se faire sonner les cloches ■ Film de George Seaton (1950, N., v.o., 90 min). 5284457

Ciné Cinémas

20.30 Meurtre à l'imparfait. Téléfilm (95 min). 6174693
23.00 I Was on Mars ■ Film de Dany Levy (1991, 90 min). 3484475

Festival

20.30 L'Argent. Téléfilm de Jacques Rouffio [2/3], avec Miou-Miou (85 min). 21557099
21.55 L'Heure Simenon : Un nouveau dans la ville. Téléfilm de Fabrice Cazeneuve (60 min). 42224457
22.55 Le Renard. Un radeau pour l'au-delà (65 min).

Série Club

20.45 Banacek. Le calice de Darios.
22.00 Loïs et Clark. L'informateur.
22.45 Lou Grant. Otages.
23.35 Mission impossible. L'aveugle.
0.25 Un ours pas comme les autres. Adieu les roses (50 min).

Canal Jimmy

21.00 Le Dernier Rebelle. De Patrice Gaulupeau. [1/2] Rouler vers l'Ouest.
22.00 Spin City. La grève.
22.30 T'as pas une idée ?
23.30 Des agents très spéciaux. Envoûtement.

Disney Channel

21.00 Super Baloo.
21.25 La Bande à Dingo.
21.50 Sinbad.
22.15 Pas de répit pour la planète Terre.
23.05 Animalement vôtre.
23.30 Quiproquos ! Téléfilm de Claude Vital (90 min). 469051

Téva

20.30 Téva interview. Invitée : Jehanne Collard.
20.55 Flamingo Road. Œil pour œil. C'est un meurtre.

Eurosport

18.00 Basket-ball. En direct. Championnat Pro A Asvel-Toulouse (90 min). 302032
20.30 Volley-ball. En différé. Championnat d'Europe des nations à Eindhoven.
21.30 X Games 1997. Sports fun. Skateboard (Vert double) à San Diego.
22.30 Football (120 min).

Muzzik

21.00 Ombres et lumières. Portrait de Joaquin Rodrigo.
22.15 Le Concerto d'Aranjuez, par Romero. Concerto pour guitare et orchestre, de Joaquin Rodrigo (30 min). 500747693
22.45 Jeanne d'Arc. Drame lyrique en trois actes de Giuseppe Verdi (130 min). 500731898

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Business This Week. 20.30 Computer Connection. 21.00 Moneyweek. 21.30 Science and Technology. 22.30Best of Insight. 23.00 Early Prime.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45, 22.45 Click. 20.15 90° Est. 20.45, 23.45, 1.15 No Comment. 21.15 Hi Tech. 21.45, 23.15 Art Collection. 22.15 Visa. 0.15 Mag.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.12 et 23.12 Votre argent. 19.30 et 22.30 Le Grand Journal. 19.45 et 0.15 Box Office. 20.15 Nautisme. 20.42 et 0.43 Emploi. 20.56 et 23.56 Découvertes. 21.10 Journal de la semaine. 21.26 et 23.51 Auto. 21.38 Ça s'est passé cette semaine. 21.56 et 0.56 Place au livre. 22.12L'Evénement de la semaine. 22.44 D'une semaine à l'autre.

LES CODES DU CSA
O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
☐ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE

TF 1

15.40 Rick Hunter, inspecteur choc. Série.
16.40 Disney Parade.
17.50 Vidéo Gag.
18.30 30 millions d'amis.
19.00 ▶ Public. Magazine présenté par Michel Field.
20.00 Journal, Tiercé ; Météo ; Simple comme...

20.45

ALLAN QUATERMAIN ET LES MINES DU ROI SALOMON
Film de Jack Lee-Thompson, avec Richard Chamberlain, Sharon Stone (1985, 105 min). 881823

22.30 Ciné dimanche.

22.40

L'AVOCAT DU DIABLE ■
Film O de Sidney Lumet, avec Rebecca de Mornay, Don Johnson (1992, 110 min). 2127755
Une avocate de Chicago, spécialiste des acquittements, accepte d'assurer la défense d'un play-boy soupçonné d'avoir tué sa riche épouse...

0.30 et 1.35, 2.40, 3.45 TF 1 nuit.
0.45 et 1.45, 2.50, 3.55, 4.25 Histoires naturelles. Documentaire (60 min). 1955311
4.55 Musique (5 min).

France 2

17.55 et 4.50 Stade 2.
18.50 Drucker'n Co. Magazine présenté par Michel Drucker.
19.30 Stars'n Co. Magazine présenté par Michel Drucker. Invités : Alain Delon, Jean-Paul Belmondo.
20.00 Journal, A cheval, Météo.

20.50

L'INSPECTEUR HARRY ■ ■
Film △ de Don Siegel, avec Clint Eastwood (1971, 115 min). 958282
« Dirty Harry » ou la transformation de Clint Eastwood en star, à travers un polar noir et ambigu.

22.40

▶ LIGNES DE VIE : DANS LE SECRET DES LYCÉES
Documentaire de Jacques Cotta et Pascal Martin (65 min). 884910
Au moment de la rentrée, une enquête sur la condition du lycéen...

23.50 Journal, Météo.
0.05 Musiques au cœur. Roméo et Juliette, de Berlioz.

1.45 Passé composé. Téléfilm de Françoise Romand, avec Laurence Masliah (95 min). 7897330 3.20 Savoir plus santé. Magazine. (rediff.). 4.10 Urti. Documentaire (30 min).

France 3

16.05 Rugby. En direct de Bourgoin. Coupe d'Europe : Bourgoin-Cardiff (120 min). 2907668
18.00 Corky, un adolescent pas comme les autres. Série. Le bon copain.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.05 Y'a pire ailleurs.
20.15 Benny Hill. Série.

20.50

LE RENARD
La clé de l'assassin. Série, avec Rolf Schimpf (65 min). 974668

21.55 Un cas pour deux. Série. Un adieu définitif.
23.00 Dimanche soir. Magazine.
23.40 Lignes de mire.
0.30 Journal, Météo.

0.45

CINÉMA DE MINUIT : LE BAISER ■ ■
Film de Jacques Feyder avec Greta Garbo (1929, N, muet, 60 min) 5283779
La femme d'un soyeux de Lyon devient l'héroïne d'un drame criminel. Un procès en cours d'assises est le morceau de bravoure de ce film réalisé à Hollywood par Jacques Feyder sur un contrat signé avec la MGM. Dernier rôle muet de Garbo. Film rare.

1.45 1925 Studio Tour. Court métrage (1925, N., v.o., 40 min). 7601330

La Cinquième

18.25 Va savoir. Chistera et pelote basque. 18.55 Le Journal du temps.

Arte

19.00 Cartoon Factory. Dessins animés.
19.30 The Wrecker's Ball. Ballet Enregistré en 1996 (55 min). 64620
20.25 Documenta. Reportage.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : LES DAUPHINS.
● Rediffusion datée samedi 6.

20.45 Le Jour du dauphin ■ Film de Mike Nichols, avec George C. Scott (1973, 100 min). 701113
Des opposants politiques veulent utiliser l'intelligence de deux dauphins pour commettre un attentat contre le président des Etats-Unis. Libre adaptation d'un roman de Robert Merle, Un animal doué de raison.
22.25 Soldats des mers. Documentaire (55 min). 9535930
Dauphins, mais aussi otaries, orques, bélugas, ont fait l'objet de programmes militaires russes et américains. Des études qui semblent aujourd'hui abandonnées.
23.20 Sexe et pouvoir chez les dauphins. Documentaire (35 min). 4731587
23.55 Opération Grand Bleu. Documentaire (25 min). 5920674
Hôtes d'un delphinarium anglais, trois dauphins ont réalisé ce qui reste un rêve inaccessible pour bon nombre de leurs congénères captifs : retrouver la liberté.

0.20 Metropolis. Magazine (rediff., 60 min). 2487359 1.20 KYTV. Série. Le grand combat (rediff.). 1.50 Je n'en ferai pas un drame ■ Film de Dodine Herry (1996, N., rediff., 50 min). 4076243

M 6

17.40 Palace. Série.
18.55 Demain à la une. Série. Cas de conscience.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 E = M 6. vacances... radioactives ; L'âge du corail ; Le port qui flotte ; Le car-ferry.
20.30 La Météo des plages.
20.35 et 0.55 Sport 6.

20.45

LES DOCUMENTS DE ZONE INTERDITE
Magazine présenté par Patrick de Carolis. Les anges gardiens de vos vacances (125 min). 401736

22.50

CULTURE PUB
Magazine présenté par Christian Blachas. Morale et tabous ; Le marketing gay (35 min). 4848552

23.25 La Fille de Lady Chatterley. Téléfilm ☐ d'Emmanuelle Gisenti, avec Solange Cousseau (90 min). 2984891
1.05 Boulevard des clips.

2.05 Fréquenstar. Invité : Maxime Le-forestier (rediff.). 3.00 Rites et croyances. Documentaire. 3.55 Les Piégeurs (rediff.). 4.20 Mister Biz, best of (rediff.). 4.40 Culture pub (rediff., 25 min).

Canal +

16.45 Danse avec les dauphins. (30 min). 3463378
17.15 Babylon 5. Série.
18.00 Papa ! J'ai une maman pour toi. Film d'Andy Tennant (1995, 95 min). 336378
▶ En clair jusqu'à 20.30
19.35 Flash d'information.
19.45 Ça cartoon.

20.30

INSTANTS DE BONHEUR
Film de James Foley, avec Al Pacino (1995, 80 min). 6777113
Reconstitution artificielle de la période de dépression économique et d'une société en crise.

21.50 Flash d'information.

21.55

TENNIS
En direct de Flushing Meadow. Finales de l'US Open (240 min). 26575858

1.55 L'Equipe du dimanche. Magazine (65 min). 97675175
3.00 Volley-ball. Championnat d'Europe des nations : Finlande - France à Eindhoven (Pays-Bas).
4.30 Jean Verame : Bronzes dans le désert. Documentaire
5.15 Les Galettes de Pont-Aven ■ Film de Joël Séria (1975, 104 min). 4357934

Radio

France-Culture

20.35 Le Temps de la danse. Spécial Le Temps d'Aimer à Biarritz.
21.00 Atelier de création radiophonique. Des Français à New York, par Stéphane Bou.
22.25 Poésie sur parole. Rabindranath Tagore.
22.35 Le Concert. Festival de Radio-France et Montpellier : Conesson, Mozart, Sibélius, Strauss.

0.05 Clair de nuit. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

19.30 Festival de Lucerne. Concert donné en direct de la salle von Moos Stahl, par l'Orchestre de chambre de Stockholm, dir. Joseph Swensen : Œuvres de Haydn ; Rihm ; R. Strauss.
22.00 Festival Pablo Casals à Prades. Concert donné le 8 août, par le Quatuor Talich et le Quatuor Athenæum-Enesco : Œuvres de Mozart ; de Brahms ; de Chostakovitch.

0.00 Akousma. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.00 Soirée lyrique. Norma, opéra en deux actes (sur un livret de Felice Romani), de Bellini, par le Chœur et l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. Tullio Serafin, Maria Callas (Norma), Franco Corelli (Pollione), Christa Ludwig (Adalgisa).
22.45 Hommage à Maria Callas. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Les Grands Fleuves. De Frédéric Compain. [9/10]. Le Rhin.
21.00 Temps présent. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Boulevard des assassins ■ Film de Boramy Tioulong (1982, 105 min). 80580465

Planète

20.35 Petite ceinture, petite campagne.
21.20 Portrait robot. [5/6]. La Brigade des mineurs.
21.50 ▶ Carnet de notes sur vêtements et villes.
23.10 L'Affaire Manet.
23.30 Apsaras. [1/2].

Histoire

21.00 Les Dossiers de l'Histoire. Concorde-Tupolev, la guerre des supersoniques.
22.00 Encyclopédies : Europe, notre histoire. [3/3]. 1968-1995 : La fin des Glorieuses.
23.00 Envoyé spécial, les années 90. Algérie Inch'Allah ; Tchernobyl : le petit Quan.
0.00 Il était une fois... les Français : Le Pain noir. Le Père fraternité [2/2]. Téléfilm de Serge Moati [8/16] (50 min).

Paris Première

20.30 Le JTS des festivals. Magazine.
21.00 Les Arnaqueurs ■ ■ ■ Film de Stephen Frears (1990, v.o., 110 min). 15415197
22.50 High Steppers Brass Band. Concert enregistré au festival Jazz à Vienne en 1995 (55 min). 68844282
23.45 Gospel Celebration. Concert enregistré au City Temple de Londres (60 min). 3679378

France Supervision

20.30 Sadko. Opéra de Rimsky-Korsakov, enregistré à Saint-Pétersbourg (180 min). 33129649
23.30 Chick Corea. Concert enregistré au festival Jazz à Vienne (55 min). 34042378

Ciné Cinéfil

20.30 Friday the 13th ■ Film de Victor Saville (1933, N., v.o., 85 min). 81328179
21.55 Madame et ses flirts ■ ■ Film de Preston Sturges (1942, N., v.o., 90 min). 3816533
23.25 Les Nouveaux Riches ■ Film d'André Berthomieu (1938, N., 85 min). 64045007

Ciné Cinémas

20.55 Je suis le seigneur du château ■ ■ Film de Régis Wargnier (1988, 85 min). 48962465
22.20 Les Démons du maïs, les moissons de l'enfer. Film de David F. Price (1992, 90 min). 8880282
23.50 Havana. Film de Sydney Pollack (1990, v.o., 150 min). 99244910

Festival

20.30 L'Argent. Téléfilm de Jacques Rouffio [3/3], avec Claude Brasseur (90 min). 18855200
22.00 La Communion solennelle ■ ■ ■ Film de René Féret (1977, 105 min). 44723736
23.45 Les Secrets de la mer Rouge. Feuilleton [13/13] (25 min).

Série Club

20.45 Cimarron Strip. Faux témoignage.
22.00 Loïs et Clark. Le farceur.
22.45 Lou Grant. Canular.
23.35 Mission impossible. La fiancée.

Canal Jimmy

20.00 Seinfeld. La tarte aux pommes (v.o.).
20.25 Dream On. Le prêtre (v.o.).
20.50 La Semaine sur Jimmy.
21.00 Une fille à scandales. Alligators d'égout et jeux d'épée (v.o.).
21.25 Le Meilleur du pire.
21.55 Portrait. Magazine.
22.00 New York Police Blues. Frères de sang (v.o.).
22.50 Spin City. La grève (v.o.).

Disney Channel

20.30 Au cœur du temps.
21.15 Richard Diamond.
21.35 Honey West.
22.00 Un cerf dans la ville. Téléfilm de Jackie Cooper (45 min). 483820
22.45 Profession critique.
23.10 Vive la comédie. Téléfilm (110 min). 4826026

Voyage

20.30 Suivez le guide.
22.30 et 1.30Deux jours en France. Magazine.
22.50 Les Clés du luxe.

Téva

20.30 Teva interview.
20.55 Quand le nougat a le goût de bouchon.
22.00 La Garce ■ ■ Film de Christine Pascal (1984, 90 min). 500023755
23.30 Téva spectacle (90 min).

Eurosport

15.00 Cyclisme. En direct. Tour d'Espagne. 2e étape (120 min). 241991
19.00 Formule Indy. Grand Prix de Monterey.
19.30 Football. En direct. Championnat du monde des moins de 17 ans (Groupe A) : Thaïlande - Allemagne, au Caire (120 min). 616281
21.30 Formule Indy. En direct. Grand Prix de Monterey (Californie) : La course (120 min). 261755

Muzzik

20.25 Hilliard Ensemble : Requiem pour 4 voix de Roland de Lassus. Concert (35 min). 500835845
21.00 Itzhak Perlman à la « Fiddler's House ».
22.00 Europa Concert 1993. Enregistré à Londres (95 min). 500884945
23.35 Jazz Highlights.
0.05 Doudy (40 min).

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Report. 22.30 Best of Insight. 23.00 Early Prime. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 0.30 Style With Elsa Klensch. 1.00 Asia This day. 1.30 Earth Matters. 2.00 Prime News. 2.30 Global View. 3.00 IMPACT.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45 Hi Tech. 20.15, 23.15 Euro 7. 20.45 23.45, 1.15 No Comment. 21.15, 0.15; 1.45 Art Collection. 21.45 International. 22.15 Swiss World. 22.45 Media. 0.45 Sport.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15 et 19.45, 0.15 La Vie des idées. 19.30 et 22.30 Le Grand Journal. 20.12 L'Hebdo du monde. 21.11 En l'an 2000. 21.39 Box Office. 21.56 et 0.56 Mode. 22.12 et 22.48 Photo hebdo. 22.45 Multimédia. 22.53 Auto. 22.56 Découvertes. 23.12 Police Justice. 23.45 Décideurs. 1.15 Fin des programmes.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 L'Année de tous les dangers. Film de Peter Weir (1983, 120 min). Avec Mel Gibson. *Drame.* 22.30 Les Cheyennes. Film de John Ford (1964, 160 min). Avec Richard Widmark. *Western.* 1.00 Le garde-champêtre mène l'enquête. Film de Maurice Delbez (1961, N., 90 min). Avec Louis de Funès. *Comédie policière.*

TMC

20.35 Le Syndrome chinois. Film de James Bridges (1979, 125 min). Avec Jane Fonda. *Suspense.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

In live *par Pierre Georges*

LE GLOBE de CNN tourne sur l'écran comme boule-miroir au bal de l'actualité. Valse des images. Il est neuf heures ce samedi matin. Beau à Paris, beau à Londres, beau à Calcutta. Beau sur l'ensemble des deuils. Jolie lumière pour faire du *live* avec la mort au village planétaire.

La chaîne de télévision de la *Time Warner Company* a pris le deuil. Les présentateurs, les envoyés spéciaux de la chaîne ont mis leur costume de circonstance. Tailleur sombre pour les dames, cravate noire pour les messieurs. *« And now... »*. Du PC central, du studio de Dallas, un homme lance les sujets un peu comme M. Loyal annonce l'attraction à venir.

« And now... » Pompe télévisée dans l'attente. L'abbaye de Westminster apparaît en contre-jour, bien découpée, un drapeau en berne. Ou alors l'horloge de la Tour de Londres. Ou encore le palais de Kensington, noyé dans un océan de fleurs. Les envoyés spéciaux racontent l'immense foule en marche. Les images voltigent d'un lieu à l'autre, d'un temps à l'autre, direct, pas direct, Diana partout, Diana toujours, Diana encore. *Diana, Princess of Wales, Diana a Royal Tribute*. Les bandes-annonces succèdent aux bandes-annonces, sur une musique d'entre deuil et ascenseur.

« And now... » CNN Paris. Devant le tunnel de l'Alma, un reporter fait une revue de presse française. Fleurs toujours. *« And now... »* Des images, les dernières de Diana, par les caméras de sécurité de l'hôtel Ritz. *And now*, un document, le chef d'orchestre Georg Solti, décédé vendredi soir et dirigeant un concert à Westminster, comme dans un raccourci de l'histoire.

Tourne le globe CNN. Tout à l'heure, nous étions à Calcutta. Un moment, un instant. Dans une salle de l'Ordre des missionnaires de la Charité, les images montraient Mère Teresa reposant sur son lit de mort. Vêtue de son sari blanc, bordé de bleu. Des religieuses de l'Ordre, des proches, des inconnus baisaient les pieds et les mains de la morte, priaient, pleuraient doucement. *Plus tard, Mère Teresa, plus tard !*

Le *live* reprend ses droits. Il est dix heures maintenant. Le glas sonne à Westminster. Et le convoi funèbre sort de Kensington Palace, précédé de cinq cavaliers et suivi de quatre bobbies à cheval. Derrière le cercueil, placé sur un affût de canon, couvert de lys blancs et drapé du drapeau du pays de Galles, marchent, à pied, des soldats de la garde. Le silence est total, la foule immense. Les caméras de la télévision anglaise, reprises par CNN, sont pudiques, presque fixes dans le mouvement.

Elles ne montrent que rarement les gens. Sont-ils des millions comme annoncé ? Sans doute pas. Mais nombreux, très nombreux, visages graves, souvent en larmes. Les micros disent ce que taisent les caméras, les cris, les sanglots parfois. Les caméras illustrent ce que taisent les micros, ces quelques roses lancées sur le sol.

Le glas rythme, chaque minute, la progression du convoi. Il est dix heures quarante-cinq et voici Hyde Park. Un couple en pleurs. Et CNN qui s'ennuie un peu devant cette procession linéaire, zappe, va voir à Westminster l'arrivée des personnalités, va faire un saut du côté de ses propres caméras fixes. CNN a compris que cela allait durer des heures, mouvement immobile. Et que ces *« funérailles uniques pour personne unique »* ressemblaient étrangement à un enterrement.

Le décès de Mère Teresa plonge l'Inde tout entière dans le deuil

La fondatrice des Missionnaires de la charité sera enterrée samedi à Calcutta

NEW DELHI
de notre correspondante en Asie du Sud

« Je ne peux pas respirer ». Tels ont été les derniers mots de Mère Teresa qui s'est éteinte, vendredi 5 septembre, à Calcutta, d'un arrêt cardiaque. Elle était âgée de quatre-vingt-sept ans. La nouvelle de sa mort, annoncée au milieu de la nuit par flash spécial sur les radios et télévisions, a plongé l'Inde dans le deuil et, samedi, la nouvelle barre la une de toute la presse, unanime dans l'hommage. *« Mère est morte, les plus pauvres des pauvres sont orphelins »* titre l'*Indian Express*. *« Mère est morte, la nation plonge dans le deuil »* renchérit l'*Hindustan Times* alors que le *Pioneer* compare Mère Teresa au « Père de la nation », le Mahatma Gandhi, écrivant : *« L'un appartenait à l'Inde et l'a modelée à son image. L'autre a fait appartenir l'Inde au monde. »*

A peine la nouvelle de sa mort connue, des milliers d'anonymes se sont massés devant l'humble maison des Missionnaires de la charité à Calcutta, où est morte Mère Teresa, entourée des soeurs de son ordre, dont la plupart étaient en larmes devant sa dépouille mortelle. Dans la file des inconnus qui se pressaient pour lui rendre un dernier hommage, nombreux étaient ceux qui ne pouvaient contenir leur émotion et beaucoup avaient du mal à exprimer leur peine. Silencieuse, la foule est venue encore plus nombreuse, samedi, alors que Calcutta est sous le choc. Dans la nuit, à Delhi, tous les passants exprimaient aussi leur peine, beaucoup faisant le parallèle entre cette disparition et celle de la princesse Diana, *« deux personnes qui vont immensément manquer aux délaissés de par le monde »*.

INVITÉE À BUCKINGHAM

Mère Teresa était avec Sonia Gandhi, la veuve de l'ancien premier ministre Rajiv Gandhi, assassiné en 1991, la seule personnalité d'Inde invitée par Buckingham Palace à assister aux funérailles de la princesse de Galles. Les Missionnaires de la charité avaient fait savoir dès mardi que Mère Teresa ne se rendrait pas à Londres compte tenu de son état de santé. Mais elle devait participer samedi à une cérémonie spéciale de prière organisée en hommage à la princesse Diana. La dernière apparition de Mère Teresa sur les chaînes de télévision avait eu lieu au début de la semaine, quand celle-ci avait tenu à exprimer sa peine après la mort de la princesse qui avait visité deux institutions de Mère Teresa à Calcutta, en 1992.

FAUSSE NOTE

D'origine albanaise, Mère Teresa avait été complètement adoptée par l'Inde et les Indiens étaient particulièrement fiers de la reconnaissance dont jouissait Mère Teresa à travers le monde. La seule fausse note dans les réactions est venue des extrémistes hindous du VHP (le Conseil mondial hindou) dont le président Hari Dalmia a affirmé : *« Nous apprécions son travail, mais nous ne pouvons apprécier son intention de convertir les gens à la foi chrétienne. »* Cette accusation, qui avait été portée au début de la présence de Mère Teresa à Calcutta, avait, au fil des années, disparu dans l'esprit de l'immense majorité des Indiens, témoins de la dévotion de Mère Teresa à l'endroit de tous les indigents, quelles que soient leur religion, caste ou appartenance.

Les obsèques de Mère Teresa auront lieu, samedi 13 septembre, à Calcutta et elle sera enterrée à la maison mère de l'ordre qu'elle avait fondée en 1950.

Les autorités de Calcutta ont fait savoir qu'elles accorderaient toutes facilités aux Missionnaires de la charité pour organiser ces funérailles qui devraient être suivies par des millions de fidèles. Embaumée tôt samedi matin, la dépouille mortelle de Mère Teresa, qui repose, les mains jointes, sur un simple lit dans la chapelle de l'ordre, sera exposée à partir de dimanche pour le public.

Sœur Nirmala, âgée de soixante-trois ans, qui a été élue supérieure de l'institution, le 13 mars, a affirmé que le travail des Missionnaires de la charité se poursuivrait *« dans la confiance en Dieu et avec les prières et l'aide des 2 500 religieuses »* qui composent aujourd'hui l'ordre.

Françoise Chipaux

Hommage unanime à la « citoyenne du monde »

● **En Inde**, exprimant sa *« plus profonde tristesse »*, le président de la République, K. R. Narayanan a qualifié Mère Teresa d'*« ange de compassion »* et déclaré : *« Bien qu'elle fût une citoyenne du monde, elle était totalement indienne, dans le vrai esprit de notre culture, et sa mort est une immense perte pour des millions de personnes de notre peuple. »* De son côté, le premier ministre Inder Kumar Gujral a affirmé : *« Un apôtre de paix et d'amour n'est plus avec nous. Mère Teresa a consacré sa vie à apporter l'amour, la paix et la joie à tous ceux que le monde dédaigne. »* Quasi unanimes dans leurs réactions, tous les partis politiques indiens, de la gauche communiste aux nationalistes hindous du Bharatiya Janata Party (BJP), ont déploré la mort de Mère Teresa, *« immense perte pour la nation et le monde »*. *« Avec sa mort, le monde a perdu une lueur d'espoir pour les pauvres et les indigents »*, a affirmé Pramod Mahajan, député et l'un des dirigeants du BJP. Premier ministre du Bengale occidental, dont Calcutta est la capitale, le vieux chef marxiste Jyoti Basu a exprimé *« la reconnaissance de son gouvernement »* pour l'immense travail de Mère Teresa en faveur des plus pauvres.

● **A Rome**, Jean Paul II a célébré une messe, samedi matin 6 septembre, dans sa résidence d'été de Castelgandolfo, à la mémoire de Mère Teresa. Dès l'annonce de son décès, vendredi, il avait exprimé sa *« profonde douleur »* et sa *« grande émotion »*. Leur dernière rencontre remontait au 20 mai : Mère Teresa avait présenté au pape Soeur Nirmala, qui avait été élue deux mois plus tôt à la tête de la congrégation des Missionnaires de la charité.

● **En France**, Jacques Chirac a déclaré : *« Ce soir, il y a dans le monde, moins d'amour, moins de compassion, moins de lumière. Mère Teresa est morte, emportant avec elle sa ferveur et sa volonté, une volonté de vie qu'elle donnait aux mourants et qui s'appelle la grâce. Elle nous laisse un message fort qui n'a pas de frontière et va au-delà de la foi : l'entraide, l'écoute, la solidarité. Le monde est en deuil. »* Le premier ministre, Lionel Jospin, a réagi en déclarant que la disparition de Mère Teresa laisserait *« un vide considérable pour tous ceux qui l'aimaient et ceux dont elle a partagé la vie et les souffrances »*. De son côté, le cardinal Lustiger, archevêque de Paris, a estimé qu'avec elle, *« une voix nécessaire se tait dans ce monde cruel »* et s'est déclaré *« très triste de perdre la présence de cette femme qui est prête à rencontrer Dieu »*.

● **Aux Etats-Unis**, le président Clinton a évoqué *« l'un des géants de notre époque »*. Rappelant ses nombreuses rencontres avec Mère Teresa, il a déclaré que c'était *« une personne incroyable »*. Ajoutant : *« Mère Teresa n'est plus, mais comme nous l'enseigne l'Evangile, la foi, l'espoir et l'amour demeurent. Elle les avait en abondance. Ils resteront avec nous à jamais. »*

Le SC Anderlecht avait truqué la demi-finale de la coupe de l'UEFA

CONSTANT VANDEN STOCK, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-trois ans, ancien président du plus prestigieux club belge de football, le SC Anderlecht, a reconnu, vendredi 5 septembre, avoir corrompu l'arbitre espagnol, M. Guruceta-Muro, à l'occasion du match retour de la rencontre de demi-finale de la coupe de l'UEFA en 1984. La qualification des Belges face à Nottingham Forest (3-0) avait été acquise peu avant la fin de la rencontre, l'arbitre ayant refusé un but litigieux aux Anglais. Ce dernier aurait reçu par un intermédiaire la somme de 160 000 francs qui, selon M. Vanden Stock, constituait un *« prêt »*.

M. Guruceta-Muro est décédé quelques années plus tard dans un accident d'automobile. Cette affaire provoque une vive émotion dans les milieux du football belge, où l'on craint que des sanctions de l'UEFA ne viennent maintenant obérer l'avenir du club. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **CORSE : une forte charge explosive déposée par cinq hommes** a endommagé, dans la nuit de vendredi 5 à samedi 6 septembre, les locaux administratifs de la gendarmerie de Pietrosella (Corse-du-Sud). Le commando, cagoulé et armé, avait auparavant contraint deux gendarmes à leur ouvrir ces locaux, puis les avait emmenés, menottés, avant de les relâcher dans le maquis et de brûler leur fourgon. L'enquête a été confiée à la section de recherche de la gendarmerie d'Ajaccio.

■ **IMMIGRATION : un nouveau comité interministériel se tiendra** *« la semaine prochaine »* sur le projet de loi sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France, a annoncé, vendredi 5 septembre, le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement.

■ **ALGÉRIE : les forces de sécurité algériennes ont tué**, au cours des derniers jours, plus de soixante-dix islamistes armés présumés dans une série d'opérations contre leurs bases, ont rapporté, samedi 6 septembre, plusieurs journaux algériens – *(AFP.)*

■ **ANGOLA : vingt-cinq cadavres** ont été découverts, jeudi 4 septembre, par des civils dans un puits de la localité angolaise de Chicomba (province de Huila-sud), rapporte la presse locale. Les autorités gouvernementales en attribue la responsabilité à l'Unita (Union pour l'indépendance totale de l'Angola, ex-rébellion armée) de Jonas Savimbi. – *(AFP.)*

■ **TADJIKISTAN : une bombe a explosé, vendredi 5 septembre au soir**, dans un hôtel de Douchanbé, où doit siéger, le 8 septembre, la commission nationale de réconciliation chargée d'appliquer l'accord de paix intervenu entre le gouvernement et l'opposition islamiste tadjike. L'explosion n'a pas fait de victime. – *(AFP.)*

M. Chirac assure que la France ne se désengagera pas de l'Afrique

JACQUES CHIRAC a profité, vendredi 5 septembre, de sa visite officielle de deux jours en Mauritanie pour clarifier la politique de la France en Afrique. *« La France n'a pas l'intention de changer de politique africaine et encore moins de se désengager en Afrique »*, a-t-il déclaré. La France avait annoncé début juillet un redéploiement des effectifs militaires français en Afrique et une *« adaptation »* de la politique africaine de la France aux *« nouvelles réalités »* du continent, pouvant laisser penser que Paris avait entrepris de s'éloigner de ses anciennes colonies.

Au cours d'une conférence de presse à Nouakchott, au terme d'un tête-à-tête avec le président mauritanien, Maaouya Ould Sidi Ahmed Taya, le chef d'Etat français a promis que la France resterait *« le premier pays donneur d'aide à l'Afrique subsaharienne »*. *« Il en va de même sur le plan de son engagement militaire »*, a-t-il assuré. *« La France a des bases en Afrique, elle les maintiendra, avec le même potentiel militaire »*, a-t-il affirmé tout en reconnaissant que, dans le cadre de la réforme des armées, les effectifs allaient diminuer. *« Le nombre des militaires va se réduire partout*, a-t-il expliqué, *mais ces militaires seront des professionnels, leur capacité d'action ou de réaction, leur capacité de projection resteront les mêmes ou seront en général améliorées. »*

« La France, a continué Jacques Chirac, *adapte en permanence sa politique à ses moyens. Ce qui était politiquement possible, admis, il y a vingt ans ne l'est plus aujourd'hui. La France ne veut plus faire d'ingérence, ce qui a parfois été le cas dans le passé. »*

L'OPPOSITION MAURITANIENNE

Le président français a porté *« un jugement très positif »* sur le processus démocratique engagé en Mauritanie, qualifiant le président Ould Taya de *« sage »*. Quelques heures avant l'arrivée du président de la République française, l'opposition mauritanienne avait dénoncé la visite de Jacques Chirac, ressentie comme *« un soutien personnel à l'actuel chef de l'Etat »*, candidat à sa propre succession à l'élection présidentielle prévue le 12 décembre.

Vendredi soir, Jacques Chirac était l'hôte à dîner du président Ould Taya, pour un méchoui sous la tente. Il devait se rendre samedi à Atar, dans le désert, la ville natale du président mauritanien, d'où il devait repartir en début d'après-midi pour Paris. – *(AFP.)*

Philippe Séguin tente de remotiver les responsables du RPR

NANTES
de notre correspondante régionale

L'auditorium de la cité du palais des congrès de Nantes était aux trois quarts plein, vendredi 5 septembre, pour écouter Philippe Séguin. Quoique empreinte de sérieux, l'ambiance n'est pas celle des grand-messes électorales, pas non plus celle de cinglants règlements de comptes. Entouré, entre autres, de Charles Pasqua, François Fillon, Françoise de Panafieu, Elisabeth Hubert, Eric Raoult, le président du RPR, en bras de chemise, prend le temps d'écouter les cadres de son parti, venus de Basse-Normandie, de Bretagne et des Pays de la Loire.

Quelques heures plus tôt, devant la presse, M. Séguin avait refusé d'associer la défaite électorale à un traumatisme, mais concédait qu'elle *« crée une situation tout à fait originale, sans précédent : c'est la première dissolution ratée de la Ve République »*. Alors que le président du RPR est d'abord venu parler de nouvelle organisation interne, l'*« échec cuisant »* est dans toutes les têtes. Entre soi, on s'en prend aux médias. On se flagelle : *« Ce n'est pas sur notre message que nous avons été battus. Mais sommes-nous capables de mettre en oeuvre notre programme de gouvernement ? » « 1986, 1993, nous gouvernons toujours avec les mêmes méthodes, comme si nous étions chaque fois là pour dix ans. »*

A la sortie, les quelque centaines de membres des comités départementaux du RPR affichent une satisfaction discrète. *« Avec Philippe Séguin, c'est un nouveau style*, se félicite Antoine Redor, de la troisième circonscription de Loire-Atlantique. *Nous avons abordé l'existence même de notre parti. » « Les vraies questions ont été posées ce soir »*, se réjouit une élue bretonne.

Il reste pas mal d'interrogations. *« Faut-il systématiquement faire l'union de la droite au moment des élections ? »*, demandent certains. L'état-major parisien a-t-il bien conscience que *« nous sommes déjà en période électorale ? »* Mais il n'y a guère que le remuant Etienne Garnier, candidat malheureux aux élections législatives à Saint-Nazaire, pour afficher franchement ses doutes. Il se rassure néanmoins : *« A condition de ne pas profiter de cette consultation pour mettre en cause l'Europe, n'importe qui vaut mieux que Juppé. D'autant que Philippe n'est pas n'importe qui ! »*

Martine Valo

A nos lecteurs

CHAQUE SEMAINE désormais, nos annonces d'offres d'emploi seront regroupées dans *Le Monde Initiatives*. Nos lecteurs auront ainsi un véritable journal de l'emploi, sous forme d'un cahier séparé, distribué avec le numéro du mardi (daté mercredi). Le numéro du 9 septembre, consacré à la génération des 30 ans dans l'entreprise, comprendra 25 pages d'offres d'emploi.

Les annonces immobilières, elles, se retrouveront chaque semaine dans *Le Monde Economie* du lundi (daté mardi).

Tirage du *Monde* daté samedi 6 septembre 1997 : 517 199 exemplaires.
Ce numéro comporte un encart de 4 pages non foliotées entre les pages 12 et 13.